L'Economie : Retour aux terroirs

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15232 – 7 F – MARDI 18 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



La Russie sans M. Gaïdar

EN promettant, alors qu'il prenait congé de Boris Eltsine, de « prier pour le succès des réformes » en Russie, Bill Clinton faisait un pari dangereux. Quelques heures plus tard, on apprenait en effet la démission d'Egor Gaïdar, le symbole même de cette politique de réformes.

Ce départ de l'ancien premier ministre peut paraître logique. Principal perdant, avec Boris Eltsine, des élections législatives du 12 décembre, Egor Gaïdar ne fait que tirer les conséquences de l'échec de son parti, le Choix de la Russie, qui, en dépit de moyens matériels considérables et du soutien inconditionnel de la télévision, s'était fait nettement distancer par Vladimir Jirinovski. Ce scrutin avait mis en évidence l'un des handicaps majeurs d'Egor Gaïdar et de ses amis : leur incapacité à montrer qu'ils comprennent le sort et les préoccupations de leurs compatriotes.

MÊME s'il n'y fait pas allusion dans sa lettre de démission : il a préféré « tomber » sur deux thèmes plus porteurs et notamment la construction à grands frais d'un nouveau siège pour le Parlement, Egor Gaïdar – et, avec lui, tout le courant libéral du gouvernement – était fortement affaibli par le scrutin de décembre. Son poids au sein de l'exécutif était réduit d'autant. Ce que le gouvernement va perdre en talent, et en réputation internationale – à tort ou à raison, M. Gaïdar passait pour le garant des réformes vis-à-vis des gouvernements occidentaux et des institutions financières internationales –, il pourrait peut-être le gagner en cohésion.

La précédente « équipe » de Viktor Tchernomyrdine se caractérisait tout à la fois par la pléthore de ses effectifs et les dissensions graves entre les ministres. Que pouvaient faire ensemble les tenants de l'ultra-libéralisme et les partisans du « statu quo », sinon... ce qu'ils ont fait pendant deux ans, à savoir une politique économique en dents de scie qui, dans de nombreux cas, réussit à conjuguer les injustices d'un libéralisme sauvage et les pesanteurs d'un collectivisme persistant ?

L'HEURE de Viktor Tchernomyrdine semble avoir sonné. Choisi par Boris Eltsine en décembre 1992, mais sur la liste proposée par les parlementaires du Soviet suprême pour remplacer justement Egor Gaïdar, ce représentant de la grande industrie est particulièrement bien en cour auprès du président depuis sa fidélité proclamée lors de la rébellion de la « Maison Blanche » en octobre dernier. Le premier ministre aura désormais les mains libres pour appliquer la politique « centriste » qu'il préconise. Plus resserrée et plus homogène, cette équipe devra néanmoins définir et imposer cette mythique troisième voie qui se veut à la fois réformiste et sociale.

Lire nos informations page 6

Après le succès de la manifestation laïque du 16 janvier

Le gouvernement et l'opposition sont d'accord pour lancer des consultations sur l'école

Au lendemain de la vaste manifestation des défenseurs de l'école publique, qui a réuni à Paris, dimanche 16 janvier, plusieurs centaines de milliers de personnes, François Bayrou engagera, à partir du mardi 18, conformément à l'invitation lancée vendredi par Edouard Balladur, une série de consultations avec l'ensemble des responsables du monde éducatif. Ces rencontres prendront la forme d'« assises pour l'éducation ». Michel Rocard, premier secrétaire du PS, suggère, de son côté, que des « états généraux de l'école » soient précédés par la rédaction de « cahiers de l'enseignement public ». Alors que plusieurs voix, à droite comme à gauche, réclament son départ, M. Bayrou a indiqué qu'il n'entendait pas se démettre de ses fonctions.



La société revient

« QUELLE est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation. » Faute de s'être souvenu à temps de ces fortes paroles de Jules Michelet – en 1846, deux ans avant la révolution de 1848 –, le gouvernement s'est trouvé face à une mobilisation populaire sans équivalent depuis la manifestation en faveur de l'école privée en juin 1984. Voilà pourtant un siècle que l'école est le théâtre des passions politiques françaises : on s'en saisit pour parler de beaucoup d'autres choses que de l'école, pour mettre en scène ce qui fonde la République : la citoyenneté ou la solidarité, l'égalité, le pluralisme ou la cohésion sociale. La journée du 16 janvier a été, par sa réussite même, une nouvelle illustration de cette réalité. Elle marque un tournant culturel et politique qui pourrait bien modifier le paysage national.

Juin 1984 avait été, au fond, l'apogée, en termes idéologiques, de la vague libérale qui, née à la fin des années 1970 avant de dominer les années 1980, a vu triompher le local, aux dépens du national, le « parental » de préférence à l'enseignant, le privé face au secteur public, la concurrence et la compétition au lieu de la solidarité et la fraternité, l'argent plutôt que la gratuité, etc. En cédant devant la gauche et en refermant la parenthèse de la gestion mauroyiste et de l'union de la gauche, François Mitterrand avait choisi d'accompagner cette vague-là, qui devait trouver sa traduction politique avec la première cohabitation, et qui devait aussi, sinon surtout, permettre sa brillante réélection à la tête de l'Etat.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 12

Lire aussi

- République-Nation : le long fleuve tranquille de la « laïque »
- Avec les délégations régionales
- Le florilège des slogans
- Querelle de chiffres
- Les réactions syndicales et politiques
- Un entretien avec le président de l'UNAPEL
- Dans des écoles catholiques bretonnes

pages 8 à 12 ainsi que la chronique « Images » de Daniel Schneidermann, page 27

Le Bilan économique et social 1993

L'Europe en berne

1993 n'aura peut-être pas été l'année terrible de l'économie mondiale, mais celle de la crise pour l'Europe continentale, avec la pire récession depuis 1945. La reprise semble se confirmer aux Etats-Unis, elle pointe en Grande-Bretagne, mais le chômage continue de progresser. L'Allemagne tente de surmonter les difficultés de la réunification, sur fond de guerre dans l'ex-Yougoslavie et de chaos dans les pays de l'ex-URSS. Les fortes croissances sont le fait de petits pays du Sud-Est asiatique, et la Chine devient, malgré elle, une nouvelle « superpuissance ». Le Japon connaît une crise sans précédent.

A l'opposition Nord-Sud se substitue une ligne de fracture Est-Ouest. De grands blocs libre-échangistes se constituent, en Europe avec l'Espace économique européen (EEE) et la mise en œuvre de la deuxième phase du traité de Maastricht, outre-Atlantique avec l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le Bilan économique et social 1993 fait le point sur les principaux événements intervenus sur la scène économique internationale, passe en revue l'évolution de 160 pays et présente un bilan de quarante-cinq ans de commerce mondial. De plus, on pourra y lire un entretien avec Robert W. Fogel, Prix Nobel d'économie 1993, historien qui voit dans le progrès technologique un facteur déterminant de la croissance.

► « L'Europe en berne », *Bilan économique et social 1993*, 208 p., 49 F. En vente dans les kiosques.

Paris va réduire son personnel en Algérie

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a exprimé l'*« indignation »* du gouvernement français, après le *« crime odieux »* dont a été victime, samedi 15 janvier, à Alger, une ressortissante française, Monique Afri, épouse d'un Algérien et employée au consulat général de France. Paris a annoncé que de nouvelles mesures de réduction des effectifs dans les établissements français allaient être prises. Ce nouvel assassinat – le vingt-sixième contre des étrangers en quatre mois – a ravivé l'angoisse de la communauté française, dont près de 80 % est composée de binationaux.

page 4

Le Golan, enjeu d'une paix globale

La restitution du territoire syrien « annexé » par Israël a été au centre de la rencontre des présidents Assad et Clinton à Genève

AÏN TINÉ

de notre envoyée spéciale

Dans le vent glacial de ce milieu d'après-midi, l'homme arrive en bicyclette, son porte-voix sous le bras. Salim Mehri, 40 ans, veut s'assurer de la santé des siens *« avant l'arrivée de la neige »*, dit-il. A quelque 500 mètres sur la colline d'en face se dresse le village syrien occupé de Majdal-Chams. Dans la vallée, un champ de mines protège les barbelés derrière lesquels court une route sur laquelle passe une patrouille israélienne.

Répété une dizaine de fois, l'appel de Salim à son frère, grossi par le mégaphone, rompt le silence. Il faudra pourtant une dizaine de minutes pour qu'une voix lointaine réponde *« Attends, on l'a prévenu. » « Il habite de l'autre côté du village,* explique Salim. *Ils l'ont contacté par téléphone. »* Vingt minutes plus tard, un dialogue haché par le vent s'engage entre les deux frères, qui échangent des nouvelles. Depuis l'accord de désengagement israélo-syrien conclu en mai 1974 sous l'égide des Etats-Unis, et pratiquement chaque jour, c'est ainsi que les familles divisées de Majdal-Chams communiquent, sous l'œil indifférent des Israéliens et des forces de l'ONU, qui ont là une de leurs soixante-sept positions sur le Golan.

De l'un de ces postes, la vue panoramique permet d'apercevoir les champs de pommiers de Massaadé et les immenses entrepôts frigorifiques. *« Le Golan est béni des dieux,* affirme Salim. *Pêches, pommes, raisins, grenades, tout y pousse et il y a l'eau. »* L'eau, un des enjeux primordiaux du Golan, puisque les deux tiers de la consommation d'Israël proviennent des territoires occupés et que, selon une statistique syrienne, l'Etat juif en pomperait annuellement 127 millions de mètres cubes, sur le seul Golan. Dominé par le mont Hermon enneigé sur lequel se dressent les immenses antennes de télécommunications israéliennes, Hadar, en zone libérée, témoigne de cette richesse et du caractère essentiellement rural de ce plateau de 1 800 kilomètres carrés, dont les deux tiers sont toujours occupés par Israël.

Enjeu principal des négociations syro-israéliennes, le Golan reste pour chaque Syrien le témoignage vivant de la *« volonté expansionniste »* d'Israël, et la ville de Qunaytra, gardée en l'état après avoir été dynamitée par l'armée israélienne dix jours avant sa restitution à la Syrie, l'exemple de la *« barbarie sioniste »*. Demeuré là envers et contre tout, Zodhi Chakaï reste un des derniers témoins de l'occupation et de la destruction de sa ville, qu'il n'a jamais voulu fuir *« malgré les brimades ou les offres alléchantes »*, dit-il. Aujourd'hui, il espère voir Qunaytra renaître, mais, confie-t-il, *« c'est un peu comme l'espoir pour un diable d'entrer au paradis ». « Nous n'avons pas de haine,* ajoute-t-il, *mais qu'ils nous rendent nos terres. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 3

M 0147 - 0118 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jean Duvignaud

« Nous vivons une de ces périodes ambiguës où tout devient possible »

Né en 1921 à La Rochelle, Jean Duvignaud est à la fois sociologue et romancier, universitaire et homme de théâtre, journaliste et anthropologue. Après avoir été professeur de philosophie, il fut notamment l'assistant du sociologue Georges Gurvitch à la Sorbonne, puis professeur aux universités de Tunis, de Tours, de Paris-VII. Il est également président de la Maison des cultures du monde.

Auteur d'une trentaine de volumes, il a récemment publié un roman, le Singe patriote, *portrait imaginaire de l'acteur Talma (Actes Sud), une réédition de son essai* l'Acteur *(Editions de l'Archipel) et une méditation en mémoire de Georges Perec, qui fut son élève et son ami, intitulée* la Cicatrice *(Actes Sud).*

L'entretien qu'il nous a accordé aborde plusieurs des thèmes que sa réflexion ne cesse de croiser : la dislocation des sociétés, le surgissement de l'imprévu, les médias, la création artistique, la dérision. On y retrouve le ton volontiers provocateur d'un penseur sans école.

« Dans plusieurs domaines, nos références sont en train de disparaître, et les nouvelles ne sont pas encore constituées. S'agit-il à vos yeux de perturbations limitées, ou d'une mutation historique profonde ?

– Je crois faux de dire que nous sommes en train de perdre nos références : elles sont déjà perdues ! Nous sommes effectivement à une période de rupture. La plupart des structures de la civilisation industrielle sont en train de se transformer. L'univers social du développement, qui était fondé sur la croissance et sur son dynamisme, est en train de se disloquer. Nous vivons une période de cassure, comme il y en eut au cours de l'Histoire.

» Peut-être l'Histoire n'est-elle, au fond, faite que de ruptures. Ce n'est pas la continuité qui compte. A mes yeux, l'essentiel réside peut-être dans des moments flous, comme celui où nous sommes. Dans des périodes de ce genre, les gens se trouvent, si l'on peut dire, en suspens entre une société qui a fait son temps et une autre qui ne l'a pas encore remplacée. L'« ancienne » laisse un ensemble de signes et de symboles dont la « nouvelle » organisation de la société ne sait que faire.

» Il ne s'agit pas de phénomènes marginaux ou de déviances. C'est une recomposition d'ensemble des formes sociales qui est en cours. Ces nouvelles formes n'ont pas encore défini leurs structures ni leurs modes d'organisation. Même les utopies nouvelles demeurent encore à l'état naissant. On ne les perçoit pas nettement. A cause de cela, on peut avoir l'impression que l'avenir est gris, qu'il n'est plus en mesure de susciter des rêves. C'est seulement parce que nous ne sommes pas encore en mesure de nous représenter la mutation qui se déroule.

– Croyez-vous que cette transformation de notre civilisation pourrait ne déboucher sur rien, n'être qu'un processus de destruction ?

– Pas du tout. Je ne suis ni pessimiste ni optimiste. Nous devons nous défaire des images romantiques où l'on voyait les barbares fondre sur l'empire romain et tout incendier et mettre à sac. La réalité est beaucoup plus complexe, et aussi beaucoup plus difficile à concevoir. Les structures sociales ne s'effondrent pas comme un château de cartes, elles se défont lentement avec les idées et les croyances, et même parfois avec l'image qu'elles se sont donnée de leur histoire. Période étrange, où se mêlent l'angoisse et la joie, les certitudes et les pensées folles. Musil, dans *l'Homme sans qualités*, en a donné une puissante illustration pour cette Autriche-Hongrie, cet « empire du milieu » de l'Europe qui pourrit lentement jusqu'à la défaite militaire finale. Or c'est au cours de cette décomposition que de puissantes semences intellectuelles ou artistiques émergent et se dispersent : la nouvelle musique, le freudisme, la relativité... est-ce si peu ?

» Ceux qui tentent d'identifier l'Histoire à une logique – providence ou déterminisme – oublient l'importance de l'événement, le surgissement de l'inopiné au sein de la continuité sécurisante et confortable. L'événement ne cesse d'engendrer des formes et des attitudes multiples, dans lequel nous cherchons difficilement un chemin. En dépit des conjurations contemporaines, l'événement casse la belle évolution des positivismes du siècle dernier.

» Nous vivons de ce point de vue une de ces périodes ambiguës où tout devient possible. Rien d'anormal ou de pathologique, seulement une de ces transitions qui fascinaient Burckhardt, entre le concept et l'expérience, entre le déjà-vécu et le non-encore-vécu : le terrain vague de la vie cherche sa forme ou sa future structure. Dans une situation semblable, entre le vieux monde et le monde de l'industrie naissante, le jeune Hegel écrit : *« Si la réalité est inconcevable, alors il nous faut forger des concepts inconcevables. »*

» Echappons donc aux pièges des prétendus sondages, aux dogmatismes des statistiques, aux explications frileuses inspirées de l'antique, aux définitions policières ! Les faits divers, les biographies, les solidarités surprenantes, les attitudes incasables, sont autant de symptômes d'une configuration nouvelle qui cherche à se donner une organisation dont nous n'avons pas encore idée.

» Explorer ces variations de figures et ces configurations nouvelles de l'existence commune serait une tâche infinie pour la sociologie et l'anthropologie, si toutefois l'une et l'autre pouvaient se détacher de la société industrielle européenne où elles sont nées comme une justification de son système. Le cheminement des choses du monde n'est-il pas fait de plus d'imprévisible que d'inéluctable ?

– Vous avez proposé pour votre part le concept d'« anomie » – absence de loi, selon les racines grecques – pour désigner ce mouvement de décomposition d'une organisation sociale, et la perte des repères qui l'accompagne. Est-ce là un concept « inconcevable » ?

– Je ne sais pas. C'est en tout cas, me semble-t-il, un concept très riche. C'est Durkheim qui en a fait usage le premier en sociologie, dans seulement deux ouvrages : *le Suicide* et *la Division du travail social*. Par la suite, il n'en est plus question. Ce concept disparaît complètement de sa pensée, comme s'il en avait eu peur. Je crois au contraire que le « flottement » caractéristique de l'anomie, loin d'être un accident temporaire que le progrès va permettre de surmonter, est un trait majeur de notre histoire. Ce concept et d'autres peuvent permettre des investigations d'un type nouveau. En effet, nous ne pouvons plus déduire de ce que nous pensions auparavant les moyens d'analyser les phénomènes qui émergent aujourd'hui.

> *« Le gratuit a autant d'importance que l'utilitaire, même dans nos sociétés »*

– Le développement mondial de la communication et des médias fait partie, à vos yeux, de ces phénomènes nouveaux ?

– Evidemment, même s'il y aurait beaucoup à dire sur tout ce que l'on écrit sur ces « médias ». Ne fait-on pas la philosophie de l'instrument au lieu d'apprendre à s'en servir ? Si Montaigne ou Rabelais s'étaient attardés à réfléchir sur l'imprimerie, ils n'auraient jamais rien écrit ! Les techniques ne sont pas des objets de méditation. Ce sont des intermédiaires entre l'expérience muette et ce qu'on peut en dire grâce à leur existence.

» Avec la télévision, il n'en va pas exactement ainsi. La rapidité de transmission, sa vitesse, dirait Virilio, son caractère planétaire donne l'image pour vraie. « Voilà l'homme, voilà le monde d'aujourd'hui », semble dire le petit écran. Ce qu'on perçoit existe forcément ! Etrange victoire de Berkeley sur Descartes. C'est tout le contraire de ce qui se passe au théâtre ou au cinéma, qui, eux, se proposent comme fiction. Freud n'a pas tort : nous payons notre place, nous entrons dans une salle et nous savons que nous assistons à une évocation *possible*. Pendant quelques heures, nous nous délivrons de nos désirs au profit des passions figurées dans le spectacle. C'est un plaisir, car nous avons fait *« l'économie d'un refoulement »*. Mais avec l'image télévisée nous ne voyons pas le décor, le bouquet de feuilles qui désigne la forêt de Dunsigam... Nous sommes en prise directe avec une vision fragmentaire et sélectionnée qui s'impose comme vraie.

» On pourrait se demander si la télévision n'a pas réalisé ce que les religions monothéistes ont rêvé d'atteindre et à quoi elles ne sont jamais parvenu : l'universalité unanime. Après tout, McLuhan était conseiller du Vatican ! Or chaque postulation de ce dogmatisme de l'universel – qu'il soit religieux ou communiste – provoque des hérésies. Le « village mondial » suscite l'émergence de groupes, de convivialités, de solidarités qui ne sont pas nécessairement archaïques ou traditionnelles, mais qui s'affirment par la représentation d'elles-mêmes, violentes ou non.

– Vous ne croyez donc pas au triomphe de l'uniformité...

– On pense généralement que le développement des médias unifie le monde. Une chaîne d'informations internationales comme CNN, diffusant aussitôt les images des événements, presque à mesure qu'ils se déroulent, créerait ce « village planétaire », dans lequel toutes les nouvelles seraient immédiatement répercutées en tous lieux. Ainsi se produirait une sorte d'homogénéisation de la planète. C'est le contraire que j'ai pu observer dans les pays que je connais, comme le Mexique et le Brésil, comme la Chine.

» On assiste au contraire à une diversification des formes d'expression culturelle. En réaction à cette emprise d'un seul modèle de discours et d'images, des cultures cherchent à retrouver – ou à inventer ? – leur originalité. La domination mondiale de « Dallas », je crois que cela date déjà. La tendance à la diversification est sans doute bien plus profonde qu'on ne le pense. Tout va vite à présent, dans ces domaines. A cause de ce refus d'uniformité, nous sommes dans un univers beaucoup plus imprévisible que celui d'il y a seulement quatre ou cinq ans.

– Que peut-il se passer ? Peut-on esquisser des réponses à cette question ?

– Evidemment non. Mais il est possible de dire pour quelle raison cette question demeure nécessairement sans réponse. Je suis convaincu que, dans les périodes d'anomie, la création artistique, c'est-à-dire l'invention des formes, anticipe sur ce que pourra devenir la transformation de la société. La création est comme une réponse à une question qui ne se formule pas encore explicitement. Ecrire ou peindre, c'est peut-être un moyen de découvrir une expérience qui n'est pas encore donnée. C'est par l'écriture, en ce qui me concerne, que j'ai l'impression de pouvoir atteindre certains aspects de la réalité qui me demeureraient autrement inaccessibles.

» Ecrire, c'est être. Nous ne sommes que par la forme, ou le style, que nous donnons à l'expérience confuse. Il y a un très beau texte de Proust sur la place du « et » et des virgules chez Flaubert, qui donnent à l'espace littéraire le sens que la parole errante ne peut atteindre. Que nous importe le fait que Flaubert ait été « l'idiot de la famille », ou tel ou tel des compétiteurs sur le marché de la culture, *si la réalité* fictive qu'il construit avec son écriture ouvre un abîme que la banalité ignore ? Le style est une vision du monde.

> *« Rire, n'est-ce pas rétablir l'égalité entre l'au-delà et l'ici-maintenant ? »*

– Et si l'on vous disait que l'écriture ne sert à rien ?

– On aurait raison ! Et c'est tant mieux. J'ai cru en effet percevoir, tant en fréquentant les gens de Chebika que ceux d'ailleurs, en France ou sur d'autres continents, que la part des activités inutiles – jeu, fête, plaisir, bavardage convivial... – était plus importante que celle des activités fonctionnelles dont la finalité contribue au mécanisme social. Le gratuit a autant d'importance, sinon plus, que l'utilitaire, même dans nos sociétés économiques.

» Faut-il alors rappeler que la création artistique, même impliquée dans les réseaux du pouvoir, échappe à la détermination fonctionnelle ? A quoi servaient Shakespeare, Kleist ou Rimbaud ? Peu importe que plus tard Van Gogh ou Beckett soient récupérés dans les manuels, rangés dans les musées ou les bibliothèques, ou même assimilés à des arrivistes sur un marché de la culture. L'essentiel est dans cette part subversive des sentiments communs ou stéréotypés qu'ils ont une fois postulée. Kant l'avait pressenti en parlant de *« finalité sans fin »* à propos de l'œuvre d'art.

» Ce que j'ai tenté de dire pour le jeu, la fête, les passions ou simplement le bonheur tient à cette insurrection de l'être pour se donner forme. Les surréalistes l'avaient déjà suggéré... De façon générale, je pense que nous n'existons qu'au moyen de ce que nous représentons. On est ce qu'on réussit à représenter. Cela vaut aussi bien pour l'écrivain que pour l'artisan ou pour le sportif, et sans doute pour tout individu. On est seulement ce qu'on finit par créer et représenter au-delà de soi-même. Ne plus parvenir à forger une représentation de soi est une situation extrêmement difficile à supporter. C'est actuellement la situation d'un très grand nombre d'humains, pour des causes multiples. Ils se sentent coincés. La violence qui se généralise est peut-être une tentative pour contourner cette non-représentation de soi.

– Jugez-vous vraiment que la violence soit plus répandue aujourd'hui qu'elle ne l'était dans la vie des générations qui ont connu deux guerres mondiales ?

– Ce n'est pas simplement de la violence physique que je parle. Sous des formes artistiques, mais aussi politiques ou religieuses, se met en place aujourd'hui une vaste interrogation sur ce que l'homme peut faire et peut être. C'est là, même s'ils ne le formulent pas de cette façon, que beaucoup se sentent coincés. Ce qui leur manque, c'est le sentiment qu'existe encore une possibilité infinie.

» Voilà pourquoi je me méfie de l'impérialisme des mots qui désignent des « faits », généralement reconstruits à distance, en cabinet ou en salle de cours pour les besoins d'une recension rapide et plaisante. Il s'agit là d'une forme camouflée de la subjectivité universitaire qui prétend élaborer à l'avance son objet d'étude ! Et l'on croirait entendre Diafoirus ! La vie, dans son infinité d'aspects, est trop importante pour être confiée aux docteurs du positivisme !

– Un tel horizon ne faisait-il pas défaut aux intellectuels qui, comme vous, avaient eu vingt ans pendant la guerre ?

– Je ne le crois pas. Permettez une anecdote : au XIX[e] siècle, les gens d'un petit village de Vendée, entendant beaucoup parler du chemin de fer, ont décidé de construire une gare. Ils ont mis des rails, une bâtisse à côté, etc. Le train n'est jamais venu. Il me semble que les intellectuels de ma génération ont construit des gares en pensant que le train devait venir, et il n'est pas arrivé. Avec Edgar Morin, Kostas Axelos et quelques autres, nous nous étions forgé l'image d'un communisme salvateur. La politique l'a démentie.

» Nous avons également tous cherché quelque chose qui peut simplement s'appeler le bonheur – que ce soit dans la fête, le plaisir, la convivialité ou la création. Nous avons tous attendu ce train. En vain, évidemment ! Aujourd'hui, il y a de plus en plus de gens qui pensent qu'il ne sert à rien de construire une gare. Ils savent dès le départ qu'aucun train n'y arrivera jamais.

– Le rire n'est-il pas un dernier recours ?

– Je l'ai cru longtemps. Je n'en suis plus si sûr aujourd'hui. Le rire, contrairement à ce qu'on dit encore souvent, n'a rien de vulgaire, de *« populaire »*, comme le croit Bakhtin, encore pénétré de l'idolâtrie stalinienne du « peuple ». Ce qui importe, c'est qu'il nous débarrasse pour un temps de toute croyance et de tout concept. Je me souviens de Jean Genet disant : *« J'aime les Grecs parce qu'ils ont réussi à se foutre de la gueule de leurs dieux. »*

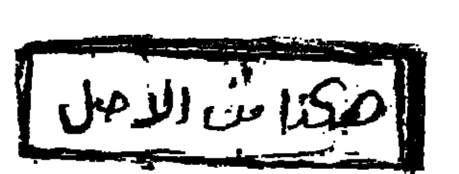
» Contrairement aux hellénistes romantiques ou à Nietzsche, je crois que l'avènement de la haute culture grecque n'a pas été la tragédie, mais les comédies d'Aristophane. Qu'il se soit trouvé un poète de génie pour jouer avec les mythes, les rites, les croyances établies et donner une forme visible à des figures sacrées, cela ne résulte pas, comme on l'a dit, de l'invasion de la scène par l'esclave. En tout cas, pas seulement ! Il me paraît plus important de voir qu'avec Aristophane l'illusion de l'arrière-monde a pris la forme du vaurien, de l'ivrogne, du paysan égrillard défiant la représentation solennelle du conflit tragique, insurmontable. Rire, n'est-ce pas rétablir l'égalité entre l'au-delà et l'ici-maintenant ?

» Rire de ce qu'on devrait redouter suppose une grande force, tout comme rire de soi-même. Peut-être l'époque rend-elle cette forme de rire plus difficile. L'homme découvrant qu'il est séropositif peut-il se mettre à rire ? Certains y sont presque parvenus, comme Jean-Paul Aron. Peut-on rire en Croatie, en Géorgie, au Libéria, en Angola, dans le sud du Mexique ? Chaplin, qui est l'un des seuls comiques qui ait fait rire dans le monde entier, campe un personnage d'émigré solitaire qui n'est plus vraiment risible. Le grand rire dont parlait Nietzsche n'est peut-être qu'une vision lyrique du réel. Dans le monde tel qu'il est, ce ne serait que l'explosion finale et la mort, ou bien un simple jeu de dérision locale.

– Reste-t-il une issue ?

– Ecrire. Au fond, c'est peut-être par l'écriture seulement qu'on réussit à survivre, si ce terme a un sens. »

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT



Le sommet syro-américain de Genève

Bill Clinton affirme que Damas est disposé à avoir des relations « normales » avec Israël

■ AMBIGUITÉ. Après sa rencontre au sommet, dimanche *16 janvier*, avec le président syrien Hafez El Assad, à Genève, le président Bill Clinton *a affirmé que* la Syrie était disposée à avoir des relations « normales » avec Israël. Le président *syrien*, qui attend du gouvernement de Jérusalem l'engagement d'un retrait total du *Golan*, a *évoqué une* « paix des braves » mais sans donner de *précisions*.

■ *PRUDENCE*. En attendant d'être *informé* par deux émissaires américains de la teneur exacte des entretiens de Genève, les dirigeants israéliens ont fait preuve de circonspection *et d'un optimisme* relativement prudent.

GENÈVE

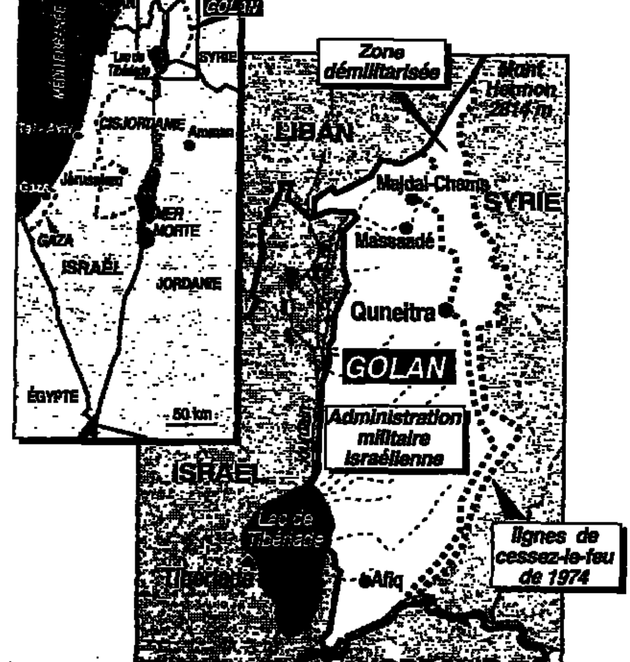
de notre envoyé spécial

La Syrie est d'accord pour signer la paix avec Israël dès 1994, et les Etats-Unis, pour *jouer le rôle d'honnêtes* intermédiaires... mais la paix reste à négocier.

Telle est la conclusion que l'on pouvait tirer, dimanche 16 janvier, de la curieuse conférence de presse des présidents Hafez El Assad et Bill Clinton après quatre heures et demie d'entretiens à Genève. On célébra la *paix, on la promit pour 1994, on* précisa que les chefs de la diplomatie syrienne et américaine poursuivraient la discussion, et l'on confirma que les négociations israélo-arabes reprendraient la semaine prochaine à *Washington. Mais pour le reste,* cette « conférence de presse » ressembla à un curieux dialogue entre deux personnes qui n'étaient pas tout à fait sur la même longueur d'onde, sans qu'aucun des deux participants *démente jamais l'autre*.

D'un côté, Bill Clinton, l'air tendu et méfiant, affirmait rapporter ce que son interlocuteur syrien lui aurait dit pendant cette longue conversation ; de l'autre, le président syrien se cantonnait dans de prudentes généralités et se gardait de reprendre exactement l'interprétation de ses propos donnée par le président américain.

M. Clinton a notamment affirmé que la Syrie, en échange d'un retrait total du plateau du Golan, serait disposée à signer *une vraie paix avec Israël, très* exactement à avoir avec l'Etat juif *« des relations normales et pacifiques »* (ce qui sous-entend l'établissement de relations diplomatiques). C'est la position israélienne : l'Etat hébreu se refuse à donner à la Syrie la promesse qu'il se retirera de l'ensemble du *Golan*, occupé en 1967, aussi longtemps que Damas ne lui garantira pas, en *échange, l'établissement de relations* diplomatiques. *« Le président Assad m'a dit qu'il était prêt à une paix vraie et totale avec Israël »*, a observé M. Clinton.



Comme on lui reposait expressément la question de savoir si la Syrie établirait des relations diplomatiques avec Israël en échange du Golan, le président américain a répondu : *« Oui, il s'est engagé.* (...) *Il vient de faire une déclaration très claire en faveur de relations pacifiques avec Israël. »* Reste évidemment à *« négocier »*, a reconnu Bill Clinton.

M. Assad est resté serein, souriant, en écoutant le président américain. *Il avait pris la parole* le premier pour lire, en arabe, une longue déclaration, qui, à en croire la traduction en anglais, ne disait pas tout à fait ce qu'avançait son vis-à-vis américain. En public au moins, le président syrien fut plus lyrique que précis : *« L'année qui vient devrait être l'année d'une paix juste et globale au Proche-Orient. » « Nous avons combattu dans l'honneur, nous négocierons dans l'honneur, nous ferons la paix dans l'honneur »* (...). *« Nous voulons la paix des braves »* et *« une nouvelle ère de sécurité et de stabilité »* pour tous dans la région. *« Oui, nous sommes prêts à signer la paix, maintenant. »*

Il a ajouté une petite phrase que les Américains invoquèrent par la suite pour justifier leur optimisme : *« Nous voulons une paix qui garantisse les intérêts de chaque partie et qui reconnaisse les droits de tous*, a dit M. Assad. *Si les dirigeants israéliens ont suffisamment de courage pour répondre à ce genre de paix, il y aura une nouvelle ère de sécurité et de stabilité dans laquelle il devra y avoir des relations normales et pacifiques entre tous. »*

Pour les Américains, l'expression *« normales et pacifiques »* évoque une disponibilité de la Syrie à établir des liens diplomatiques avec Israël, du même type que ceux que l'Egypte a noués avec l'Etat juif – en échange, évidemment, du plateau du Golan et d'un règlement de paix qui soit *« global »* (ce qui veut dire règlement du problème du Liban-sud, de la question de Jérusalem et des territoires de Cisjordanie et de Gaza). C'était assurément de la part de M. Assad des propos et un ton plus chaleureux que l'habituelle langue de bois entendue à Damas. Mais ce n'était peut-être pas tout à fait s'engager aussi loin que ce qu'a laissé entendre M. Clinton.

M. Assad a réitéré les positions plus traditionnelles de la Syrie : il n'y aura de vraie paix que *« globale »*, les négociations doivent progresser sur tous les fronts. M. Clinton a abondé dans son sens, affirmant, lui aussi, qu'il ne saurait y avoir de paix que *« juste et globale »*, qu'elle devrait être fondée sur *« l'échange de territoires »* comme le requièrent les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Il a déclaré espérer qu'Israël saurait répondre aux offres de paix du président syrien. Le président américain a indiqué que les Etats-Unis et la Syrie étaient dorénavant décidés à faire progresser leurs relations bilatérales et prêts, pour ce faire, à instituer un mécanisme de consultations.

Assainir les relations bilatérales

S'il n'a pas prononcé le mot de « terrorisme », le président américain a relevé qu'il y avait à l'évidence des différends entre les deux pays et notamment sur *« l'action de certains groupes »*. Il a avancé les noms du PKK (le *Parti des travailleurs kurdes de* Turquie) et du Hezbollah libanais (intégristes chiites pro-iraniens). L'attentat contre le Boeing de la PanAm (qui fit 272 morts au-dessus de Lockerbie en décembre 1988) a également *été abordé*.

L'équation syrienne est complexe. Plus encore que faire avancer *la* paix au Proche-Orient, le président Assad entend d'abord faire progresser *ses relations avec les Etats-Unis*. Orphelin de son parrain soviétique, le Syrien a conclu que la sécurité régionale dépendait des Etats-Unis, de même que l'amélioration de la situation économique de la Syrie. Le bilatéral l'intéresse autant, *sinon plus*, que le régional.

Figurant depuis 1976 sur la *liste* noire du département d'Etat, qui dénonce les pays soutenant ou pratiquant le terro*risme*, la *Syrie est* écartée de nombre de facilités de crédit américain, privée des programmes d'assistance bilatérale, limitée dans les produits qu'elle peut importer en provenance des Etats-Unis. Elle est accusée d'appuyer les opérations du Hezbollah et de tous les groupes palestiniens qui veulent torpiller l'accord conclu par Israël et l'OLP, en septembre dernier, pour mettre en œuvre un gouvernement palestinien autonome en Cisjordanie et à Gaza. Les Etats-Unis ne sont pas encore prêts à rayer la Syrie de leur liste noire.

Le problème de M. Assad est que, même s'il n'est pas pressé de voir évoluer la situation en Cisjordanie et à Gaza, les Etats-Unis, eux, entendent conditionner l'amélioration des relations avec Damas à la bonne volonté que manifestera la Syrie dans la recherche d'un règlement régional. *M. Assad est demandeur sur* le plan bilatéral, M. Clinton au niveau régional. Sur ce plan-là, *la Syrie, qui considère la question* palestinienne comme une affaire « arabe », a toujours redouté de voir Israël conclure une série d'accords séparés avec la plupart de ses voisins, y compris les Palestiniens.

Dennis Ross, le délégué spécial du département d'Etat pour le Proche-Orient, et Martin Indick, du Conseil national de *sécurité, se sont rendus dès* dimanche soir en Israël, afin de rendre compte du sommet de *Genève au premier ministre*, Itzhak Rabin.

ALAIN FRACHON

CLÉS/ *Le Golan*

■ Occupation. Israël occupe 1 200 km² sur le plateau du Golan, dont il a déclaré l'*« annexion »* en 1981. Lors des guerres de 1967 et 1973, près de *150 000* personnes, *soit la* majorité des habitants syriens du Golan, ont fui. Depuis 1967, 13 000 colons israéliens se sont installés dans la ville de Katzrin et dans 32 colonies de peuplement.

■ Accord de désengagement. En 1974, la Syrie et Israël ont signé un accord de désengagement des forces dans le Golan, qui a restitué à la Syrie la poche occupée en 1973 et une petite partie des territoires conquis en 1967, soit 663 km² en tout. L'accord a créé également une *zone-tampon démilitarisée*. Une force de l'ONU pour l'observation du désengagement (FNUOD) contrôle le respect de l'accord.

Le Golan, enjeu d'une paix globale

Suite de la première page

A l'une des sorties de Qunaytra, un no man's land de moins de 500 mètres patrouillé par la Force des Nations unies pour l'observation du désengagement (FNUOD), sépare les forces *syriennes* de l'armée israélienne. Visible du dernier poste syrien, une banderole largement déployée et proclamant « Bienvenu en Israël » rappelle que la loi israélienne s'applique sur le Golan depuis 1981. Une annexion dénoncée par le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité de ses membres.

Cette situation, toutefois, n'empêche pas le Golan de vivre en paix. *« Nous passons notre temps à compter les moutons »*, déclare un officier de la FNUOD. L'expression a quelque chose de vrai, puisque, affirme cet officier, *« les bergers sont souvent à l'origine des rares incidents que nous constatons. Ils enfreignent les lignes* [de cessez-le-feu] *pour faire paître leurs troupeaux, au risque de sauter sur les mines »*.

Négocié après les nombreuses navettes de l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger – et le président Assad n'a pas manqué de le rappeler à l'actuel secrétaire d'Etat, Warren Christopher, pour souligner que l'engagement des Etats-Unis est indispensable au succès du processus de paix –, l'accord de désengagement de 1974 a résisté à tous les affrontements syro-israéliens. Instituant une zone tampon contrôlée par la FNUOD et au-delà de laquelle ont été délimitées deux zones parallèles de 25 kilomètres de large – où sont strictement limités armement et troupes –, cet accord est aujourd'hui un exemple à suivre.

« Nous sommes un modèle pour la paix », affirme un responsable de la Force des Nations unies, qui souligne toutefois que cette réussite tient essentiellement à la volonté politique des deux gouvernements. *« Nous avons été invités par les deux pays, qui font ce qu'ils peuvent pour nous aider, peu désireux qu'ils sont de voir une quelconque escalade sur ce front »*, dit-il. Avec les quatre-vingt-huit observateurs de la trêve de 1949, les *quelque mille soldats de la* FNUOD – autrichiens et polonais – pour les principaux contingents guettent désespérément l'imprévu.

Répartis dans cinq villages sous occupation, les vingt mille Syriens qui vivent sous la loi israélienne ne sont pas oubliés par Damas, et chaque jour la radio et la télévision diffusent des programmes à *leur intention. Langue arabe,* instruction civique, histoire, figurent au menu de ces émissions, dont le but avoué est de contrebalancer les programmes des écoles israéliennes. Après autorisation et sous de strictes conditions, les habitants *peuvent visiter leurs parents* en Syrie, le passage entre les deux zones se faisant sous le contrôle de l'ONU et de la Croix-Rouge.

L'espoir de rentrer chez soi

Avec les perspectives de paix, l'espoir de revenir un jour sur le Golan anime aussi les réfugiés de 1967, qui s'entassent dans des immeubles de fortune à Damas ou dans ses environs. Ils étaient 140 000 en 1967, et sont aujourd'hui 235 000, affirme le directeur des affaires des réfugiés, Abdallah El Khadri. Chaque chef de famille, ses fils et petits-fils mariés ont la garantie de recevoir au retour une maison et un petit terrain, et chacun espère ainsi refaire sa vie.

Atef Rahbou, réfugié à vingt-quatre ans du village de Khisfin, sur les bords du lac de Tibériade, garde toujours l'espoir d'y refaire un jour quelque pêche miraculeuse. *« A l'époque,* dit-il, *nous apercevions les barques israéliennes de l'autre côté du lac, chacun gardait ses distances et il y avait assez de poissons pour tout le monde. »* La guerre d'usure jusqu'à l'invasion de 1967, les bombardements d'artillerie de chaque côté, il en garde certes de mauvais souvenirs, mais il est prêt à reconstruire son village détruit et, dit-il, *« Inch Allah que la paix revienne ! »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

PROCHE-ORIENT

Le sommet syro-américain de Genève

Réactions prudentes en Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Trop positif pour être décevant, trop vague pour être satisfaisant. » Employée dimanche soir par Shimon Pérès, chef de la diplomatie israélienne, pour qualifier *« le ton »* des déclarations publiques du président syrien Hafez El Assad, cette formule résume bien le sentiment de prudence et de circonspection qui régnait à Jérusalem. En attendant le compte-rendu des entretiens de Genève, qui leur a été fait dans la nuit de dimanche à lundi par deux envoyés spéciaux du président Clinton et sur lequel rien n'avait encore filtré lundi matin, les Israéliens ont décidé de se cantonner dans un optimisme très mesuré.

« Assad n'a pas parlé de normalisation, mais de relations pacifiques normales, a relevé M. Pérès. *Qu'est ce que cela veut dire ? »* Le refus du président syrien de prononcer en public ce qu'on appelle en Israël *« la formule magique »*, que le président Clinton affirme avoir entendu dans son entretien privé – *« normalisation »* –, a, en apparence, déçu le pouvoir à Jérusalem. *« Nous aurions préféré*, commentait le vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin, *que le président Assad parle explicitement de normalisation de nos relations »*. *« Reste*, ajoutait ce ministre réputé « colombe », *qu'il s'est prononcé pour une paix authentique avec Israël, qu'il a clairement dit que le choix de la paix était pour lui de nature stratégique* (et non pas simplement tactique, NDLR) *et cela, en soi, est important »*.

Sera-ce suffisant pour qu'Israël prononce, officiellement, les mots attendus à Damas : acceptation du principe d'un retrait total du plateau du Golan ? On peut pour l'instant, en douter. Si le président Assad a bien promis à Bill Clinton la fameuse « normalisation », à condition qu'on ne lui demande pas d'en faire état publiquement, il est vraisemblable qu'Itzhak Rabin ne dira pas non plus haut et fort qu'il accepte le retrait total de ses forces du Golan.

Pour l'heure, M. Clinton ne serait dépositaire que de promesses confidentielles. *« A lui*, nous disait-on dimanche soir de source diplomatique, *de se débrouiller avec cela pour faire progresser les choses sans « mouiller »* les protagonistes . L'Amérique ayant offert des « garanties de sécurité » aux deux parties, c'est à dire le déploiement de ses *« boys »* sur tout ou partie du Golan qui serait évacué par Israël, elle a de bonnes cartes en main.

En attendant, comme disait l'un des spécialistes du monde arabe à Jérusalem, le journaliste Ehoud Yahari, *« si la route de la paix n'est pas encore explicitement ouverte, la voie l'est pour des négociations bilatérales véritablement concrètes »*. Celles-ci devraient reprendre le 24 janvier à Washington. Seront-elles élevées au niveau ministériel comme le souhaitent ouvertement les Israéliens ? Et – ou – accompagnées de négociations secrètes sur le mode des pourparlers d'Oslo avec les Palestiniens ?

Benyamin Netanyahu, chef du Likoud, a répété dimanche soir qu'il sait, *« de très bonne source »*, que le gouvernement *« s'est engagé auprès des Américains à restituer la totalité du Golan »*. En d'autres termes, *« Rabin a déjà tout donné et nous n'avons rien reçu »*, a-t-il ajouté. Les colons du Golan qui sont aujourd'hui environ treize mille, refusent, dans leur immense majorité, d'entendre parler d'une quelconque restitution. Soutenus par l'opposition et par quelques députés de la majorité, les plus militants ont organisé dimanche une dizaine de petites manifestations à Jérusalem, Tel-Aviv et dans d'autres villes du pays, pour fustiger ce qu'ils appellent *« le renoncement de Rabin »* et *« l'inacceptable pression américaine. »*

PATRICE CLAUDE

IRAN : libération d'un pasteur. – Un pasteur iranien, Mehdi Debadj, a été libéré sous caution, a annoncé, dimanche 16 janvier, le pouvoir judiciaire à Téhéran. Qualifiant de *« sans fondement »* les informations selon lesquelles M. Debadj avait été condamné à mort pour s'être converti au protestantisme *(le Monde* du 14 janvier*)*, un porte-parole a indiqué que le tribunal *« examine les charges »* qui sont portées contre M. Debadj, âgé de cinquante-neuf ans. Selon l'association évangélique Portes ouvertes, M. Debadj, emprisonné depuis neuf ans, devait être pendu, la semaine dernière, pour avoir renoncé à l'islam. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Paris envisage de réduire son personnel diplomatique après l'assassinat d'une Française

L'assassinat d'une employée française du consulat de France à Alger, Monique Afri, tuée par balles, samedi 15 janvier, en plein centre de la capitale, n'a fait l'objet, dimanche, que de brefs entrefilets dans les quotidiens algérois. Ce nouveau meurtre a provoqué, en revanche, une très vive émotion dans les communautés étrangères – dont c'est le vingt-sixième ressortissant assassiné, en l'espace de quatre mois.

En signe de deuil, l'ensemble des établissements français (consulats, lycées, écoles et centres culturels) ont fermé leurs portes, dimanche. Les sections consulaires des douze pays de l'Union européenne ont décidé de faire de même, probablement mardi, en solidarité avec la France.

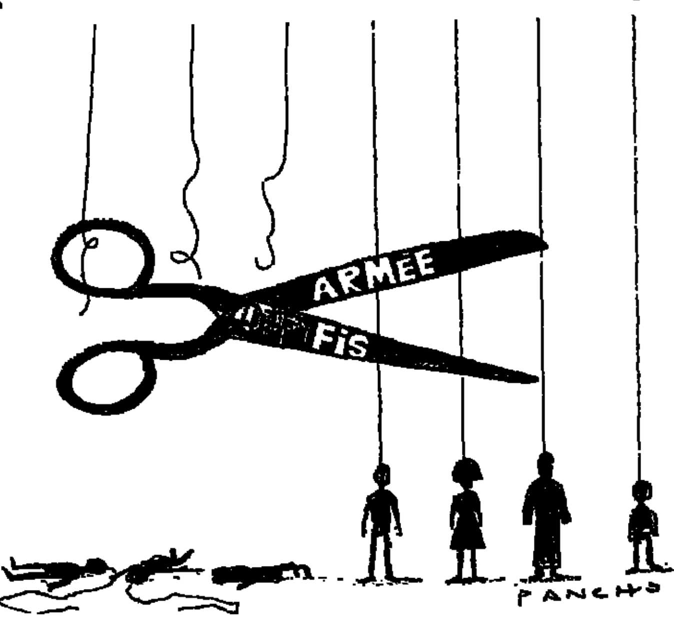
Monique Afri, âgée de quarante-cinq ans, a été tuée peu après 17 heures, devant le parc de stationnement de la rue de la Marine, où était garé son véhicule, à quelques pas de la grande mosquée d'Alger et du consulat de France. Atteinte de deux balles dans la tête, elle est morte sur le coup. Ses quatre assaillants, selon les premiers témoignages, ont réussi à prendre la fuite.

Mme Afri, née Mercelin, était mariée à un Algérien et mère de trois enfants. Elle résidait depuis 1975 en Algérie, où elle avait d'abord travaillé comme enseignante, avant d'obtenir un poste d'employée au consulat. Son assassinat a brutalement ravivé l'angoisse de la communauté française, dont les deux tiers sont, comme Mme Afri, des binationaux.

Visas sur rendez-vous

Sur les 16 339 Français immatriculés à la date du 19 décembre au consulat d'Alger (les trois quarts des Français, résidant en Algérie sont installés dans la capitale et ses environs), quelque 12 400 sont des binationaux – soit 76 % du total, sans compter ceux qui ne se sont pas inscrits sur les registres consulaires. Ce sont en grande majorité des femmes, épouses d'Algériens, qui vivent dans les quartiers populaires . L'imposant arsenal sécuritaire, déployé autour des établissements officiels français, n'est que de peu d'utilité pour protéger des personnes dispersées et qui n'ont, bien souvent, aucun moyen de retourner en France.

A moins d'imaginer l'inimaginable et de poster un gendarme derrière chacun des quelque vingt mille ressortissants français présents en Algérie, on voit mal quelles *« mesures de sécurité importantes »* pourraient sérieusement être prises, comme l'a pourtant annoncé, dimanche, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé. Interrogé par l'AFP, à son arrivée en Afrique du Sud, M. Juppé a reconnu, de lui-même, que ces *« mesures »* ne pouvaient être efficaces qu'à *« 40 ou 50 % »*.



Les autorités françaises, qui ont déjà réduit d'un bon tiers leurs effectifs locaux (consulats et ambassade), étudient la possibilité de nouvelles compressions de personnel, afin de minimiser les risques d'attentats. En outre, le service des visas du Consulat de France à Alger envisage la mise en place d'un nouveau système de dépôt et de retrait des documents. A l'avenir, il pourrait être exigé des demandeurs de visas qu'ils envoient leur demande par la poste, la reception des bénéficiaires ne se faisant que sur rendez-vous. L'objectif est d'éviter les attroupements devant les bâtiments officiels français et de prévenir les débordements, comme ceux qui se sont produits à la mi-décembre (*le Monde* du 10 janvier) .

Depuis l'assassinat de deux géomètres français, le 21 septembre, dans la région de Sidi Bel Abbès, les deux-tiers des huit mille expatriés français (sans liens familiaux avec l'Algérie) ont progressivement quitté le pays. Outre les binationaux, restent un petit millier de « pieds noirs » et quelque quatre cents prêtres et religieuses catholiques.

Une autre étrangère, d'origine russe et mariée à un Algérien, avait été tuée, à Alger, le 5 décembre. La coutume musulmane, qui interdit, théoriquement, que l'on s'attaque aux femmes, ne semble plus respectée. Une dizaine d'Algériennes ont aussi été tuées, lors d'attentats officiellement attribués à des groupes armés islamistes.

Dans un entretien accordé, lundi, au quotidien *InfoMatin*, le président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, a démenti cette version – sans toutefois dénoncer le meurtre de Mme Afri – accusant *« les services de sécurité de l'Etat »* d'être responsables de ces meurtres.

M. Barre juge la situation « très préoccupante ». – Raymond Barre a qualifié, dimanche 16 janvier, la situation en Algérie de *« tragique »* et *« vraiment très préoccupante »*. L'ancien premier ministre, qui était l'invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, a affirmé qu'*« en ce qui concerne les Français qui sont là-bas, je crois qu'il faut prendre toutes les dispositions permettant d'assurer leur protection »*. *« Si certains doivent rentrer, il vaut mieux qu'ils rentrent »*, a-t-il dit.

AFRIQUE DU SUD

Le Congrès panafricain abandonne la lutte armée

La Congrès panafricain (PAC) a annoncé, dimanche 16 janvier, qu'il suspendait la lutte armée qu'il mène contre le régime de Pretoria depuis plus de trois décennies. Cette décision prélude à sa participation aux premières élections multiraciales, prévues le 27 avril.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Contrairement au Congrès national africain (ANC), qui a suspendu la lutte armée depuis 1990, le Congrès panafricain (PAC) affirmait être toujours en guerre contre l'Etat, et n'avoir l'intention de baisser les armes que si le gouvernement acceptait une cessation mutuelle des hostilités.

Au nom de cette doctrine en contradiction avec sa participation active aux négociations constitutionnelles, le PAC, par le biais de sa branche armée, l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), avait revendiqué plusieurs attentats meurtriers dans des lieux publics fréquentés par des Blancs, en 1992 et 1993. Le dernier avait provoqué la mort de quatre personnes, le 30 décembre, dans un bar du Cap (*le Monde* daté 2-3 janvier). Onze militants, dont une bonne partie de la direction locale du mouvement, ont été arrêtés depuis.

D'un point de vue strictement militaire, la décision du PAC n'aura vraisemblablement pas grande conséquence : beaucoup d'attentats signés APLA ne relèvent plus de la direction du PAC. Echappant à ses créateurs, le sigle semble être utilisé par des commandos devenus autonomes, ou par des groupes de jeunes Noirs pour lesquels toute discussion avec le pouvoir blanc relève de la haute trahison. Une attaque, commise dans la nuit de dimanche à lundi contre un commissariat de police de Durban, a d'ailleurs été revendiquée par l'APLA.

Empêtré dans sa logorrhée extrémiste, prisonnier de son slogan préféré, *« un colon, une balle ! »*, le PAC n'avait néanmoins jamais formellement condamné les actions menées en son nom.

Depuis plusieurs mois, il faisait l'objet de fortes pressions de la part du gouvernement, et surtout de l'ANC, qui le poussaient à prendre clairement position en faveur du processus en cours. La semaine dernière, à la demande de l'ANC, la Tanzanie avait publiquement annoncé qu'elle ne tolérerait plus les initiatives d'une organisation qu'elle abritait pourtant depuis trente ans. Le Zimbabwe, lui aussi vieil ami du PAC, avait fait les mêmes représentations.

Les adversaires des élections isolés

Bien que militairement négligeable, la décision du PAC a une certaine importance politique, puisqu'elle contribue à l'isolement des adversaires des élections. Elle intervient quelques jours après que le gouvernement du homeland « indépendant » du Ciskeï eut décidé de participer à la prochaine consultation électorale. Hormis l'AZAPO, petite organisation nationaliste noire, ne demeure désormais hors du jeu que l'Alliance de la liberté (FA), qui regroupe plusieurs formations d'extrême droite, que le parti zoulou Inkatha et le gouvernement « indépendant » du Bophuthatswana.

Encore l'Alliance de la liberté n'a-t-elle pas dit son dernier mot. Ses représentants, qui se sont longuement rencontrés à Pretoria vendredi, doivent reprendre mercredi leurs négociations avec le gouvernement et l'ANC. Sous réserve de réformes dans les procédures du vote, le Bophuthatswana serait, dit-on, disposé à aller lui aussi aux élections. L'Alliance, que le Ciskeï a formellement quittée vendredi, serait alors bien mal en point.

GEORGES MARION

CONGO : cinq morts à Brazzaville. – Cinq personnes ont été tuées à Brazzaville, de vendredi 14 à dimanche 16 janvier, dont quatre dans le quartier sud de Makélé-Kélé, lors d'accrochages entre milices de l'opposition, d'une part et forces gouvernementales et milices de la Mouvance présidentielle d'autre part. La cinquième victime a été assassinée par des inconnus dans un quartier du centre-ville, Ouenzé, selon des sources hospitalières. Cela porte à cent quinze le nombre de morts depuis la reprise à la mi-décembre des affrontements dans la capitale. Par ailleurs, un officier de la sécurité du président Lissouba a été enlevé samedi par *« la milice privée du leader de l'opposition »*, Bernard Kolelas, selon la radio officielle. – *(AFP.)*

GABON : les responsables de l'opposition sont empêchés de quitter le pays. – Un porte-parole de l'opposition a indiqué, vendredi 14 janvier, que trois responsables de l'opposition, dont deux candidats à l'élection présidentielle de décembre, ont été empêchés de quitter Libreville jeudi, alors qu'ils voulaient se rendre à Paris. Mardi, une autre délégation d'opposants s'était vue interdire de prendre un avion. *« Si parce qu'on a perdu une élection, des gens mettent en place un gouvernement parallèle et un Haut Conseil de la République, c'est de la provocation*, a affirmé jeudi le président Omar Bongo dans un entretien publié par le quotidien gouvernemental *l'Union*. *Ils devraient même être emprisonnés, nous avons estimé que ça ne valait pas la peine. » « Le gouvernement a pris la décision que tout le monde restera là »*, a précisé M. Bongo. – *(AFP.)*

Somalie : signature d'un accord entre clans rivaux. – Les « anciens » des principaux clans qui contrôlent la capitale ont signé, dimanche 15 janvier, à Mogadiscio, un accord de paix destiné à éviter une reprise des combats entre factions rivales après le retrait des forces américaines, le 31 mars. Les deux principaux chefs de faction, le général Mohamed Farah Aïdid, l'« homme fort » du sud de Mogadiscio, et le président « par intérim » Ali Mahdi Mohammed, qui contrôle le nord, n'assistaient pas à ces discussions, qui ont duré trois jours. – *(AFP.)*

Visite d'Alain Juppé. – Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, est arrivé dimanche 16 janvier en Afrique du Sud pour une visite de trois jours, la première d'un chef de la diplomatie française dans ce pays depuis dix-huit ans. M. Juppé devait s'entretenir lundi avec son homologue, Pik Botha, et le président Frederik De Klerk, puis, mardi, avec le président du Congrès national africain, Nelson Mandela.

ASIE

Les relations de Pékin avec Paris et Washington

Le ministre chinois des affaires étrangères en visite officielle en France

Le ministre chinois des affaires étrangères effectuera une visite officielle en France du 22 au 24 janvier. A cette occasion, Qian Qichen devrait être reçu par le premier ministre français. Edouard Balladur est attendu, pour sa part, à Pékin *« dans un avenir proche »*, sans doute en mars.

Deux jours après la publication du communiqué conjoint annonçant la normalisation des relations entre Paris et Pékin, le porte-parole du Quai d'Orsay a qualifié, vendredi 14 janvier, cette visite d'*« importante, puisqu'elle intervient quelques jours après le communiqué (...) qui marque le retour à de bonnes relations fondées sur l'amitié et la coopération entre la France et la Chine »*.

Vendredi, le chef de l'Etat et du PC chinois, Jiang Zemin, s'était *« félicité »* de la reprise des relations normales entre Paris et Pékin et avait *« loué la clairvoyance »* de Mao Zedong et du général de Gaulle, qui avaient établi ces liens il y a trente ans. M. Jiang, qui a fait ces déclarations en recevant le nouvel ambassadeur de France, François Plaisant, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance, a ajouté qu'il *« appréciait beaucoup les compétences françaises dans les domaines économique et technologique »*.

Jeudi, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères avait indiqué que les relations entre les deux pays *« pourront graduellement s'améliorer et se développer »* s'ils *« respectent strictement les principes régissant l'établissement des liens diplomatiques »*. *« Le gouvernement chinois a toujours attaché de l'importance au maintien des relations entre la France et la Chine »*, avait-il précisé.

Rencontre avec Warren Christopher

Parallèlement, la Chine et les Etats-Unis doivent améliorer leurs relations, *« dans l'intérêt de la paix et du développement dans le monde et selon les vœux des peuples chinois et américain, ainsi que des peuples du monde entier »*, a affirmé, samedi 15 janvier, le président chinois. Jiang Zemin recevait l'ancien chef de l'Etat américain, George Bush, auquel il a déclaré que, *« même si des différences existent entre nous, en dernier ressort, les relations doivent s'améliorer »*. Le chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, qui se trouvait également à Pékin, a dit, selon l'agence Chine nouvelle, que les relations sino-américaines étaient *« de la plus haute importance »*.

Le chef de la diplomatie chinoise profitera de la visite qu'il doit effectuer en France pour s'entretenir avec son homologue américain. Warren Christopher, qui abordera avec Qian Qichen *« les questions bilatérales* (...) *comprenant les droits de l'homme, la non-prolifération* (nucléaire) *et le commerce »*, *« rencontrera également les responsables français durant son séjour »*, a indiqué le porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : le Pakistan propose une conférence régionale de paix. – Le président pakistanais est arrivé, dimanche 16 janvier, à Ryad, pour s'entretenir avec le roi Fahd de la situation en Afghanistan. Farouq Ahmed Leghari a proposé la tenue d'une conférence régionale de paix réunissant les représentants des parties afghanes et des pays voisins, ainsi que l'Arabie saoudite. Pendant ce temps, les combats se poursuivent à Kaboul et dans le nord du pays. Ils auraient fait, depuis le 1er janvier, 550 morts et plus de 7 000 blessés. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PAKISTAN : visite de François Léotard. – Le ministre français de la défense, François Léotard, est arrivé à Islamabad, samedi 15 janvier, pour une visite officielle de deux jours destinée à examiner les différents aspects de la coopération bilatérale en matière de défense. Cette visite intervient alors que le gouvernement pakistanais étudie une offre française pour l'acquisition de trois sous-marins. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

EUROPE

RUSSIE

La démission de M. Gaïdar affaiblit la position de M. Eltsine

Le premier vice-ministre de l'économie, Egor Gaïdar, en désaccord avec les orientations du gouvernement, a présenté sa démission à M. Eltsine qui l'a acceptée. Un autre *« réformateur »*, Grigori Iavlinski, pourrait lui succéder.

MOSCOU

de notre correspondant

« Je ne peux pas être à la fois dans le gouvernement et dans l'opposition. » Par ce simple constat d'évidence, Egor Gaïdar a mis à bas l'échafaudage bancal qui, depuis quatre mois, tenait lieu de gouvernement russe, et que Boris Eltsine s'apprêtait à maintenir en place sans changement majeur. Le premier vice-premier ministre en charge de l'économie, symbole aux yeux des Russes et de l'Occident de la politique de réformes radicales, a attendu pour annoncer sa démission que le président Clinton ait quitté Moscou. Mais il n'a attendu qu'un seul jour, plaçant dans une position inconfortable une administration américaine qui venait de recevoir du président Eltsine force assurances sur la poursuite des réformes en Russie. *« Il ne faut pas accorder une trop grande importance »* au départ *« d'un des adjoints du président Eltsine »*, a aussitôt déclaré le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Destinée à sauver la face, cette réaction ramène paradoxalement l'administration à la position dont elle avait péniblement essayé de se dégager ces derniers temps, celle d'un soutien personnel à Boris Eltsine, quoi qu'il puisse faire.

Dans son sillage, M. Gaïdar entraîne le ministre de la protection sociale, Ella Pamfilova. D'autres départs pourraient suivre : le vice-premier ministre chargé des finances, Boris Fiodorov, un « radical » lui-même en délicatesse avec le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, est donné partant par certains de ses amis, même si lui-même n'a pas encore dévoilé ses intentions. Le rouble, lui, n'a pas attendu, réagissant par une nouvelle baisse au départ du porte-drapeau de la lutte contre l'inflation.

Dépenses somptuaires

Dans la lettre de démission qu'il a adressée, dimanche, à Boris Eltsine, M. Gaïdar fait part de son *« désaccord catégorique »* avec certaines décisions prises récemment par le gouvernement. Il en cite deux. D'abord, l'unification des systèmes monétaires de la Russie et de la Biélorussie, dictée selon lui par *« les intérêts politiques du moment »*, et qui créera un *« chaos financier pour lequel on va payer avec le revenu des citoyens russes »*. Ensuite, la décision de construire, à très grands frais (500 millions de dollars), un nouveau centre parlementaire. Cette fois, le reproche vise directement Boris Eltsine. C'est le président et lui seul qui s'est entêté à donner au gouvernement la « Maison Blanche », – symbole de sa victoire militaire sur l'ancien Parlement – et a dégagé du même coup les anciens locaux du parti (où siégeait jusqu'à présent le cabinet) pour pouvoir y installer une administration présidentielle de plus en plus tentaculaire.

M. Gaïdar enfonce le clou, explique que le coût de cette construction représente *« cinq fois les dépenses fédérales pour la culture et les arts, ou encore un cinquième de l'ensemble des financements des programmes sociaux pour l'année écoulée »* et qu'il *« excède longuement les montants investis avec beaucoup de difficultés en 1993 pour la conversion des industries d'armement »*. L'argument risque de faire mal, car il met en évidence l'une des dérives d'un régime qui, comme le précédent, multiplie désormais les dépenses somptuaires et les cadeaux aux représentants du pouvoir, alors que Boris Eltsine avait construit son image, dans les années 80, sur la dénonciation des privilèges de la nomenklatura.

Le porte-parole du président, M. Kostikov, veut encore croire que la démission de M. Gaïdar n'est pas définitive, et qu'un compromis peut être trouvé entre lui-même et Boris Eltsine. Il semble pourtant que le président ait déjà accepté la démission de l'intéressé. C'est donc le second départ d'Egor Gaïdar, poussé une première fois vers la sortie en décembre 1992 sous la pression du Congrès des députés. Il n'avait réintégré le gouvernement qu'en septembre dernier, alors que Boris Eltsine avait déjà décidé d'engager la bataille avec le Parlement. Le président avait annoncé, à la surprise générale, le retour de M. Gaïdar, alors qu'il assistait à l'entraînement des troupes d'élite qui, quelques semaines plus tard, participèrent à l'assaut contre le Parlement. M. Gaïdar avait ensuite joué un rôle très en vue pendant l'épreuve de force, appelant les *« démocrates »* à manifester, en pleine nuit du 3 au 4 octobre, en dépit du couvre-feu, et alors que l'attitude de l'armée et de la sécurité restaient incertaines.

Cependant, le retour de M. Gaïdar au gouvernement n'avait pas modifié de manière sensible la politique d'un cabinet où cohabitaient des représentants de courants très divers, et qui se détestaient cordialement. *« Gaïdar était une figure décorative »*, a déclaré dimanche M. Grigori Iavlinski – lui aussi économiste réformateur, mais d'une autre mouvance : *« Maintenant que les élections sont passées et que Clinton est parti, on peut changer de décoration. »*

Difficile relève

La campagne électorale avait une nouvelle fois mis en relief l'un des handicaps majeurs de M. Gaïdar et de nombre de ses amis : leur totale incapacité à donner l'impression qu'ils comprennent le sort et les préoccupations du commun des mortels. Est-ce parce que ce jeune homme bien en chair a toujours vécu, dans l'ancien système comme dans le nouveau, dans un milieu privilégié (son grand-père était un chantre du stalinisme, son père un pilier de la *Pravda*, où lui-même fit ses premières armes) ? Toujours est-il que pour un très grand nombre de Russes, M. Gaïdar, transpirant dans ses costumes croisés d'excellente coupe, et se complaisant dans son jargon d'économiste, incarnait à la fois le nouvel establishment et une politique aux ordres de l'Occident, alors même que cette politique avait perdu depuis belle lurette son caractère radical.

Qui va prendre la relève, et permettre à Boris Eltsine de conserver le flanc « réformateur » sans lequel il serait dangereusement à découvert ? Certains avancent le nom de Grigori Iavlinski – ancien conseiller économique de Mikhaïl Gorbatchev, dont le plan avait paru trop audacieux à l'ex-président. M. Iavlinski passe pour l'un des meilleurs espoirs de la politique russe, mais il a lui aussi fait une campagne électorale décevante, écartelé entre le souci de se démarquer de la politique économique menée jusqu'à présent et celui de ne pas attaquer trop directement M. Eltsine lui-même. Depuis, il semble avoir retrouvé son franc-parler, expliquant qu'il *« doutait de la possibilité de coopérer avec Boris Eltsine »*. Il a ajouté qu'à son avis *« le prochain gouvernement serait un gouvernement soviétique traditionnel »*. Or, *« la caractéristique d'un gouvernement soviétique, c'est que n'importe qui peut y entrer, qu'on peut y poser n'importe quelle question, sur son salaire, sa datcha, mais surtout pas sur la politique qu'on va y mener »*. La remarque est cruelle, mais fondée. Après le départ de M. Gaïdar, qui était malgré tout un homme de conviction, l'entourage de Boris Eltsine risque d'être de plus en plus constitué d'hommes pour lesquels le pouvoir et les avantages induits constituent une fin en soi.

JAN KRAUZE

Achevant sa tournée en Europe

Bill Clinton s'est félicité de la politique de dénucléarisation en Biélorussie

Au lendemain de la signature à Moscou d'un accord devant conduire à la dénucléarisation de l'Ukraine, le président américain, Bill Clinton, s'est rendu, samedi 15 janvier, en Biélorussie, une autre puissance nucléaire qui a montré la voie en étant le premier Etat de l'ex-URSS à entamer le processus de démantèlement de ses missiles. Cette brève halte de six heures à Minsk, avant-dernière étape de la tournée européenne de M. Clinton, était avant tout une façon de souligner le rôle de « bon élève » dans le domaine du désarmement nucléaire de cet Etat.

« Vous méritez les remerciements des citoyens du monde entier », a déclaré M. Clinton devant l'Académie des sciences de Minsk. Le président a aussi indiqué que les Etats-Unis donneraient 25 millions de dollars de plus à la Biélorussie pour financer le démantèlement des 54 missiles SS-25 qui lui restent. Le programme du président Clinton a dû être modifié à la dernière minute, les autorités de Minsk, selon une source informée, n'ayant pas apprécié que M. Clinton entame sa visite en allant se recueillir devant le mémorial de Kuropaty. Il s'agit d'une simple croix de bois qui marque l'emplacement d'un gigantesque charnier où furent récemment découverts les restes de 40 000 victimes des purges staliniennes avant le début de la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

FINLANDE

Elisabeth Rehn paraît bien placée pour le second tour de l'élection présidentielle

A l'issue du premier tour de scrutin, dimanche 16 janvier, Elisabeth Rehn paraît avoir de bonnes chances de succéder à Mauno Koivisto à la présidence de la République de Finlande.

HELSINKI

de notre envoyé spécial

Avec 20 % des suffrages, Mme Rehn n'arrive, certes, qu'en deuxième position derrière le social-démocrate Martti Ahtisaari (25,9 %). Mais bien que la plupart des neuf candidats malheureux – de droite ou de gauche – aient déclaré qu'ils ne donneraient pas de consignes de vote pour « la finale », le 6 février, on voit mal maintenant les électeurs « bourgeois », largement majoritaires, reporter leurs voix dans trois semaines sur un homme représentant une formation qui est traditionnellement l'*« ennemie politique »*. Dans le souci de vouloir se situer au-dessus des partis, M. Ahtisaari, diplomate de profession, a beau dire qu'il n'est pas du tout *« socialiste »*, les vieux réflexes vont sans doute jouer.

Ce n'est pas à tort qu'on a surnommé ici Mme Rehn la *« comète »* (*le Monde* du 15 janvier), car elle n'est devenue une candidate avec qui il fallait compter que dans les toutes dernières semaines précédant le scrutin. Le dépouillement des quelque 1,3 million de votes par correspondance (émis avant le 10 janvier) – et qui correspondaient à environ 30 % de l'électorat – l'a montré au début de la soirée de dimanche : elle ne se trouvait alors qu'au quatrième rang, derrière MM. Ahtisaari, Vayrynen (centriste, plusieurs fois ministre des affaires étrangères) et Ilaskivi (conservateur, ancien maire d'Helsinki). Dans les ultimes débats télévisés, les sondages en sa faveur aidant, elle a su user de son sourire permanent et d'un discours « généraliste » pour dominer ses rivaux peu habitués, à l'exception de M. Vayrynen (déjà candidat en 1988), à se mettre en valeur devant les caméras.

Elisabeth Rehn, qui aura cinquante-neuf ans en avril prochain, est ministre de la défense (une « première » également pour une femme !) dans la coalition gouvernementale « bourgeoise » au pouvoir – peu populaire en raison de la sévère crise économique (18 % de chômage) – de Esko Aho. Elle est membre du Parti libéral suédois. « Suédois » parce qu'il défend notamment les intérêts de la minorité suédophone de Finlande, qui représente approximativement 6 % de la population. Avant de se proclamer indépendante, en 1917, la Finlande avait en effet été, pendant des siècles, une « terre » suédoise puis, au XIXe, un grand-duché largement autonome au sein de la Russie.

Les rapports entre les deux communautés linguistiques ne sont pas du tout conflictuels – les mariages mixtes sont de plus en plus fréquents – et ils sont présentés, non sans raison, comme un modèle. Personne ne remet en cause les droits des « Suédois », en matière de scolarité ou d'information radio-TV par exemple. Au contraire, beaucoup estiment ici que la maîtrise de la langue scandinave, obligatoire pour les hauts fonctionnaires, permet aux Finlandais de communiquer plus aisément avec leur environnement nordique. Et cela leur procure, à l'occasion, un *« deuxième marché du travail »* sur l'autre rive de la Baltique. Toutefois le « Svenska Folkpartiet » est une petite formation – souvent membre des coalitions gouvernementales – et Mme Rehn a obtenu, à ce premier tour de l'élection présidentielle, presque quatre fois plus de suffrages que son parti n'en recueille habituellement aux législatives ! Et l'été dernier, après les primaires, les sondages ne la créditaient que de 5 à 6 % des intentions de vote...

« Être davantage à l'écoute des gens »

« Dans cette campagne électorale, dit-elle, *on a eu tort de toujours parler de trois « grands » candidats et de faire abstraction des huit autres. C'était une offense au peuple finlandais, qui a maintenant fait preuve de maturité.* (...) *Je pense avoir séduit, dans les dernières semaines, les quelque 500 000 indécis. »* De programme – pour une fonction ici capitale, puisque le président de la République a notamment le contrôle de la politique étrangère, avec pour voisin une Russie turbulente – elle n'en a guère. Mme Rehn estime qu'il faut *« rendre le système politique plus humain »*, *« mettre un terme à la domination totale des partis »*, *« être davantage à l'écoute des gens, les impliquer davantage dans la vie politique de tous les jours »* et surtout *« entendre la jeunesse »*.

Face à ces arguments, développés avec charme – comme le dit amèrement M. Vayrynen, arrivé en troisième position, avec 19,5 % des voix – et en dépit de son avance de quatre points, la tâche du social-démocrate Martti Ahtisaari ne sera donc pas du tout facile le 6 février.

Il souhaite qu'entre les deux tours, *« on concentre la discussion sur des thèmes sérieux »*, comme l'entrée éventuelle de son pays dans l'Union européenne, les dossiers de politique étrangère et les pouvoirs du chef de l'Etat. Peut-être en sera-t-il question, mais l' *« effet Rehn »* pourrait bien, de l'avis général, s'amplifier. Une petite révolution dans une Finlande plutôt « machiste » où la plupart des citoyens estiment que la magistrature suprême devrait revenir... à un homme. En tout cas, les deux participants à la « finale » se sont cordialement embrassés, dimanche soir, au vu des résultats. *« Elisabeth n'est pas vraiment une rivale,* disait M. Ahthisaari, *c'est presque une compagne... »*

ALAIN DEBOVE

HAUT-KARABAKH : recrudescence des combats. – Les affrontements au Haut-Karabakh, territoire que se diputent Arméniens et Azerbaïdjanais depuis bientôt six ans, ont redoublé de violence ces derniers jours, alors que la capitale Stepanakert était, selon les autorités indépendantistes, la cible, samedi 15 janvier, de bombardements aériens des forces de Bakou. Ce nouvel épisode dans la guerre que se livrent les deux peuples intervient près d'un mois après que Bakou eut repris l'offensive, après un recul sur le terrain qui avait permis aux forces arméniennes de conquérir 20 % du territoire azerbaïdjanais. – *(AFP.)*

LITUANIE : arrestation de deux communistes. – Les autorités lituaniennes ont arrêté, samedi 15 janvier, deux membres du PC (interdit). Selon la radio lituanienne, qui cite le parquet, Mykolas Burokevicius, chef du PC, et Juozas Jermalevicius ont été accusés d'avoir organisé *« les tragiques événements du 13 janvier 1991 »*, qui avaient fait treize morts lors de la répression sanglante d'une manifestation contre le régime communiste. Depuis, les deux hommes se cachaient en Russie. L'agence Itar-Tass précise qu'ils étaient arrivés en Lituanie samedi pour y rencontrer des membres clandestins du PC. – *(Reuter.)*

OSSÉTIE DU NORD : élection présidentielle. – Les électeurs d'Ossétie du Nord (Caucase) se sont rendus aux urnes, dimanche 16 janvier, pour élire le président de cette république déchirée depuis deux ans par des conflits ethniques, a annoncé l'agence Itar-Tass. Il s'agit de la première élection présidentielle dans cette république membre de la Fédération de Russie. Deux candidats se présentaient, Akhsarbek Galazov, président du Parlement, en tête dans les derniers sondages, et Sergueï Khetagourov, chef du gouvernement. Les résultats devraient être connus dans le courant de la semaine. – *(AFP.)*

TURKMÉNISTAN : référendum pour prolonger le mandat du président Niazov. – 100 % des électeurs ont participé, samedi 15 janvier, au référendum organisé par le président turkmène, Saparmourad Niazov, sur le prolongement de son mandat présidentiel jusqu'à l'an 2002, selon l'agence Itar-Tass. M. Niazov, ancien chef du Parti communiste du Turkménistan, dirige cette ancienne République soviétique depuis son accession à l'indépendance en 1991. – *(AFP.)*

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

Pessimisme général sur l'issue des négociations de Genève

Poursuite – voire intensification – des combats, durcissement des positions des belligérants, déclarations désabusées des médiateurs : la nouvelle série de négociations en vue du règlement des conflits dans l'ex-Yougoslavie, qui doit se tenir, mardi 18 janvier à Genève, semble d'ores et déjà condamnée, avant même d'avoir commencé. Le premier à avoir envisagé – en des termes diplomatiques – un nouvel échec a été, dimanche, le médiateur européen David Owen. *« S'il faut en croire les déclarations des parties en conflit, les perspectives de négociations ne sont pas très bonnes »*, a-t-il pudiquement remarqué à Athènes, où il était invité, avec le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg, par la présidence grecque de l'Union européenne.

Quant aux belligérants eux-mêmes, leur attitude intransigeante laisse mal augurer de l'avenir.

Ainsi le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, a-t-il estimé que les négociations ne seraient qu'une mascarade inutile sans pression sur les Serbes pour qu'ils rendent les territoires musulmans qu'ils ont conquis. Or le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic a assuré qu'il fallait s'attendre à une guerre de longue durée, soulignant que ses troupes ne quitteraient jamais Sarajevo, qui *« deviendra la capitale de notre nouvel Etat »* (serbe bosniaque). Il a, de plus, réitéré son refus de permettre la réouverture de l'aéroport de Tuzla (dans le nord-est de la Bosnie), comme l'exige la communauté internationale, sous la menace de frappes aériennes.

Le premier ministre bosniaque, Haris Siladzic, a rencontré samedi le numéro deux des Serbes de Bosnie, Momcilo Krajisnik. A l'issue de la discussion, M. Siladzic a indiqué que les deux parties n'étaient parvenues à *« aucun résultat politique »* et que *« les positions sont restées les mêmes »*. De son côté, M. Krajisnik a déclaré que *« la partie musulmane a clairement fait savoir qu'elle refuse le plan de paix »*.

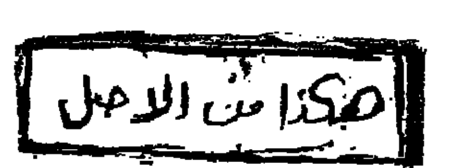
En ce qui concerne le conflit croato-musulman, Sarajevo, fort de ses victoires militaires sur les Croates en Bosnie centrale – région que se disputent les deux parties et où les forces musulmanes sont à l'offensive –, a rejeté une proposition d'« Union » croato-bosniaque présentée le 10 janvier par le président de Croatie, Franjo Tudjman.

Sur le plan militaire, les Serbes ont poursuivi leur avance au sud de Tuzla, menaçant d'isoler totalement cette ville sous contrôle musulman et de scinder les territoires tenus par les forces fidèles au président bosniaque Alija Izetbegovic. Par ailleurs, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a dû suspendre ses convois humanitaires dans le centre de la Bosnie en raison de la multiplication des incidents au passage des camions. Ainsi plusieurs convois ont-ils été bloqués – certains étant dévalisés ou lapidés – par des centaines de civils dans des zones contrôlées par les forces musulmanes.

Y. H.

AMÉRIQUES

PÉROU : huit guérilleros du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru tués dans le centre du pays. – Huit guérilleros du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (castriste) ont été tués et dix autres blessés lors d'un affrontement le 13 janvier avec l'armée dans le centre du pays, a-t-on appris samedi 15 janvier à Lima. Les combats ont eu lieu dans la jungle proche de Pichanaki, à quelque 450 km à l'est de la capitale. Le mouvement Tupac Amaru est le plus petit des deux groupes en rébellion contre le pouvoir péruvien (l'autre étant le Sentier lumineux). Il a subi d'importants revers depuis deux ans, notamment avec la capture de son chef Victor Polay. – *(Reuter.)*



EUROPE

ITALIE

Les élections législatives devraient avoir lieu le 27 mars

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a annoncé, comme prévu, dimanche 16 janvier, la dissolution du Parlement et l'organisation d'élections législatives anticipées qui devraient avoir lieu le dimanche 27 mars. Le président du Conseil, Carlo Azeglio Ciampi, doit rester en fonctions jusqu'à ces élections, avec les pleins pouvoirs.

ROME

de notre correspondante

« Et maintenant, la parole est aux électeurs » : c'est par ces mots qu'Oscar Luigi Scalfaro achève la lettre qu'il a fait parvenir, dimanche en fin de matinée, aux présidents des deux Chambres, Giovanni Spadolini et Gorgio Napolitano. Dans ce texte, précis et concis, le président de la République met un point final à la onzième législature italienne, la plus courte (même pas deux ans), mais de loin la plus tourmentée.

Les raisons qui l'ont poussé à dissoudre un Parlement devenu aussi peu représentatif, au fil des mois, que délégitimé par les scandales, sont clairement exprimées : le référendum du 18 avril dernier, qui a *« modifié profondément la substance même du système électoral »* ; ensuite, les deux séries d'élections municipales partielles de juin et novembre, qui ont *« mis en évidence le divorce entre les forces représentées au Parlement et la volonté populaire »* ; enfin, les enquêtes de la justice, évoquées avec discrétion, mais qui ont frappé *« les diverses pathologies manifestées dans la gestion des affaires publiques »*.

Malaise social

Recevant ensuite le président du conseil démissionnaire, Carlo Azeglio Ciampi, M. Scalfaro a repoussé sa démission, pour lui demander, au contraire, de mener le pays aux élections avec les pleins pouvoirs. Ce qui n'est pas, soit dit en passant, la moindre anomalie d'une dissolution anticipée, due en général à une « faillite » du gouvernement, alors que cette fois il s'agit d'une « faillite » du Parlement. Restait alors à fixer la date des élections, ce qui ne fut pas une mince affaire. Les deux seules dates possibles pour respecter le délai obligatoire de soixante-dix jours maximum après l'annonce de la dissolution étaient le 20 et le 27 mars. La première posait d'inextricables problèmes d'organisation ; la seconde, coïncidant avec la Pâque juive, interdisait aux plus pratiquants de la communauté de se rendre aux urnes.

Au terme d'une longue et difficile réunion au palais Chigi, c'est pourtant la date du 27 mars qui fut choisie en début de soirée. Porteur d'une longue lettre d'explications technico-juridiques, M. Ciampi s'est alors rendu personnellement au domicile du grand rabbin Elio Toaff pour tenter de trouver une solution. Sans grand succès : en dépit d'une rencontre qualifiée de *« très cordiale »*, la communauté juive a fait savoir par ses dirigeants qu'elle tenterait tous les recours juridiques possibles. En outre, de nombreuses personnalités politiques exprimaient leur déception, dont le responsable des affaires étrangères du PDS, Piero Fassino, qui estimait que cette décision suscitait *« beaucoup d'amertume »*, surtout dans un moment où, en Europe, *« on assiste à un certain réveil de l'antisémitisme et de la xénophobie »*.

La décision de M. Scalfaro a le mérite d'avoir mis enfin un terme à une législature agonisante, au risque d'entraîner de nouvelles petites complications (par exemple, le sort de la rafale de référendums en cours de préparation, qui seraient repoussés de plusieurs mois). Elle donne aussi le coup d'envoi décisif des grandes manœuvres électorales : en attendant l'entrée en lice du *cavaliere* Silvio Berlusconi, qui semble repoussée de quelques jours, les projecteurs seront braqués cette semaine sur la Démocratie chrétienne, dont le sort devrait se jouer au cours de deux réunions importantes.

Le gouvernement de M. Ciampi n'aura pas non plus la partie facile jusqu'aux élections : outre la gestion des interminables scandales politico-financiers exhumés quotidiennement par la justice, il va devoir faire face à une grave crise sociale. En témoignent les manifestations prévues pour ce début de semaine aux usines Fiat, à Turin.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

ALLEMAGNE

Roman Herzog est le nouveau candidat de la CDU pour l'élection présidentielle

Roman Herzog, l'actuel président de la Cour constitutionnelle d'Allemagne, a été désigné, samedi 15 janvier, candidat à la présidence de la République de l'Union chrétienne démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl.

Les dirigeants de la CDU ont opté en faveur de M. Herzog, cinquante-neuf ans, par 34 voix contre 1, lors d'une réunion à huis clos à Windhagen, près de Bonn. *« Il est le candidat approprié »*, s'est félicité le chancelier allemand, conscient de ne plus avoir droit à l'erreur après le sérieux revers personnel subi fin novembre lors du retrait précipité de son « poulain » Steffen Heitmann, originaire de l'ex-RDA.

Mais la victoire du candidat de la CDU et de la CSU bavaroise à l'élection du 23 mai à Berlin est encore loin d'être assurée. L'allié de M. Kohl au sein du gouvernement, le petit Parti libéral (FDP), persiste à maintenir sa candidate, Hildegard Hamm-Brücher, soixante-treize ans, prenant le risque de faire sérieusement tanguer la coalition. Or, si la CDU et la CSU disposent de la majorité des voix à l'assemblée fédérale des grands électeurs avec 621 sièges sur 1 322, leur candidat ne pourra pas être élu dès le premier tour, pour lequel la majorité absolue est requise. Elles auront donc grand besoin des 114 voix du FDP, à moins d'attendre le troisième tour de scrutin (majorité simple).

Jouant encore les trouble-fêtes certains libéraux n'ont pas exclu d'apporter leurs voix au candidat de l'opposition social-démocrate (SPD, 499 sièges à l'assemblée), Johannes Rau, soixante-trois ans, président du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. – *(AFP.)*

La jeune handicapée de Halle se livre aux autorités. – La jeune infirme qui avait disparu après avoir simulé, selon la justice, une agression de la part de néo-nazis *(le Monde* daté 16-17 janvier) s'est livrée aux autorités. Elle comparaîtra, mardi 18 janvier, devant le parquet de Halle, dans l'ex-RDA. M. Hossfeld, procureur général du parquet de Saxe-Anhalt, s'était pourtant montré défavorable à une action judiciaire, estimant qu'il s'agissait *« plutôt d'un cas pour les médecins que pour les juges »*. – *(AFP, Reuter.)*

François Mitterrand en visite le 19 janvier en Bulgarie. – François Mitterrand, qui doit se rendre mercredi 19 janvier en Bulgarie, a, dans un entretien à la télévision bulgare, rappelé que *« ce n'est pas la peine d'inventer une structure nouvelle »* en matière de sécurité en Europe, car *« il suffirait de transformer l'une des structures existantes* [le Conseil de l'Europe] *pour qu'il y ait, ce que moi j'ai appelé* (...) *une confédération européenne »*. Le chef de l'Etat effectuera une visite d'une journée à Sofia, au cours de laquelle il déjeunera, comme à Prague il y a quelques semaines, avec d'anciens dissidents, dont l'actuel président Jelev. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : M. Major devant la commission d'enquête sur l' « Irakgate ». – Le premier ministre britannique, John Major, devait être entendu longuement, lundi 17 janvier, par la commission d'enquête sur l' « Irakgate », la vente, par des entreprises britanniques de machines-outils servant à la fabrication d'armements au régime du président Saddam Hussein, en dépit de l'embargo, y compris après le déclenchement de la guerre du Golfe. M. Major était à l'époque, secrétaire au Foreign office, puis chancelier de l'échiquier. – *(Corresp.)*

PAYS-BAS : le maire d'Amsterdam entre au gouvernement. – Le maire d'Amsterdam, le social-démocrate Ed Van Thijn, a été nommé ministre de l'intérieur samedi 15 janvier. Il succède à Mme Dales, décédée subitement la semaine dernière. M. Van Thijn, âgé de cinquante-neuf ans, avait déjà été ministre de l'intérieur de 1981 à 1982. Maire depuis 1983, il est devenu l'une des personnalités les plus populaires du Parti du travail (PVDA).

REPÈRES

CORÉE DU NORD

Le Japon enquête sur un trafic d'armes vers Pyongyang

La police japonaise a perquisitionné, vendredi 14 janvier, dans les locaux d'une société spécialisée dans le commerce avec la Corée du Nord, la Yokohama Machinery Trading Co, accusée d'avoir exporté illégalement des analyseurs de spectre pouvant être utilisés pour guider des missiles. Vendus en 1989, ces instruments expliqueraient, selon un spécialiste nippon de la défense, la précision du premier test de lancement du missile nord-coréen Nodong-1 en mai dernier. D'autre part, la Russie a vendu à la société japonaise Toien Trade Int., en tant que ferraille, douze sous-marins Diesel construits dans les années 60. Ces bateaux doivent être envoyés en Corée du Nord à des fins de destruction. Mais la marine russe a démenti qu'ils pourraient être utilisés par Pyongyang, le contrat stipulant que l'acheteur n'a pas le droit de les revendre et doit présenter des documents attestant de leur destruction. Ces affaires interviennent à un moment où les Etats-Unis s'efforcent de faire pression sur la Corée du Nord pour qu'elle mette fin à son programme nucléaire à des fins militaires. – *(UPI, AFP.)*

HAITI

Warren Christopher doute du retour du président Aristide le 7 février

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, s'est montré sceptique, dimanche 16 janvier, sur les chances de rétablissement du Père Jean-Bertrand Aristide au pouvoir en Haïti le 7 février prochain comme il en a exprimé le souhait. *« Je pense que la fixation de ce genre de date-butoir est sans doute irréalisable dans la pratique à l'heure actuelle, mais nous continuerons à aider le président Aristide »*, a déclaré Warren Christopher au cours d'un entretien télévisé à la chaîne NBC.

En ouvrant, samedi, une conférence à Miami consacrée à la situation dans son pays d'où il a été évincé par les militaires lors d'un coup d'Etat en septembre 1991, le Père Aristide a exhorté les gouvernements étrangers à l'aider à revenir au pouvoir à Port-au-Prince le 7 février, date qui marquera le huitième anniversaire du départ forcé de l'ancien dictateur Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier et le troisième anniversaire de sa prestation de serment en tant que président démocratiquement élu. M. Christopher a cependant réaffirmé l'engagement des Etats-Unis au rétablissement de la démocratie en Haïti, *« et cela comprend le retour du président Aristide »*. – *(Reuter.)*

JORDANIE

Condamnation à mort de trois islamistes

Accusés d'avoir participé à un projet d'assassinat du roi Hussein de Jordanie en juin dernier, trois islamistes ont été condamnés à mort, dimanche 16 janvier, par la Cour de sûreté de l'Etat. Trois autres personnes ont été condamnées à la détention à perpétuité et à quatre à quinze ans de prison.

Deux des trois condamnés à mort, en fuite, ont été jugés par contumace. Selon la loi, les accusés, membres du Parti de libération islamique (PLI non reconnu), pourront faire appel et dans une deuxième étape présenter un recours devant la Cour de cassation. Le tribunal a estimé dans son verdict que le PLI – créé en 1953 et auquel ont déjà été imputées trois tentatives de coup d'Etat – *« prône la violence et a créé un réseau interne qui recrute des militaires et des civils pour l'aider à réaliser ses objectifs notamment le renversement du régime en vue de l'établissement d'un califat islamique »*. – *(AFP.)*

UKRAINE

Un séparatiste russe arriverait en tête de l'élection présidentielle en Crimée

Les premières indications de l'élection présidentielle, organisée, dimanche 16 janvier, dans la péninsule ukrainienne de Crimée, donnent l'avantage au candidat séparatiste pro-russe, selon les résultats préliminaires rendus publics lundi matin par la commission électorale. L'avocat russe, Iouri Mechkov, favorable au rattachement de la Crimée à la Russie, recueillerait environ 40 % des suffrages, devançant Nikolaï Bagrov (20 % des voix), président du Parlement régional, favorable au maintien de la péninsule au sein de l'Ukraine. Un autre candidat, le séparatiste Leonid Gratch, obtiendrait 8 %. Le taux de participation a été de 78,3 %, d'après la commission électorale. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant quelques jours.

Six candidats se présentaient devant les 1,8 million d'électeurs de Crimée, composés à 70 % de Russes de souche, qui choisissaient leur premier président. Ce scrutin s'inscrivait dans le cadre de l'octroi, en 1992 par Kiev, d'une plus grande autonomie politique à la péninsule. Si ce succès des nationalistes russes se confirme, il risque d'inquiéter les dirigeants ukrainiens en raison, notamment, du rôle stratégique de la Crimée qui abrite le quartier-général de la flotte de la mer Noire.

La Crimée a été transférée à l'Ukraine en 1954 par Nikita Khrouchtchev, avec le statut de république autonome. Depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991, les nationalistes russes et ukrainiens se sont opposés à son sujet, les premiers estimant que la péninsule devrait revenir à la Russie et les seconds qu'elle devait rester partie intégrante de l'Ukraine . – *(AFP.)*

ZAÏRE

Paris souhaite une « troisième voie » pour régler la crise

« Il est urgent de régler la crise zaïroise », estime le ministre de la coopération, dans un entretien publié, dimanche 16 janvier, par *le Journal du dimanche*. *« Il me paraît souhaitable qu'une troisième voie se dessine entre Etienne Tshisekedi* [premier ministre soutenu par l'opposition] *et le gouvernement désigné par Mobutu »*, ajoute Michel Roussin. Etienne Tshisekedi a appelé, dimanche 16 janvier, à une *« journée ville morte »* mercredi, en estimant que le maréchal Mobutu avait commis un *« coup d'Etat constitutionnel »* en annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale et du Haut Conseil de la République (*le Monde* daté 16-17 janvier). Interrogé sur l'attaque qui a eu lieu le 5 janvier à Lomé, capitale du Togo, M. Roussin indique qu'*« il y a eu effectivement des infiltrations venues du Ghana »*. *« Mais le responsable de la sécurité du Togo est d'abord le chef de l'Etat togolais*, ajoute le ministre. *A lui de ne pas laisser arriver un commando jusqu'à son palais. »*

LA MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

■ SUCCÈS. La manifestation organisée par les défenseurs de l'école publique, dimanche 16 janvier à Paris, a rassemblé plus de 600 000 personnes en dépit d'un temps pluvieux et froid. Forts de cette réussite, les syndicats ont réclamé une « loi de programmation quinquennale pour l'éducation »

■ DÉMISSION. Alors que des voix se sont élevées au sein de la manifestation et parmi des hommes politiques, y compris de la majorité, pour évoquer la démission de M. Bayrou, Raymond Barre a estimé pour sa part que ce dernier ne doit pas servir de « bouc émissaire » alors qu'il y avait « des responsabilités au gouvernement et au Sénat ».

■ ASSISES. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qui s'est dit d'accord avec la proposition socialiste d'« états généraux de l'école », a annoncé lundi 17 janvier qu'il allait immédiatement commencer la vaste concertation avec les organisations syndicales et les associations dont le principe a été arrêté par le premier ministre avant la manifestation (*le Monde* daté 16-17 janvier). Elle devrait prendre la forme d'« assises pour l'éducation » et se poursuivre pendant plusieurs semaines.

De la République à la Nation : le long

La fête sous les parapluies. Fallait-il donc le soleil d'un premier jour d'été et l'allégresse d'une fin d'année scolaire pour que réussisse une manifestation où l'école est en jeu? Ceux qui, dimanche 16 janvier à Paris, ont défilé pour l'école publique feignaient d'oublier la référence au grand rassemblement pour l'école privée, presque dix ans plus tôt, le 24 juin 1984. Ils étaient là. La pluie et le froid aussi, mais peu leur importait. Frigorifiés et joyeux. *« Un vrai temps de gauche »*, comme expliquait, sans avoir l'assurance d'être compris, un manifestant. *« Le ciel est aristocrate »*, avait déjà noté Jules Michelet lorsqu'il racontait la première grande manifestation du peuple français, elle aussi sous la pluie, le 14 juillet 1790, au Champ-de-Mars...

Une manif sans « S.O. », et Dieu sait pourtant que la gauche, quand elle le veut, sait enserrer ses défilés dans un robuste service d'ordre. Une manif sans policier visible. Boulangeries et brasseries ouvertes, et gorgées de manifestants buissonniers. Une manif civique, de bonnets phrygiens sans les piques. Pédagos gris de poil et lycéennes noires de pull, quinquagénaires lunettés, barbus en casquette et bottes de mareyeurs, francs-maçons étolés d'or ou d'azur, étudiants de 1986, vieux routiers de tous les marathons revendicatifs, bouffeurs de curé, chrétiens de *Témoignage*, mécréants placides, libertaires, socialistes ou communistes de toute ou de nulle obédience, jeunes pères de famille aux mines convaincues, « policiers républicains » et leur secrétaire général, sans oublier la poignée d'inspecteurs généraux, hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale, chenus et ravis. Et des femmes, beaucoup de femmes, colorées d'anoraks, et des enfants rigolards et dociles. Une manif de retrouvailles taiseuses et évidentes, partie *mezzo voce*, qui n'a cessé de s'enfler au fil des heures.

Dire que tout avait commencé dans l'euphorie serait excessif. On put même croire un long moment que le ciel avait gagné. La place de la République, anciennement place du Château-d'Eau la bien-nommée, et point de départ officiel du parcours, somnole encore lorsque les premières gouttes commencent à tomber, peu après 10 heures. Seul ou presque, bâton de pèlerin à la main, sac à dos et chaussures de montagne, un représentant des Hautes-Pyrénées débarqué aux aurores a atteint là son premier refuge, aux pieds de la Marianne de bronze que des militants de la FEN escaladent pour la parer de lauriers. Un militant royaliste peut encore frôler la provocation en brandissant *l'Action française* et son titre : *« Libérez l'école ! »* Bientôt, la pluie redouble en gouttes serrées sur les délégations landaises ou bretonnes qui, peu familières du pavé parisien, affluent en tout sens, banderoles sous le bras.

Sur le coup de 11 heures, le carré de tête est constitué. Chacune des quatre-vingts organisations qui appellent à la manifestation a son représentant, au coude à coude. Le secrétaire général de la FEN, Guy Le Néouannic, et Michel Deschamps, secrétaire général de la concurrente, la Fédération syndicale unitaire (FSU), sont sur le même rang, mais à bonne distance l'un de l'autre. Entre les frères, sinon ennemis à l'ordinaire, du moins rivaux, les parents d'élèves de la FCPE font tampon. On ne se parle pas, mais on est ensemble, soutenant l'immense calicot qui résume, *a minima*, le rassemblement : *« Pour un service public d'éducation nationale. »* Rien de moins, rien de plus.



Jour de grande marée bretonne

Déferlante de micros et de caméras : les personnalités politiques sont là. Le PS se fait discret. Certains de ses dirigeants choisiront d'accompagner les délégations de leur département. D'autres entourent, en tête, un Michel Rocard coiffé d'une casquette toute neuve et vêtu, suivant le conseil de ses amis, d'une vraie parka de manif. Pierre Mauroy, lui, a préféré la casquette de poulbot, tandis que Jean-Pierre Chevènement conduit ses amis du Mouvement des citoyens, encadré par Georges Sarre et Max Gallo en bonnet phrygien. Non loin, d'autres leaders politiques, Dominique Voynet pour les Verts, Alain Krivine pour le Ligue communiste révolutionnaire, et un Georges Marchais tête nue, ce qui est bien imprudent pour un futur retraité.

C'est à ce moment que l'on a pu penser, à les voir crispés par le froid, privés de sono et en panne de slogans, que le carré de tête des personnalités était parti pour un de ces vieux classiques, la manif République-Nation d'où l'on revient les pieds mouillés et l'âme en berne. Peu à peu, pourtant, le flot va grossir et s'animer.

Ce sera un jour de grande marée bretonne. Ouvrant le cortège des régions, ils se comptent, les chapeaux ronds : 30 000, 50 000, plus peut-être. Beaucoup de Parisiens, las de faire du surplace sous les parapluies, ont sans doute rallié ces terres bretonnes. Qu'importe ! Le nombre étonne, les commentaires fusent : *« Il y avait la manif de la droite de juin 84. Il faudra désormais compter avec celle-là. »* Le maire d'une petite commune des Côtes-d'Armor plastronne derrière son écharpe. Ils sont soixante-dix à avoir fait le voyage, *« soixante-dix pour une commune de sept cents habitants où l'on a deux cents élèves dans le public et seulement trente-cinq dans le privé »*. Le canton de Tréguier met *« Frère Jack et saint François »* dans le même sac. Plouagat s'en prend aux *« trois Rapetoux, Falloux, Bayrou et Ballamou »*. Une pancarte anonyme fend les cœurs : *« Il pleut dans nos cœurs comme il pleut dans nos classes. »* Le Morbihan fait ses comptes : *« Canton de Josselin, treize écoles privées, une école publique. Liberté de choix? »* Réfugié sous un Abribus, un *« militant laïque »* des Pyrénées-Atlantiques qui attend que passent les *« camarades »* en est sûr maintenant : *« Le million y est »*. Et il en a vu des manifs. Quand le groupe est là, lui le déçu des socialistes – *« Ah ! ça oui »* – quitte son abri-bus. Le département du ministre de l'éducation nationale ne fait pas de cadeau à l'enfant du pays : *« Soubayrou, entends-tu nos voix? »*, tandis qu'un Béarnais se risque à contredire Malraux : *« Le XXIe siècle sera laïque. »*

Il n'est pas midi et les derniers cars de Nord-Pas-de-Calais viennent d'arriver aux abords de la gare Saint-Lazare, où Raoul, l'un des neuf « géants » de Lille, sert de point de ralliement aux représentants de la région, chope de

Gaulois

On les croyait d'un autre âge. Ils sont en fait éternels. Profitant du repos dominical, les bouffeurs de curés sont revenus en force. Le sujet s'y prêtait sur le fond. Bon nombre auront plongé sur la forme. Avec un humour rude et graveleux, en un mot bien gaulois, les anticléricaux d'un jour auront donc préféré la scatologie à l'eschatologie. Vouloir, en ces temps de sida, de chômage et d'exclusion, *« donner des lions aux chrétiens »*, c'était clairement utiliser l'Église, attentive à ces maux, en... soupape. Et c'est ainsi que, dessins à l'appui, la peur de se faire *« enculter »* était peut-être une manière de faire honneur, en creux, à l'armée des *« corbeaux »*.

J.- M. Dy

Effet générations

« Moi, je défile pour la laïque », dit un barbu, instituteur charentais depuis 1964, fils et petit-fils d'enseignant. *« Je suis même né dedans ! » « Ah ! oui, ça j'y tiens, à la laïcité ! »*, renchérit un autre, Rochelais à six mois de la retraite, qui a été de tous les *« combats »*, dont le dernier, en 1982 au Bourget (Seine-Saint-Denis). Accroché aux plus anciens, le credo de la laïcité a surtout été avancé par ceux qui dépassent la quarantaine : *« J'ai vu tous les cadeaux faits au privé depuis 1959. C'en est assez. Mais, heureusement, la foi est là qui sauve ! »*

La foi? La « foi laïque », chère à Ferdinand Buisson, que l'on ne retrouve guère chez les plus jeunes, agglutinés sous les banderoles colorées de la Fédération syndicale unitaire (FSU). *« Nous, on n'en veut pas au privé*, explique Geneviève, la trentaine, institutrice depuis sept ans, aujourd'hui dans *« une zone »* à deux pas de Nice : *« Nous sommes là pour obtenir des moyens. La laïcité, on y tient, c'est sûr, mais ce n'est pas là l'essentiel. Sur le terrain, on voit bien comment cela se passe et quels sont les risques d'une école à deux vitesses. Quels sont les moyens qui nous sont donnés pour réduire les inégalités? »*

« Ça ne trompe pas, renchérit un voisin. *Le ministre a d'abord demandé un rapport sur l'état du privé. Or, c'est au public qu'il faut donner la priorité. Il nous faut plus de moyens. Comment ne pas trouver que l'on nous prend pour des imbéciles quand, un mois après nous avoir dit qu'on ne pouvait faire mieux dans le budget, on débloque cinq cent millions pour le public? »*

« L'enseignement catholique? Je n'ai rien contre, poursuit une jeune maître auxiliaire qui enseigne dans les Yvelines. *J'ai des préoccupations plus importantes. J'enseigne les mathématiques depuis trois mois dans un établissement spécialisé, avec des enfants particulièrement difficiles, et je n'ai toujours pas été payée... »*

J.-M. Dy.

Le florilège des slogans

« Du comte de Falloux aux mécomptes de Bayrou »

Peu après République, sur le bord de l'avenue, un quidam tenait une petite pancarte à l'efficacité redoutable : *« Je ne suis pas content »*. Dans le cortège, cet autre, avec un pessimisme de prospectiviste, affirmait sur un écriteau : *« Si ça se trouve, il y aura d'autres problèmes »*. Plus loin, un gamin avait barbouillé sur sa banderole une revendication de proximité, *« Plus de frites à la cantoche »*, tandis qu'un protestataire sans frontières affichait un très exotique *« Viva Zapata »*. Le cortège de ce dimanche, sage et silencieux, a fait preuve de créativité dans l'expression écrite. Florilège :

« Liberté + égalité + solidarité = laïcité » ; « Etudier c'est un droit, pas un privilège » ; « Du fric pour les laïques, des gnons pour les curetons » ; « Laïques dans la rue, grenouilles dans le bénitier », « le privé c'est la sélection, le public l'intégration » ; « Aide les riches, le ciel t'aidera » ; « Pas de téléthon pour l'école publique » ; « Ne privez pas le public » ; « Des pavés dans le privé, des briques pour le public » ; « Qu'est-ce qui se cache sous Bayrou? Bernadette » ; « Ecole Sainte-Nitouche, chantier interdit au public » ; « Des sous pour l'école du diable, des clous pour l'école privée » ; « Ecole publique, école héroïque, crédits rachitiques » ; « Du comte de Falloux aux mécomptes de Bayrou » ; « Pas de sous pour les « Mor-Falloux » ; « Couper les bourses aux curés » ; « Bayrou-Falloux, même ragout » ; « Non à bac + dieu » ; « Bayrou use ses fonds de calotte sur l'argent public » ; « Pour une école sans calotte et sans-culotte ».

« Vade retro soutanas ! »

« L'Eglise a fait vœu de pauvreté pour l'école publique » ; « Non à l'américanisation du système scolaire français » ; « A bas la calotte, libérez la capote ! » ; « Vici, mais veni, vidi quand même... » ; « Ecole de la République : ni tchador ni crucifix ! » ; « La gauche nous a trahis, la droite ne nous liquidera pas ! » ; « Reviens Jules ! On n'a plus les mêmes à la maison ! » ; « la seule école libre, c'est l'école buissonnière » ; « Balladur à la cure, Bayrou filou » ; « Des sous pour les laïques, des lions pour les chrétiens » ; « Falloux, hiboux, genoux, cailloux, Bayroux dans les choux » ; « Savez-vous planter Falloux à la mode de Bayrou » ; « Dieu s'est fait Marie, Il ne se fera pas Marianne » ; « Un franc pour la capote, pas un rond pour la calotte » ; « De Villiers, Bayrou, au fond du Puy-du-Fou » ; « Vade retro soutanas ! »

La participation des enseignants

« Des sous, mais ça ne suffit pas »

« On demande à l'école de régler les difficultés sociales des enfants et de leurs familles. On n'est pas fait pour ça. Peut-être faudrait-il des postes pour l'action sociale ou l'animation extrascolaire. » Le principal du collège Angelier de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) n'en veut pas tant à l'école privée voisine, qui, selon lui, peut choisir ses élèves, renvoyer dans le public les cas les plus difficiles et proposer des services supplémentaires aux parents. Sa présence dans la manifestation se justifie par la défense d'un principe et d'une valeur : l'école pour tous, sans exclusion. Mais, précise-t-il, *« à condition qu'elle bénéficie des moyens pour gérer la diversité des publics »*.

Cette institutrice en zone d'éducation prioritaire (ZEP) à Audincourt (Doubs) dresse le même constat. Certes, reconnaît-elle, la ZEP a permis d'obtenir des crédits supplémentaires. Mais *« c'était marginal. Les effectifs n'ont pas baissé pour autant dans les classes. »*

Depuis que le gouvernement a interdit les fermetures en zones rurales, elle craint surtout que les dix-sept postes récupérés à la prochaine rentrée dans le Doubs, rigueur budgétaire oblige, ne soient pris sur les secteurs sensibles des banlieues. *« De l'argent pour les plus défavorisés et les plus démunis »* : le slogan fait mouche aussi dans les campagnes. *« Les inégalités existent tout autant »*, affirment des enseignants d'un village des Deux-Sèvres. A Dieulefit, dans la Drôme, où sommeille encore la guerre des catholiques et des chrétiens (protestants), un professeur de collège revendique la tolérance pour les deux écoles. Mais faut-il déshabiller *« Ernest-Chaumel* – le nom d'un poète provençal donné à son établissement – *pour habiller Sainte-Marie? »*, s'interroge-t-il.

Un groupe d'instituteurs d'Aubière, une bourgade de dix mille habitants près de Clermont-Ferrand, relève que *« la lutte contre l'échec scolaire coûte cher et qu'il faut des moyens pour accueillir les jeunes étrangers, les handicapés, les enfants en rupture sociale. Dans le privé, ils ne font pas de miracle. »*

Au collège de Feignies (Nord), dans la vallée de la Sambre sinistrée, ce professeur de français admet pourtant que, *« face à la détresse sociale, la pédagogie ne suffit pas »*. *« Mais les sous non plus »*, ajoute-t-elle avec une pointe de désarroi.

MICHEL DELBERGHE

fleuve tranquille de la « laïque »

bière à la main et écriteau sur le ventre : *« Nous, on défins l'école publique »*. Bien que chanter sous la pluie soit un exercice difficile, le chœur reprend *Le P'tit quinquin* qui évoque la misère des enfants du siècle dernier, et les *« amicalistes »* des villes et des quartiers se persuadent que le temps de la laïque et de la « sociale » n'est pas révolu.

« Jules, reviens ! »

Place Saint-Augustin, la banderole du Mouvement des radicaux de gauche attire curieux et photographes amateurs : Bernard Tapie, sous un parapluie noir, est entouré des principaux dirigeants du MRG. Plus d'une demi-heure plus tard, on retrouvera l'homme pressé à peine cent mètres plus loin, un brin de mimosa à la pochette, et toujours aussi entouré . *« Allez l'OM »*, crie une voix féminine. Devant l'église Saint-Augustin, de jeunes scouts, dans leur costume bleu marine, proposent pour dix francs une part de gâteau à deux pas de quatre manifestants qui, sous le porche, à l'abri de la pluie, ont débalé leurs sandwichs et ouvert une bouteille de blanc. Seule une paroissienne de l'île Saint-Louis se plaint d'être arrivée en retard à la messe, *« à cause de tous ces encombrements »*.

C'est qu'ils en prennent de plus en plus, de la place . L'entrain de la cohorte bigarrée des « jeunes » tranche avec l'allure plus compassée de leurs aînés. Les lycéens de la FIDL (Fédération indédépendante et démocratique lycéenne) ouvrent le ban. Puis les panneaux rouges et noirs des Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR). Sophie, 19 ans, tente, au milieu de ses camarades, de surmonter une contradiction personnelle : *« Je suis en terminale dans un lycée privé, mais c'est par obligation. Je suis contre le financement du privé. »* A l'UNEF-ID, chaque manifestant – individualisme de masse ? – porte son drapeau personnel. Marie-Pierre Vieu, secrétaire générale du syndicat, fustige les *« 1,2 milliards de francs versés pour la fac de Pasqua, alors que le département des Hauts-de-Seine n'a rien donné pour l'université de Nanterre. La rentrée universitaire a été catastrophique*, rappelle-t-elle, *et rien n'a été fait. »*

Un dirigeable miniature, oscillant dans le vent humide, surplombe les troupes de SOS Racisme, adeptes du recyclage . *« Touche pas à mon école »* est aujourd'hui le mot d'ordre. Fodé Sylla, le président du mouvement antiraciste, reconnaît que la manifestation est une aubaine pour relancer la défense de l'intégration. *« La seule école qui la permette, c'est l'école de la République. Il est rassurant de voir qu'à l'heure des grands choix de société, les gens ne sont pas amnésiques »* .

A quatorze heures, les Lorrains piétinent encore à Richelieu-Drouot. Des Vosgiens implorent l'un des leurs : *« Jules* [Ferry], *reviens ! »*. Les Nancéens, pour ne pas s'ennuyer, ont convié les troubadours du *Big bang clown* de Nancy. Le petit verre de mirabelle se négocie un franc, quand on a bu du vin du Gard pour trois francs. France-Info est relayée en permanence par un mégaphone. On s'exclame au chiffre d'un million, comme on tonitrue quand l'hélicoptère de la préfecture de police survole le cortège. Une banderole mosellanne demande, en allemand et en gothique, l'abrogation du statut local, résultant du concordat. Un enseignant de Château-Salins à la retraite rappelle qu'il a dû, pour devenir « instit », passer *« une épreuve de religion »*

De mémoire de maçon

La religion est, en creux, omniprésente. Pas seulement parce que les représentants de la Libre pensée scandent leur antienne favorite : *« A bas la calotte ! »* Ni même parce que, à portée de parapluie de chrétiens *« de gauche »* qui affichent leur attachement à *« l'école républicaine »*, des « anars » demandent *« des crédits aux lycéens »* et *« des lions pour les chrétiens »*. Il est visible que, au moment où l'Eglise catholique s'efforce de faire entendre sa voix dans les grands débats, éthique biomédicale par exemple, son clergé nourrit encore toute une imagerie populaire qui garde la vie dure de génération en génération : la *« calotte »*, les *« ratichons »* ont ressenti dans leurs oreilles un fameux vacarme tout au long de ce dimanche... Un groupe de collégiennes résume la situation : *« La capote oui, oui, oui. La calotte, non, non, non... »*

Fait remarquable, environ deux mille francs-maçons, toutes obédiences confondues, représentant toutes les provinces, sont présents. De mémoire de maçon, on estime qu'il faut remonter aux manifestations qui suivirent le massacre de Charonne, en 1962, pour retrouver une telle mobilisation de la maçonnerie . Pour Carpentras en 1990 ou Copernic en 1980, les maçons avaient choisi individuellement de manifester. Le bureau du Grand-Orient, cette fois-ci, est au grand complet.

Vers 15 heures, le ciel abdique et le cortège se faitplus politique. Le fil conducteur de la manifestation reste la défense de *« l'école de la nation »*, de *« l'école de l'intégration »* contre l'école privée, symbole de *« ségrégation »* ou de *« sélection »*. Mais le « million » de manifestants gonfle les énergies, redonne le moral aux Parisiens qui ontattendu sous la pluie depuis le matin. Une fois, cent fois, des milliers de voix commencent à réclamer la démission de François Bayrou. De Bayrou, on passe au premier ministre et à la politique du gouvernement : *« Bayrou démission, Balladur attention ! »*. Et, dans la foulée, les manifestants commencent à épingler les responsables socialistes, Jack Lang en tête, coupable à bien des yeux d'avoir ouvert la porte au privé par les accords Lang-Cloupet. Les délégations socialistes ferment les yeux et se bouchent les oreilles, trop heureuses de tenir le pavé parisien.

A 20 h 30, les derniers arrivés à la Nation regagnent cars ou métro. Au cœur de la place, dans la nuit qui s'apprête à livrer le bitume aux engins de nettoiement de la Ville de Paris, nichée au creux de la superbe *République* de Dalou, près d'un crucifix iconoclaste planté là, une pancarte murmure inlassablement, en belles lettres anglaises : *« École publique, mon amour... »*

Reportage de DANIEL CARTON
GÉRARD COURTOIS, MICHEL DELBERGHE,
JEAN-MICHEL DUMAY,
CHRISTINE GARIN,
HERVÉ MORIN, JEAN-LOUIS SAUX,
et CHARLES VIAL

Entre 600 000 et 900 000 personnes

Eternelles querelles de chiffres

Pas de vraie manifestation sans querelle de chiffres. La tradition a été respectée : à 13 heures, dimanche 16 janvier, la Préfecture de police estimait à 230 000 le nombre de manifestants, et consentait à hausser ce chiffre jusqu'à 260 000 vers 18 heures ; depuis le début de l'après-midi, place de la Nation, les organisateurs clamaient que le million était dépassé. Même si ce décalage fait partie du jeu, la modération des services de police paraît bien exagérée.

Au regard des précédents, elle n'est en tout cas pas surprenante. Il y a dix ans, au soir du 24 juin 1984, alors que les organisateurs de la manifestation des défenseurs de l'école privée annonçaient 1,5 million de participants, la Préfecture s'en tenait à 850 000 personnes. Le 4 décembre 1986, les étudiants et lycéens qui manifestaient contre le projet Devaquet annonçaient un million de personnes et la Préfecture 200 000. Après la mort de Malik Oussekine, une nouvelle manifestation rassemblait 600 000 jeunes pour les uns, 126 000 pour les autres. De même, la manifestation lycéenne de novembre 1990 a-t-elle rassemblé 200 000 jeunes, ou seulement 80 000 ?

Le décompte des parapluies

Pour se faire une idée plus précise, il convient de revenir sur le mode de calcul des services de police, basé à la fois sur le nombre de trains (73) et de cars (2 000) venus de province, et sur la surface occupée par le rassemblement . Entre la place du maréchal Juin et la République, la Préfecture compte 209 115 mètres carrés utiles. Sur la base d'une *« densité à l'arrêt »* d'un mètre carré par manifestant, elle table sur 200 000 personnes, auxquelles elle ajoute celles déjà passées à 13 h 00 entre République et Nation (22 000) et quelques dizaine de milliers d'autres stationnant alors aux abords de l'Opéra ou de la gare St-Lazare. C'est oublier la partie du cortège stationnée entre la place du Palais-Royal et le boulevard Montmartre, et la foule impatientée par l'attente, qui s'était entassée dans les restaurants et cafés des alentours. La dizaine de fonctionnaires des RG placée sur le trajet était assistée par un hélicoptère, qui n'a cessé de survoler le défilé. On peut se demander si ses occupants ne se sont pas contentés de compter les parapluies.

Au sein même du rassemblement, leurs collègues de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), venus manifester, avançaient le chiffre de 800 000 à 900 000 personnes. De son côté, Raymond Barre, ancien premier ministre, présentait, dimanche à « 7 sur 7 », sur TF 1, une méthode de comptage personnelle : *« Je doublerais le chiffre de la police et diviserais par deux celui donné par les organisateurs. Je crois que c'est une manifestation qui fait certainement entre 500 000 et 600 000 personnes. »* La vérité est sans doute à chercher du côté de ces deux estimations.

H. M.

Avec la délégation du Pas-de-Calais

Manifester dans la manif'

ARRAS-PARIS

de notre envoyé spécial

Le responsable des parents d'élèves de Givenchy-sur-Gohelle (Pas-de-Calais) est vraiment désolé. Il aurait tant aimé avoir le journaliste du *Monde* sous la main, pour une fois, tout le temps nécessaire. Mais le car est complet. Même le maire de Givenchy n'y peut rien. Il faut tenter le suivant.

Place de Marseille, dimanche matin, à Arras, une vingtaine de cars sont partis, ensemble, à l'heure dite : 8 h 45. Peu avant, *celui d'Harnes, dans la banlieue de* Lens, affrété par la municipalité à direction communiste, était loin d'être plein. Il a opportunément complété son chargement à Arras, avec un groupe de jeunes Beurs du lycée Robespierre.

« Et encore, cette fois, on a passé la barre des 50 % de grévistes, quand on a appris. C'était comme un coup de couteau qu'on a reçu », explique Bernadette, professeur d'anglais au collège d'Harnes. *« Ils veulent pas se réveiller »*, ajoute Nadia, élève de terminale, en constatant que bien peu, dans sa classe, ont décidé de faire le voyage.

A l'arrière du car, les plus jeunes vont bientôt s'endormir. Seules, bien plus tard, la traversée de Barbès et les affiches du candidat du Front national aux élections législatives partielles dans la dix-neuvième circonscription de Paris les réveilleront véritablement. Pour *plusieurs d'entre eux – encore que* certains hésitent entre une visite chez un copain ou une étape aux « puces » de la porte de Montreuil –, ce 16 janvier est la date de leur première traversée de Paris. Chez les adultes, à l'avant du car, deux conseillers municipaux ont emporté avec eux leur banderole. De vieux habitués. *« Nous, on s'est battus à peu près tous les ans de 1981 à 1987 contre les fermetures de classes*, dit l'un d'eux. *Il ne faudrait pas qu'aujourd'hui certains se refassent une virginité à bon compte. Ce ne serait pas juste. » « C'est vrai que, chez nous, la mobilisation a été lente. Ce n'est qu'en début de semaine que la municipalité a décidé de rajouter un car,* ajoute son compagnon. *Moi, si je suis venu, c'est pour manifester dans la manifestation. »* Plus tard, bien plus tard, quand le Pas-de-Calais pourra enfin démarrer, après quatre heures d'attente dans le quartier de la gare Saint-Lazare, Harnes aura déroulé sa banderole : *« Non à la loi Bayrou. Non aux accords Lang-Cloupet. »* Il faut de tout pour faire un car.

J.-L. S.

Le retour des laïques lyonnais

« On leur a rendu la monnaie ! »

LYON-PARIS, PARIS-LYON

de notre envoyé spécial

Dans ce convoi n° 33435 *pour* Lyon-Perrache, stationné en gare de Paris-Bercy, un doute affreux soudain surgit, dimanche vers 18 heures, au moment précis où la rame s'ébranle : *« On a été moins que les curés ! »*, lâche un inquiet, comparant arithmétiquement les cortèges de 1984 pour la défense de l'école privée et la manifestation du jour, contre la tentative de révision de la loi Falloux. *« Des « manifs », j'en ai fait pas mal,* réplique un autre laïque lyonnais, avec la tranquillité des vieilles troupes. *C'est la première où je n'ai pas même pu marcher !*. Alors que le rendez-vous pour ce défilé avait été fixé à 11 heures au métro Opéra, la délégation de Rhône-Alpes n'a pu avancer – et encore, à petits pas – que vers 15 h 20 en direction de la place de la Nation, tant le cortège devant elle était immense. Dieu, quelle grande journée ! Si Paris valait bien une messe pour le parpaillot Henri de Navarre, pour les laïques lyonnais gagner la capitale a valu un dimanche à rallonges, neuf heures de train bondé et un oubli circonstanciel de la poule au pot, supplantée par des montagnes... d'étouffe-chrétiens.

« On leur a rendu la monnaie ! », triomphait une brave dame en ciré jaune, après avoir tant battu le pavé sous la pluie froide et le vent mauvais. Les chapelles de pensée de la gauche ont donné l'impression de communier à nouveau, même si, constatait gravement un militant de la FEN, *« tout le monde ne défend pas la même laïcité »*. L'anticléricalisme primaire tendance *Charlie-Hebdo* a été diablement présent dans ce Lyon-Paris-Lyon, scandant avec des voix viriles : *« La fille du proviseur, oui ! La fille du cardinal, non ! »*

Pourtant, il est apparu parfois, en de ferroviaires conversations, que la mobilisation avait même atteint, à Lyon, des catholiques fervents, parents ou syndicalistes, enseignants ou non. On n'en citera que deux, Christiane et Georges, qui tutoient le curé de leur bonne ville de Meyzieu (Rhône). Ils ont marié à l'église leur fille aînée, Sophie. Leur deuxième descendante, Corinne, a choisi d'être *« instit' »* dans l'enseignement public. Elle a commencé sa jeune carrière par un remplacement au Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin, et comptait alors, dans sa classe, des enfants de dix-sept nationalités différentes. Voilà, entre autres bonnes raisons, pourquoi ses parents avaient retrouvé dans leur catéchisme le vocable *pedibus cum gambis*.

Le retour fut joyeux, d'abord gastronomique – *« Un peu de rôti de porc républicain ? Un petit coup de beaujo-laïc ? C'est du fleurie de 89... »*, – puis somnolent, et la dispersion ne donna pas lieu à un au-revoir déchirant sur les quais de Lyon-Perrache. Il ne s'agissait pas de mettre les enfants en retard le lendemain. Car, comme les trains, l'école de la République ne saurait attendre.

GÉRARD BUÉTAS

François Bayrou devrait ouvrir immédiatement des « Assises pour l'éducation »

« Quelle différence y a t-il entre un optimiste et un mort ? Aucune. Ce sont tous les deux des ministres de l'éducation nationale. » Face à cette alternative, exprimée par François Bayrou lui-même dans son livre *la Décennie des mal-appris*, le ministre de l'éducation nationale, au lendemain de la manifestation du 16 janvier, a visiblement fait son choix : il reste résolument optimiste. Qu'importe si la manifestation de dimanche l'a pris, quelque neuf heures durant, pour principale tête de Turc, qu'importe si les rares slogans repris par un cortège engourdi par le froid étaient précisément ceux qui réclamaient sa démission. *« Quand on a le mal de mer, il ne faut pas être marin »*, résume bravement François Bayrou. Le ministre de l'éducation nationale ne semble avoir qu'une seule idée en tête : rattraper l'événement, *« éviter toute polémique et toute récupération politicienne pour ne plus s'intéresser qu'à l'école »*, comme il l'a déclaré, lundi 17 janvier, sur Europe 1. Le grand débat annoncé par Edouard Balladur le 14 janvier, auquel devraient participer l'ensemble des responsables syndicaux et associatifs du monde éducatif, devrait donc commencer dès mardi 18 janvier rue de Grenelle. Chaque grand syndicat sera reçu cette semaine, nous a précisé M. Bayrou, afin que soient fixés le calendrier, les thèmes et les objectifs du débat.

Ce seront *« des Assises*, précise-t-il, *qui donneront à tous l'occasion de traiter, enfin, les problèmes de l'école »*. La lecture et les programmes de l'école primaire, la formation professionnelle des jeunes, le malaise des enseignants et la réforme des collèges, aucune de ces questions, *« qui n'ont pas été traitées depuis quinze ans notamment par ceux qui appelaient à manifester hier »*, a précisé le ministre, devraient, selon lui, occuper le cœur du débat. Ces Assises ne devront pas *« s'éterniser »* mais pourraient néanmoins se poursuivre pendant plusieurs semaines, voire jusqu'au printemps.

En plus de la consultation des grandes organisations, le ministre de l'éducation nationale n'exclut pas de recourir à la consultation individuelle – sous des formes qui seront précisées d'ici une quinzaine de jours –, comme il l'a fait pour la réforme des collèges. A propos de cette réforme, qui devait s'engager cette semaine avec la publication d'un *« Livre blanc sur les collèges »*, François Bayrou confirme son intention d'annoncer ses propositions début février et d'en arrêter les grandes lignes au printemps.

Un printemps qui, décidément, pourrait être chargé. En effet, le ministre de l'éducation nationale n'a pas écarté l'éventualité de la *« loi quinquennale pour l'éducation »* réclamée par les syndicats. *« Si c'est une loi destinée à changer les choses, à traiter des difficultés des jeunes à l'école, alors je suis d'accord »*, a-t-il simplement précisé.

Ch. G.

Les syndicats d'enseignants réclament une loi de programmation

La première sortie commune des frères ennemis d'hier, réconciliés pour un jour, avait été soigneusement préparée. Pas question pour le secrétaire général de la FEN, Guy Le Néouannic, et celui de la FSU, Michel Deschamp, hier réunis dans la même fédération enseignante – la FEN, – aujourd'hui concurrents, de se livrer à des effusions. Le slogan minimum sur lequel les quatre-vingts organisations appelant au défilé avaient réussi à se mettre d'accord : *« Pour le service public d'éducation nationale »*, disait bien les difficultés à faire converger les points de vue. La tâche avait été d'autant plus difficile qu'une fois la loi Bourg-Broc censurée par le Conseil constitutionnel, il avait fallu reprendre l'avantage, infléchir le sens de la manifestation et tenter de lui donner un contenu.

Les responsables syndicaux, Guy Le Néouannic et Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat des enseignants, d'une part ; Michel Deschamps, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, et Daniel Le Bret, secrétaire général du SNUIPP (instituteurs FSU), d'autre part, marchaient simplement d'un même pas. Les parents d'élèves, Jacques Henrard et Jacques Dufresne, respectivement secrétaire général et président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), servaient de tampon. C'est à Jacques Dufresne qu'on avait confié la tâche de clore la journée et de prononcer un discours pour rappeler que *« l'école doit interdire toute ségrégation sociale, ethnique, idéologique, confessionnelle, donc être laïque »*.

La dernière manifestation « unitaire » d'enseignants, le 17 décembre à Paris, avait porté un coup rude à la FEN. Son principal syndicat d'enseignants, le SE, n'avait pas réussi à mobiliser ses troupes, le jeune SNUIPP (instituteurs FSU) imposant par le nombre de ses jeunes militants un rapport de force écrasant à une FEN qui semblait fatiguée et vieillie (*le Monde* des 18 et 19 décembre). Cette fois, la FEN s'est trouvée stimulée par la présence de ses bastions provinciaux, venus du Sud-Ouest ou du Nord. L'idée du laurier républicain couvrant la Marianne de la place de la République, au départ du cortège, c'était elle.

« Plan d'urgence »

A l'issue de cette mobilisation inespérée, Guy Le Néouannic et Michel Deschamps, chacun de son côté, réclamaient *« une loi de programmation pour l'éducation nationale »*. Guy Le Néouannic parlait de *« loi quinquennale »* engageant le gouvernement, Michel Deschamps réclamait *« du concret »* ainsi qu'un *« plan d'urgence »* pour la prochaine rentrée scolaire. Ils se rendraient évidemment à l'invitation du ministre de l'éducation nationale et participeraient aux « assises sur l'éducation » orchestrées par François Bayrou . Séparément ? Evidemment.

CHRISTINE GARIN

POINT DE VUE

La vieille dame et les braqueurs

par Nicole Notat

La paix scolaire a duré dix ans, entre le tohu-bohu déclenché par les ennemis de la réforme Savary et le coup de force du gouvernement sur la loi Falloux. N'était-ce donc qu'une trêve ? Ces dix années ont-elles été perdues pour l'école ? Non ; encore faudrait-il que la majorité cesse de jouer les apprentis-sorciers : la décision du Conseil Constitutionnel l'y invite.

La gauche est arrivée au pouvoir en 1981 avec un projet éducatif 100% laïc et public – c'était l'une des 110 propositions du candidat François Mitterrand. Le ministre de l'éducation nationale d'alors, Alain Savary, esprit réformateur auquel la CFDT rend hommage, prit rapidement la mesure des choses. L'enseignement privé remplissait des fonctions qui répondaient aux aspirations des familles, bien au-delà du caractère confessionnel des établissements. Choisir le privé, c'était, à tort ou à raison, opter pour une certaine pédagogie, ou pour des services supplémentaires rendus dans l'accueil des élèves.

Le service public, de surcroît, avait besoin d'une réforme intelligente et audacieuse ; en évacuer les établissements privés sans autre forme de procès aurait eu des effets dévastateurs. Le projet de réforme Savary consistait essentiellement à établir de nouveaux liens entre l'Etat et les établissements privés sous contrat, par le biais, rappelons-nous, des établissements d'intérêt public.

Savary savait enfin qu'il fallait, sur ce dossier, faire confiance aux vertus de la négociation. *« convaincre et non contraindre »*, disait-il.

La réforme – trop vite venue ? trop moderne ? – mit le feu aux poudres, dans les deux camps les plus radicaux : celui de l'enseignement privé catholique, soutenu par une droite quelquefois délirante, et celui des ultras du camp laïque, qui faisaient de la construction du service public unifié le préalable à toute rénovation. Pour avoir compris ce qu'il fallait changer à l'enseignement, Savary passa pour liberticide auprès de la droite et de la hiérarchie catholique, et pour traître aux yeux de ceux des laïcs qui confondaient victoire politique et revenche sectaire ! Un million de défenseurs de l'école privée dans la rue à Versailles le 5 mars 1984, un autre million le 24 juin à Paris : projet et ministre en firent les frais ; l'on entra dans l'ère du pragmatisme et des *« mesures simples et pratiques »* de Chevènement. *Exit*, au passage, les ambitions de réforme – le rapport Legrand sur les collèges, notamment, fut enterré –, on revint à une conception de l'école où dominait l'esprit d'instruction plutôt que celui d'éducation.

L'opinion publique et le pays durablement traumatisés par ce conflit, l'idée d'une reconnaissance de fait de l'enseignement privé sous contrat s'est imposée aux gouvernements qui ont suivi, guidés par ce même pragmatisme : loi Rocard sur les établissements techniques agricoles privés, prévoyant leur entretien par l'Etat, encadrement des modalités de financement des établissements privés sous contrat (accords Lang-Cloupet de 1992). Autant de gestes, autant de jalons posés sur le chemin de la paix scolaire. Ceux qui ont contribué à cet apaisement n'ont pas à en rougir.

Un acte coupable

L'école publique, dans le même temps, n'en a pas pâti : l'éducation nationale est devenue le premier budget de l'Etat, la revalorisation des personnels d'enseignement a été menée à bien... L'option choisie étant davantage celle de l'accroissement des moyens que celle des réformes structurelles et qualitatives, comme si, sur ce terrain si glissant de l'école, devaient prévaloir, envers et contre tout, la prudence et la modération.

Dans ce contexte pour le moins sensible, l'adoption par le Parlement de la révision de la loi Falloux apparaît comme un acte coupable. La première loi que ce gouvernement fait voter sur l'école est, symptomatiquement, une loi sur l'enseignement privé, copie trop conforme des partis-pris de la majorité qui le soutient... Provocation ou cynisme politique ? Le gouvernement n'a pas hésité à brandir le prétexte de la sécurité des élèves dans les établissements privés, auquel personne évidemment ne peut être insensible.

La question de l'investissement des fonds publics pour l'entretien des établissements privés sous contrat n'est certes pas hors sujet. Le principe même en avait été admis avec la loi Rocard sur l'enseignement privé agricole. Mais sa généralisation entraîne un changement d'échelle et des conséquences mal mesurées sur l'équilibrage des interventions des collectivités locales. S'est-on bien inquiété de savoir si ces mesures n'affecteraient pas l'effort d'investissement des collectivités territoriales à l'égard de l'enseignement public ?

Le gouvernement n'a pas mesuré la fragilité de ce qui s'est construit depuis dix ans. Tout se passe comme si la droite voulait, par cet ultime geste vis-à-vis de l'enseignement privé, capitaliser à son compte les avancées antérieures, au risque de remettre en cause, par calcul politique, les fondations de l'édifice si patiemmemnt restauré.

Il y avait mieux à faire. L'école est aujourd'hui une institution aux prises avec des difficultés fondamentales : dans une société minée par le chômage, l'école devient le lieu de toutes les attentes ; élèves, parents et enseignants y investissent avec de plus en plus d'angoisse. Elle est aussi le miroir des fractures sociales, comme en témoigne l'intrusion de plus en plus fréquente de la violence, des comportements de désespoir et de toxicomanie dans son enceinte.

Face à l'échec scolaire, dans une société où 25 % des jeunes de 18 à 25 ans sont au chômage, et où les mutations industrielles et technologiques nécessitent une évolution profonde de notre système de formation, que ce soit en termes de contenu ou de mode d'organisation, on attend du gouvernement qu'il s'emploie à traiter ces questions de fond et qu'il reprenne les dossiers tout bonnement là où le gouvernement précédent les avait laissés. Ce n'est pas déchoir que d'approfondir les évolutions engagées par ses prédécesseurs... La CFDT mesure trop ce qu'il a faillu vaincre comme résistances pour pouvoir avancer vers la valorisation des filières techniques et professionnelles, pour traiter, sans préjugé, du rapport entre qualification, formation et emploi, pour faire admettre le concept d'alternance et commencer à le concrétiser, pour mettre fin à une opposition stérile entre l'entreprise et l'école dans leur apport respectif à la formation, enfin pour tenter de donner à l'orientation un rôle positif dans la vie des élèves.

Ces évolutions sont aujourd'hui à l'œuvre : reste à les consolider, à les amplifier, afin que l'école retrouve son rang.

L'école publique a cent ans. Elle a toujours joué un rôle prépondérant dans l'édification de la République, elle a formé, éduqué, intégré des millions de citoyens, dans des temps parfois difficiles. Aujourd'hui, elle a à répondre à de nouveaux maux sociaux : chômage, désintégration des familles, éclatement et marginalisation de pans entiers des territoires urbains. On ne peut attendre d'elle seule la solution à tous ces maux. Mais, de toute évidence, il lui faut sans cessse s'adapter à une conception contemporaine de sa mission et de son rôle : c'est pour elle le plus sûr moyen de rester fidèle aux principes et aux valeurs républicaines et laïques qui la fondent.

► Nicole Notat est secrétaire générale de la CFDT. La CFDT compte en son sein le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) et la Fédération formation enseignements privés (FEP, majoritaire parmi les enseignants du second degré de l'enseignement privé).

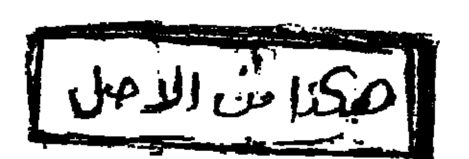
Quand cathos et laïques débattent ensemble de... morale

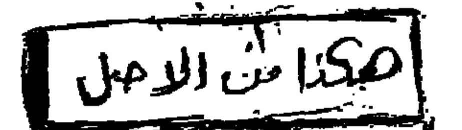
Le hasard du calendrier a voulu qu'à la veille de la grande manifestation laïque un colloque réunisse, samedi 15 janvier à Paris, près de trois cents personnes, à l'initiative conjointe d'un grand hebdomadaire catholique, *la Vie*, et de deux associations-phares du camp laïque, la Ligue de l'enseignement et le Cercle Condorcet.

Le débat portait sur la demande d'éthique dans des secteurs aussi divers que l'entreprise, les médias, la santé, la science, la médecine, la politique nationale et internationale. Dans un grand souci de tolérance, Michel Morineau, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement et Roger Lesgards, président du Cercle Condorcet de Paris, ont débattu avec France Quéré, théologienne protestante, Paul Ricœur, philosophe, le Père Luc Pareydt, directeur d'une revue jésuite, Michel Falise, ancien recteur de l'université catholique de Lille, etc. Bernard Kouchner, Jean Baubérot, directeur à l'Ecole pratique des hautes études, Jean-Luc Domenach, directeur du Centre d'études des relations internationales, Jean-Paul Huchon, ancien directeur de cabinet de Michel Rocard, ainsi que de nombreux spécialistes de l'éthique des affaires et de l'éthique médicale, participaient aussi à ce colloque.

Directeur de *la Vie*, Jean-Claude Petit s'est réjoui de voir débattre ensemble *« deux grandes familles de pensée, la catholique et la laïque, qui prennent une part aussi active à la société française »*. Quant à Michel Morineau, il se disait également satisfait de cette *« confrontation »* de la laïcité avec d'autres courants de pensée : *« On peut être fidèle à ses origines laïques et discuter avec les traditions religieuses pour trouver des réponses aux problèmes d'aujourd'hui. »*

H. T.





LA MANIFESTATION POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Un entretien avec le président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL)

Philippe Toussaint : « Un énorme malentendu »

« Un million de personnes avaient défilé en 1984 avec l'UNAPEL pour défendre « l'école libre ». Que vous inspire cette manifestation des défenseurs de l'école publique ?

– J'ai l'impression qu'il y a un énorme malentendu. Ceux qui disent défendre l'école publique ne veulent pas voir que ce service public d'éducation est assuré tant par le public que par le privé. Les parents du privé ressentent cela comme une profonde injustice, car on refuse, à force d'idées reçues, de voir ce qu'il en est. Il est injuste et surtout faux de croire que c'est de l'école privée que viennent tous les maux de l'école publique. L'enseignement privé est associé par contrat avec l'Etat. Il faudra aussi l'associer pour trouver les remèdes à tous les maux auxquels est confrontée l'école.

– On a pu voir, lors de cette manifestation, pas mal de slogans anticléricaux...

– Tout cela est bien ringard et surtout contraire à l'esprit de tolérance dont se prévalent certains défenseurs de la laïcité. Défendre l'école publique et la laïcité, c'est aussi respecter son partenaire associé.

– La révision de la loi Falloux ayant été vidée de son contenu par le Conseil constitutionnel, que comptez-vous faire ?

– Nous attendions cette révision depuis des années et les problèmes demeurent. Le Conseil constitutionnel a demandé des garanties complémentaires. Nous ne voyons pas ce que l'on peut demander de plus à l'enseignement privé sous contrat comme garanties. Il est astreint à des règles de laïcité, il doit accueillir tous les élèves – c'est dans la loi –, il doit respecter les programmes et il est contrôlé pour sa pédagogie. Il y avait manifestement, de la part du Conseil constitutionnel, volonté d'annuler. Cela dit, la mission Vedel a montré, notamment en ce qui concerne les travaux de sécurité, l'ampleur des travaux qui restent à faire. Il faudra donc y revenir. Dans l'immédiat, nous participerons aux travaux de la commission Schléret (1). Nous souhaitons également être associés au grand débat sur l'éducation annoncé par Edouard Balladur.

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Chargée par le premier ministre de dresser un état des lieux des établissements publics et privés avant le 31 mars.

La réaction dans des établissements catholiques bretons

« On vit sur une autre planète »

SAINT-POL-DE-LÉON (Finistère)
de notre envoyée spéciale

Il préférerait se taire, c'est vrai. Monsieur le principal du collège Sainte-Ursule n'est pas du genre à s'épancher. Seulement voilà, depuis jeudi soir, André Guéguen *« vit mal »*. *« Je me dis chaque jour : non, ce n'est pas possible de laisser dire cela ! »* ... Alors, il va parler. *Sans jamais élever le ton, ni la* voix. Et en manifestant la même incrédulité que ses confrères de l'enseignement privé, des parents et des professeurs. Il va dire ce qui les rend malades, les *« cathos »* de Saint-Pol qui ne comprennent *« rien à rien »* de ce qui se raconte au sujet de l'enseignement privé. Il va énumérer ces *« contre-vérités »* qui *se martèlent dans les journaux* télévisés, résultat d'« amalgames » hâtifs qui voudraient que l'école privée soit *« un tout »* uniforme.

D'abord, la réflexion du président de la République manifestant son attachement à l'école laïque : *« La seule école du peuple, a-t-il dit ! Mais, tous ces enfants dont j'ai la charge ne sont-ils pas eux aussi le peuple ? 43 % des jeunes Finistériens ne passent-ils pas par nos écoles ? »* Et puis, cette expression triomphante d'un député socialiste, lançant un *« On les a eus »* devant une caméra : *« Qui a-t-il eu ? Les partisans de l'enseignement catholique ? Je ne peux pas croire que cela soit le but ! On ne s'est pas déclaré la guerre ! »*

Aussi, ce slogan qui veut que l'école privée soit celle de la sélection : *« Qu'ils viennent donc constater eux-mêmes notre ouverture à tous les enfants ! C'est un principe et un devoir ! Et quand une famille affirme avoir du mal à régler sa contribution, eh bien, on s'arrange toujours ! »* Enfin, l'accusation faisant des écoles catholiques des pompes à finances pour les congrégations : *« Quelle ignorance de nos structures, de notre fonctionnement ! Le loyer payé à l'association de propriétaires est aussitôt réinjecté dans les travaux nécessaires à l'école ! »*

« Pas des gosses de riches »

Non. Saint-Pol-de-Léon ne se reconnaît pas dans ce portrait. Comment faire comprendre que l'école catholique, ici, est au *centre de tout, qu'elle « est »* l'école légitime, et voilà tout. Qu'elle a toujours été là, ou presque, et que cette région lui doit d'avoir été longtemps l'une des plus instruites de France. Qu'elle est la norme, en somme, puisqu'elle scolarise encore près de 2 100 élèves sur 2 800. Et qu'elle a autant modelé la région en lui fournissant ses leaders, ses cadres, qu'elle en est toute empreinte, de ses vents, de ses légendes, de sa culture, de ses soucis, de ses besoins. *Qu'elles vivent en* osmose, l'une et l'autre, et que la prise en main des établissements par des laïcs, eux-mêmes parents d'élèves, a encore rapproché l'école de sa base. Sa base ? Essentiellement rurale, avec une forte densité d'enfants d'agriculteurs, d'employés, de commerçants.

« Pas des gosses de riches », confirme Jacques Rivoalen, proviseur du lycée Notre-Dame du Kreisker. *« Mais des gosses qui sont le reflet de cette région agricole en train de s'appauvrir. Des gosses auxquels on ne demande pas le certificat de baptême, ni l'assurance d'une pratique relieuse, mais qu'on accueille sans sélection, et auxquels on veut donner espoir, inculquer des valeurs, doter des meilleures armes pour trouver un emploi »*. La fierté du Kreisker ? Assurément, cet esprit de tolérance et ce manque délibéré de sélection – *« l'apanage de certains lycées publics parisiens »* – qui lui permet d'accueillir des élèves *« déjà brisés parfois par le système »*. Et puis, une grande disponibilité des professeurs auprès de leurs élèves, *« la lassitude d'être régulièrement l'enjeu d'élections »*, quand il y a tant d'urgences et un manque cruel de moyens...

Ah, la loi Bourg-Broc ! *« Enterrée, morte de maladresse ! »*, raille un parent d'élève, au Bar de l'Evéché. *« Enterrée jusqu'à quand ?* soulève une jeune maman. *Ce serait trop facile ! Nos écoles ont vraiment besoin d'argent. Elles accomplissent bien leurs missions, nous payons nos impôts. Au nom de quoi nos enfants sont-ils pénalisés ? »*

« Un héritage, une culture, une tradition »

Au nom de l'incompréhension, aurait tendance à penser Josiane Floc'h, responsable de l'association des parents d'élèves. Au nom de l'ignorance sagement entretenue. *« On vit un tel décalage avec Paris ! En Bretagne, on vit sur une autre planète. »* Ici, explique-t-elle, le privé n'est pas du luxe. *« C'est un héritage, une culture, une tradition ! Les commentateurs qui évoquent sa richesse ont-ils idée de son dénuement et de la mobilisation constante des parents ? Savent-ils l'importance de nos lotos, kermesses, tombolas et kig-ha-farz (1) pour faire rentrer de l'argent ? Savent-ils que les papas profitent des week-ends pour refaire les peintures ? Qu'on diffère sans cesse les gros travaux ? Et qu'on attendait la loi Bourg-Broc comme une bouffée d'oxygène... »*

Rue des Vieilles-Ursulines, dans la grande bâtisse qui jouxte la cathédrale, le Père Gourvennec ne cache pas non plus sa déception. Ces slogans *« si sectaires »*, cette ambiance de guerre entre deux camps alors que les choses, en Bretagne, paraissaient apaisées depuis déjà longtemps... Différente, la Bretagne ! Inclassable, rebelle au cadre hexagonal, aux grilles de lecture sociologique nationales... Ils le clament tous, parents, prêtres, professeurs avec une assurance désarmante.

Fantasme ? Arrogance ? *« Formidable intuition*, suggérait plutôt dimanche un paroissien, au sortir de la messe de 11 heures à la cathédrale. *Rappelez-vous la tardive intégration de la Bretagne à la France ! Sa forte identité de nation, ses revendications de peuple avec son histoire et sa langue ! Imaginez alors sa méfiance spontanée pour tout ce qui représentait l'Etat et donc pour ces jeunes instituteurs laïques qui venaient comme de bons soldats, en terre de mission, semer la bonne parole... »*

L'homme était enthousiaste et souriant. Il allait rejoindre quatre enfants entassés dans une petite voiture. Il y avait Tugdual, Goulven, Marie-Morgane et Jean-Gurvan. On eut soudain l'impression qu'un Breton aussi ardent ne pouvait avoir totalement tort...

ANNICK COJEAN

(1) Plat breton à base de froment ou de blé noir cuit dans un pot-au-feu.

Dans la majorité, seul M. Devedjian (RPR) demande la démission de M. Bayrou

En souhaitant la démission de François Bayrou, Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, a ouvert un débat où il est, pour l'instant, peu suivi par la majorité. Au « Forum de Radio-J », diffusé dimanche 16 janvier à 11 heures, donc avant le début de la manifestation, M. Devedjian a affirmé qu'il lui semblait que *« la loi, sur le plan technique, n'a pas été suffisamment bordée, et c'est sans doute parce qu'elle a suivi la filière parlementaire au lieu de suivre la filière gouvernementale »*. Il a ajouté : *« Chaque ministre doit avoir une certaine conception de sa responsabilité. François Bayrou est en face de ce dilemme. C'est à lui de tirer toutes les conséquences politiques de cet échec. »* Comme on lui demandait si le ministre de l'éducation nationale devait démissionner, le député RPR a répondu : *« Il doit en tout cas se poser la question »*, ajoutant : *« Je crois à la responsabilité ministérielle »*, et donnant l'exemple d'Alain Devaquet, *« qui, sous la précédente cohabitation, a su démissionner. C'est à son honneur »*.

Ce souhait n'est pas partagé par tout le RPR. Ainsi, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint de ce parti, a publié, dimanche, un communiqué où il *« regrette les déclarations de M. Devedjian »*, car, dit-il, *« il convient de dépasser les querelles personnelles ou partisanes toujours inutiles, souvent excessives »*.

Philippe Vasseur, secrétaire général du PR, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche, a partagé cette analyse en déclarant : *« Il est parfaitement inélégant de lui tirer dans le dos. M. Bayrou n'est pas responsable de ce qui s'est passé »*, car il n'a fait *« qu'appliquer le programme de l'UPF »* ; il n'a donc pas *« à démissionner »*. M. Vasseur a toutefois reconnu que le gouvernement avait *« subi un revers »*, mais il a ajouté qu'il allait *« s'en remettre »*, précisant : *« Je crois que dans la vie d'un gouvernement, on ne peut pas faire un parcours sans faute »*. Assurant que le tort de la majorité avait été *« de ne pas avoir suffisamment expliqué les choses »*, M. Vasseur s'est déclaré favorable à *« des états généraux de l'éducation auxquels participeraient aussi bien les représentants de l'école publique que ceux du privé »*.

M. Barre : la laïcité n'est pas « anachronique »

Le plus ferme soutien à M. Bayrou est venu de Raymond Barre. A 7 sur 7 sur TF 1, dimanche, l'ancien premier ministre a déclaré : *« J'ai beaucoup d'estime pour François Bayrou et je ne crois pas qu'il doive être considéré comme un bouc émisssaire (...), Un ministre de l'éducation nationale ne mène pas une action de ce genre s'il n'y a pas été autorisé, et on ne peut pas se prêter à ce qui s'est passé au Sénat, s'il n'y a pas eu au Sénat une organisation des débats qui ne dépend pas de lui. »* M. Barre a ajouté : *« Je voudrais que toute les responsabilités soient, dans cette affaire, considérées. »*

Le député de Lyon s'est montré réticent devant l'idée d'un grand débat annoncé par M. Balladur, car cela n'aboutit *« qu'exceptionnellement à des résultats »*. Quant à la manifestation, il a estimé qu'elle montrait *« d'abord la gauche qui ressuscite (...) et puis, quand même, l'attachement des Français à l'école publique et à la laïcité »*. Pour lui, *« l'attachement »* à cette dernière notion n'est pas *« anachronique »* car *« la laïcité, ce n'est pas l'anticléricalisme »*.

A gauche, l'idée d'une démission de M. Bayrou est soutenue par le MRG, qui, dans un communiqué, affirme que *« le coup de force »* du ministre de l'éducation nationale *« a échoué tant sur le plan juridique que face à l'opinion publique »*. Les radicaux de gauche estiment donc qu'il *« doit en tirer les conséquences »*. Les dirigeants du PS n'abordent pas, eux, cette question. Lionel Jospin, lundi 17 janvier au micro de RMC, a refusé de demander cette démission car, a-t-il dit, *« c'est un ministre affaibli, mais c'est l'ensemble du gouvernement qui est responsable de cette affaire »*. L'ancien ministre de l'éducation nationale a ajouté que les manifestants avaient aussi défilé parce qu'ils *« se sentent agressés sur le plan social et économique »*. Prudent, il a assuré : *« Dire que que le rapport de forces entre la droite et la gauche va se modifier rapidement, c'est quelque chose que je ne saurais faire »*.

Laurent Fabius, dans un communiqué, souhaite que *« l'exceptionnel succès »* de la manifestation débouche sur *« des états généraux du développement de l'enseignement public »*. Jack Lang, dans un communiqué, a estimé que *« seul le dialogue ouvre le chemin qui permettra d'établir un jour l'équité entre l'école de la République et l'école privée »*. Quant à Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il a assuré que cette *« réplique des républicains »* prouvait que si *« la droite a gagné les élections de 1993, la France ne veut pas de son choix de société »*. Il a ajouté que *« ce n'est pas en jouant sur les apparences et en persistant à vouloir endormir l'opinion que* [M. Balladur] *renversera demain le mouvement qui s'est amorcé, et dont on conviendra qu'il fait plus qu'annoncer un réveil »*.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, conseille à ses anciens amis, dans un communiqué publié lundi 17, d'être prudents. Car s'il voit dans le succès de la manifestation l'expression d'une critique de l'ensemble de la politique du gouvernement, il ajoute que *« le Parti socialiste aurait tort de porter le succès à son actif en spéculant sur l'amnésie, car ce succès exprime la puissance de l'aspiration à une autre politique et à l'invention d'une gauche renouvelée »*.

Les dirigeants socialistes s'estiment tenus à un devoir de modestie

On avait pu l'observer, récemment, à l'occasion de l'appel à toute la gauche pour les « assises de la transformation sociale » : les socialistes semblent avoir enfin réappris ce qu'est la modestie. Ils avaient oublié depuis longtemps, sous les ors du pouvoir, ce mot dont l'utilisation, voici encore quelques jours, paraissait forcée par quelques considérations stratégiques. Au lendemain de la surprenante démonstration de force des défenseurs de la laïcité, la modestie peut être considérée comme une vraie ligne de conduite, partagée par tous les socialistes.

Ce retour à la sagesse, sinon à la lucidité, s'imposait. Jusqu'à ce dimanche, les socialistes auront été, en effet, au moins autant spectateurs qu'acteurs de cette mobilisation pour l'école de la République, dont ils n'avaient prévu ni l'ampleur, ni l'urgence. Lionel Jospin confiait encore, quelques jours avant, que ses amis et lui n'avaient jamais espéré un tel sursaut. Au congrès du Bourget, fin octobre dernier, beaucoup s'étaient estimés quittes, considérant que François Mitterrand, à l'Elysée, et leurs parlementaires, au Palais-Bourbon, avaient fait ce qu'ils devaient faire. On arguera que, pas plus que d'autres, les dirigeants du PS ne pouvaient prévoir qu'Edouard Balladur et François Bayrou se relanceraient sans prévenir tête baissée dans ce traquenard, mais on peut, aussi, se demander s'ils n'avaient pas été les premiers à sous-estimer la force de redressement de la gauche, de sa capacité à s'unir, de sa sensibilité à fleur de peau pour tout ce qui touche les principes essentiels de la démocratie. Il est surprenant que parmi les cinq thèmes de discussions retenues pour les assises de la transformation sociale lancées en ce début d'année, la question de l'école n'ait pas été mise mis au rang des priorités...

Cette modestie s'imposait, enfin, compte tenu des propres errements des socialistes au pouvoir sur ce terrain de l'éducation. La loi Rocard de 1984 sur l'enseignement agricole, mais, surtout, les accords Lang-Cloupet de 1992 : beaucoup de manifestants qui défilaient dimanche ne se sont pas fait faute de rappeler par leurs banderoles et leurs slogans ces « compromissions » avec le privé. Un de ces slogans résumait leur état d'esprit : *« La gauche nous a trahis, la droite ne nous liquidera pas. »* Michel Rocard a donc été bien avisé, à « L'heure de vérité », sur France 2 – à une heure où l'appréhension de l'ampleur du mouvement était encore, il est vrai, hasardeuse – de donner le ton juste : ni forfanterie, ni exploitation. Tout juste s'est-il contenté de parler de la *« sortie relative »* des socialistes du monde des ténèbres de l'opposition. *« On fera ce qu'on peut, mais on va vite ! »*, a-t-il conclu, ce qui est quand même une manière subtile d'entretenir l'espoir.

Les « états généraux » de l'école

Car modestie, cette fois, mise à part, les socialistes, quand ils sont entre eux, semblent avoir retrouvé un moral. Cette démonstration du 16 janvier les a manifestement – si l'on peut dire – impressionnés par son côté « force tranquille ». Henri Weber, chargé de l'éducation au secrétariat national, parlait, même, d'un *« véritable fait social »*. Comment, maintenant, profiter de cette « marée laïque » pour redonner de l'eau au moulin du parti ? Depuis plusieurs jours, déjà, ses responsables cherchent « la » solution. *« Nous devons maintenant passer de la défensive à l'offensive »*, explique M. Weber. Proche conseiller de M. Rocard, Alain Bergounioux faisait valoir que les socialistes *« ne peuvent se contenter d'une journée »* et qu'il leur revient, à présent, d' *« animer ce grand débat national »*.

M. Bergounioux est, personnellement, à l'origine de la proposition présentée dimanche par M. Rocard pour des *« états généraux de l'école et du système scolaire. »* Jugeant, pour l'heure, *« tout à fait insuffisante »* l'invitation lancée vendredi dernier par le premier ministre à l'ensemble des organisations syndicales d'enseignants et des parents d'élèves, le premier secrétaire du PS a suggéré de préparer ces « états généraux » par la rédaction *« de cahiers de l'enseignement public »*, sous le couvert de chaque section du PS. L'idée avait affleuré lors du bureau exécutif du PS le 12 janvier. Samedi, les secrétaires fédéraux à l'éducation ont été consultés. Quelques heures après cette annonce de M. Rocard, Laurent Fabius croyait utile de se distinguer, de son côté, en proposant *« des états généraux du développement de l'enseignement public »*, sans préciser comment ni avec qui.

Toujours est-il qu'il semble y avoir un accord général au sein du parti pour battre le fer de l'école et de la laïcité tant qu'il est réchauffé. C'est un moyen inespéré de remobiliser voire de recruter des militants à quelques encablures maintenant d'élections cantonales et surtout européennes qui devront être les premiers signes tangibles de la résurrection socialiste. M. Rocard s'est fixé pour la bataille européenne de juin un score minimal de 20 %, mais il est clair qu'il ne s'en contentera pas, surtout, si comme il s'y attend maintenant, Jacques Chirac est le héraut du camp d'en face. C'est aussi une occasion de commencer les travaux pratiques pour tenter de donner au PS, ce que Jean-Paul Huchon souhaitait récemment dans nos colonnes (*le Monde* du 14 janvier), *« une véritable implication sociale »*.

Enfin, les rocardiens, qui voient naturellement plus loin, pensent tenir là un thème solide pour la future campagne présidentielle, celui de l'égalité, qu'ils pourront décliner sur le terrain de l'école, de la décentralisation aussi bien que de la protection sociale.

DANIEL CARTON

La société revient

Suite de la première page

Le socialisme de gouvernement, inauguré par Laurent Fabius, prolongé par Michel Rocard, et incarné pendant près de dix ans par Pierre Bérégovoy, devait ensuite concrètement et progressivement faire glisser l'Etat d'une version sociale-démocrate à une vision néo-libérale. Car les rapports entre l'Etat et l'école sont au cœur de l'idée que l'on se fait de l'Etat. Depuis 1984, en fait, la droite avait imposé sa propre conception. C'est celle-là qu'il s'agissait de faire progresser, de nouveau, à travers la révision de la loi Falloux, et c'est celle-là que la droite comme la gauche vont devoir reconsidérer.

Le discours sur « l'école de France » composée de deux écoles, cher à François Bayrou, était en fait le moyen, pour le gouvernement, de se servir de l'une de ces deux écoles, minoritaire, pour redéfinir l'autre, majoritaire, et à travers cette redéfinition de faire prévaloir durablement une conception néo-libérale de l'Etat. Or en temps de crise, dans une société profondément anxiogène, revient la demande d'un Etat protecteur, réapparaît le besoin des mécanismes de solidarité, redevient insupportable l'idée de privilèges ou d'iniquité dans l'action publique, resurgissent les demandes d'un Etat-Providence, et donc d'une école facteur de cohésion et d'espoir social.

La manifestation de dimanche, et surtout son succès, sont donc le signe que la vague néo-libérale est derrière nous, et qu'une autre survient, plus proche, selon les canons habituels, des idées de la gauche que de celles de la droite. C'est en ce sens que le paysage du 17 janvier n'est plus tout à fait le même que celui du 15 ; c'est en cela que le rapport des forces est désormais différent. Non que la gauche politique soit sur le point de redevenir menaçante sur le plan électoral : il y faudra encore beaucoup de temps, et une réconciliation entre les responsables politiques et leur base sociologique que le défilé du 16 janvier a tout juste amorcée. Mais la droite a cessé d'être culturellement hégémonique : elle ne peut plus agir à sa guise. De la même manière que la gauche au pouvoir avait été contenue, dès 1982-1983, par une droite culturelle très présente dans la rue, le gouvernement devra plus que jamais y regarder à deux fois avant de faire plaisir à ses militants.

La leçon vaut particulièrement pour Edouard Balladur. Jusqu'à présent, le pays paraissait s'en remettre à un homme, un seul, du soin de modérer ceux qui, forts d'une victoire si écrasante, contrôlant le pouvoir d'Etat comme les pouvoirs locaux, dominant outrageusement le Parlement, pouvaient se croire tout permis. Le premier ministre avait su, seul, constituer ce point d'équilibre qui le qualifiait, plus que tous les autres, pour la succession de François Mitterrand.

Devoir d'équilibre

L'immense cortège laïque l'a en quelque sorte rappelé à son devoir d'équilibre, s'il veut atteindre le sommet et porter les aspirations d'un pays et non d'un parti. Edouard Balladur l'a manifestement compris puisqu'il a donné instruction à François Bayrou d'accepter les états généraux de l'école publique proposés par Michel Rocard (qui se voit, du même coup, transformé à son corps défendant en porte-parole des manifestants de dimanche). Certes, il lui sera naturellement plus facile, désormais, d'imposer à ses ultras sa propre vision du rythme et du contenu des réformes que la société peut tolérer. Mais c'est un gain qu'il paie d'un prix élevé, à la satisfaction vraisemblable de l'état-major de la mairie de Paris.

Car seul, jusqu'alors, Jacques Chirac portait une croix : celle de l'échec de la première cohabitation, qui avait commencé dans la rue, dans une bataille perdue contre les étudiants. Edouard Balladur avait préservé cet avantage, à peine écorné par le conflit d'Air France. Certes, le défilé laïque n'était en rien comparable aux manifestations de décembre 1986 ; et la cohabitation continue de profiter au premier ministre, qui la gère au mieux ; mais l'image de ce cortège dominical restera comme un rappel de son impuissance à conjurer cette fatalité : la droite revient, la rue aussi.

Un paysage idéologique qui se transforme, un rapport de forces politiques qui, sans cesser de lui être favorable, s'infléchit : Edouard Balladur ne pourra plus accepter d'ouvrir d'autres fronts sensibles – celui de la protection sociale, qui est pourtant le plus urgent, par exemple – qu'avec d'infinies précautions, celles-là mêmes qu'il n'a pas su imposer sur l'école. Sauf à prendre le risque, majeur, de voir une nouvelle fois la société corriger sa copie, et lui signifier plus fortement encore que l'Etat doit, et devra chaque jour davantage, être impartial et solidaire.

Sous le symbole passéiste de la guerre des deux écoles, c'est en fait le refus pressant d'une société à plusieurs vitesses, d'exclusion et d'indifférence qui s'est exprimé. Une exigence dont on attend de l'Etat qu'il l'incarne dans une vision de l'éducation, au-delà des intérêts particuliers. C'est à cet acte de foi dans l'école qu'il faut maintenant répondre, à la manière de Condorcet, qui, dans son rapport sur l'instruction publique à la Convention, écrivait à l'intention de la majorité d'alors : *« Gardons-nous d'assujettir l'instruction à l'opinion commune : elle doit la devancer, la corriger, non la suivre et lui obéir. »*

JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Le Pen, ses filles et la laïque

Au terme d'une réunion du conseil national de son parti, samedi 15 janvier, à Paris, Jean-Marie Le Pen a donné à François Bayrou le *« conseil désintéressé »* de se démettre de ses fonctions de ministre de l'éducation nationale. Selon le président du Front national, M. Bayrou ferait ainsi preuve de *« respect du sens de l'honneur, sans nuire à son intérêt personnel »*.

A cette occasion, le chef de file de l'extrême droite a indiqué que ses trois filles avaient fréquenté l'enseignement public plutôt que privé, non pas en raison d'un engouement pour l'école laïque – qualifiée par M. Le Pen d'*« armée de métier de la gauche »* –, mais parce que, selon lui, il y avait une *« imprégnation marxiste de l'Eglise à cette époque »*.

Cette confidence du dirigeant de « la France française » a suscité les vifs applaudissements de l'auditoire.

Dans la presse parisienne

Au bénéfice de l'enseignement public

Les quotidiens du lundi 17 janvier s'accordent à considérer la manifestation de dimanche comme un succès pour ses organisateurs. *« Une fois de plus,* écrit Alain Peyrefitte dans *le Figaro, preuve est fournie que l'éducation demeure en France un thème plus sensible qu'aucun autre. Il subsiste deux points auxquels on ne peut toucher sans jeter les foules dans la rue : l'équilibre entre l'école publique et l'école privée : la sélection dans l'enseignement supérieur. »* Le député (RPR) de Seine-et-Marne estime que *« M. Balladur a sagement agi en faisant appel à la réflexion pour calmer le jeu »*. *« Cette brusque montée de fièvre,* ajoute-t-il, *prouve, paradoxalement, le bien-fondé de la « méthode Balladur », contre ce qui aura été une pratique inhabituelle du gouvernement Balladur. »*

Dans *Aujourd'hui*, Fabien Roland-Lévy observe qu'*« on disait les Français repliés sur eux-mêmes, résignés face à la crise et au chômage »* et que si *« l'immense manifestation des défenseurs de l'école publique confirme leur inquiétude »*, elle *« montre, surtout, qu'une large frange de la société peut sortir de sa passivité lorsqu'elle croit menacée l'une des dernières digues contre les dérives sociales qui guettent les familles »*.

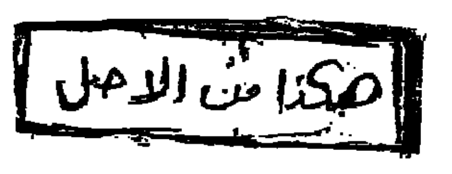
Pour Jacques Malmassari, dans *France-Soir*, le premier ministre *« devra tenir compte d'un diagnostic inquiétant (...), celui d'un pays dont les nerfs sont à vif »*. En outre, écrit-il, M. Balladur *« a un véritable problème avec ses ministres centristes »*, car, *« à ne jamais tirer les conséquences de ce genre de faute politique, un chef de gouvernement s'expose, fatalement, à en supporter un jour personnellement les conséquences »*.

Pour Claude Cabanes, dans *l'Humanité*, *« c'est une défaite majeure que viennent de subir M. Balladur et les siens »*. *« Ils espéraient peut-être,* écrit-il, *que les rues de Paris retentiraient d'un nouvel épisode de la vieille guerre des écoles, pour s'en laver les mains. Ils se sont trompés. La marée pacifique des manifestants a déclaré la guerre – avec quelle force et quel éclat ! – pour l'avenir de l'école de la République. »*

Dans *Libération*, Gérard Dupuy écrit que, *« d'ampleur équivalente, la manifestation de 1984 en faveur de l'école privée était incontestablement beaucoup plus chic que celle d'hier »*, mais que *« sa force venait surtout de ce qu'elle surfait sur une aspiration à la liberté suffisamment répandue dans la société française pour que le gouvernement d'alors n'ait eu d'autre recours que d'en prendre note »*. *« Une décennie plus tard,* ajoute-t-il, *la valeur en cause est plutôt celle de l'égalité. »*

Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Tesson estime, lui aussi, que *« le grand bénéficiaire de toute l'affaire n'est pas la gauche, mais l'enseignement public »*. *« Savoureux retour du destin, lorsqu'on sait qu'il s'agissait au départ de favoriser le privé. La défaite du gouvernement est là plus qu'ailleurs. Si le système éducatif français pouvait tirer profit de la concertation qui va s'engager, on se féliciterait, mais on redoute le pire, sachant que depuis un demi-siècle aucune volonté n'a réussi à mener une authentique réforme de l'éducation nationale. »*

Incendie dans une école privée de Blois. – Un incendie, dont les causes pourraient être d'origine criminelle, a détruit, samedi 15 janvier dans la matinée, deux classes de l'école privée Monsabré-Sainte-Marie, située dans le centre de Blois (Loir-et-Cher), qui compte 170 élèves. Les enfants ont été accueillis, lundi, dans des bâtiments municipaux avec accès à la cantine.



Le débat sur les élections européennes

M. Chirac et M. Deniau apparaissent comme les deux options possibles pour conduire une liste de la majorité

Le RPR et l'UDF, qui *n'ont* pas encore mis en forme un projet politique commun pour les *prochaines* élections européennes, s'interrogent déjà sur le nom de la tête de liste unique, après avoir longtemps déclaré qu'il ne fallait pas mettre la charrue devant les bœufs. La candidature de Jacques Chirac, président du RPR, lancée *par des députés néogaullistes*, ne soulève pour le moment aucune opposition de principe de la part de l'UDF, dont certains représentants, Simone Veil notamment, lui préfèrent Jean-François Deniau, député du Cher.

Jean-François Deniau (UDF-PR), député du Cher, a envisagé, dimanche 16 janvier, sa candidature à la tête de la liste unique que tentent de constituer le RPR et l'*UDF pour les élections* européennes de juin prochain, en affirmant, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche*, que son nom *«servirait plutôt à neutraliser les aspects trop politiques de cette élection»*. *«Je n'ai pas fait acte de candidature* (...), *on ne m'a rien proposé officiellement»*, a ajouté M. Deniau. La candidature du député du Cher a reçu, samedi, le soutien de Simone Veil, ministre d'Etat chargée des affaires sociales, de la santé et de la ville.

Convaincue que le RPR et l'UDF pourront mettre au point un programme commun, Mme Veil, qui participait au Congrès des familles de France, à Bourges (Cher), a assuré que M. Deniau ferait *«une très bonne tête de liste pour les européennes»*. Raymond Barre, député (app UDF) du Rhône, a déclaré, au cours de l'émission de TF1 «7 sur 7», dimanche, que l'éventualité d'une liste unique *«est l'affaire des responsables des partis politiques»*. *«Tout dépendra de la signification qu'on va leur donner. Sont-ce des élections pour l'Europe ou sont-ce des élections qui sont un galop d'essai avant l'élection présidentielle?* (...) *Dans les deux cas, il y aura beaucoup de négociations et de manœuvres, et je laisse les hommes d'art s'en occuper»*, a-t-il conclu.

Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a soutenu, lui aussi, dimanche, au «Grand-Jury RTL-*le Monde*», la candidature de M. Deniau, *qui a*, selon lui, *«toutes les qualités requises»*. *«Je défendrai* [sa] *candidature jusqu'au bout»*, a-t-il dit, sûr, lui aussi, que le RPR et l'UDF parviendront à s'entendre sur le programme. Toutefois, M. Vasseur ne s'est pas déclaré hostile à une éventuelle candidature de Jacques Chirac, président du RPR, défendue par Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, et Jean-Louis Debré, secrétaire adjoint du RPR, lequel avait déclaré, dans un premier temps, qu'elle n'était *«pas d'actualité»*.

«Si on se met d'accord après discussion sur la candidature de Jacques Chirac, je ne pousserai pas des cris d'horreur», a indiqué M. Vasseur. *«L'idée que Jacques Chirac puisse conduire éventuellement une liste unique de la majorité aux élections européennes ne me donne pas de poussée d'urticaire. Rien ne doit être écarté* a priori*, il ne doit pas y avoir d'exclusive»*, a ajouté le député du Pas-de-Calais. M. Vasseur ne juge pas obligatoire pour M. Chirac, s'il conduit la liste, de siéger à Strasbourg. Il estime, enfin, que cette liste unique de la majorité *doit obtenir «au moins 35 %»* des voix. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a déclaré, sur Radio-J, que M. Chirac *«ferait une excellente tête de liste aux élections européennes»*. Il *«a montré ses capacités à faire campagne»*, a-t-il ajouté en précisant qu'il n'est *«pas indispensable»* que M. Chirac siège à Strasbourg. *«A mon avis* [Jacques Chirac] *pourrait apporter la démonstration qu'il est capable de battre Rocard, puisque c'est l'adversaire qu'il trouverait à ce moment-là*, a continué M. Devedjian, *et, ayant fait cette démonstration, cela peut lui être utile pour l'avenir.»* Cette considération tactique a suscité le souhait de Gilles de Robien (UDF-PR), député de la Somme, *«qu'aux prochaines élections européennes le débat porte uniquement sur l'Europe et qu'on évite toute confusion avec l'action gouvernementale ou avec la démarche présidentielle»*.

G. P.

Le CNI adopte un projet pour une Europe «libérale et indépendante»

Le Centre national des indépendants et paysans (CNI) n'est pas favorable à l'élection d'un président de l'Union européenne. Il est favorable, en revanche, à *«l'ajournement des étapes vers l'Union économique et monétaire (UEM)»*. Ces données figurent dans le projet pour une Europe *«libérale et indépendante»* qui a été adopté, samedi 15 janvier, à Paris, par le comité directeur du CNI.

Pour le parti que préside Jean-Antoine Giansily, *«le principe d'un changement de présidence du Conseil tous les six mois pose certes des problèmes d'organisation* (...), *mais l'élection d'un président conduirait inévitablement à des luttes d'influence sur des critères nationalistes»*. S'agissant de la date ultime du 1er janvier 1999 pour l'entrée en vigueur de l'UEM, considérée comme *«une erreur et une maladresse»*, le CNI estime que *«les Etats membres ne sauraient être contraints à abandonner leur souveraineté* (...) *à une date fixée par le simple hasard du calendrier»*.

Le projet du CNI prévoit la création d'un *«Sénat de l'Europe»* qui regrouperait *«les représentants des régions remplaçant ainsi le Comité des régions, institué par le traité de Maastricht, qui ne joue qu'un rôle consultatif»*. Ce Sénat aurait pour fonction de *«déterminer le champ de l'intervention communautaire, afin de prévenir les conflits de compétences entre les niveaux de juridiction»*. En matière de politique étrangère et de défense, les amis de M. Giansily préconisent *«des représentations diplomatiques communes, mais, aussi, des unités militaires opérationnelles pour pouvoir, le cas échéant, montrer une réelle détermination»*.

O. B.

Au conseil régional Rhône-Alpes

M. Millon passe un accord avec Génération Ecologie pour faire voter son budget

Ne disposant que d'une majorité relative au conseil régional Rhône-Alpes (64 conseillers sur 157), Charles Millon a passé un accord avec Génération Ecologie (9 élus) et le groupe Solidarités (8 élus), qui s'engagent, jusqu'à la fin du mandat, à voter les chapitres «recettes» des budgets. Cet accord stipule qu'en 1994 la fiscalité augmentera de 60 %, alors que le RPR souhaitait une stabilité de la pression fiscale.

LYON

de notre bureau régional

Après un jour et une nuit de débats, la session budgétaire du conseil régional Rhône-Alpes, ouverte jeudi 13 janvier, s'enfonçait doucement dans une bataille de procédures et de multiples suspensions de séance. L'exécutif UDF-RPR, présidé par Charles Millon, avait présenté un projet de budget pour 1994 d'un montant de 4,8 milliards de francs, mais le poids de la dette et la situation économique avaient conduit le groupe RPR, notamment Alain Mérieux, premier vice-président, et le député du Rhône, Jean Besson, à exiger fermement une augmentation *«zéro»* de la fiscalité.

Or, pour trouver des appuis à sa majorité relative, M. Millon était contraint, comme lors du budget 1993, de se tourner vers les Verts, Génération Ecologie et le groupe Solidarités, animé par Bruno Vennin, ancien député (PS) de la Loire et récent signataire de l'appel aux Assises de la transformation sociale. Ces trois groupes prônaient, séparément, des augmentations subtantielles de crédits, financées par l'emprunt ou par la fiscalité (entre + 10 % et +15 %).

Devant ces contradictions, le vote du budget semblait dans l'impasse. Un amendement de renvoi, présenté par le PC et soutenu par le PS, les Verts et le Front national, était même repoussé de peu : 81 voix contre, 75 pour. Alors qu'aucun des trois cents amendements n'avaient encore été discuté, M. Millon a proposé, vendredi matin, une longue suspension de séance, afin de *«laisser les présidents de groupe libres de faire leurs transactions avec les personnes de leur choix»*. De ces négociations est sorti un accord entre les groupes UDF, RPR, GE et Solidarités : *ils s'engagent à voter les recettes* de l'assemblée jusqu'à la fin du mandat, en 1998. Cette année, la fiscalité augmentera de 60 %, afin de réduire l'endettement et de soutenir les actions prioritaires, mais, selon cet accord, *«il n'y aura pas d'augmentation les années suivantes»*.

Un nouvel équilibre des recettes, d'un montant de 5,3 milliards de francs, a été adopté par 79 voix contre 67 : celles du PS, du PC, du Front national, de deux conseillers GE et d'un membre des Verts, les dix autres préférant ne pas participer au vote. Une élue, ex-Front national, s'est abstenue. Le chapitre des dépenses sera examiné les 24 et 25 février prochain.

BRUNO CAUSSÉ

La préparation du vingt-huitième congrès

La fédération du Pas-de-Calais s'est opposée aux choix de la direction nationale du PCF

De nombreuses conférences fédérales du Parti communiste ont été réunies les 14, 15 et 16 janvier afin de préparer le prochain congrès du PCF. Les projets soumis par le comité central sur le manifeste, le programme et les statuts du parti ont généralement été adoptés par plus de 80 % des suffrages. Seuls les délégués de la fédération du Pas-de-Calais ont rejeté les statuts et le manifeste, par crainte de concessions faites, selon eux, par la direction du parti au courant refondateur.

CARVIN (Pas-de-Calais) et DOUCHY-LES-MINES (Nord)

de notre envoyé spécial

Si le Pas-de-Calais n'avait pas existé, la direction du Parti communiste français aurait dû l'inventer. *De l'autoroute du Nord* jusqu'à Carvin, le fléchage est impeccable, en effet. Dans la salle Rabelais, un gymnase de *brique rouge, un long* calicot donne cet objectif simple : *«Pour changer la société, le peuple a besoin d'un Parti communiste moderne et plus fort.»* Sur leurs tables, les quatre cents délégués des sections ont *tous reçu la même* serviette de cuir noir pour ranger leurs documents de travail. De part et d'autre de la *tribune*, recouverte d'un drap rouge, deux drapeaux, sang et or, ornés de la faucille et du marteau, *fixent à jamais* la mémoire ouvrière, au milieu des banderoles plastifiées des «sponsors» du moment.

Mais la fédération du Pas-de-Calais existe. Le maire de Rouvroy, Yves Coquelle, vient précisément, samedi 15 janvier, de souligner les risques de l'abandon du centralisme démocratique, quand Maxime Gremetz, représentant du bureau politique à la conférence fédérale, se réjouit du fait que *«cela témoigne de la diversité du parti»*. Qu'une telle fédération, puissante, ouvrière, celle du *«pays de Thorez»*, puisse dire «non», massivement, aux textes proposés par le comité central, dans la préparation du vingt-huitième congrès, c'est même une véritable aubaine pour la place du Colonel-Fabien.

A l'exception du projet de programme, adopté par 58,95 % des suffrages, les quatre cents délégués, représentant – selon les chiffres *officiels – quelque douze mille* adhérents, ont rejeté à plus de 76 % le projet de manifeste et la *réforme des statuts. Deux nouvelles* orientations troublent particulièrement les militants «orthodoxes» du Pas-de-Calais : le *«dépassement»* du capitalisme et l'abandon du centralisme démocratique. *«Le centralisme démocratique, c'est la vraie démocratie. Après le débat, les communistes doivent parler d'une seule voix»*, a rappelé Jean-Jacques Barthe. Pour le maire de Calais, les nouveaux statuts laissent *«la porte ouverte à l'aventure»*, car, s'il devait y avoir, un jour, des tendances organisées au sein du PCF, le risque serait grand de les voir conduites par *«les beaux parleurs, les intellectuels, ceux qui ont eu la chance d'avoir fait des études»*.

«Germinal» et «Jurassic Park»

«Plutôt que de vouloir changer les règles, mieux vaut veiller au bon fonctionnement du centralisme démocratique, comme cela se passe dans notre fédération!», a ajouté un délégué de la section de Carvin. *«Si on ouvre les portes de la démocratie, ça risque, surtout, de faire un grand courant d'air»*, a assuré un autre orateur. Pour le trésorier fédéral, Michel Ansart, la direction nationale du PCF a le tort de *«donner satisfaction à ceux qui minent le parti de l'intérieur»*. *«Fiterman, Le Pors et autres réformateurs avaient demandé au précédent congrès l'abandon du centralisme démocratique, la réforme des statuts, la souveraineté des adhérents, le «travailler ensemble». Trois ans après, ils ont obtenu satisfaction*, a affirmé M. Ansart. *Si on les suivait aujourd'hui, vous auriez tôt fait, camarades, de tremper votre balai pour coller les affiches de Rocard!»* Succès assuré auprès de la salle.

Dans cette fédération, dont le véritable patron continue d'être Rémy Auchedé, député et membre du comité central du PCF, la direction peut même s'appuyer sur l'existence d'une «aile gauche», plus orthodoxe encore, les partisans d'un renouveau révolutionnaire qui jugent *«suicidaire pour* [le] *parti de ne plus se référer à la révolution d'Octobre»*. De l'autre côté de la *«frontière»*, les communistes du Nord s'amusent eux-mêmes des *«bolcheviks du Pas-de-Calais»*. *«Vous connaissez la blague qui circule en ce moment dans le Parti?* rapporte l'un d'eux. *Vous savez où a été tourné* Germinal? *Dans la circonscription d'Alain Bocquet. Et* Jurassic Park?... *Dans celle d'Auchedé!»*

A Douchy-les-Mines, pour la conférence fédérale du Nord, le décor a changé, en effet. Une immense tapisserie aux couleurs de la République couvre le fond du gymnase. Les délégués semblent plus jeunes et la représentation des femmes plus forte. Les trois textes du comité central sur le programme, le manifeste et les statuts sont adoptés à plus de 95 %. Les quelques réserves émises viennent plutôt des rangs de ceux qui doutent de la réalité des changements annoncés. Et, à la différence de la fédération du Pas-de-Calais, qui n'a pas cru bon de modifier son calendrier pour participer à une manifestation jugée trop profitable aux socialistes, les communistes du Nord ont écourté leur conférence fédérale afin d'être présents à Paris, le 16 janvier, contre la loi Bayrou.

«C'est une fédération bon enfant», assure M. Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du bureau politique et rapporteur de la commission des candidatures au prochain congrès du PCF. Il n'empêche : alors que les sections avaient proposé, au total, dix-huit nouveaux candidats pour le comité fédéral, treize d'entre eux seulement ont été retenus, et les délégués, *comme par le passé, se sont* vu remettre comme bulletin de vote une liste bloquée. Les partants, eux, l'étaient tous *«à leur demande»*, comme toujours.

JEAN-LOUIS SAUX

Devant le conseil national de son parti

M. Le Pen se dit persuadé que M. Mitterrand provoquera des législatives anticipées

A moins de trois semaines de son congrès, convoqué du 4 au 6 février, à Port-Marly (Yvelines), le Front national a réuni, samedi 15 janvier, à Paris, son conseil national. Au terme de cette réunion, Jean-Marie Le Pen a prononcé un long discours dans lequel il a, notamment, réclamé la démission de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale *(lire page 12)*. Il a accusé le gouvernement de céder à la pression de la rue sur la loi Falloux.

Estimant que son parti entre dans *«l'ère d'une bataille décisive»*, le chef de file de l'extrême droite a passé en revue les différentes consultations qui vont s'échelonner jusqu'à la fin de 1995, à commencer par les élections cantonales de mars, pour lesquelles il devait entamer, lundi 17 janvier, une tournée qui le conduira dans tous les départements de la métropole. M. Le Pen ne sera pas candidat aux cantonales, mais il conduira la liste du Front national aux européennes en juin et sera, pour la troisième fois, candidat à l'élection présidentielle. *«Je ne désespère pas de voir François Mitterrand candidat à un troisième mandat»*, a affirmé M. Le Pen, qui a soupçonné le chef de l'Etat de créer les conditions lui permettant de *«mourir dans les fastes de la République»*.

Le président du Front national *s'est dit persuadé que M. Mitterrand* procédera à une dissolution de l'Assemblée nationale avant la présidentielle. *«Je doute*, a-t-il déclaré, *que le président de la République n'utilise pas cette arme»* dans le but de *«réduire considérablement la majorité actuelle»*, à laquelle il a lancé un *«avertissement»*. *«Si l'impuissance du pouvoir devenait la règle habituelle* (...), *il est évident que la nature, qui a horreur du vide, exercera d'autres formes politiques que celles qui existent.»*

M. Le Pen, qui a durci ses critiques contre M. Balladur, accusé d'aggraver la situation de la France dans tous les domaines, estime que *«les Français doivent être bien déçus par le centrisme RPR-UDF». L'occasion historique qui nous est donnée, nous allons l'utiliser de toutes nos forces»*, a prévenu le dirigeant d'extrême droite, en assurant que *«les solutions préconisées par le Front national»* constituent *«la seule alternative»* qui permettra de parvenir à la *«grande alternance»* qu'il appelle de ses vœux.

O. B.

L'expulsion des deux Iraniens

M. Rocard demande au gouvernement français de «respecter son opposition»

Interrogé à «L'heure de vérité», sur France 2, dimanche 16 janvier, au sujet du refus exprimé par Edouard Balladur de donner davantage d'explications sur l'expulsion vers l'Iran, au nom de l'*«intérêt national»*, des deux Iraniens suspectés d'actes terroristes, Michel Rocard a déclaré que *«l'intérêt national, cela existe»*.

Le premier secrétaire du PS a ajouté : *«J'ai vécu, comme premier ministre, une situation de ce genre au moment de la guerre du Golfe. J'ai demandé au président de la République l'autorisation, qu'il m'a donnée, de convier toutes les semaines les dirigeants des grandes formations de la majorité et de l'opposition, représentées au Parlement, pour les informer des données secrètes sur la base desquelles nous prenions nos décisions»*.

Soulignant qu'il n'y avait *«pas eu une fuite sur des informations aussi sérieuses»*, M. Rocard a ajouté : *«Nous sommes soumis à des pressions scandaleuses de gens, ou même d'Etats, qui se conduisent comme des bandits, c'est vrai; on peut savoir des choses qu'on ne souhaite pas rendre publiques, c'est vrai; mais, dans une vraie démocratie, on peut, aussi, respecter son opposition.»*

Une élection cantonale partielle

ALLIER : canton de Cusset-Nord (1er tour)

I., 9 719; V., 4 162; A., 57,17 %; E., 3 949.

Joseph Blethon, div. d., 1 608 (40,71 %); René Bardet, PC, 1 600 (40,51 %); Pierre Mesclier, PS, 431 (10,91 %); Gérard Gosp, FN, 310 (7,85 %). *BALLOTTAGE.*

[M. Blethon, soutenu par la majorité départementale de l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB), dont l'élection, en mars 1992, avait été invalidée *en novembre dernier pour distribution* de tracts après la clôture de la campagne électorale, devance de peu M. Bardet, conseiller général de 1979 à 1992. Par deux fois, il avait enlevé dans une élection partielle suivant une annulation par le Conseil d'Etat. Plus que le faible taux de participation, la baisse du Front national et, à un degré moindre, celle du PS constituent des éléments déterminants avant le second tour. L'une des principales interrogations concerne le comportement des électeurs écologistes, dont le candidat avait recueilli 12,90 % des voix en mars 1992 et qui, cette fois, n'ont pas de représentant.

22 mars 1992 : I., 9 682; V., 6 512; A., 32,74 %; E., 6 023; René Bardet, 1 988 (33 %); Joseph Blethon, 1 821 (30,23 %); Christian Fayolle, Verts, 777 (12,90 %); Gérard Gosp, 757 (12,56 %); Marie-Jeanne Perlade, PS, 680 (11,29 %).]

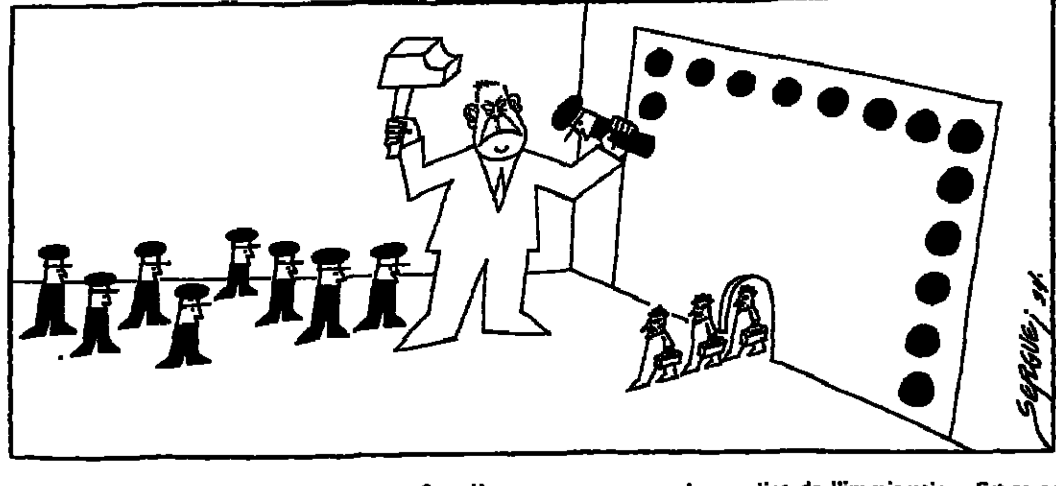
RHÔNE : M. Besson (RPR) se *démet de son mandat de maire* de Tarare. – Jean Besson, député (RPR) du Rhône, a annoncé, dimanche 16 janvier, sa décision d'abandonner le mandat de maire de Tarare, qu'il détenait depuis 1983. Le conseil municipal se réunira prochainement pour élire le nouveau maire de cette commune extérieure à la circonscription législative dans laquelle M. Besson a été élu. Celui-ci envisage de se présenter aux élections municipales de 1995 dans une commune de la Communauté urbaine de Lyon. – *(Bur. rég.)*

CORSE : M. Mégret (FN) empêché par des nationalistes de tenir une réunion à Ajaccio. – Un groupe d'une cinquantaine de nationalistes, militants de A Cuncolta naziunalista, ont empêché Bruno Mégret, délégué général du Front national, de tenir une conférence-débat, dimanche 16 janvier, à Ajaccio, dans un restaurant de la ville. M. Mégret, qui était venu lancer la campagne de son parti pour les élections cantonales, a protesté contre *«cette atteinte scandaleuse au droit de réunion»* et s'est *«étonné de l'attitude des forces de l'ordre de M. Pasqua, qui, bien que présentes sur les lieux, n'ont rien entrepris pour rétablir la loi et l'ordre»*.

Pour appliquer la nouvelle législation sur l'entrée et le séjour des étrangers

M. Pasqua met en place une police de l'immigration

Le ministre de l'intérieur va créer un service policier unique chargé de contrôler les quatre-vingts millions d'étrangers qui, chaque année, entrent dans l'Hexagone ou en sortent. Il aura pour mission de lutter contre l'immigration irrégulière et le travail clandestin des étrangers.



Pour la première fois de son histoire, l'Etat français se dote d'une police spécialisée de l'immigration. Après avoir refondu les textes relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers, après avoir modifié la loi sur les contrôles d'identité, le gouvernement Balladur instaure ainsi un service de police chargé d'appliquer ces législations restrictives. Il complète de la sorte, en termes policiers, la réponse apportée par le gouvernement à un dossier de l'immigration irrégulière qu'il avait d'emblée placé parmi ses toutes premières priorités.

Préparée par un ministère de l'intérieur sous la houlette de Charles Pasqua, cette réorganisation va se traduire par la création d'une direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (DICILEC) au sein de la police nationale. Selon le projet de décret transmis au premier ministre, la DICILEC sera chargée d' *«animer et coordonner l'action des services de la police nationale en matière de lutte contre l'immigration irrégulière et contre l'emploi des clandestins»*. Elle aura à sa tête le préfet Robert Broussard, qui fut commissaire spécialisé dans la lutte contre le grand banditisme avant d'être chargé d'une mission anti-drogue. La création de la nouvelle direction devrait ainsi voir le jour – après l'examen des textes qui la créent par divers comités techniques partitaires, puis par le conseil d'Etat – au mois de mars ou de février.

Jusqu'à présent, l'essentiel du contrôle policier de l'immigration a reposé sur le service central de la police de l'air et des frontières (PAF). Créé en août 1973 et implanté à ce jour dans quelque cinquante départements, ce service s'est essentiellement consacré, dans les aéroports et aux frontières terrestres et maritimes, à la surveillance transfrontière. Dans son rapport au premier ministre, M. Pasqua a considéré que la PAF *«ne permet pas de répondre efficacement aux nouveaux axes de la politique gouvernementale qui impliquent de dépasser le simple contrôle de la circulation transfrontière»*.

Aussi la DICILEC se voit-elle confier une *«stratégie globale»* de lutte contre l'immigration irrégulière. Outre la surveillance des frontières, qui doit demeurer l'une de ses missions prioritaires, la nouvelle direction devra mettre en œuvre deux autres volets de la politique de contrôle des flux migratoires : la lutte contre l'emploi clandestin des étrangers en situation irrégulière et, d'autre part, l'éloignement des illégaux ou des indésirables hors de l'Hexagone.

Le travail «au noir»

Appréhendé comme la *«pompe aspirante»* de l'immigration, le problème de l'emploi des étrangers clandestins sera désormais pris en charge par la DICILEC, qui devra notamment trouver un *modus operandi* avec les services de l'inspection du travail. Ce problème n'était jusqu'alors traité qu'à la marge par les policiers. La PAF avait certes réussi, en liaison avec la police judiciaire (PJ) et les renseignements généraux (RG), à démanteler quelques filières d'immigration de travailleurs clandestins en provenance d'Asie ou de Turquie.

Mais l'emploi des travailleurs «au noir» – étrangers ou Français – est loin de constituer une priorité pour la police. Sauf dans la capitale où la douzième section des RG parisiens s'est spécialisée, au début des années 90, dans la lutte contre l'emploi des étrangers en situation irrégulière. Dans le reste de la France, les commissariats de polices urbaines et les brigades de gendarmerie se sont concentrés sur les missions relevant de la sécurité publique.

Le gouvernement espère aussi que le volet relatif à l'éloignement des étrangers, illégaux ou indésirables, sera amélioré avec la création de la DICILEC. Son constat de carence s'appuie notamment sur la chute du taux d'exécution des mesures de reconduite à la frontière, qui est tombé de 58 % en 1987 à 18 % en 1993 (1). Un temps envisagée place Beauvau, pour remédier à ces difficultés, la fusion de la DICILEC et de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) a finalement été abandonnée.

S'inspirant du modèle de l'Office américain de l'immigration, cette fusion aurait posé des problèmes de libertés en réunissant les «juristes» de la DLPAJ, chargés d'établir les réglementations, et les policiers de la DICILEC, chargés de les appliquer. Aussi le ministère de l'intérieur a-t-il rejeté cette voie : il a opté pour une coordination accrue entre la nouvelle direction policière et les services de la réglementation qui, dépendant de la DLPAJ, se chargent dans les préfectures du suivi individuel des mesures d'éloignement.

Un bureau de l'éloignement veillera, au sein de la DICILEC et en lien avec la DLPAJ, à *«mettre en œuvre les moyens matériels (plan de transport, escortes...) permettant l'exécution effective des mesures administratives et judiciaires d'éloignement concernant les étrangers en situation irrégulière ou qui troublent l'ordre public»*, précise le ministère.

L'espace Schengen

S'agissant de la mission traditionnellement assurée par la PAF – le contrôle des flux transfrontières –, la nouvelle direction devra s'inscrire de plain-pied dans l'Europe de l'immigration. Le ministre de l'intérieur invite ainsi la DICILEC à renforcer les contrôles de circulation transfrontière, *«particulièrement sur les futures frontières extérieures de l'espace Schengen»*.

Prévue en février 1994, mais sans cesse reportée, l'entrée en vigueur des accords signés à Schengen par neuf pays européens (les Douze moins la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark) prévoit la libre-circulation des ressortissants à l'intérieur de l'espace commun aux territoires de leurs neuf pays. Aussi des policiers de la DICILEC devront-ils être détachés aux frontières extérieures (la ligne Oder-Neisse, par exemple) de l'espace Schengen. Le ministère de l'intérieur charge aussi la DICILEC du renforcement *«des actions de contrôle et de formation en amont de la frontière (commune avec les pays signataires de Schengen) et, dans les pays sensibles, en liaison avec le ministère des affaires étrangères»*.

Si les six mille policiers de la PAF seront réaffectés à la nouvelle direction, aucune augmentation d'effectifs n'est prévue à brève échéance (hormis pour constituer les équipes de surveillance du tunnel sous la Manche). Or, Charles Pasqua en personne a déploré l'implantation aujourd'hui *«peu homogène»* de la PAF. Dans une première période, la DICILEC ne disposera donc de services territoriaux dignes de ce nom que dans les départements où la PAF avait implanté ses propres services.

En outre, la nouvelle direction devrait pâtir d'un manque de personnels nécessaires à ses nouvelles missions. D'autant plus que la pression migratoire s'est récemment accentuée sur les frontières des pays (Allemagne, Belgique et Italie) touchés par l'immigration venue des pays de l'Est : près de la moitié des mesures de non-admission s'effectuent désormais, selon les dernières statistiques, aux frontières avec ces pays de l'espace Schengen. A terme, le dispositif national d'implantation sera toutefois *«complété par la mise en œuvre d'un plan pluriannuel»* consistant à créer, dans tout l'Hexagone, des services et des unités spécialisés effectuant les actes de police administrative et judiciaire en relation avec l'immigration irrégulière.

Le sigle de la nouvelle direction risque ainsi, notamment dans les départements où la PAF n'était pas implantée, de ne constituer à court terme qu'une esquisse d'une police de l'immigration. Est-ce en guise de compensation que le ministère de l'intérieur note, sans davantage de précision, qu' *«une complémentarité entre l'activité de la police et celle de la douane est instituée»* ?

ERICH INCIYAN

(1) Cette baisse s'explique en grande partie par la décision prise en 1991 de délivrer systématiquement à tous les étrangers en situation irrégulière – non seulement ceux interpellés par la police, mais aussi tous ceux dont le titre de séjour est arrivé à expiration – des arrêtés de reconduite à la frontière.

La poursuite du débat

Les prélèvements

Pendant que le Sénat poursuit, lundi 17 janvier, l'examen des textes sur l'éthique biomédicale, les spécialistes d'anatomopathologie s'inquiètent pour l'avenir de cette discipline, dont l'objet est la recherche des causes exactes de la mort en dehors du cadre judiciaire. Ils craignent que les contraintes votées par les députés et les propositions de la commission des affaires sociales du Sénat ne conduisent à l'arrêt quasi total des autopsies médico-scientifiques, une activité essentielle pour l'amélioration de la pratique médicale.

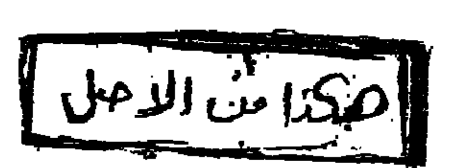
On distingue en pratique deux types de prélèvements pouvant être pratiqués sur le corps des personnes décédées. Il s'agit d'abord des prélèvements effectués dans un but «thérapeutique», qu'il s'agisse d'organes ou de tissus. Il s'agit ensuite des prélèvements qualifiés de «scientifiques», une pratique qui correspond en réalité à l'autopsie «médicale» ou «médico-scientifique», entreprise le plus généralement en milieu hospitalier pour renseigner les médecins sur les causes exactes de la mort d'un malade.

Il s'agit là d'une pratique essentielle, trop peu fréquemment mise en œuvre en France, et qui fournit des données indispensables tant dans le domaine du contrôle de la qualité des soins que dans celui, plus général, du progrès des connaissances biomédicales. Ces autopsies occupent – ou devraient occuper – une place très importante dans la formation des étudiants en médecine.

L'accord de la famille

Depuis la loi du 22 décembre 1976, dite loi Caillavet, tout était apparemment simple : les prélèvements à des fins thérapeutiques ou scientifiques étaient autorisés sur le cadavre des personnes décédées majeurs n'ayant pas fait connaître de leur vivant leur refus de ce type de prélèvements. Il apparaissait alors aux yeux du législateur que l'obligation d'obtenir l'accord de la famille du défunt pour effectuer de tels prélèvements aurait réduit (pour différentes raisons psychologiques et affectives) le nombre de ces derniers de manière considérable.

Après la douloureuse affaire



parlementaire sur l'éthique biomédicale

médico-scientifiques d'organes en question

d'Amiens (*le Monde* du 20 mai 1992), Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, avait exigé avant tout prélèvement de cornée qu'*« un consentement soit préalablement obtenu, soit par legs testamentaire du défunt, soit auprès des membres de la famille des proches »*.

Censée préciser deux textes de loi (datés de 1949 et de 1976), la diffusion en 1992 de plusieurs circulaires ministérielles devait rapidement compliquer la situation et conduire à une pénurie de cornées qui allait provoquer, indique-t-on de plusieurs sources, l'installation de trafics condamnables au plan éthique et inquiétants d'un point de vue sanitaire.

On aurait pu penser que le projet de loi sur l'éthique biomédicale allait éclaircir la situation. Il n'en fut rien. La première version de ce texte adoptée par les députés a repris les dispositions de la loi Caillavet en substituant au consentement présumé la recherche active auprès de la famille afin de trouver les preuves d'une opposition potentielle au prélèvement. Un article prévoyait aussi qu'*« aucun prélèvement à des fins scientifiques autres que celles ayant pour but de rechercher les causes de la mort ne peut être effectué sans le consentement du défunt, exprimé directement ou par le témoignage de la famille »*. L'Assemblée nationale mettait ainsi « hors course » la pratique des autopsies médico-scientifiques.

« Incompréhension totale du problème »

Or la commission des affaires sociales du Sénat vient de proposer que ce dernier article soit supprimé ou modifié. Pour le professeur Claude Got, spécialiste d'anatomopathologie (hôpital Ambroise-Paré de Boulogne), on aboutirait à deux situations également excessives et au total absurdes si cette position prévalait : *« Ce qui sera fait pour obtenir un organe dans le but de transplantation qui peut sauver une vie* [demander l'autorisation de la famille] *pourra être jugé trop lourd dès lors qu'il ne s'agira que de savoir pourquoi un malade est mort. La modification de cet article témoigne d'une incompréhension totale du problème. »*

Est-il si difficile de différencier, en dehors de toute préoccupation médico-légale, le prélèvement pour greffes (d'organes ou de tissus) des autopsies et prélèvements à des fins de diagnostic *post-mortem*? Faut-il en d'autres termes adopter les mêmes règles (consentement présumé ou recherche d'une opposition explicite) qu'il s'agisse d'un prélèvement destiné à « revivre » dans un corps étranger ou d'un prélèvement visant à déterminer la véritable raison de la mort?

Si, comme tout l'indique, cette seconde situation est de nature à faire progresser la connaissance physiopathologique et la culture médicale, pourquoi se fixer des contraintes éthiques par essence étrangères à ce domaine?

JEAN-YVES NAU

Enfant terrible

Une cinquantaine d'enfants du collège Montjoie de Saran (Loiret) ont été brièvement hospitalisés, samedi 15 janvier, à la suite d'une intoxication d'un genre un peu particulier. Un élève, âgé de treize ans, avait en effet aspergé deux salles de classe avec un produit anesthésiant pour les dents.

Selon la directrice de l'établissement, qui a porté plainte, l'effet, essentiellement des nausées et des vomissements, a été spectaculaire mais sans gravité. Elle a précisé à l'AFP que l'enfant à l'origine du méfait était « facétieux », voire « insupportable », « aimant se faire remarquer ».

INTOXICATION : salmonelle à l'hôpital de Berck. – Quatre-vingts personnes, agents hospitaliers et malades de l'Institut Calot de Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) spécialisé dans la rééducation orthopédique et la rhumatologie, ont été intoxiquées par une salmonelle contenue dans des œufs. Sans grand danger, cette intoxication s'est manifestée la semaine dernière par des diarrhées et de fortes poussées de fièvre.

Au tribunal de Nice

Affaires de famille

Mᵉ Jean-Yves Liénard, avocat à Versailles, et deux de ses clients niçois, Gérard et Michèle Canarie, comparaissaient, jeudi 13 janvier, devant le tribunal correctionnel de Nice (Alpes-Maritimes) présidé par Marc Joando. Ils étaient accusés d'avoir produit devant un juge d'instruction niçois des photocopies d'agenda afin de prouver que leurs adversaires étaient conseillés par un avocat qui était également l'époux du magistrat en charge de l'affaire qui les opposait.

NICE

de notre envoyée spéciale

Pour la première fois de sa vie, Mᵉ Liénard est assis au banc des prévenus. Le temps d'une audience, cet avocat versaillais a renoncé à la robe noire pour le simple costume de ceux qui comparaissent devant la justice. Appuyé à la barre, il entend le président du tribunal décliner les accusations portées contre lui : *« On vous reproche d'avoir sciemment recelé des photocopies que vous saviez volées. »* L'affaire commence à Nice, le 24 mars 1992. *Ce jour-là, Mᵉ Liénard,* défenseur des époux Canarie, se rend dans le cabinet du juge d'instruction Dominique Haumant-Daumas, qui instruit deux affaires concernant ses clients. *Invoquant « la foi du palais »,* qui assure théoriquement la confidentialité de la conversation, il sort de son cartable des photocopies d'agenda attestant des rendez-vous réguliers *entre l'adversaire des époux* Canarie, Francis Guillot, et un avocat niçois, Mᵉ Daumas-Borelli. Cette photocopie serait totalement dénuée d'intérêt si l'avocat en question n'était pas... l'époux du juge d'instruction. *« Devant ces photocopies, j'étais à la fois atterré et incrédule,* commente Mᵉ Liénard. *Je souhaitais qu'elle les authentifie, mais surtout, j'attendais d'elle un apaisement. J'espérais qu'elle me dirait que son mari, certes, défendait l'adversaire de mes clients mais que son impartialité n'en souffrirait pas. »*

Mᵐᵉ Daumas-Borelli adopte pourtant une tout autre attitude : elle demande immédiatement au bâtonnier de Nice de les rejoindre et lui remet les photocopies d'agenda, qu'il place aussitôt dans le coffre-fort de l'Ordre. Quelques heures plus tard, elle change d'avis, rappelle le bâtonnier et exige la restitution du document en évoquant l'ouverture d'une information judiciaire qui n'a pourtant pas encore eu lieu. La machine judiciaire se met alors prestement en marche : le parquet diligente une enquête de flagrance et huit policiers du service régional de police judiciaire interrogent les témoins, perquisitionnent chez Mᵐᵉ Canarie et la placent même en garde à vue. Mᵉ Liénard et ses deux clients sont mis en examen.

Etranges connivences

Si l'affaire de la photocopie agite les esprits, personne ne semble *s'inquiéter* des étranges connivences mises à jour par le document. Des connivences d'autant plus graves que le dossier instruit par Mᵐᵉ Haumant-Daumas est une affaire explosive qui nécessite énormément de doigté : en 1991, M. Canarie, un directeur financier de la SEREL dont le PDG, Francis Guillot, exigeait le départ, avait été séquestré, frappé et menacé par des gros bras qui avaient fini par lui faire signer une lettre de démission. Mis en examen pour séquestration, menaces de mort sous conditions et extorsion de signature, M. Guillot (*le Monde* du 27 novembre 1993) est impliqué par ailleurs dans une affaire de caisse noire en faveur de l'ancien maire de Nice, Jacques Médecin. Le PDG de la SEREL choisissait de contre-attaquer en déposant une plainte avec constitution de partie civile accusant M. Canarie d'abus de biens sociaux. Peu après, les époux Canarie étaient mis en examen à leur tour.

Le juge d'instruction se retrouva donc dans une situation délicate : elle suivait à la fois les deux affaires, chacun des protagonistes étant mis en examen dans un des dossiers et victime dans l'autre. Lorsque M. Guillot décida de prendre pour avocat son propre mari, certains s'étonnèrent. *« Quand Mᵉ Daumas-Borelli est venu m'annoncer qu'il comptait défendre M. Guillot, il n'était pas très à l'aise,* raconte l'avocat niçois des Canarie, Mᵉ Randon. *Il m'a cependant affirmé qu'aucun texte n'interdisait à un juge d'instruction d'être l'épouse d'un des avocats du dossier. Il a même ajouté que pour plus de sûreté, il n'apparaîtrait pas directement : il voulait confier le dossier à une de ses collaboratrices. »*

Le juge et l'avocat cherchèrent-ils vraiment à sauver les apparences? *« Comme M. Guillot, j'étais moi aussi mis en examen dans l'affaire de séquestration et j'avais moi aussi pour avocat le mari du juge,* raconte à la barre du tribunal Philippe Reich, ancien directeur technique de la SEREP. *Un jour, j'étais dans le bureau de Mᵉ Daumas-Borelli et le juge a appelé. Elle savait que j'étais là, elle a discuté un moment avec son mari, et ensuite, elle a demandé à me parler. Elle voulait que je lui apporte un document, ce que j'ai fait. »*

« Une attitude regrettable »

Au sein du couple, les informations sur la procédure semblèrent également circuler rapidement. *« Un jour, M. Guillot me convoque dans son bureau et me dit* : « On ne risque plus rien dans l'affaire Canarie », poursuit M. Reich. *Il m'a dit :* « Canarie est cuit, on a le juge dans la poche, elle va lui demander 2 millions de francs de caution, il ne les a pas, alors il ira au trou ». Ayant eu vent de cette conversation, M. Canarie appela son avocat niçois, qui prit aussitôt contact avec le juge d'instruction. *« M. Canarie m'avait dit que l'interrogatoire aurait lieu le 24 mars et que la caution serait de 2 millions,* raconte Mᵉ Randon. *Or le juge m'a annoncé qu'elle comptait entendre M. Canarie le 24 mars et qu'elle demandait une caution d'au moins 1 million de francs. Les informations de M. Canarie étaient donc exactes... »*

Face à ces indices de collusion, les Canarie prennent peur. Ils craignent de plus en plus une instruction à charge qui se concluerait par leur placement sous mandat de dépôt. *« Ils étaient très inquiets,* raconte Mᵉ Liénard. *On leur répétait que leur adversaire avait réussi à entrer en contact avec le juge par l'intermédiaire de son mari. La photocopie de l'agenda de Mᵉ Daumas-Borelli venait confirmer leurs craintes. »*

Lors de l'audience, le procureur de la République, Jean Bianconi, admet qu'il y avait là matière à inquiétude : *« J'ai le sentiment que l'un des nôtres a eu une attitude regrettable. Aucun texte n'interdit ces situations, mais le devoir moral du magistrat aurait dû l'inciter à demander au président de désigner un autre juge d'instruction. »* Pourtant, sans s'arrêter outre mesure au dérapage déontologique de sa collègue, le procureur préfère se montrer sévère à l'égard de Mᵉ Liénard et de ses clients : *« Il ne fallait pas adopter la voie du dépôt de pièces sous la foi du serment, mais dénoncer cette collusion auprès du bâtonnier de Nice. »*

L'avocat de Mᵐᵉ Canarie, Mᵉ Olivier Metzner, s'interroge pour sa part sur l'attitude des justiciables face à de telles connivences : *« Chacun a droit à une justice sereine et normale. Ce n'était pas le cas. Face à de tels comportements, le justiciable et l'avocat n'avaient-ils pas l'obligation de les dénoncer? »*

Jugement le 3 février.

ANNE CHEMIN

RUGBY

La France bat l'Irlande (35-15)

Lacroix et les bonnes intentions

Le Quinze de France a battu l'équipe d'Irlande (35-15), samedi 15 janvier au Parc des Princes, lors de son premier match du Tournoi des cinq nations. Les Français ont marqué quatre essais par Philippe Benetton, Thierry Lacroix, auteur des autres points au pied et meilleur homme sur le terrain, Philippe Saint-André et Olivier Merle. A Cardiff, les Gallois, prochains adversaires de l'équipe de France, ont nettement dominé les Ecossais (29-6).

Rien de tel qu'un buteur pour expédier les tentations euphoriques par-dessus les tribunes. Malgré quinze points dans ses pieds, cinq dans ses mains, un titre officieux de meilleur joueur de la partie décerné par les téléspectateurs dans sa collection d'honneurs, Thierry Lacroix s'en voulait, samedi, au sortir de la pelouse du Parc des Princes. Il pestait contre une peccadille de bout de match, déjà effacée par la victoire. Une transformation ratée du dernier essai français, seul maillon manquant à son collier de buts enfilés entre les poteaux. *« Je râle parce que cette fois-ci, nous n'avions pas besoin de ces deux points*, maugréait-il. *Mais contre une grande équipe ils auraient pu nous coûter une victoire. »*

Rien de tel qu'un buteur, habitué à voir le vent taquiner la précision mathématique de ses gestes, pour remettre ainsi les choses en place. Le Quinze de France a battu, samedi, des Irlandais qui n'ont plus gagné à Paris depuis vingt-deux ans, qui n'ont plus franchi une ligne d'en-but du Parc des Princes depuis 1980. Une équipe d'embrouilleurs d'alignements, de parasiteurs d'attaques, de maraudeurs de ballons. Tout sauf une de ces formations majeures de l'ovale, contre lesquelles la première bévue blesse et la deuxième tue tout espoir de victoire.

Or, sur la route de leur succès logique, les joueurs français ont croisé le chemin de Lacroix. Ils ont gaspillé des ballons et commis des fautes tant que leur buteur se chargeait de garnir le score et de résister à la botte presque aussi précise de l'ouvreur irlandais, Eric Elwood. Ils ont couru, parfois avec égoïsme, se sont coupés individuellement du gros de leur troupe, ils ont divisé leurs efforts pendant que leur trois-quart centre additionnait, seul, des trajectoires aussi rectilignes que son profil. Puis ils ont enfin uni leurs forces pour dessiner de beaux mouvements, dans cette fin de match où Thierry Lacroix commettait un péché véniel contre son infaillibilité.

Au bout du compte, le bilan de la partie, et des enseignements à en tirer, était aussi réversible que les chiffres d'affluence à une manifestation. Trente-cinq points marqués, l'un des plus beaux scores des Tournois de l'après-guerre, selon les indications officielles du tableau d'affichage. Une dizaine de fautes stupides et presque autant d'occasions gâchées, face à des adversaires qui se sont effondrés en fin de rencontre, selon l'appréciation des partisans d'un rugby parfait.

Le vrai niveau de la performance française se situe sans doute entre les deux pôles de cette controverse, qui durera tant que la suprématie sur le Tournoi des cinq nations se réglera lors des confrontations franco-anglaises. Sur la pelouse du Parc, une seule polémique s'est éteinte, samedi. Celle du buteur justement, qui a passionné tant d'amateurs d'ovale. L'équipe de France s'était souvent désespérée de ne pas compter dans ses rangs ce spécimen indispensable à son adaptation au rugby moderne. Avec Thierry Lacroix, elle a enfin trouvé ce socle de points nécessaire pour construire ses victoires.

Tempérer les excès d'audace

Le Dacquois, âgé de vingt-six ans, a de plus le bon goût de meubler le tableau d'affichage sans dépeupler l'équipe. Dans la ligne des trois-quarts français, il n'émarge pas que par sa botte. Samedi, il a montré qu'il était capable d'une feinte et d'une volte-face pour bousculer deux Irlandais et marquer un essai, puis, d'une passe sautée, d'offrir à Philippe Saint-André le bon souvenir d'un débordement d'ailier à l'ancienne. *« Ma principale qualité*, analysait-il, *est de pouvoir passer de 150 pulsations-minute, dans le moment où il faut s'engager physiquement, à 60 lorsqu'il faut se relâcher avant de tenter une pénalité. »* Ouvreur de formation, Thierry Lacroix sait aussi jouer les doublures d'Alain Penaud, quitte à tempérer parfois les excès d'audace du Briviste.

Dans ce rôle, le centre souligne bien les ambiguïtés actuelles de l'équipe de France et de ce match à quatre essais dont le héros reste un buteur. Formé aux rigueurs de l'école Fouroux, lorsqu'il a endossé ses premiers maillots bleus de remplaçant en 1988, Thierry Lacroix a fait sienne cette obsession de ne pas commettre de fautes. *« Je veux bien prendre des risques s'ils sont minimisés*, explique-t-il. *Je n'accepterai jamais une relance à deux contre trois adversaires. »* Fidèle à ce rugby de raison, conforme à son tempérament de buteur à sang froid, Thierry Lacroix a prêté une oreille attentive aux remontrances de l'ancien président Albert Ferrasse, venu déplorer dans les vestiaires ces pénalités jouées à la main en seconde période, alors que les Irlandais n'avaient pas encore perdu tout espoir de revenir au score. Le centre ne semblait pas avoir beaucoup apprécié les tentatives au culot de ses camarades.

Dans cette logique, Thierry Lacroix se rapproche davantage de la prudence de Pierre Berbizier, l'homme de terrain du Quinze de France, que de la fougue d'un Alain Penaud ou du capitaine Olivier Roumat. L'entraîneur n'a guère goûté les déclarations de ce dernier annonçant que le Grand Chelem devait constituer le seul horizon de l'équipe cette saison. Encore échaudé par la débâcle contre l'Argentine de la fin 1992, Pierre Berbizier semble toujours se méfier des trop bonnes intentions.

Samedi, tout s'est passé comme si les rugbymen en bleu avaient donc fini par jouer contre les consignes timorées de leur encadrement, au mépris des risques. Comme si les joueurs s'étaient dit qu'à force de lancer des attaques, et d'échouer pour des détails mal agencés, ils finiraient bien par renouer avec ce jeu à la française dont ils rêvent. Ce rugby disparu, qu'ils poursuivent de manière désordonnée, seul capable de combler les trous, plus dangereux qu'une défaite, apparus pour la première fois dans les tribunes du Parc des Princes.

JÉRÔME FÉNOGLIO

AUTOMOBILISME-MOTOCYCLISME

L'arrivée du Rallye-raid Paris-Dakar-Paris

L'aventure ensablée

Citroën a réussi un doublé dans le Rallye Paris-Dakar-Paris, arrivé samedi 15 janvier à Euro Disney, avec Pierre Lartigue et Michel Périn qui ont précédé Hubert Auriol et Gilles Picard de 1 h 28 min 35 s. Chez les motards, l'Italien Edi Orioli (Cagiva), déjà vainqueur en 1988 et 1990, a devancé l'Espagnol Jordi Arcarons (Cagiva) de 1 min 13 s.

La nouvelle organisation du Paris-Dakar-Paris avait promis un défilé triomphal sur les Champs-Elysées aux pilotes des cinquante-sept autos et camions et aux quarante-huit motards rescapés de la seizième édition du grand Rallye-raid africain. La manifestation pour la défense de l'école publique n'a pas permis ce test de popularité pour une épreuve toujours très controversée. Seuls les premiers, escortés de photographes et cameramen, ont eu droit, dimanche 16 janvier, à une descente matinale presque incognito de la célèbre avenue.

A l'heure des bilans, les organisateurs du « Dakar » auraient aimé célébrer sans réserve les vainqueurs : Pierre Lartigue et Michel Périn, lauréats du Paris-Moscou-Pékin 1992 et de la première Coupe du monde des rallyes-raids l'an dernier, et Edi Orioli, le plus expérimenté et le plus talentueux des motards en l'absence de Stéphane Peterhansel, triomphateur des trois précédentes éditions. Noter la progression de 72 % du nombre des engagés et la satisfaction d'une majorité de ces derniers, dont près de 75 % ont pu rallier Dakar grâce à un dosage progressif des difficultés. Souligner le succès populaire rencontré en Espagne et les bonnes audiences des résumés quotidiens suivis en France par une fourchette variant entre 2,5 et 3,7 millions de téléspectateurs.

Mais plus que les images des vainqueurs, le souvenir le plus marquant restera celui de l'étape Atar-Nouadhibou, où la grande caravane s'est ensablée dans les dunes mortes de l'erg Azefâl, en Mauritanie. Malgré les réserves de Patrick Zaniroli, chargé des reconnaissances, Fenouil, le nouveau directeur du « Dakar », avait choisi de faire de la première traversée motorisée de cet erg le *« morceau de bravoure »* de cette édition. D'abord contraint de stopper et d'annuler la spéciale pour les motos, puis de neutraliser un peu tardivement la course des autos, il a, surtout, attisé la polémique sur l'avenir des rallyes-raids et permis à l'équipe Mitsubishi de quitter l'épreuve sur un baroud d'honneur inespéré.

Troisièmes au classement général, mais à 4 heures et demie de Pierre Lartigue et à 3 heures d'Hubert Auriol, Jean-Pierre Fontenay et Bruno Musmarra, accompagnés de l'autre Pajero de Bruno Saby et Dominique Sérieys, ont été les seuls à s'obstiner sur le tracé prévu, pour atteindre Nouadhibou après plus de 30 heures de galère et apprendre que l'étape avait été neutralisée après leur passage au cinquième CP (contrôle de passage). *« Ils ont été les seuls à y aller. C'est l'esprit du « Dakar », mais il y a le règlement... »*, souligne Fenouil, qui aurait aimé disposer des pouvoirs discrétionnaires de son ami Thierry Sabine autrefois.

« De la rigueur et un peu de folie »

Avec l'arrivée de Peugeot et des équipes d'usine à partir de 1987, puis l'intérêt de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour ces épreuves et l'apparition des GPS (*global positioning system*) sur tous les véhicules, l'aventure s'est peu à peu estompée pour faire du « Dakar » une course de vitesse sur les pistes ou dans les déserts africains. *« L'évolution de nos voitures est telle qu'elles passent quasiment partout, mais il y a des limites*, prévient Guy Fréquelin, directeur de Citroën Sport. *S'il faut les démonter, transporter les pièces à dos d'homme et les remonter pour franchir un erg de 28 kilomètres, nous ne viendrons plus. Faire parler du « Dakar » dans ces conditions ne nous intéresse pas. »*

L'apport économique des grands constructeurs qui engagent aussi des véhicules d'assistance et déplacent plusieurs dizaines de personnes, leur contribution à la médiatisation des épreuves, laissent toutefois des marges de manœuvre étroites aux organisateurs d'une épreuve comme le « Dakar ». Cette année, Fenouil a pu refuser les reconnaissances du les ouvreurs réclamés par Citroën, mais sa décision de supprimer les prototypes en moto a entraîné le forfait de Yamaha Motor France. *« Nous sommes ravis d'avoir des équipes d'usine, mais il serait dangereux de concevoir une course pour elles car ce sont les amateurs qui sont les gardiens de l'esprit du « Dakar »*, estime Fenouil. *Pour relancer cette épreuve, le plus important est de réussir une bonne course-aventure avec de la rigueur et un peu de folie. Si nous réussissons, les usines resteront ou reviendront car elles y trouveront leur intérêt. »*

GÉRARD ALBOUY

SKI ALPIN

La Coupe du monde

Tempête sur le cirque blanc

Doublé autrichien dans l'étape de la Coupe du monde de ski à Kitzbühel. Samedi 15 janvier, Patrick Ortlieb a remporté la descente. Dimanche, son compatriote Thomas Stangassinger s'est imposé dans le slalom. Le titre du combiné (descente et slalom) est revenu au Norvégien Lasse Kjus. Dur week-end pour les Français *(lire l'encadré ci-dessous)*.

KITZBUHEL

de notre envoyée spéciale

A peine la ligne d'arrivée franchie en Autriche, les coureurs sont repartis en trombe à Crans-Montana, en Suisse. Ils y courront, mardi, un slalom-géant. Le lendemain, ils seront à Wengen pour les entraînements d'une épreuve qui aura lieu samedi. Les dames, elles, devaient faire des heures supplémentaires. Lundi, elles restaient à Cortina-d'Ampezzo pour disputer le super-géant d'Altenmark, auquel elles avaient pourtant participé.

Annulé le samedi 8 janvier pour des raisons de sécurité après le passage d'une trentaine de skieuses, il avait ensuite été validé quelques heures. Avant d'être invalidé, six jours plus tard. Emplois du temps fous, règlements flous : ces deux épisodes de la Coupe du monde de ski sont les derniers numéros du cirque blanc. Jamais skieurs et skieuses n'auront autant mérité leur sobriquet. Aujourd'hui, quand tous les sports sont passés à l'âge adulte, présentant leur meilleur visage à la télévision, le ski en est resté au stade de l'artisanat. Une caravane allant, cahin-caha, de station en station, *« où la loi, c'est qu'il n'y a pas de loi »*, lancent les insolents. Du début de la saison – le prologue sur le glacier autrichien de Sölden, le 30 octobre – à la finale de la Coupe du monde à Vail, aux Etats-Unis, du 17 au 20 mars, les messieurs auront fait vingt et une étapes pour courir trente-quatre courses. Les dames auront posé seize fois leurs valises pour aller dévaler trente-cinq pistes.

Parfois, ils ont dû affronter des conditions de course dangereuses : à Altenmark, les organisateurs avaient refusé de saler la piste. Parfois, ils ont dû accepter des victoires piteuses : ainsi la descente messieurs de Saalbach, tronçonnée et disputée en deux manches pour cause de mauvais temps, et celle des dames à Sankt-Anton, en décembre. *« Il n'y a aucun trou, aucune possibilité dans un calendrier surchargé*, constate Michel Vion, directeur des équipes de France. *Pour faire courir les courses à tout prix, on finit par faire des bêtises. » « Les partenaires et l'argent sont là*, estime Ian Larsson, directeur de la compétition chez Rossignol, *mais la multiplication des courses n'importe où, n'importe quel jour empêche de nous rendre crédibles pour les médias. »* Il y a dix ans, par exemple, les chaînes du service public français diffusaient couramment les courses. Aujourd'hui, les retransmissions appartiennent aux canaux spécialisés. Les bons jours, le ski a droit à une lucarne sur Canal Plus.

Trop, c'est trop, murmurent les coureurs. Trop, c'est trop, crient les vingt-quatre principaux fabricants de matériels de ski, qui pourraient, après de nombreuses révoltes avortées, se faire entendre. Depuis une semaine, ils sont passés à l'offensive, et de mettre la Fédération internationale de ski (FIS) en face de ses responsabilités. Ils ont menacé de boycotter le mythique rendez-vous de Kitzbühel.

Cette fois, c'est juré. Ils ne palabreront pas, ils vont agir. Déjà échaudées par les calamiteux championnats du monde de ski de Morioka, gâchés par un mauvais temps prévu de longue date, bien que rudes concurrentes, les firmes se sont mises d'accord pour ne pas laisser péricliter une Coupe du monde qui, selon eux, tourne à la faillite et donc à la leur. Leur participation financière globale serait estimée à plus de 50 millions de dollars.

Les fabricants, qui étaient réunis au sein d'une association, ont fondé, jeudi 13 janvier, un groupement d'intérêt économique (GIE) plus crédible, plus musclé. Ils devaient rencontrer, lundi, Marc Hodler, président de la FIS depuis 1951. Ils entendent poser un ultimatum plus que des conditions. *« Nous voulons que les étapes de la Coupe du monde ne soit plus saupoudrées*, explique Christian Frison-Roche, directeur des courses de Salomon. *Il faut imaginer un système de grands rendez-vous, comme en formule 1. Dix stations par saison accueilleraient les garçons et les filles ensemble et organiseraient en tout vingt-huit à trente courses. Nous demandons que la saison soit resserrée, de la mi-novembre jusqu'aux Jeux olympiques ou au Championnats du monde, qui auraient lieu dans la deuxième quinzaine de février et qui feraient office de finale de la Coupe du monde. Après, les coureurs pourraient faire des exhibitions nocturnes. Des slaloms parallèles, par exemple. Très spectaculaires, ils attirent du monde. »*

Le nouveau GIE assure que la fédération internationale a tout à gagner d'une nouvelle formule qui rassurerait les partenaires financiers et attirerait le public et les diffuseurs qui ne veulent plus investir dans un sport à l'image désuette. Après quarante-trois ans de règne, Marc Hodler défendra une nouvelle fois son siège, en juin, au prochain congrès de la FIS, à Rio-de-Janeiro. Il devrait être plus attentif à la révolte qui gronde sur la Coupe du monde. Cette fois, les révolutionnaires, qui brandissent armes et dollars, clament qu'il n'hésiteront pas à créer leur propre circuit si la FIS ne se résout pas à être moderne.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les Bleus dans la grisaille

Heureusement, il y a eu Leïla Piccard, troisième du slalom géant, dimanche 16 juin, à Cortina-d'Ampezzo, pour sortir la tête de l'eau au ski alpin français encore une fois en train de se noyer. A trois semaines des Jeux olympiques de Lillehammer, l'équipe de France fait la grimace. Samedi, dans la descente de Kitzbühel, Jean-Luc Crétier et Luc Alphand ont terminé quinzième et dix-septième, trahis, semble-t-il, par leurs lunettes, qui se sont embuées, les rendant quasiment aveugles sur la fin du parcours. Christophe Plé avait déclaré forfait, blessé à l'épaule à la suite d'une chute à l'entraînement. Les autres descendeurs étaient à la maison. Denis Rey se remet d'une opération au genou. Adrien Duvillard souffre de l'astragale.

Chez les slalomeurs, le moral était aussi bas que le thermomètre autrichien. La vingt-quatrième place du jeune François Simond, dimanche, a cruellement fait ressentir l'absence de Patrice Bianchi. Le chef de file du slalom français, vainqueur de Garmisch-Partenkirchen et de Madonna-di-Campiglio en 1992, a mis fin à sa saison il y a une semaine pour se faire opérer du tibia-péroné une deuxième fois en mars à la suite d'une fracture.

Comme nombre de ses prédécesseurs confrontés à la même situation, Michel Vion, directeur des équipes de France, analyse la situation avec une solide langue de bois. *« Nos coureurs sentent qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs. Il reste des courses avant les Jeux »*, a-t-il expliqué. Il dévoilera la liste des dix-huit sélectionnés le 9 février : *« Personne n'est sûr de partir. »*

Reste le grand mystère : l'absence, dimanche, de Carole Merle dans le slalom géant de Cortina. La championne du monde en titre de la discipline, qui s'est récemment séparée de son entraîneur après un mauvais début de saison, aurait expliqué qu'elle était fatiguée et qu'elle avait besoin de repos. En 1992, avant les Jeux olympiques d'Albertville, elle avait pris le large pendant quelques semaines. Avant de remporter la médaille d'argent en super-géant.

B. M.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Dix-huitième journée)

Cholet b. *Gravelines	104-84
*Châlons b. Villeurbanne	87-84
*Pau-Orthez b. Montpellier	83-64
*Le Mans b. Sceaux	78-70
*Dijon b. Levallois	101-80
Limoges b. *Lyon	85-63
*PSG-Racing b. Antibes	88-83

Classement. – 1. Limoges et Cholet, 33 ; 3. Antibes, 31 ; 4. Dijon, 30 ; 5. Pau-Orthez, 29 ; 6. Villeurbanne et PSG-Racing, 28.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Vingt-troisième journée)

*Paris-SG et Marseille	1-1
*Nantes b. Bordeaux	4-1
*Lyon b. Sochaux	1-0
*Auxerre b. Metz	2-0
*Martigues et Angers	0-0
*Lens b. Caen	2-0
*Cannes et Strasbourg	1-1
*Le Havre b. Lille	1-0
Montpellier b. *Monaco	2-1
Saint-Etienne b. *Toulouse	2-1

Classement. – 1. Paris-SG, 36 pts ; 2. Marseille, 32 ; 3. Bordeaux, 29 ; 4. Auxerre, 27 ; 5. Nantes et Montpellier, 26 ; 7. Strasbourg, 25 ; 8. Monaco et Cannes, 24 ; 10. Lyon, 23 ; 11. Saint-Etienne et Sochaux, 22 ; 13. Lens, 21 ; 14. Metz, 20 ; 15. Caen, 19 ; 16. Lille, Le Havre et Martigues, 18 ; 19. Angers et Toulouse, 15.

Deuxième division

(Vingt-sixième journée)

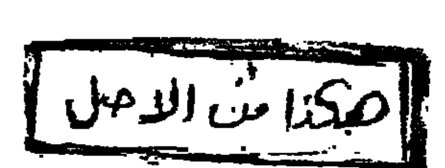
*Le Mans et Bastia	0-0
Mulhouse b. *Rouen	1-0
*Valenciennes b. Valence	4-3
*Rennes b. Niort	6-1
Laval b. *Nancy	1-0
*Bourges et Beauvais	1-1
*Red Star b. Charleville	1-0
*Alès et Saint-Brieuc	2-2
Nîmes b. *Istres	4-0
Dunkerque b. *Nice	2-1
*Sedan b. Gueugnon	2-0

Classement. – 1. Rennes, 36 ; 2. Nice, 33 ; 3. Bastia, 32 ; 4. Nîmes, Beauvais et Saint-Brieuc, 29 ; 7. Red Star, Sedan et Valenciennes, 28.

EN BREF

CYCLISME : nouvelle tentative de Francesco Moser contre le record de l'heure. – Francesco Moser s'attaquera une nouvelle fois au record de l'heure, mardi 18 janvier, à Mexico. Samedi, l'Italien avait échoué de peu dans sa tentative d'améliorer la performance du Britannique Chris Boardman (52,270 km) en parcourant 51,840 kilomètres *(le Monde* du 15 janvier). Dix ans après, Moser a toutefois battu son propre record (51,596 km) et s'est offert, à quarante-deux ans, la deuxième meilleure performance de tous les temps.

VOILE : duel autour du monde. – *Lyonnaise-des-Eaux-Dumez*, le trimaran skippé par Olivier de Kersauson et *Enza-New-Zealand*, le catamaran co-skippé par le Néo-Zélandais Peter Blake et le Britannique Robin Knox-Johnston, ont quitté Brest, dimanche 16 janvier. Les deux équipages s'attaquent au record établi le 20 avril 1993 par Bruno Peyron, qui avait réussi un tour du monde à la voile en 79 jours 6 heures 15 minutes 56 secondes (*le Monde* du 11 janvier).



Pour les loisirs des jeunes Parisiens

La ville ouvrira cette année trois nouveaux centres d'animation

Un centre d'animation a ouvert ses portes lundi 17 janvier dans le dix-huitième arrondissement. Deux autres, actuellement en chantier, entreront en fonctionnement dans les mois qui viennent, l'un sur la dalle Montparnasse, dans le quinzième arrondissement, l'autre dans le dix-septième, portant à trente-huit le nombre de ces équipements de quartier destinés aux loisirs des jeunes.

Une effervescence inhabituelle a régné durant le week-end dans le quartier de l'Evangile. Un morceau de ville tout juste sorti des cartons des urbanistes dans le nord du dix-huitième arrondissement. Tout est neuf dans cet îlot coincé entre trois immenses emprises ferroviaires : les immeubles HLM où viennent d'emménager 2 500 personnes, la piscine, le gymnase, la bibliothèque, le bureau de poste, la chapelle et le square qui sert de poumon à l'ensemble. Mais il manquait un espace de loisirs à ce nouveau village. C'est chose faite. Dans la coque vide d'un vieil établissement de bains-douches, la ville a aménagé un centre d'animation qui, pour se faire connaître, a tenu portes ouvertes toute la journée de samedi. Gamins, adolescents et parents ont découvert l'éventail des activités qui leur sont désormais offertes. Les filles pourront former une troupe de « pom-pom girls », les petits suivront des cours de magie et les artistes en herbe s'initieront à la peinture et à la musique. Dans la cour, les amateurs de basket trouveront à se dépenser alors que l'espace servira de théâtre de plein air dès le retour des beaux jours.

Ce club municipal de loisirs est le dernier-né d'un réseau de trente-six centres que la ville a progressivement installés dans les quartiers populaires. Ils sont les héritiers des maisons de jeunes et de la culture, dont une vingtaine existaient déjà lorsque la capitale, en 1977, a pu élire son maire. Jacques Chirac les a débaptisés, en a pris le contrôle, mais il en a gardé l'esprit et il est en train d'en doubler le nombre.

Un succès indéniable

L'objectif n'a pas changé : offrir aux jeunes, près de chez eux, et à des conditions avantageuses, des activités physiques et culturelles. La méthode, elle, s'est rodée. La municipalité construit ou aménage un bâtiment abritant des espaces de réunion, des ateliers, et parfois, une salle de spectacle. En quatre ans, elle a ainsi investi plus de 60 millions de francs. Puis elle confie la gestion de l'établissement à une association présentant un projet pédagogique. A son conseil d'administration, la direction municipale de la jeunesse et des sports propose un directeur qu'elle paie et auquel elle accorde une subvention annuelle de fonctionnement. A charge, pour celui-ci, d'embaucher quelques collaborateurs permanents, de passer contrat avec des animateurs, de recruter des adhérents (cotisations variables de 60 à 170 F), de leur proposer des activités payantes et d'équilibrer ainsi son budget. Pour éviter toute « dérive », une commission, composée de 50 % d'élus, et souvent présidée par le maire de l'arrondissement, contrôle la gestion du centre. Aucun conseiller de l'opposition municipale ne siège dans ces commissions. Pourtant, ni les élus socialistes ni ceux du Mouvement des citoyens de Georges Sarre ne critiquent les centres d'animation, qu'ils estiment utiles. Seule observation : ils sont encore loin de répondre aux immenses besoins des jeunes Parisiens, et leurs tarifs ne sont pas à la portée des plus démunis.

Le succès des clubs de loisirs est indéniable. Lors de chaque rentrée, on y refuse du monde. L'ensemble des centres compte cette année près de 47 000 cotisants (dont 35 % de jeunes de 13 à 25 ans) qui participent à deux cent cinquante activités différentes. Cela va de la danse à l'informatique en passant par la création de chants, par l'œnologie, l'escrime ou la construction de fusées. Au centre de Château-Landon, dans le dixième arrondissement, on trouve même un « practice » de golf sur le toit de la terrasse de la maison, qui vient d'être entièrement rénovée ; et il est fort couru, paraît-il.

Selon une enquête récente, les animations les plus prisées sont en effet celles qui permettent une activité physique : danse, gymnastique, yoga, judo, arts martiaux. Elles sont suivies par la moitié des adhérents, les activités artistiques (musique, théâtre, peinture, etc.) intéressent 20 % des inscrits, les ateliers pour enfants 25 %, et les technologies modernes (informatique, robotique, etc.) 5 %. Problème : attirer les adolescents en plus grand nombre. Moyen : leur proposer des séjours et des stages de vacances pour « faire connaissance ». Deux mille cinq cents jeunes ont mordu à l'hameçon l'an dernier.

Le fonctionnement des ex-MJC, devenues centres d'animation, a coûté à la ville plus de 46 millions de francs en 1993, mais personne n'y trouve à redire tant leur utilité sociale est évidente. D'autres centres sont d'ailleurs en projet. Aucune municipalité de quelque importance n'a pu faire sans dommage l'économie de semblables institutions. Paris ne pouvait pas abandonner ses enfants à la rue.

MARC AMBROISE-RENDU

Liste des centres

■ **Premier arrondissement.** – Les Halles-le Marais, 6, place Carrée. Tél. : 40-26-87-88.

■ **Cinquième arrondissement.** – Les Ateliers Censier, 12, rue Censier. Tél. : 43-37-40-92.

■ **Sixième arrondissement.** – Saint-Michel, 9, place Saint-Michel. Tél. : 43-54-16-58.

■ **Huitième arrondissement.** – Espace Beaujon, 208, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél. : 42-89-17-32.

■ **Neuvième arrondissement.** – Valeyre, 24, rue de Rochechouart. Tél. : 48-78-20-12.

■ **Dixième arrondissement.** – Espace Château-Landon, 31, rue Château-Landon. Tél. : 46-07-84-12.

– Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes. Tél. : 48-03-33-22.

– Granges-aux-Belles, 55 à 59, rue de la Grange-aux-Belles. Tél. : 42-03-40-78.

– Jean Verdier, 11, rue de Lancry. Tél. : 42-03-00-47.

■ **Onzième arrondissement.** – Mercœur, 4, rue Mercœur. Tél. : 43-79-25-54.

■ **Douzième arrondissement.** – Saint-Eloi, 25, passage Stinville. Tél. : 43-41-47-87.

– Maurice Ravel, 6, avenue Maurice-Ravel. Tél. : 44-75-60-00.

– Villiot, 13, rue Villiot. Tél. : 43-40-52-14.

– Reuilly, 19, rue Hénard. Tél. : 40-02-06-60.

■ **Treizième arrondissement.** – Baudricourt, 6, rue Simone-Weil. Tél. : 45-82-14-19.

– Charles Richet, 12, rue du Docteur-Charles-Richet. Tél. : 44-24-36-59.

– Daviel, 24, rue Daviel. Tél. : 45-89-05-99.

– Dunois, 61, rue Dunois. Tél. : 45-83-44-36.

– Garef, 2 à 6, rue Emile-Levassor. Tél. : 45 85 56 13.

– La Poterne des Peupliers, 1, rue Gouthière. Tél. : 45-88-46-68.

■ **Quatorzième arrondissement.** – Marc Sangnier, 20, avenue Marc Sangnier. Tél. : 45-39-88-11.

■ **Quinzième arrondissement.** – Brancion, 18, avenue de la Porte-Brancion. Tél. : 45-33-15-00.

– Les Frères Voisin, 36, avenue du Colonel-Pierre-Avia. Tél. : 45-57-96-97.

– Espace Cevennes, 9, rue de la Montagne d'Aulas. Tél. : 45-57-70-47.

■ **Seizième arrondissement.** – Point du Jour, 1, rue du Général-Malleterre. Tél. : 45-25-14-19.

■ **Dix-septième arrondissement.** – Interclub 17, rue de Saussure. Tél. : 42-27-68-81.

■ **Dix-huitième arrondissement.** – La Chapelle, 32, boulevard de la Chapelle. Tél. : 42-05-18-39.

– René Binet, 66, rue René-Binet. Tél. : 42-55-69-74.

-Les Abbesses, 10, passage des Abbesses.

■ **Dix-neuvième arrondissement.** – Jules Romains, 17, rue Jules-Romain. Tél. : 42-39-68-54.

– Clavel, 26, rue Clavel. Tél. : 42-40-87-78.

– Curial, 90, rue Curial. Tél. : 40-35-56-59.

– Mathis, 15, rue Mathis. Tél. : 40-34-50-80.

■ **Vingtième arrondissement.** – Les Amandiers, 110, rue des Amandiers. Tél. : 43-66-42-17.

– Louis Lumière, 46, rue Louis-Lumière. Tél. : 43-61-24-51.

Au conseil général du Val-d'Oise

Polémique à propos de l'aide à l'installation de cinq écoles privées d'ingénieurs

Dans son rapport, la chambre régionale des comptes critique les 250 millions de francs accordés à l'Institut catholique pour ses écoles d'ingénieurs dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

La séance du conseil général du Val-d'Oise du vendredi 14 janvier ne pouvait pas être plus d'actualité. Les conseillers généraux ont eu à commenter des observations de la chambre régionale des comptes, qui dénonce dans son dernier rapport l'aide de 250 millions de francs que le département a apportée, à partir de 1986, à l'Institut catholique de Paris, pour l'installation, dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, de cinq de ses écoles privées d'ingénieurs : l'Institut supérieur agricole de Beauvais (ISAB), l'Ecole supérieure de chimie organique et minérale (ESCOM), l'Institut de géologie Albert-de-Lapparent (IGAL), l'Institut libre d'éducation physique supérieur (ILEPS) et l'Institut de gestion internationale agroalimentaire (IGIA).

Pour la chambre régionale des comptes, *« il ne s'est pas agi d'une aide sous forme de subventions ponctuelles. Dans ce projet, la collectivité s'est substituée aux écoles privées en construisant pour leur compte »*. Mieux : le contrat signé entre le conseil général et le Polytechnicum – le nom de l'association qui regroupe l'Institut et les cinq écoles de Cergy-Pontoise – a prévu un « prêt à usage » des bâtiments durant trente-cinq ans. *« L'association bénéficie donc, sans charges de location, d'un investissement coûteux et de grande qualité »*, explique le rapport, qui poursuit : *« Le mécanisme n'a pas d'autre objet, au terme de trente-cinq ans, qu'une vente pour le franc symbolique, ce prix étant sans rapport avec la réalité économique. »*

Un chèque en blanc

Pour la chambre régionale des comptes *« les engagements réciproques des parties semblent donc déséquilibrés »*. L'installation du Polytechnicum à Cergy-Pontoise aura en effet coûté 92 millions de francs à l'Institut catholique de Paris et 250 millions au département, soit une participation du Val-d'Oise de 73 %.

En 1986, le président du conseil général d'alors, le sénateur centriste Pierre Salvi, décédé en 1989, voulait faire du Val-d'Oise un département universitaire. De son côté, l'Institut catholique de Paris se trouvait trop à l'étroit dans ses locaux de la rue d'Assas pour les quelque 16 000 étudiants qui suivaient alors ses cours. Depuis longtemps, il cherchait à déménager certaines de ses écoles. Seul impératif, comme le précise aujourd'hui la chambre régionale des comptes, *« réaliser une délocalisation au coût le plus intéressant »*.

Les deux volontés ont donc fini par se rencontrer, et après une étude du projet qui aura coûté 1 million de francs, le terrain était choisi : 17 000 mètres carrés dans l'îlot de Montalents. Dès 1989, le nouveau président du conseil général, Jean-Philippe Lachenaud (UDF), a repris à son compte l'ambition de son prédécesseur de doter le département d'un pôle universitaire diversifié et de qualité. Et il a toujours considéré le Polytechnicum, aujourd'hui bien installé à Cergy-Pontoise, comme l'élément moteur indispensable à la percée de l'enseignement supérieur dans le Val-d'Oise. La chambre régionale des comptes reconnaît d'ailleurs que *« l'opération a eu un effet d'entraînement pour les choix récents retenus par l'Etat dans le cadre du plan « Université 2000 » dans le département »*. Et s'il y a déséquilibre entre les participations financières des deux parties, le département estime *« que ce déséquilibre juridico-financier est compensé par la localisation de cet institut dans le Val-d'Oise, qui renforce bien le pôle universitaire de Cergy »*. Et de fait : à l'horizon 2000, l'effectif de tous les établissements privés d'enseignement supérieur avoisinera les 10 000 étudiants. Ce même chiffre sera atteint en 1995 par l'université de Cergy-Pontoise.

Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette réflexion, Dominique Gillot, conseillère générale socialiste du canton de Cergy-Sud, a dénoncé *« la participation trop importante du département. Il s'est agi d'un chèque en blanc au privé »*. Le groupe socialiste n'avait en effet approuvé, en 1986, que le financement de l'étude, mais non le coût de la construction. Le groupe communiste, lui, s'était toujours opposé au projet. Pour Roger Ouvrard, élu communiste du canton d'Argenteuil-sud, il y a *« sur ce dossier une accumulation d'irrégularités administratives, financières et comptables très préoccupantes »*. Quant à Philippe Lachenaud, il persiste et signe *« pour le bien du département »*. En 1993 le conseil général a consacré 486 millions de francs à l'enseignement public et 35 millions au privé.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AUX PETITS BONHEURS. Film français de Michel Deville : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

BARAKA. Film américain de Ron Fricke : *L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).*

LE BATEAU DE MARIAGE. Film français de Jean-Pierre Ameris : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARAVAN CITY. (*) Film américain de Joel Hershman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

CHACUN POUR TOI. Film français de Jean-Michel Ribes : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

DES FEUX MAL ÉTEINTS. Film français de Serge Moati : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HENRI LE VERT. (*) Film suisse-franco-allemand de Thomas Koerfer : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LUMIÈRE DES ÉTOILES MORTES. Film franco-allemand de Charles Matton : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MONTPARNASSE PONDICHÉRY. Film français d'Yves Robert : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PAS DE VACANCES POUR LES BLUES. Film américain de Herbert Ross, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PIÈGE EN EAUX TROUBLES. (*) Film américain de Rowdy Herrington, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA RECLUSE. Film britannique de Chris Newby, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN BRIN DE CHANCE. Film israélien de Zeev Revach, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE VOLEUR ET LA MENTEUSE. Film français de Paul Boujenah : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

REPÈRES

MÉDECINE

Un scanner itinérant pour quatre centres hospitaliers de la région

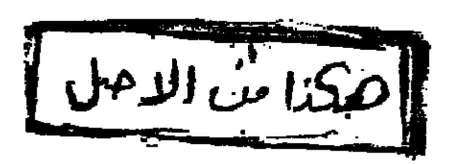
Quatre hôpitaux d'Ile-de-France se partagent depuis le début de l'année un scanner itinérant. Aux termes d'une convention signée pour cinq ans avec le Syndicat interhospitalier régional d'Ile de France (SIRIF), les centres hospitaliers publics de Courbevoie-la Défense (Hauts-de-Seine), Arpajon (Essonne), Montereau et Nemours (Seine-et-Marne) louent, un ou deux jours par semaine, un scanner, type Sytec 3000 plus, installé dans un camion aménagé pour recevoir des patients.

L'intérêt d'un tel accord est double. En premier lieu, il met à la disposition d'hôpitaux de moyenne capacité un instrument de travail performant, permet aux praticiens d'exercer une radiologie de pointe et évite le transport de malades vers d'autres établissements. En second lieu, il abaisse de façon très importante le prix de revient de l'examen. Selon les études préliminaires de la SIRIF, le coût actuel d'un scanner demandé à l'extérieur serait de l'ordre de 1 650 francs, celui du scanner mobile pourra être de l'ordre de 653 francs. Pour obtenir ce chiffre, la SIRIF estime à 9 803 francs la charge journalière d'exploitation et évalue à quinze le nombre d'examens pratiqués par jour.

AMÉNAGEMENT

La ZAC Seine-rive gauche sous un tipi

La SEMAPA, société qui est chargée de mener la grande opération Seine-rive gauche, a décidé de jouer cartes sur table. Les plans, les maquettes, les documents, les six films qui permettent au public de comprendre et d'apprécier les intentions des urbanistes seront exposées à compter du jeudi 20 janvier sur le chantier lui-même. L'ensemble sera abrité sous une tente de 28 mètres de haut plantée en bordure du boulevard Vincent-Auriol, en face de la station de métro Quai de la Gare. Baptisé « espace d'accueil et d'information », l'édifice, en forme de tipi indien, abritera sur deux niveaux totalisant 500 m² une mini-bibliothèque, les planches à dessin sur lesquelles les architectes expriment leurs projets et une salle de cinéma. A proximité, les visiteurs pourront escalader un belvédère d'où l'on embrassera le vaste chantier où vont s'élever, dès l'été prochain, les premiers immeubles de logements entourant la Bibliothèque de France. Le tipi sera ouvert tous les jours de 14 à 19 heures.



MUSIQUES

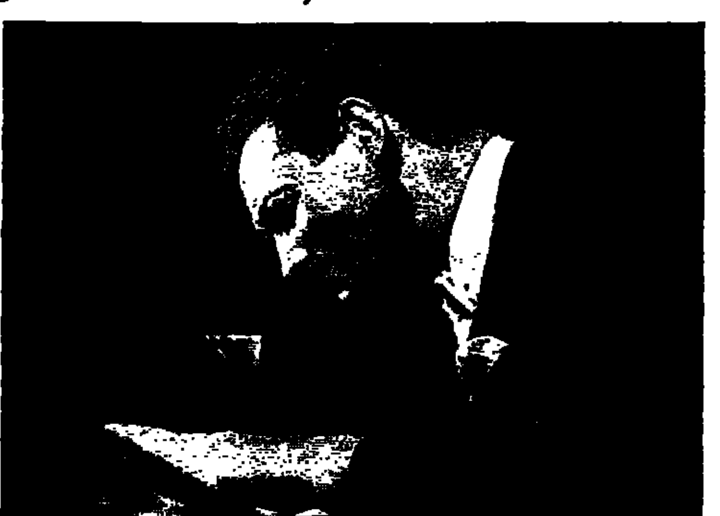
La disparition du pianiste d'origine hongroise

Georges Cziffra, l'insoumis radical

Le pianiste français d'origine hongroise, Georges Cziffra, est mort samedi 15 janvier des suite d'une crise cardiaque dans une clinique de la région parisienne. Il était âgé de soixante-douze ans.

Cziffra était un être fort, que la mort avait plusieurs fois approché, que la barbarie humaine avait failli définitivement priver de son art, un pianiste dont les doigts avaient été déformés par les travaux forcés, un rebelle persécuté tour à tour par le nazisme et par le régime stalinien, un exclu perpétuel de toute culture officielle; sur scène, un athlète dont la puissance physique, la virtuosité phénoménale, pouvaient se conjuguer avec *un toucher ailé*, une articulation impalpable, des sonorités vieil-or, une souplesse et une légèreté de funambule. C'était un phénomène, un personnage un peu surréel, ce qui fit parler à son propos, lors de ses débuts, d'enfant prodige, de télépathie, de communication avec l'irrationnel, de pacte avec les forces occultes. Il fallait bien trouver une explication... Ce fut d'abord, et toute sa vie, un infatigable travailleur.

Nul ne sera, comme lui, passé aussi brutalement de la gloire au malheur; nul ne sera sorti de ces tribulations avec autant d'ardeur. L'ardeur de jouer encore, et mieux. Qu'il fût adulé ou vilipendé par la critique, son jeu ne l'avait jamais satisfait tout à fait, car son modèle était Liszt, un Liszt divinisé : on n'égale jamais une divinité. Son ardeur, Cziffra allait plus tard la mettre au service des jeunes pianistes, pour lesquels il avait établi une fondation à Senlis, sauvant de la ruine l'abbaye de Saint-Frambourg, berceau des Capétiens, *qu'il fit restaurer* en partie sur ses propres deniers. Ultime résurrection qui résume


ROGER PIC

Georges Cziffra : un virtuose surréel

assez bien l'inaltérable volonté de survivre qui habita toute la vie du musicien. Cette vie commence dans la plus profonde misère, dans les bidonvilles de Budapest, *où il naît le 5 novembre 1921*, puis sur la piste d'un cirque où l'enfant, à cinq ans, improvise au piano pour accompagner les *numéros*. Miraculeusement, sur la recommandation d'un mystérieux colporteur, il est admis à donner une audition à l'Académie Franz-Liszt. *«Ce n'est pas la perle rare, c'est le Koh-i-Noor»*, s'écrie un professeur. A douze ans, dans des *master-classes*, il ébahit des condisciples âgés de trente ans. La guerre approche, on bat le rappel dans les universités et les académies. Préférant *«se marier plutôt que de hurler l'hymne nazi»*, le rebelle retarde l'appel. D'une année seulement.

Après la guerre il ne trouve d'emploi de pianiste que dans les boîtes de Budapest. Il se fait une réputation de virtuose exceptionnel et, simultanément, d'insoumis radical à l'idéologie stalinienne. Il songe à fuir, en compagnie de sa femme et de son fils. Dénoncés, tous trois sont arrêtés. Pendant trois ans, Cziffra restera dans les prisons de la police politique, condamné, en guise de travaux forcé, à transporter de lourds blocs de pierre. Quand il sort, ses doigts semblent irrémédiablement *brisés*, il pense ne plus jamais pouvoir jouer, subit néanmoins une rééducation et retrouve, lentement, l'usage de ses mains. Il ne *cessera jamais de porter un corset* et un large bracelet de cuir au poignet droit.

L'insurrection de 1956 en fait un *héros national. Il* joue pour *le* peuple en liesse. Son heure de gloire est enfin arrivée, et quand les chars soviétiques écrasent le soulèvement, il peut s'enfuir, choisir la France comme seconde patrie et y entamer une carrière mirobolante. Le 2 décembre 1956, au Théâtre des Champs-Elysées, il doit jouer trois fois de suite le *Concerto* de Liszt. Il devient dès lors le spécialiste incontesté de ce musicien, plutôt décrié à l'époque. On parle de lui comme *«le pianiste qui joue plus vite que son ombre»*. Certains le présentent déjà comme une sorte de monstre de virtuosité, un excentrique dénué de style, alors qu'il enregistre avec conscience Beethoven et Schumann aussi bien que Rachmaninov et Tchaïkovski. Il est vrai que les pianistes en vogue après la seconde guerre mondiale sont plutôt des puristes, comme Kempff ou Backhaus.

On est à la veille des années 70, la mode est à un jeu pianistique «objectif», dénué d'affectivité. *On découvre que Cziffra est un* Tzigane, certains critiques le traitent en saltimbanque irresponsable. Sa cote est alors au plus bas. L'artiste en profite pour fonder le Festival de La Chaise-Dieu, en Auvergne, et pour mettre en place la Fondation Cziffra dans la chapelle de Saint-Frambourg près de Senlis. A Versailles, il patronne un concours pianistique qui porte son nom et dont le premier lauréat est Jean-Philippe Collard, en 1970. Lors de l'épreuve finale avec orchestre, son fils, Georges Cziffra Jr, est au pupitre.

Mais le malheur s'abat à nouveau sur la famille : le jeune chef est retrouvé en 1981 carbonisé devant la cheminée de la maison de Senlis. En 1986, sortant d'une longue période dépressive, le pianiste rallait pourtant retrouver son trac légendaire et toute son ardeur lors d'un concert triomphal au Théâtre des Champs-Elysées. *De jeunes pianistes, parmi* les meilleurs, comme Nelson Freire et Martha Argerich, n'avaient jamais cessé de le traiter comme un maître, non seulement pour sa technique à peu près jamais égalée, mais pour l'intelligence intuitive et l'élégance intérieure que son jeu révélait. Parus l'an dernier, deux coffrets de disques (l'un chez EMI, l'autre chez Philips) montrent qu'à l'ère du CD, ce jeu plein de vaillance et *de fantaisie n'a pas cessé* d'éblouir, dans un paysage musical menacé d'uniformité.

ANNE REY

▶ A lire : l'autobiograhie de Georges Cziffra, parue en 1977 sous le titre *Des canons et des fleurs*. Robert Laffont.

Jacques Toubon salue Georges Cziffra. – Le ministre de la culture et de la francophonie a rendu hommage au pianiste hongrois disparu. *«Ce grand virtuose a su marquer son attachement profond à la France et faire rayonner, pour le plaisir du plus grand nombre, son talent de pianiste, notamment dans ses interprétations magistrales de Franz Liszt»*, a déclaré Jacques Toubon dans un communiqué publié dimanche 16 janvier.

La mort de Harry Nilsson

L'auteur, compositeur et interprète américain Harry Nilsson est mort le 15 janvier à Los Angeles des suites d'une attaque cardiaque dont il avait été victime en février 1993. Il avait cinquante-deux ans.

Everybody's Talking at Me (le thème de *Macadam Cowboy*) et *Without You* furent les deux plus grands succès de Harry Nilsson. On y reconnaissait immédiatement la voix douce et plaintive du chanteur, mais pas les talents de l'auteur. Ces deux tubes respectivement écrits au début des années 70 par Fred Neil et le groupe Badfinger ont toujours fait de l'ombre aux vrais talents du musicien. La carrière de Harry Nilsson est allée ainsi, brinquebalant de réussites paradoxales en échecs immérités.

Né en 1941 à New-York, Harry Nilsson (Nelson, de son vrai nom) a grandi sur la côte Ouest. Au début des années 60, il partage son temps entre un emploi dans une banque et l'écriture de chansons, entre autres pour les Ronettes, un groupe vocal féminin produit par Phil Spector. En 1967, *Pandemonium Shadow Show*, son premier album, est un succès critique. Deux titres en sont repris par les Monkees et Three Dogs Night. C'est également à ce moment que le sens du bizarre de Nilsson attire l'attention de John Lennon. Le Beatle qui met en contact le chanteur avec le groupe Badfinger et le succès de *Without You* fait accéder Nilsson au club des nouveaux acteurs de la pop music, entre Elton John et Randy Newman.

Le début des années 70 marque l'apogée de la carrière de Harry Nilsson avec les albums *Schmilsson* et *Son of Schmilsson*, disques riches qui bénéficient de la présence des meilleurs musiciens du moment. Le chanteur est également le compagnon privilégié de beuverie de John Lennon, en 1973 et 1974, lorsque celui-ci se sépare de Yoko Ono. Lorsque l'ex-Beatle regagne le domicile conjugal, Nilsson tombe dans une relative obscurité, même s'il continue à enregistrer. Il venait de terminer un album intitulé *Lost and Found*.

T. S.

PATRIMOINE

Jean Favier serait nommé président de la Bibliothèque nationale de France

Un chartiste habile et moderniste

Le conseil des ministres du mardi 18 janvier devait entériner la nomination de Jean Favier à la tête de la Bibliothèque nationale de France, créée le 22 décembre 1993 à la suite de la fusion de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque de France.

On attendait un «scientifique de haut niveau», pour piloter la nouvelle Bibliothèque nationale de France (BNF). Mais l'homme devait également répondre à des critères rien moins que scientifiques : il fallait surtout satisfaire aux exigences de l'Elysée, de Matignon et de la Rue de Valois *(le Monde daté 9-10 janvier)*.

Le président de la République a finalement ratifié le choix de «l'oiseau rare», proposé par *MM. Balladur et Toubon*. Jean Favier, directeur des Archives de France, soixante-deux ans le 2 avril prochain, sera le premier président de la BNF.

L'homme, cravaté d'un éternel nœud papillon, est sorti major de l'Ecole des Chartes et *agrégé d'histoire. Cette double* formation le conduit naturellement à la Sorbonne, où il enseigne l'histoire économique du Moyen Age, et à l'hôtel de Soubise, siège des Archives de France. Depuis 1975, il en est le directeur général inamovible.

Cet homme de pouvoir, à la conversation souvent brillante, qui sait manifester de l'humour en dépit d'une certaine raideur, cumule les présidences et les conseils d'administration (INA, Normale sup). C'est également un bon navigateur : réputé giscardien à la fin des années 70, il a réussi à *tenir* la barre des Archives sous tous les gouvernements de gauche, en dépit des tentatives répétées de la Rue de Valois pour lui ravir son poste.

L'historien avait commencé par publier d'austères études sur *les Finances pontificales à l'époque du Grand Schisme*, ou *le Trafic fluvial dans la région parisienne au XV[e] siècle*. Il a découvert les vertus du grand public. Ses ennemis placent ses travaux à égale distance de ceux de Duby et de Castelot. Sans doute sont-ils jaloux de ses tirages. Ses biographies de *Philippe le Bel* ou de *François Villon*, son *Histoire de la guerre de Cent Ans* ont été des succès. Il vient de publier un volumineux *Dictionnaire du Moyen Age* (Fayard), fruit de quinze années de recherches.

Mais ce n'est pas le rat de bibliothèque, le fanatique de la liasse, que l'on s'apprêterait à distinguer. L'homme qui devrait régner sur 3 000 kilomètres de rayonnages est aussi celui qui a réussi la modernisation d'une Bastille particulièrement poussiéreuse. *Désormais*, les quatre grands dépôts (Paris, Fontainebleau, Aix-en-Provence et Roubaix) dont il a la charge vivent à l'heure de l'informatique et le CARAN (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales), inauguré à Paris en 1988, offre aux chercheurs 400 places dotées des outils informatisés et numérisés les plus performants.

Une volonté de modernisation

«Nous ne pouvons plus camper au pied de nos rayonnages en attendant qu'ils se remplissent, déclarait Jean Favier, lors d'un récent Congrès international des Archives. *Nous devons désormais nous préoccuper de l'évolution des technologies. Nous sommes chargés de conserver la mémoire. Si la mémoire change de forme, nous devons changer nous aussi.»*

C'est sans doute cette volonté de modernisation, cette familiarité avec les technologies nouvelles, qui pourrait porter un archiviste-paléographe à la tête d'une institution comme la Bibliothèque nationale de France. Sa prudente modération lors des polémiques qui ont accompagné l'évolution de la Très Grande Bibliothèque a également joué.

En outre, son profil et son professionnalisme peuvent séduire ou rassurer les personnels de l'ex-BN et de la défunte BDF, traumatisés à l'idée de l'inéluctable fusion. C'est sans doute là – retrouver un élan, *ressouder des équipes – que* sa tâche sera la plus difficile. Il aura trois ans pour l'accomplir.

EMMANUEL DE ROUX

CINÉMA

Le Festival du film français d'Avoriaz

Collection de printemps

AVORIAZ

de notre envoyée spéciale

Le cinéma fantastique n'est plus ce qu'il était. Trop sanglant, ou alors trop américain, ou alors Steven Spielberg, dont le premier film *Duel* y fut couronné, *n'a pas vraiment* besoin d'Avoriaz pour lancer *Jurassic Park*. En tout cas, le divorce de la station d'avec les frissons est consommé.

Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance Film International, y implante une nouvelle manifestation qu'il codirige avec Gérard Brémond, président du Groupe Pierre et Vacances. Il s'agit d'une sorte de pléonasme astucieux : un festival de films français en France.

Ce qui a réussi en Floride (à Sarasota), ce qui a bien démarré au Japon (à Yokohama) ne pourrait-il s'imposer à Avoriaz (Haute-Savoie)? Et si on ne va pas aux distributeurs étrangers, ne peuvent-ils venir à nous? Le fait est qu'une quarantaine d'entre eux, allemands, suisses, italiens, japonais, ont fait le voyage. *Pour voir une quinzaine de* films (sur les 140 que la France continue de produire annuellement) qui devaient être inédits et sortir en salle dans les semaines qui viennent. Une sorte de collection de printemps en quelque sorte. Initiative intelligente et périlleuse. Bonne idée, en effet, que d'organiser un «minimarché» annuel non compétitif dans un site protégé. Mais qui peut prédire ce qu'il sera possible de rassembler à cette époque précise, avec des critères aussi restrictifs dans le panier? Une «bonne année», la synergie pourra se révéler positive, une «mauvaise année», désastreuse.

Pour sa première édition, en tout cas, le Festival du film français d'Avoriaz a récolté beaucoup de comédies où il est beaucoup question de sexualité *(Dieu que les femmes sont amoureuses, Elles ne pensent qu'à ça)*, de maternité (*les Années lycées, Neuf mois)*. Et la dictature de l'Audimat est dans le collimateur à deux reprises : *Jusqu'au bout du rêve* et *la Vengeance d'une blonde*, où Thierry Lhermitte fait une composition vertigineuse d'un animateur vedette d'émission de variétés au sourire à cinquante-quatre dents. Le film est coproduit par TF1.

DANIÈLE HEYMANN

Césars 94 : «Germinal» en tête

AVORIAZ

de notre envoyée spéciale

Les nominations pour les Césars 1994 ont été annoncées le dimanche 16 janvier à Avoriaz, *diffusées sur Canal Plus, relayé* par toutes les chaînes de radio présentes. Tout le monde était content : le patron des Césars, Georges Cravenne, parce que cette étape préparatoire à la cérémonie du 26 février (qui sera présidée par Gérard Depardieu) prenait soudain du relief. Contents *aussi, les responsables* du festival d'Avoriaz, qui voyaient légitimée la nouvelle orientation de la manifestation grâce à cet accord avec *«la grande fête du cinéma français»*.

Un millier environ des 2 840 membres de l'Académie des arts et techniques du cinéma avaient envoyé leur bulletin de vote. Pas d'oubli criant, pas d'anathème sur un genre, pas de pénalisation du *succès : le résultat est raisonnable*, responsable, et reflète bien cette année 1993 où le cinéma français a donné quelques succès et peu de chefs-d'œuvre.

Germinal arrive en tête avec 12 nominations sur les 17 catégories existantes (meilleur film, meilleur réalisateur, meilleure actrice Miou-Miou, meilleurs seconds rôles Roger Milo et Judith Henry). Il fait aussi le plein des nominations «techniques» (photo, scénario, musique, son, décor, montage, costumes), comme si la profession remerciait Claude Berri *d'exister*, de prendre des risques, de faire de gros films qui donnent *du boulot à beaucoup de* monde...

On trouve ensuite un tir groupé de trois films qui reçoivent chacun *neuf nominations, dont celle* du meilleur film, du meilleur réalisateur, du meilleur acteur, de la *meilleure* actrice. Qu'y a-t-il de commun entre *Bleu*, la tragédie exigeante de Kieslowski, le burlesque médiéval des *Visiteurs* de Jean-Marie Poiré et le pari fou et *ludique d'Alain Resnais dans Smoking/No smoking?* Ce serait facile de dire : le cinéma. Non, ces trois films n'ont rien en commun. Sauf que, dans des proportions certes très diverses, et avec des armes bien différentes, ils ont touché le cœur du public.

Ce que n'avait pas réussi à faire, à la hauteur de ses mérites et de ses ambitions, *Ma saison préférée* d'André Téchiné. Sept nominations (dont celles du *meilleur film, du meilleur réalisateur*, du meilleur acteur, de la meilleure actrice) sont une manière de consolation.

D. H.

ARTS

C'EST BEAU..., à Mouans-Sartoux

De natura rerum

L'idée n'est pas nouvelle, et sa *réalisation risquée : montrer côte* à côte de la peinture abstraite et des objets trouvés, confronter la géométrie des artistes à celle, *apparemment miraculeuse*, de la nature. Ce type de comparaison était à la mode dans les années 60, quand les livres spécialisés juxtaposaient *ad nauseam* des photographies aériennes de champs labourés et des toiles de Raoul Ubac; si l'analogie pouvait rassurer, elle limitait singulièrement la portée de l'imaginaire des peintres. Confronter un tableau de Robert Delaunay à des cristaux de vitamine C n'ap*prend rien* sur les contrastes simultanés ni sur les états grippaux. Au mieux peut-on conclure que rien n'échappe à l'état de nature.

Titrée, avec un brin de provocation, «C'est beau...», l'exposition de l'Espace de l'art concret se tire élégamment du piège qu'elle s'était elle-même tendu. Certes, c'est bien beau, l'ovale d'un œuf d'autruche; et l'opposer à des œuvres de François Morellet, devant lesquelles sont convoqués aussi un coquillage, une pomme de pin et un cactus en pot, c'est faire preuve d'un sens de l'humour singulièrement décalé, où Morellet, l'aléatoire de Maine-et-Loire, se retrouvera sans doute. Or, pour la plupart des peintres montrés ici, ces rapprochements sont littéralement contre nature, leur art ne s'étant jamais nourri de représentations extérieures, de références aux apparences. Mais la démonstra*tion, subtilement menée, rappelle* leur soif d'un ordre universel.

Mieux encore, la proximité d'objets naturels ajoute parfois une *dimension étrange* à certaines œuvres : la rigidité d'un Max Bill devient tout à coup suave lorsqu'on la compare à un cristal de fluorite qui a la brutalité de son Illinois d'origine; les cercles de Rabinowitch s'animent d'une vie étrange au regard de l'eau trouble contenue dans un bocal à poissons rouges. *Il y a* plus de choses dans le ciel et sur la terre que n'en peut concevoir une philosophie : les trous *ovoïdes de Dadamaino paraissent* bien tendres, mais devant les dents d'une mâchoire de requin ils deviennent réellement inquiétants. Parfois, Odile Biec et Gottfried Honegger, les responsables de l'exposition, font preuve d'une douce mais redoutable perversité : opposer l'austère Schoonhoven à des coraux que les hasards du ressac ont rendu franchement phalliques ou installer des Calderara sensuels dans une tour où ils entament une ronde autour d'une citrouille rabelaisienne et charnue, c'est redonner à l'abstraction géométrique un *potentiel érotique* surprenant, mais somme toute bien naturel.

HARRY BELLET

▶ Espace de l'art concret, Château de Mouans, 06370 Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes). Tél. : (16) 93-75-71-50. Jusqu'au 13 mars.

CULTURE

THÉATRE

« LES ESTIVANTS », à l'Odéon-Théâtre de l'Europe

Charabia-Volga

Le metteur en scène Lluis Pasqual aime les situations nettes. La scène sur laquelle il a mis la pièce de Gorki, *les Estivants*, est faite de trois éléments simples : des planches, des arbres, un peu d'eau froide. Les planches, c'est pour rappeler aux spectateurs qu'ils sont, ce soir, au théâtre. Le mot « planches » est synonyme de « théâtre », et le sol de la scène de l'Odéon est fait de planches. Mais, ce soir, elles ne suffisent pas, tant cette pièce de Gorki n'est pas du théâtre : une coulée de lave de verbiage. Les machinistes de Lluis Pasqual rajoutent donc des planches, les changent de place, les posent de biais, les emportent, les rapportent, les empilent. Un ballet de manutentionnaires dans une scierie, qui miment à tour de bras : *« Théâtre ! Théâtre ! »*.

Les arbres, durant l'essentiel de l'action, occupent tout le terrain. Ils sont plantés dans ces planches. Tout droits. Immenses (nous ne voyons rien de leurs branchages, qui planent trop haut en plein ciel). Superbes, ces arbres sont comme une armée de totems, implacables, qui nous regardent droit dans les yeux. Ils bombardent haut et fort deux choses : *« Nous sommes muets, nous ne bougeons pas. »* Lluis Pasqual attribue à ces Seigneurs imperturbables la mission de dénoncer, par contraste, l'agitation et le chambard d'une poignée d'hommes insectes qui leur courent entre les jambes : les protagonistes de la pièce.

Gorki n'avait pas prévu que cette vingtaine d'ahuris galoperaient comme cela, se propulseraient sur les planches, s'en arracheraient à toute volée, sans répit, l'un relayant l'autre, tout le temps de la soirée. C'est l'idée, pas bête du tout, qu'a eue Lluis Pasqual pour envoyer de l'air, du schproum, dans les tonnes de déchets de phraséologie que les gorges de ces insectes évacuent à jet continu. Raison de cette logorrhée : Gorki a voulu donner carte blanche à ce qu'il appelle *« la jeune intelligentsia ouvrière et paysanne »*.

Cela vaut bien trois secondes de mise au point. Le titre français, *les Estivants*, est une fausse piste. La pièce ne se passe pas l'été. Le titre russe, *Datchniki*, désigne des femmes et des hommes de l'intelligentsiaqui, aussi bien en janvier qu'en novembre, par exemple, se réunissent hors de la ville, dans la résidence secondaire de l'un d'eux, pour *« aborder les grands thèmes »*. Il est nécessaire de préciser aussi que le mot russe « intelligentsia » n'a pas d'affinité avec les mots français « intelligence », « intellectuels » et « intelligentsia » (copié sur le mot russe). Les membres de l'intelligentsia russe n'appartiennent pas à une classe sociale définie (*« Nous, enfants de blanchisseuses, de cuisinières, enfants d'ouvriers »*, dit une des femmes de la pièce, mais ils peuvent être aussi bien enfants de médecins, de négociants). Ils ne disposent pas non plus d'une culture définie. Ce sont seulement des amateurs de discussions (politiques, morales, sociales...). Cela se situe, si l'on veut, entre nos « séminaires » et notre « café du commerce », mais au vert, au calme de la Volga.

Troïka perverse

Troisième composante de la mise en scène de Lluis Pasqual : un long baquet d'eau froide. Afin de calmer l'envie des spectateurs de prodiguer charitablement des jets d'eau froide vers ces *datchniki*, tant ils délirent, tant ils plastronnent, tant ils nous cassent les oreilles. Pasqual offre même de vrais plongeons à nos bavards, afin d'interrompre par moments leur charabia-baragouin-galimatias. *« Essayez donc d'élever le caractère accidentel de votre existence au stade de la nécessité sociale »*, dit l'une. *« Les gens dérivent comme des blocs de glace dans la mer froide du Nord »*, dit un autre. Ou bien : *« Pour cacher à l'autre notre misère spirituelle, on l'habille des oripeaux minables de la sagesse livresque. »* Rarement l'un des discoureurs, allumé par un brin de cognac, nous concède-t-il une mince (mais lourde) fleur bleue : *« J'aimerais que l'ombre angoissante de ma pensée couvre un jour vos yeux clairs »* (parce que Gorki alterne, c'est son unique « concession », les « coups de sang » et le pathos.) N'allons surtout pas penser que les traducteurs se sont mis à trois, Macha Zonina, Jean-Pierre Thibaudat, et Lluis Pasqual, à seule fin de faire apparaître le dialogue de Gorki plus pénible encore qu'il n'est.

Une équipe exceptionnelle d'actrices et acteurs fait front à la plume de Gorki et à la troïka perverse (planches-arbres-douches froides) de Lluis Pasqual. Ils sont vingt-sept sur scène. Les nommer tous (ils le méritent) tournerait à l'annuaire. Citons Dominique Valadié, Hélène Alexandridis, Nathalie Bécue, Mireille Périer, Fabienne Luchetti, Barbara Jung, et Ariel Garcia Valdès, Christian Cloarec, Philippe Demarle, Patrick Le Mauff. Ils ont des présences si fortes, des charmes personnels si sensibles, un art si riche et maîtrisé, qu'ils nous aident à supporter la seule pièce exécrable de Gorki. Le décor, très beau, est d'Ezio Frigerio.

MICHEL COURNOT

► Odéon-Théâtre de l'Europe. Place de l'Odéon, Paris (6e). Tél. : 44-41-36-36. Métro : Odéon. Les mardi, vendredi, samedi, à 20 h 30, et les mercredi et jeudi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. Places 50 F à 165 F.

BORIS GODOUNOV au Rond-Point Théâtre Renaud Barrault

Un Pouchkine bon enfant

Retour à Paris de Youri Lioubimov et de son Théâtre de la Taganka qui, de 1964 à 1984, fut, pour les Soviétiques, synonyme de courage, liberté, contestation, espérance. En mars 1984, Lioubimov, qui présente *Crime et Châtiment* à Londres, apprend que Tchernienko vient de lui retirer la nationalité soviétique et qu'il n'est plus chez lui à la Taganka. Seul, sans patrie, il va réaliser des mises en scène de théâtre et d'opéra en Italie, en Amérique, en Allemagne. Il va être aussi accueilli par Israël, qui va lui donner passeport et citoyenneté.

1989. Perestroïka. La nationalité soviétique est restituée à Lioubimov. Il rentre à Moscou. Mais il ne peut redevenir le directeur de son théâtre. Les portes lui sont fermées. *« La situation, aujourd'hui, est confuse »*, nous dit-il. *« Dans la plupart des postes de décision, la nomenklatura est restée en place, mais il y a un schisme : les uns sont pour le tournant, les autres contre. Et tout doit être partagé, mais d'une façon sordide, comme dans les mauvais divorces. La vie de la société est entièrement décomposée : une vraie vinaigrette »* (la *« vinaigrette »*, mot adopté tel quel en russe, ne désigne pas, à Moscou, notre vinaigre-sel-huile, mais plutôt une variante de notre macédoine, plus riche, d'ailleurs délicieuse).

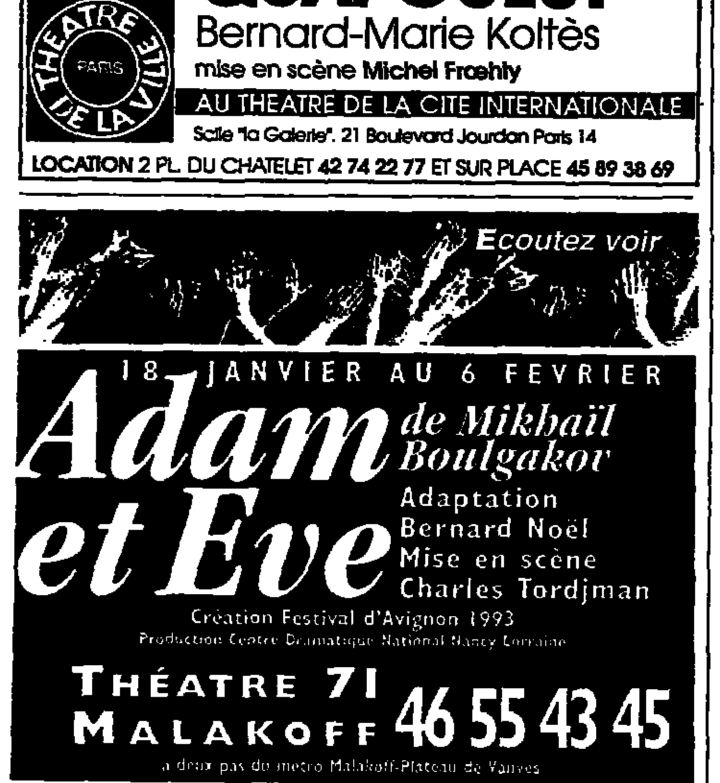
Faute de récupérer son théâtre, Lioubimov réunit sa troupe, trente-cinq actrices et acteurs – répète de nouvelles mises en scène dans des lieux de fortune à Moscou et va les jouer un peu partout dans le monde. C'est pourquoi le *Boris Godounov* de Pouchkine, que présente aujourd'hui Youri Lioubimov à Paris, a un peu une allure bon enfant, de « théâtre de campagne », de soirée de feu de joie chez des comédiens routiers. On se donne les mains, on fait la ronde, on chante en chœur (très bien, très beau, c'est ce que l'on fait de mieux) pendant que l'un des personnages de Pouchkine, Dimitri ou le Patriarche, mime les grands gestes d'un chef de chorale comme le fait si bien Jerry Lewis. Les scènes de la pièce ne sont pas jouées vraiment, mais évoquées à la va-vite pendant que la troupe, habillée exprès à la va-te-faire-fiche, imite des réductions de mouvements de foule.

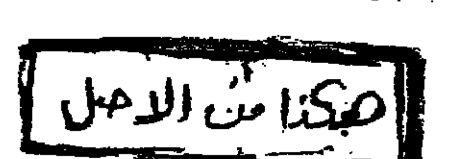
La seule scène entièrement assumée, celle de Dimitri et de la belle Marina, est carrément poussée à la parodie-caricature : Valery Zoloutokhine (le futur tzar Dimitri) joue gros comme trois maisons, et le rôle de Marina est tenu par la grandissime tragédienne Alla Demidova, qui, chose inattendue, est maquillée comme un camion, coiffée d'une sorte de soupière molle, et vêtue d'un jeu mobile de peaux de lapin comme la fiancée d'un Tarzan de l'époque magdalénienne. Elle pousse à fond une imitation clownesque, jusqu'à la vulgarité (à plusieurs reprises, elle feint de remonter un imaginaire corset).

Qui saurait critiquer Youri Lioubimov de présenter en tournée un *Boris Godounov* de circonstance, simple, rapide, farceur, mouvementé, à l'économie ? Son prochain spectacle, *Crime et Châtiment*, n'en est attendu qu'avec plus d'intérêt, et de sympathie.

M. C.

► Rond-Point Théâtre Renaud Barrault. 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e). Métro : Franlin-D.-Roosevelt. Jusqu'au 17 janvier à 20 h 30 sauf le 16, à 17 heures, et du 26 au 29 à 20 h 30. Le 30, à 17 heures. En alternance avec Crime et Châtiment, du 19 au 22 à 20 h 30, le 23, à 17 heures, et du 2 au 5 février à 20 h 30, le 6 à 17 heures. Les deux spectacles sont présentés en russe, surtitres français. Le 17 janvier, à 20 h 30 : Carte blanche à Lioubimov. Tél. : 44-95-98-00. Places 140 F et 170 F.





COMMUNICATION

Les suites de l'accord sur le commerce international

Le gouvernement veut mobiliser les professionnels de l'audiovisuel

Après les menaces américaines de représailles consécutives à l'exclusion de l'audiovisuel de l'Accord sur le commerce international (*le Monde* des 14 et 15 janvier), le gouvernement se montre déterminé à jouer un rôle majeur dans la mise au point d'une nouvelle politique européenne dans ce secteur. Une réunion interministérielle devait avoir lieu, lundi 17 janvier, sur les suites à apporter aux conclusions des négociations du GATT, et le ministre de la communication doit réunir, mercredi 19 janvier, les représentants des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel pour les associer à ses prochaines initiatives. Alain Carignon s'en explique dans le point de vue ci-dessous.

POINT DE VUE

L'Europe n'a pas de temps à perdre

par Alain Carignon

L'UNION européenne a obtenu des Etats-Unis, lors des dernières heures de la négociation du cycle de l'Uruguay, l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord-cadre du GATT, et cette conclusion a été analysée légitimement comme une grande victoire pour la France et l'Europe.

Mais pour combien de temps ?

La réponse nous appartient.

Il est clair que les Etats-Unis, dont l'audiovisuel représente le second poste des exportations vers l'Europe, ne renonceront pas à leurs projets de démantèlement des mécanismes de soutien financier et des réglementations, notamment celles garantissant la diffusion d'un minimum d'œuvres européennes et nationales.

Les milliards de dollars investis dans les réseaux du futur par les grandes majors de l'électronique et de l'informatique, la multiplication par dix du prix de cession des studios d'Hollywood, l'intégration verticale allant des *major companies* aux câblo-opérateurs et aux exploitants de téléphone, la hausse spectaculaire des titres de la communication en 1993 à Wall Street, sont autant de signaux d'alerte pour l'Union européenne. L'audiovisuel est l'enjeu stratégique majeur de ce prochain siècle et le marché européen la cible principale des grands groupes de communication américains.

Une véritable machine de guerre s'installe dans le ciel de l'Europe : mise au point de bouquets numériques de chaînes thématiques (consacrées en particulier au cinéma, avec des films en première diffusion) destinés à organiser le circuit le plus direct possible entre le producteur et le consommateur, l'opérateur satellite devenant le seul intermédiaire. Sans compter que tous ces bouquets seront complétés par des chaînes de téléachat qui commercialiseront merveilleusement toute une gamme de produits américains (la chaîne américaine HSN (1) traite aujourd'hui 20 000 commandes... à la minute !)

Dans la perspective de ces chaînes qui déferleront en Europe dès 1995, les majors américaines vont poursuivre l'acquisition massive de catalogues de droits de diffusion valables sur toute l'Europe et verrouiller progressivement toute possibilité pour un opérateur européen de développer des chaînes concurrentes.

Scénario catastrophe ? C'est pourtant un scénario hautement probable si l'Europe, les Etats-membres, les entreprises et les organisations professionnelles ne réagissent pas maintenant.

Réagir, mais comment ?

D'abord, en prenant la mesure, dans chaque Etat-membre, des difficultés et des menaces et en en tirant les conséquences. Pour tous les pays de l'Union européenne, en appelant de ses vœux la constitution de groupes multimédias puissants, à l'instar des premières alliances qui se nouent en Allemagne entre Deutsche Telekom, ZDF, Bertelsmann et Leo Kirsh, et demain, comme on peut l'espérer, en France, grâce à la loi que j'ai présentée au Parlement et qui a été votée en décembre. Pour les pays, faiblement câblés comme la France, en tentant de rattraper, à marche forcée, le dramatique retard, notamment vis-à-vis de l'Allemagne et de ses treize millions de foyers raccordés. Pour les pays comme la France, qui ont encore la chance d'avoir une industrie de programmes audiovisuels et cinématographiques, en favorisant les regroupements et la constitution de pôles puissants, compétitifs et attractifs.

Le rôle de la France

Ensuite, en mettant en œuvre une véritable politique audiovisuelle européenne, tant pour ce qui concerne la réglementation que pour les incitations à la production et à la distribution. En matière réglementaire, la Commission va dresser le bilan de l'application depuis son adoption de la directive télévision sans frontière, mais nous en connaissons déjà les acquis et les faiblesses. Les grands acquis, ce sont les quotas de diffusion de 51 % d'œuvres européennes : aucun Etat-membre, à l'exception de la Grande-Bretagne, ne souhaite aujourd'hui les remettre en cause, alors qu'il y a quatre ans les plus grands doutes avaient entouré leur adoption. Les grandes faiblesses, c'est l'ambiguïté de la définition de l'œuvre européenne, qui inclut par exemple les émissions de plateaux, qu'il s'agisse des talk-shows ou des variétés.

C'est le caractère embryonnaire de la réglementation de la diffusion par satellite qui encourage la délocalisation des télévisions, à la recherche, chacune dans son domaine, des réglementations nationales les plus souples, ou encore non conformes à la réglementation européenne. En Grande-Bretagne, pour ce qui concerne la non-transposition des quotas, aux Pays-Bas pour ce qui concerne les œuvres érotiques ou pornographiques. Enfin, c'est la découverte de problèmes non envisagés à l'époque de l'adoption de la première directive, comme les autorisations d'accès au câble et demain à la diffusion en numérique et les nouveaux services audiovisuels comme le paiement à la séance.

L'Europe n'a pas de temps à perdre, et la France, comme pour le GATT, devra faire prendre conscience à ses partenaires de l'urgence et de l'ampleur des choix. Il en va de notre présence sur notre propre marché, mais aussi à l'extérieur de l'Union européenne, à l'est et au sud.

Nous y sommes prêts

Nous y travaillons déjà.

Dès le mois de février, le gouvernement remettra à la Commission sa contribution à la rédaction du Livre vert de l'audiovisuel européen, qui est assurée par un groupe de professionnels présidé par un réalisateur portugais.

Ce Livre vert dressera l'état des lieux utile du secteur (télévision et cinéma) et proposera de grandes orientations pour le secteur de la production et de la distribution, avec par exemple l'extension du système français du compte de soutien. Ce Livre vert, la France doit en être l'un des principaux instigateurs, dans le cadre de la dynamique européenne et audiovisuelle voulue et âprement défendue par le premier ministre Edouard Balladur.

Le gouvernement, dans le document qu'il remettra à la Commission, exposera ses thèmes prioritaires, par exemple l'importance de la formation, et ses souhaits pour ce qui concerne les orientations de la future directive. Des consultations politiques auront lieu entre les différents Etats-membres, notamment au sein du prochain conseil des ministres européens de l'audiovisuel qui aura à établir un plan de travail ambitieux.

Il faudra également s'intéresser aux initiatives bilatérales, comme c'est le cas par exemple pour le projet d'agence européenne pour la communication, qui devrait être proposé par la France et l'Italie dans le but de structurer les secteurs de la production et de la distribution.

L'ensemble des professionnels se réuniront en mai lors des secondes Assises européennes de l'audiovisuel : l'occasion pour notre pays de présenter ses recommandations en matière de refonte de la directive télévision sans frontière, qui, rappelons-le, sera proposée au Conseil européen lors du second semestre.

La victoire de l'exclusion culturelle au GATT ne doit pas être une victoire à la Pyrrhus. Le sort de l'audiovisuel européen et notamment français n'est pas réglé du seul fait qu'une bataille importante de la guerre des images a été effectivement gagnée contre le lobby d'Hollywood.

Si la solidarité européenne ne joue pas pour les batailles à suivre, l'issue de la guerre des images ne fera alors plus de doute. Notre succès diplomatique du 15 décembre 1993 n'aura été que la dernière charge victorieuse des cuirassiers de Reichshoffen.

(1) HSN : Home Shopping-Network

► Alain Carignon est ministre de la communication.

A l'approche de la privatisation de la station monégasque

Le Conseil de la concurrence va examiner le cas de RMC

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a demandé dans une lettre du 14 janvier adressée au ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, de saisir le Conseil de la concurrence dans le cadre de la privatisation de Radio Monte-Carlo, de sa filiale Nostalgie et de la régie publicitaire GEM, dont l'Etat français est actionnaire à 83 % (*le Monde* du 17 décembre 1993). Alain Carignon veut ainsi prévenir tout avis d'abus de position dominante que rendrait le Conseil, au cas où le groupe Havas – candidat (aux côtés de la Générale occidentale, de NRJ, et de *VSD*) au rachat de la société monégasque – serait agréé par le ministère de l'économie et, *in fine*, par la principauté de Monaco, qui en détient 17 %.

Le groupe Havas, présent dans le tourisme et l'audiovisuel, « coiffe » en effet la régie publicitaire Information et publicité (IP, qui « vend » notamment RTL) *via* les 30 % qu'il détient dans Audiofina, société holding de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Lors d'une précédente tentative de désengagement de la SOFIRAD de la station monégasque, il y a un an, le groupe Havas avait retiré sa candidature quelques jours après que le ministres des finances eut reçu l'avis du Conseil de la concurrence. Cet avis, resté confidentiel, aurait mis en avant les abus de position dominante du groupe sur le marché publicitaire (*le Monde* du 1er décembre 1992).

Cette fois-ci, le candidat a intégré à son dossier toutes les assurances nécessaires sur l'indépendance des deux régies publicitaires, IP et GEM. Toutefois, le ministère de la communication joue la prudence et la vitesse – la privatisation est en retard par rapport au calendrier prévu – et saisit le Conseil pour avis, sur la base de l'article 5 de l'ordonnance du 1er décembre 1986, comme dans toute hypothèse de concentration : Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ et candidat au rachat de RMC, a fait savoir que, si Havas était choisi, il *« saisirait le Conseil sur les pratiques anticoncurrentielles »* du groupe de Pierre Dauzier.

ÉCONOMIE

Le bilan 1993 de la conjoncture internationale

La reprise très sélective de l'économie mondiale

■ PRUDENCE. **Les pays industrialisés sortent de la crise en ordre dispersé. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada affichent une croissance qui s'amplifie au fil des mois, tandis que l'Europe continentale et le Japon portent encore les marques de la plus grave récession qu'ils aient vécue depuis la guerre. Les autres pays asiatiques, sacrés champions de la croissance en 1993, espèrent réitérer l'exploit cette année.**

■ BOURSES. **A l'exception de Tokyo, toutes les grandes places financières mondiales ont atteint des niveaux record en 1993, les marchés asiatiques prenant une nouvelle fois la tête. Un correctif est intervenu en début d'année, mais les cours de Bourse devraient profiter de la – modeste – relance de l'activité attendue au sein des vingt-quatre pays membres de l'OCDE**

Le contraste observé en 1993 entre la reprise économique constatée dans les pays anglo-saxons et la récession qui a frappé l'Europe continentale et le Japon ne devrait s'atténuer que par petites touches au cours des prochains mois. De leur côté, les pays de l'Asie de l'Est, sacrés champions du monde de la croissance l'année dernière, continueront sans doute à afficher des performances remarquables. La France et l'Allemagne escomptent un redémarrage de l'activité cette année. Mais la plupart des conjoncturistes restent prudents sur son ampleur.

A bien des égards, la polémique née ces derniers jours, en France et en Allemagne – les deux pays européens qui ont subi, en 1993, la plus grave récession depuis la fin de la seconde guerre mondiale –, à propos de l'éventualité et, surtout, de l'ampleur d'une prochaine reprise économique de part et d'autre du Rhin, rappelle la fin du mandat de l'ex-président George Bush et les vives discussions nées alors d'une relance qui tardait à s'affirmer.

Pour Edouard Balladur, la cause est entendue. *« Depuis quelques semaines, l'économie* [française] *n'est plus en récession »*, affirmait, le 9 janvier, le premier ministre. Un constat, établi à partir des calculs réalisés par les comptables nationaux, aussitôt démenti par l'un des barons du monde des affaires, Pierre Suard, le patron d'Alcatel-Thomson. *« La crise est grave. Personnellement, je ne pense pas qu'elle soit derrière nous, surtout en Europe où elle a tendance à se concentrer »*, devait-il déclarer aux *Echos* en prenant l'exact contrepied de Matignon.

« Phase de stagnation »

Peu de temps après, le patronat faisait officiellement savoir qu'il ne partageait ni l'optimisme de M. Balladur ni celui de son ministre de l'économie, lequel tablait déjà sur un taux de croissance de 1,4 % pour l'économie française en 1994 (après un recul de près de 1 % au cours des douze mois précédents). Pour Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF, l'économie française est, tout au plus, entrée dans *« une phase de stagnation »*, avec un taux de croissance qui se situerait entre 0,5 % et 1 %. Plus sensible à ces réserves qu'aux prévisions de l'Observatoire français de conjonctures économiques (OFCE), lequel prévoit une reprise de l'ordre de 1,5 %, Raymond Barre, invité du magazine télévisé « 7 sur 7 », dimanche 16 janvier, pariait plutôt, ajoutant ainsi à la cacophonie, sur une *« reprise gondolée »* en 1994, inférieure à 1 %, avec une relance de l'activité plus sensible en 1995.

Mais la France n'est pas la seule à mal discerner sa ligne d'horizon économique. Les Allemands, qui ont pu apprécier en 1993 le coût économique de la réunification, qui s'est traduit par une baisse de l'activité de 1,9 % dans la partie ouest du pays et par l'apparition de 560 000 chômeurs de plus, portant à 3,7 millions le nombre de demandeurs d'emploi, sont également soumis à des avis contraires. D'un côté, le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, annonce un taux de croissance global de 1 % à 1,5 % pour le pays cette année (à raison de 0,5 % à 1 % à l'Ouest et 6 % à 7 % dans l'ex-RDA), de l'autre, les « cinq sages » chargés de conseiller le gouvernement affirment que *« la reprise va encore se faire attendre cette année »*, tandis que l'institut de recherche économique DIW, de Berlin, va jusqu'à anticiper une nouvelle contraction du produit intérieur brut (PIB) allemand pour les prochains mois. Prudemment, le chancelier Kohl, qui engage le pays dans une année-marathon en termes d'élections (dix-sept scrutins sont prévus sur les plans local, régional et fédéral), a surtout promis de nouveaux sacrifices à ses concitoyens. Il sait que de nombreux clignotants restent obstinément au rouge, à commencer par les prix à la consommation, en progression régulière depuis 1991 et qui ont augmenté de 3,7 % en décembre 1993, confortant la position de la Bundesbank, restée très réticente à l'égard de toute baisse drastique des taux d'intérêt.

Pas plus que la France, l'Allemagne n'a achevé la restructuration de son appareil de production et, sans aller jusqu'à égaler le taux de chômage en Espagne, qui a atteint 23 % de la population active au cours des douze mois écoulés, il est à craindre que des dizaines de milliers de licenciés ne s'ajoutent aux 15 000 suppressions d'emplois que vient d'annoncer le groupe Siemens. De quoi conforter le pessimisme de Peter-Rüdiger Puf, l'économiste de Daimler-Benz, qui anticipe 6 millions de chômeurs en Allemagne en 1994. Un chiffre que le pays n'avait pas connu depuis la République de Weimar... Au demeurant, c'est l'ensemble de l'Europe continentale qui est frappée, à en croire l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui, tout en escomptant un taux de croissance de 2,1 % pour les vingt-quatre pays de la zone en 1994 (et de 2,7 % l'année suivante), n'exclut pas une nouvelle poussée du chômage qui frapperait 35 millions de personnes cette année, avant de baisser *« à peine »* ensuite.

En dépit de ce point noir, l'année 1994 sera sans doute, en Europe, celle de la *« reprise molle mais non inflationniste »* que prévoit Jean-Paul Betbèze, le directeur des études économiques du Crédit lyonnais, un redressement assorti d'une décrue des taux d'intérêt à long terme, *« qui vont baisser et se situer au-dessous des taux américains »*. Faute de pouvoir compter sur l'Allemagne pour tirer le train européen et d'imiter la Grande-Bretagne, qui, avec une expansion légèrement supérieure à 2 % en 1993, a été le seul bon élève parmi les Douze (la livre sterling a d'ailleurs largement profité de sa dévaluation intervenue en septembre 1992), l'Europe continentale, en quête de locomotive, croit avoir trouvé aux Etats-Unis le moteur à la reprise qu'attendait le monde industriel. Sur place, l'euphorie semble à nouveau de mise au fur et à mesure que s'accumulent les indices confirmant une reprise économique plus forte que ne le laissaient escompter les prévisions initiales.

La voie d'une « longue expansion »

Le dernier indice en date de cette accélération de l'activité est l'annonce, le 14 janvier, d'une augmentation de 0,7 % de la production industrielle aux Etats-Unis en décembre 1993 et de 4,2 % pour l'ensemble de l'année. Dans le même temps, les consommateurs, qui constituent l'élément essentiel de la reprise, s'affirment à nouveau confiants, et non seulement l'inflation ne redresse pas la tête, mais elle continue à faire amende honorable, ainsi qu'en témoigne l'indice des prix à la consommation, ramené à 2,7 % l'an dernier, son taux le plus bas depuis 1986. Il n'en faut pas plus pour que le magazine économique *Fortune*, emboîtant le pas au secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen, qui entrevoit déjà un taux de croissance du PIB américain de 4 % à 5 % en rythme annuel pour le dernier trimestre 1993, annonce que les Etats-Unis *« ont résolument tourné le dos aux pires moments des années 80 »*, ajoutant que le pays s'engage dans la voie d'*« une longue expansion qui permettra de créer des emplois et de faire repartir les usines arrêtées »*.

Les statistiques de l'emploi, à la mi-janvier, sont venues à point nommé étayer la thèse du magazine américain. Au mois de décembre, le taux de chômage américain, en baisse régulière depuis plusieurs mois, a régressé à 6,4 %, son niveau le plus bas depuis trois ans. L'économie américaine a créé, ce mois-là, 183 000 emplois, dont 11 000 dans l'industrie automobile, qui semble sortie du purgatoire. Pour le reste, ce sont naturellement les services qui ont créé l'essentiel de ces nouveaux emplois, à l'instar du mouvement observé au cours des « années Reagan », tandis que le nombre de salariés temporaires était multiplié par cinq en une dizaine d'années. Pour les économistes, qui ont bien conscience des problèmes que peut entraîner la précarité croissante de l'emploi dans l'ensemble des pays dits « riches », l'essentiel reste que le taux de chômage diminue.

Offrant un étrange parallèle avec la récession dans laquelle les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Australie avaient plongé, avec un bel ensemble, un peu avant la guerre du Golfe, les pays anglo-saxons semblent pour un temps tirés d'affaire. La reprise américaine s'accompagne d'une hausse du dollar et de l'espoir d'une hausse des taux courts américains, deux facteurs bénéfiques pour les exportateurs européens. Mais ils ne sont pas seuls en lice.

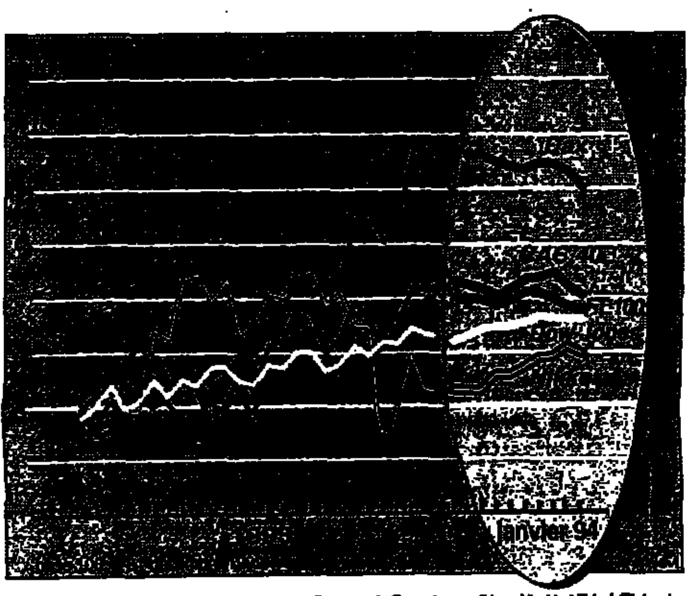
L'Asie de l'Est, où l'envolée des places financières en 1993 a illustré les excellentes performances économiques de l'année, est prête à relayer le Japon au titre de grande puissance exportatrice. Dans un premier temps, les nouveaux pays industrialisés (NPI) semblent se tourner vers leur propre zone de chalandise, y compris la Chine populaire, qui, avec un taux de croissance de 12 % en 1993 et une augmentation de 30 % des ventes au détail dans les grandes villes, justifie le choix fait récemment par la France, au détriment de Taïwan. Mais ces nouveaux marchés fonctionnent à double sens, ainsi qu'ont pu le constater les fabricants européens d'électro-ménager menacés par des importations asiatiques qui, pour certains produits, représentent désormais jusqu'à 60 % des ventes.

En marge de cette agitation, Tokyo attend les effets du nouveau plan de relance de l'économie, annoncé en décembre 1993 – le quatrième en l'espace de dix-huit mois –, qui tardent à se faire sentir, obligeant le gouvernement à envisager de nouvelles dispositions. Le ralentissement économique, perceptible depuis deux ans, s'est transformé en franche récession en 1993 (le pays a connu, cette année-là, sa plus forte crise depuis la fin de la guerre), et les économistes nippons ne prévoient pas une croissance supérieure à 0,2 % ou 0,3 % pour le début de la nouvelle année budgétaire, au printemps prochain. Cette morosité, qui rejoint celle du Vieux Continent, accentue les reflets offerts par le miroir à deux faces qu'est devenue la conjoncture mondiale. Il offre, d'un côté, l'image d'un décalage important intervenu au sein des pays industrialisés, entre les nations anglo-saxones, en nette reprise, et l'Europe continentale et le Japon, qui pédalent dans le vide ; de l'autre, les contours des nouveaux pays avec lesquels il faudra compter, qu'ils soient asiatiques ou américano-latins, eux aussi tentés par le « miracle ».

SERGE MARTI

JAPON : le plan de relance dépassera 11 000 milliards de yens. – Le plan de relance économique que le gouvernement japonais doit annoncer ce mois-ci dépassera 11 000 milliards de yens (590 milliards de francs environ), a affirmé, dimanche 16 janvier, le journal *Sankei Shimbun*. Le plan inclurait 5 000 milliards de yens pour les travaux publics et une réduction de l'impôt sur le revenu pour un total de plus de 6 000 milliards de yens, a affirmé le quotidien. Selon le *Sankei*, le gouvernement escompte que ce plan, ajouté à diverses autres mesures économiques, permettra d'assurer une croissance du PNB de 2 % au cours de l'exercice 1994 qui commencera en avril.

Une année euphorique pour les places boursières



Dax (Francfort), Cac 40 (Paris), FT 100 (Londres), Dow Jones (New-York), Nikkei (Tokyo)

1993 a été une année euphorique pour les places mondiales, une année souvent qualifiée de *« tous les records »*. Tous les records sauf un..., car la Bourse de Tokyo, encore convalescente, n'est toujours pas parvenue à se remettre de la formidable correction qui avait mis un terme, en décembre 1989, à une ascension quasi-irrésistible.

Dopées par des espoirs de reprise et de baisse des taux d'intérêt, les autres places internationales ont affiché des performances qui ont vivement tranché avec la morosité économique ambiante. Ne serait-ce que sur le Vieux Continent, le score – plutôt insolent – de la Bourse de Francfort, avec une progression de plus de 45 % alors que l'économie allemande s'enlisait dans la récession la plus profonde que l'Allemagne ait connue depuis la seconde guerre mondiale, en est la preuve. Et la Bourse de Paris, avec une progression de 22 % sur l'année, n'est pas en queue du peloton non plus. Cela étant, quelques prises de bénéfice, logiques et saines, selon les analystes, ont toutefois « écorné » les performances des places boursières internationales depuis le début de l'année . Notamment en Asie, où, par exemple, Hongkong qui avait affiché une performance record au cours de l'année écoulée (+116 %), à l'image des autres places asiatiques, a corrigé ses excès tout au long de la semaine dernière et n'a dû son salut qu'à un rebond spectaculaire intervenu vendredi 14 janvier.

Rôle d'anticipation

Les Bourses ont donc, en général, joué leur rôle en matière d'anticipation. Si la reprise économique n'a pas été au rendez-vous en 1993 – comme auraient pu le croire de nombreux analystes au début de l'année dernière, – elle devrait être là, dans le meilleur des cas au second semestre 1994, voire au premier semestre 1995.

La décrue du loyer de l'argent est un des moteurs essentiels de cette reprise. Ne serait-ce que pour deux raisons : la baisse des taux de rendement réel sur le court terme rend moins attractifs tous les placements de type monétaire ; les capitaux dégagés de ces placements se sont massivement investis vers les actions et pourraient encore le faire. Le transfert de cette épargne ne peut que profiter aux entreprises. La courbe des taux, qui est inversée depuis près de trois ans – les taux courts offrant un meilleur rendement que les taux longs, – devrait poursuivre son retour progressif à la normale, le critère classique du couple rentabilité/risque retrouvant ainsi sa pertinence : à rendement élevé, risque élevé... Par ailleurs, cette baisse des taux permet aux entreprises de se refinancer à moindre frais, ce qui revalorise d'autant les dividendes et, en conséquence, rend plus attrayant le marché des actions. Or, selon une formule utilisée couramment par les opérateurs, ce qui est bon pour les actions est bon pour la Bourse et ce qui est bon pour la Bourse est bon pour l'économie. Dans *le Monde* du 23 décembre 1993, Edmond Alphandéry ne déclarait-il pas que l'économie française *« était en phase de pré-redémarrage »* et que la bonne tenue de la Bourse *« résultait de la baisse des taux d'intérêt et des anticipations qui ne sont globalement pas mauvaises sur le moyen terme »* ?

Pour l'année qui commence, le creux de la récession semble atteint en Europe continentale et notamment en France. A l'image des Etats-Unis, la croissance devrait repartir, lentement... Même en Allemagne, où un relatif optimisme est de mise, la croissance, pour le pays tout entier, devrait atteindre 1 % voire 1,5 % pour 1994. Selon les dernières prévisions de l'OCDE, l'amélioration de l'activité mondiale devrait atteindre 2,1 % cette année, après une progression de 1,1 % en 1993. Les marchés devraient très nettement profiter de cette relance, même si certains analystes estiment que les niveaux atteints paraissent désormais fragiles... Gare toutefois si le redressement de la rentabilité des entreprises ne correspond pas aux anticipations optimistes des marchés qui, seules, justifient des niveaux de cours très élevés.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

AFFAIRES

Nommé par décret administrateur de la compagnie d'assurances

Antoine Jeancourt-Galignani va prendre la présidence des AGF

Antoine Jeancourt-Galignani a été nommé par décret, publié au *Journal officiel* du dimanche 16 janvier, administrateur des Assurances générales de France (AGF). Il prend la place laissée vacante par Michel Albert, appelé, le 5 janvier, au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Un conseil d'administration des AGF devait se réunir lundi 17 janvier et proposer la nomination de M. Jeancourt-Galignani à la présidence de la deuxième compagnie d'assurances publique. Une proposition qui devrait être entérinée par le conseil des ministres mardi 18 janvier.

Après les renouvellements en douceur et autres jeux de chaises musicales à la tête de la BNP, d'Elf-Aquitaine, de l'UAP et du Crédit lyonnais, c'est au tour des AGF, un autre grand groupe «privatisable», de changer de président. Une fois de plus l'opération s'est faite avec la manière. Michel Albert, qui aurait atteint la limite d'âge des soixante-cinq ans en février 1995, s'est vu proposer par le gouvernement une place au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France en échange d'un départ qui ouvre la voie à une privatisation, dans les prochains mois, de la troisième compagnie d'assurances française. Les pouvoirs publics, selon une stratégie aujourd'hui bien rodée, ne mettent sur le marché que des entreprises dirigées par des responsables politiquement sûrs et dont la compétence est par ailleurs rarement contestable.

Il ne manquait pas de candidats pour succéder à Michel Albert et il aura tout de même fallu deux semaines de tractations et de discussions dans la coulisse pour finalement déboucher sur la nomination du favori, M. Jeancourt-Galignani. Après avoir raté de peu la présidence de la Compagnie financière de Suez en 1990, après avoir fait partie des possibles recours si Jean Peyrelevade avait refusé de passer de l'UAP au Crédit lyonnais, Antoine Jeancourt-Galignani prend enfin, à cinquante-sept ans, la tête d'un poids lourd de la finance française, au chiffre d'affaires de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires. Une consécration pour un homme qui, dans le groupe Suez, a souvent joué les seconds rôles aux côtés, successivement, de Jean Peyrelevade, de Renaud de la Genière et, pour finir, de Gérard Worms, son rival heureux en 1990.

S'il était le grand favori depuis le début du mois, en raison notamment d'un parcours presque sans fautes depuis 1979 à Indosuez (à l'exception notable de l'immobilier), les choses ne se sont pas faites sans mal. De ses deux rivaux officieux, Bernard Esambert, l'ancien patron de la Compagnie financière Edmond de Rotschild, et Jean Arvis, l'ancien président de Victoire, ce dernier s'est montré le plus opiniâtre, prolongeant le suspense, grâce, notamment, au soutien de M. Albert. Un forcing qui ne s'avérera pas forcément inutile dans les prochains mois quand l'éventuel remplacement de François Heilbronner, le président du GAN, sera à l'ordre du jour. En attendant, le succès de M. Jeancourt-Galignani est aussi celui du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui en avait fait son poulain.

Austère, issu d'une famille célèbre de libraires et d'éditeurs – il se consacre tous les week-ends à la gestion de la librairie Galignani, – Antoine Jeancourt-Galignani s'est forgé une réputation de banquier français de grande valeur, un des plus connus et des plus présents à l'étranger. Inspecteur des finances, il va connaître sa première véritable expérience de banquier de 1972 à 1979, en tant que directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole. En 1979, il entre dans le groupe Suez, avec pour mission de diriger et d'unifier la filiale bancaire, Indosuez. Elle résulte de la fusion, en 1976, de la Banque de Suez et de la Banque d'Indochine et forme alors un ensemble disparate. Il va s'attacher en quinze ans, après avoir été un des premiers banquiers d'affaires à vendre son réseau et à créer une salle de marché, à en renforcer l'implantation internationale, notamment en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient, et la gestion institutionnelle et patrimoniale avec les rachats du courtier américain W.I. Carr, de l'Union financière de France et de Gartmore en Grande-Bretagne. La réussite de M. Jeancourt-Galignani à la tête d'Indosuez n'en est pas moins amoindrie par les épisodes récents de la crise de l'immobilier et, notamment, les déboires de la banque avec l'immeuble des NMPP.

Avec leur nouveau patron, qui découvre l'assurance, les AGF sont désormais clairement en lice pour une privatisation avant la fin de l'année. En dépit du coût exorbitant du dossier du Comptoir des entrepreneurs (1,2 milliard de francs), des 2,5 milliards engagés dans l'aventure espagnole (Union El Fenix) et d'un engagement en Allemagne aux côtés d'AMB, dont les perspectives demandent à être clarifiées, les AGF sont un groupe solide, avec une des meilleures rentabilités de la profession en France.

Pour Indosuez, la succession d'Antoine Jeancourt-Galignani semble aujourd'hui se limiter à deux possibilités : soit la désignation de Gérard Worms, le numéro un de la Compagnie de Suez, qui renouerait ainsi avec la tradition, soit, hypothèse apparemment moins probable, la nomination à la présidence de Jean-François Lepetit, le directeur général de la banque. Le départ de M. Jeancourt-Galignani du groupe Suez, venant après ceux de Jean Arvis, de Victoire, et plus encore de Patrick Ponsolle, numéro deux de la Compagnie, renforce un peu plus l'emprise de M. Worms. Il rend aussi plus plausible une fusion entre la banque Indosuez et sa maison-mère, la Compagnie financière.

ÉRIC LESER

[Né le 12 janvier 1937 à Paris, Antoine Jeancourt-Galignani, énarque, inspecteur des finances, a notamment dirigé, à la direction du Trésor, le bureau de financement de la construction. Après avoir été directeur adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole de 1973 à 1979, il a été directeur général (1980-1982, 1982-1986), vice-président directeur général (1986-1988) et président (1981-1982, 1988-1993) de la banque Indosuez.]

La mort de Zino Davidoff

L'art du havane

Le célèbre marchand de cigares Zino Davidoff est décédé, vendredi 14 janvier à Genève, à l'âge de quatre-vingt huit ans, a-t-on appris, dimanche 16 janvier, de source proche de sa famille. Selon ses vœux, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

LAUSANNE

de notre correspondant

Comme d'autres ont réussi dans les arts, Zino Davidoff se sera fait un nom dans le cigare. Né en 1906 à Kiev, il aura aussi été à sa manière un témoin de ce siècle. Fuyant les pogroms, sa famille quitte l'Ukraine et va s'installer à Genève alors qu'il n'a que cinq ans. Spécialistes des tabacs d'Orient, son père ouvre un magasin dans la ville de Calvin . L'un des premiers clients à fréquenter la boutique familiale n'est autre qu'un certain Vladimir Oulianov, le futur Lénine, que Zino Davidoff a rencontré pendant son enfance.

Après son bac au collège Calvin, le jeune Davidoff n'a pas encore vingt ans quand son père l'envoie suivre un apprentissage en Amérique du Sud pour se familiariser avec les tabacs bruns. Il séjourne d'abord en Argentine puis au Brésil, avant d'aboutir à Cuba, à La Vuelta Abajo, ce berceau du havane. Il y restera cinq ans, apprenant à travailler la terre, à humer les feuilles et à confectionner à la main les cigares.

De retour en Suisse au début des années 30, il ne cessera jamais de travailler avec les Cubains, sa boutique de la rue de Rive devenant, au fil des années, le passage obligé des plus exigeants amateurs de havanes. Tant et si bien qu'en 1970 Fidel Castro lui-même, qu'il n'a d'ailleurs jamais personnellement rencontré, lui octroie l'autorisation de baguer à son nom des Hoyo de Monterrey. Huit ans plus tard, c'est la consécration : il commercialise des havanes sous son propre nom, venant s'ajouter à la prestigieuses gamme des «châteaux», des cigares portant la griffe de grands vins de Bordeaux.

« Une grande histoire d'amour »

En 1988, cependant, un différend sur l'utilisation de la marque Davidoff viendra mettre un terme à la lune de miel avec Cuba. Alors que La Havane cherchait à renforcer son contrôle sur la commercialisation, Davidoff lui reprochait *«la baisse de qualité»* des produits fournis. Après trois ans de disputes et de procès, les deux parties renonçaient d'un commun accord à poursuivre cette guerre du cigare, mais la rupture était consommée. Depuis lors, les cigares Davidoff sont confectionnés en République dominicaine, quitte à décevoir les inconditionnels du havane. Zino Davidoff lui-même n'avait pas dissimulé sa *« tristesse »* après ce divorce. *« Cuba et moi*, avait-il déclaré, *c'était une grande histoire d'amour. »*

Pendant des décennies, le marchand de Genève s'était imposé comme le meilleur spécialiste mondial du havane. De son ami Arthur Rubinstein à Jean-Paul Belmondo, on ne dénombre pas les personnalités et amateurs de cigares de partout qui venaient s'approvisionner chez lui. En 1992, il avait fêté le quatre-vingtième anniversaire de la boutique familiale devenue un véritable empire commercial. Associé depuis 1970 au groupe Oettinger de Bâle, il a aussi diversifié ses activités en prêtant son nom à des parfums, des cognacs, du cuir et d'autres produits de luxe. Son réseau de distribution comprend plus de trente magasins et trois cent cinquante dépositaires à travers le monde.

Jusqu'au bout, Zino Davidoff aura été alerte et ne se sera jamais départi du sens de l'humour. Pour se maintenir en forme, ses distractions favorites étaient la promenade et le bridge. Le secret de sa longévité ? *« Une vie simple et sans excès. Je fume régulièrement deux cigares par jour après le repas, mais de qualité, et en les dégustant. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

AGRICULTURE

Dressant un bilan «nuancé» sur le GATT

La FNSEA se dit «fière d'avoir participé à la relance européenne»

« Il faut que 1994 soit une année-tremplin, non une année de déclin », a déclaré Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), jeudi 13 janvier, ajoutant que les paysans sont *« prêts à relever les défis malgré les chocs qu'ils ont reçus depuis quelques mois »*.

A propos des accords du GATT, M. Guyau a indiqué qu'il dressait un *« bilan contrasté »* car, *« même si l'on n'a pas obtenu tout ce que l'on souhaitait, notre combat n'aura pas été inutile »*. Un important problème demeure pour les agriculteurs, à savoir une meilleure discipline monétaire entre les membres de l'Union européenne. Luc Guyau s'est cependant dit *« fier d'avoir participé à la relance européenne depuis l'automne 1993 »*.

Pour l'avenir, la FNSEA – qui réunira son congrès les 22, 23 et 24 mars à Tours – a exprimé sa volonté de *« passer un contrat entre la société française et son agriculture »* et évoqué la nécessité de *« mesures législatives et budgétaires d'ici juin pour anticiper l'agriculture de demain »*. Elle fera connaître ses propositions en matière d'aménagement du territoire le 19 janvier. Une rencontre est prévue avec le premier ministre pour le 26 janvier.

La philosophie de la FNSEA se résume en *« trois idées-forces »*, a ajouté Luc Guyau : lier les productions agricoles aux territoires ; sécuriser les agriculteurs tout en maintenant la politique de maîtrise des quantités, entretenir voire développer des espaces de liberté et d'espoir pour chaque catégorie d'agriculteurs.

SOCIAL

A l'initiative de la Mutualité française

Des médecins proposent de limiter le paiement à l'acte

Le Comité de concertation pour la modernisation de la pratique médicale, mis en place à l'initiative de la Fédération nationale de la Mutualité française, propose d'appliquer à la plupart des médecins un système de paiement forfaitaire en fonction du nombre de malades, dit *« capitation »*. Il suggère également de limiter l'accès direct aux spécialistes.

« Entièrement tourné vers les thérapeutiques curatives », le système de santé français *« ne garantit pas aux malades l'accès à des soins de haute qualité »*. Relevant les insuffisances de la situation actuelle (*« Faute d'un conseiller qui serait un médecin généraliste, le malade entré par l'une des nombreuses portes qui sont ouvertes devant lui ne peut que difficilement découvrir le chemin le plus court, le plus efficace et le moins coûteux pour accéder à la guérison »*), le Comité de concertation (1) met en avant plusieurs solutions radicales qui supposent une extension de l'usage du dossier médical.

« Le référent du généraliste »

La plus importante consiste à organiser une filière de soins qui *« dans l'absolu doit conduire à limiter l'activité des spécialistes au cadre de leurs compétences »* et à rehausser la fonction du généraliste. *« Chargé de la santé de la population et pas seulement de la distribution des soins »*, ce dernier deviendrait *« celui qui, dans les cas les plus complexes, oriente vers les soins spécialisés »*.

Quant au spécialiste, il deviendrait *« le référent du généraliste »*, en acceptant de *« limiter son activité au cadre de sa compétence »*. *« Le spécialiste peut, et c'est le cas le plus fréquent, être chargé d'élaborer un diagnostic, une stratégie thérapeutique ou un suivi dans un domaine particulier »*, souligne le rapport qui se prononce contre *« un accès direct »* par le malade et propose que les honoraires soient versés *« sous forme d'un forfait diagnostique et, dans certains cas, d'un forfait thérapeutique modulé en fonction de certains critères (forme clinique, âge...) »*. Toutefois, le spécialiste *« peut aussi devenir un technicien non prescripteur pour les actes de sa spécialité (imagerie, biologie, chirurgie) et conserver une rémunération à l'acte »*.

Pour le généraliste, le Comité est favorable *« à une rémunération du type capitation »*, forfaitaire en fonction du nombre de patients traités. Cette solution apparaît comme susceptible *« d'orienter et donc de rémunérer des actes autres que curatifs »* mais suppose que l'Etat ou les collectivités locales financent eux-mêmes certaines missions de santé. *« Le système de soins pourrait être efficace mais il souffre d'une absence totale de régulation qui est à l'origine de gaspillages considérables sous la forme d'excès ou d'abus de prescriptions et de fraudes »*, plaident les membres du Comité. Dans le domaine hospitalier, ils préconisent enfin *« de casser le cadre rigide dans lequel nous sommes enfermés »* et de favoriser la collaboration entre public et privé mais aussi entre hôpitaux généraux et universitaires.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Le Comité de concertation comprend notamment les professeurs Claude Béraud, Brice Gayet, Marcel Legrain et Guy Nicolas.

Sur le modèle des «Restaurants du cœur»

Une opération «Coup de main» est lancée pour venir en aide aux exclus

Avec l'opération «Coup de main», une équipe regroupée autour de Jean-Michel Vaguelsy tente de rééditer ce que ce dernier a réussi en étant cofondateur et ancien président des Restaurants du cœur. Il s'agit de rapprocher l'offre de services, formulée par des actifs pour des besoins ponctuels, avec la demande de travail en provenance de personnes victimes de l'exclusion. Par ce biais, ceux qui ont un emploi viendraient en aide à ceux qui n'en ont pas et trouveraient une réponse pour de petits travaux qu'ils ne veulent ou ne peuvent effectuer : débarrasser un grenier, coudre des rideaux, poser une moquette, etc.

Evidemment, le fournisseur de services serait, soit rémunéré sur la base du SMIC, soit recevrait une aide en nature (logement, etc). Mais, pour éviter que le dispositif ne favorise le travail au noir, l'association «Coup de main» s'appuie sur le réseau du COORACE (Comité de coordination des associations d'aide aux chômeurs par l'emploi), qui rassemble 960 associations intermédiaires ayant fourni, en 1992, vingt et un millions d'heures de travail aux chômeurs de longue durée.

Concrètement, la collecte des demandes de coup de main sera assurée par un service Minitel, 3615 COUPDEMAIN, et sera traitée dans les quarante-huit heures par le COORACE, qui garantira la régularité des opérations et en assurera la couverture juridique. Pour compléter le dispositif, un comité d'évaluation doit être créé qui comprendra plusieurs structures spécialisées dans ce type d'interventions, dont le Conseil national de l'insertion par l'activité économique, présidé par Claude Alphandéry.

REPÈRES

TRAFIC

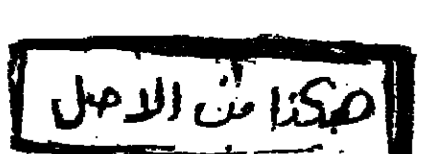
Recul pour la SNCF au premier semestre 1993

Le trafic de voyageurs sur le réseau grandes lignes de la SNCF a reculé de 6,7 % au premier semestre 1993 et celui des marchandises est en baisse de 14,4 %, selon un avis paru au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO), lundi 17 janvier, en marge de la présentation du lancement d'un emprunt de 3 milliards de francs. Au cours du premier semestre 1993, 138,6 millions de voyageurs ont utilisé le réseau grandes lignes de la SNCF contre 148,6 millions pour la période correspondante de 1992. Le trafic national de marchandises a atteint 60,9 millions de tonnes transportées au premier semestre 1993 contre 71,2 millions pour la période correspondante de 1992.

SOCIAL

Les syndicats bancaires appellent à la grève le 3 février

Les cinq fédérations de syndicats bancaires (CFDT, FO, CGT, CFTC et SNB-CGC) ont lancé un mot d'ordre de grève nationale de 24 heures pour le jeudi 3 février. Elles protestent contre l'absence de négociation salariale pour la deuxième année consécutive, le blocage du dialogue social sur l'emploi et des menaces sur la durée du travail.



VIE DES ENTREPRISES

Après l'accord des banques sur le plan de sauvetage

Le groupe allemand Metallgesellschaft va engager une complète restructuration

FRANCFORT

de notre correspondant

Après dix heures de négociations à l'Hôtel Frankfurterhof, samedi 15 janvier, les cent vingt banques créditrices sont parvenues à un accord pour éviter la faillite du groupe allemand Metallgesellschaft. Les différends sur le plan de financement de 3,4 milliards, soulevés par plusieurs banques étrangères (*le Monde* du 15 janvier), ont été surmontés, grâce à un effort plus important des banques allemandes. Carl von Boehm-Bezing, directeur de la Deutsche Bank, qui menait les pourparlers, a reconnu que leurs critiques étaient *«compréhensibles»*.

Metallgesellschaft, groupe spécialisé dans le commerce des métaux employant 58 000 personnes, avait conduit une stratégie de diversification qui l'a mené à des pertes de 1,8 milliard de marks l'an passé et à un endettement estimé à 7 milliards de marks. Le président a été brutalement éconduit en décembre 1993 lorsque le conseil de surveillance – présidé par la Deutsche Bank – a découvert le désastre. Un plan de refinancement était élaboré qui prévoyait une augmentation de 1,4 milliard de capital, une conversion de 1,3 milliard de crédits bancaires en bons de souscription et une injection de 700 millions d'argent frais.

La première, la banque allemande Norddeutsche Landesbank a critiqué ce projet qui ménageait les intérêts des actionnaires – Deutsche Bank, Dresdner Bank, Daimler-Benz, le Koweït et la Bourse pour 27 % – en ne réduisant pas le capital social actuel. Puis, ce sont les banques étrangères, notamment françaises, qui portaient le même jugement. Comme c'est la règle, l'actionnaire doit payer avant le créditeur en cas de difficultés, expliquaient-elles, ajoutant que les grandes banques allemandes n'avaient, en outre, pas fait leur travail de contrôle. Enfin, le plan a été présenté par la Deutsche Bank sans suffisamment d'informations et sous une forme irritante *«à prendre ou à laisser»*. La Deutsche et la Dresdner ont finalement accepté un effort plus important. L'entreprise a donc évité la faillite. Il lui faut désormais se recentrer sur ses métiers d'origine et vendre diverses filiales. Les composants automobiles, les mines sont déjà sur la liste. Il lui faut aussi économiser 700 millions sur ses frais de personnel : le chiffre de 10 000 suppressions d'emplois est avancé.

ÉRIC LE BOUCHER

Apparus en France en 1968

Les clubs d'investissement fêtent leurs vingt-cinq ans

Introduits en France en 1968, alors qu'ils «sévissaient» déjà aux Etats-Unis depuis la fin du siècle dernier, les clubs d'investissement se sont largement développés : de 1 500 en 1970, ils étaient 4 000 en 1982, 10 000 en 1987. Aujourd'hui, on estime à environ 15 000 le nombre de clubs regroupant environ 200 000 membres gérant des avoirs estimés à 1,5 milliard de francs.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des clubs d'investissement, Claude Vallon, président de la Fédération nationale qui les regroupe, la FNACI, a présenté, mercredi 12 janvier, les résultats de la quatrième enquête nationale réalisée par la Commission des opérations de Bourse et la FNACI, associées à la SBF-Bourse de Paris. Cette enquête était effectuée dans le but de mieux connaître l'origine et la composition des clubs, leurs caractéristiques financières, leurs comportements de placement ainsi que l'opinion des membres sur les résultats obtenus.

Renouvellement et rajeunissement

L'analyse des résultats, comme l'a souligné Claude Vallon, *«confirme bien l'enracinement et la vitalité des clubs»* ainsi que *«le succès de cette forme d'épargne pédagogique, tout à fait originale dans son objectif et remarquable en termes de pérennité»*. Cette vitalité est sensible, malgré un contexte économique qui n'a pas toujours été très favorable. Des turbulences qu'ont connues les marchés boursiers depuis le krach de 1987 aux placements monétaires sans risque et à haut rendement, l'investissement direct en actions, placement de long terme type, n'était pas un choix facile.

Côté chiffres, l'enquête fait ressortir que les clubs d'investissement ont contribué au renouvellement et au rajeunissement des actionnaires français : en effet, les membres des clubs sont plus jeunes que l'ensemble des actionnaires français (47 % d'entre eux ont plus de cinquante ans, contre 57 % en général). Si les actionnaires résident principalement dans les grandes villes, plus d'un tiers des clubs se réunissent dans des villes de moins de 50 000 habitants et un quart dans des villes de moins de 5 000 habitants. En termes d'actifs gérés, le montant moyen en jeu est de l'ordre de 150 000 francs et plus de la moitié des clubs passent des ordres en Bourse pour un montant compris entre 4 000 et 10 000 francs. L'action pédagogique des clubs en matière d'épargne longue et en actions n'est pas négligeable : la part des actions dans le portefeuille moyen dépasse 80 % et une grande majorité des clubs (56 %) ne détiennent aucun titre d'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières).

Pour conclure, le président de la FNACI a déploré un manque de mobilisation des intermédiaires financiers qui, *«pour des questions de gestion de priorités, ne témoignent pas toujours d'un engagement suffisant permettant le développement et l'animation des clubs»*. Il a souhaité que, dans le cadre de leur stratégie commerciale, ils renforcent leur action de promotion des clubs. Enfin, à l'attention des pouvoirs publics, Claude Vallon estime urgent que les textes donnant aux clubs la possibilité d'opter pour la distribution ou la capitalisation de leurs revenus soient publiés dans le «sillage» de l'annonce faite par le ministre de l'économie en novembre 1992...

F. Bn.

Pour protester contre un plan de restructuration

Les syndicats de Fiat appellent à la grève

Les syndicats de Fiat ont lancé un mot d'ordre de grève de plusieurs heures qui devait affecter, dès lundi 17 janvier, les usines turinoises du groupe. Il s'étendra mardi et mercredi à d'autres usines. Cette décision a été prise pour protester contre l'application unilatérale, par la direction de Fiat, d'un plan de restructuration sur trois ans (1994-1996), qui prend effet lundi 17 janvier. Dès ce jour, 16 240 salariés sont mis au chômage partiel, dont 6 300 pour une durée indéterminée.

Ce plan, qui affecte tant les employés que les ouvriers, a fait l'objet d'une négociation au ministère du travail, qui s'est close sans accord avec les syndicats. Il prévoit la fermeture de l'usine de Sevel (société mixte Fiat-Peugeot), près de Naples, à partir du 27 mars, la fabrication du fourgon Ducato étant transférée à Val-di-Sangro, dans les Abruzzes. Ce conflit intervient à un moment particulièrement délicat pour Fiat. Ses ventes ont baissé de plus de 20 % en Europe en 1993, et ses pertes pour l'année pourraient avoisiner les 2 000 milliards de lires (7 milliards de francs).

PROCTER AND GAMBLE ferme quatre usines et supprime 1 800 emplois. – Procter and Gamble, le groupe américain de produits diversifiés, a annoncé, jeudi 13 janvier, la fermeture de quatre usines et 1 800 suppressions d'emplois au cours des dix-huit prochains mois. Le coût de ces mesures, qui comprennent également l'arrêt de six chaînes de production, sera couvert par la provision de 1,5 milliard de dollars (8,7 milliards de francs) après impôts annoncée en juillet. Ces dernières mesures, qui frappent seulement des usines du groupe aux Etats-Unis, s'inscrivent dans le cadre d'un processus mis en œuvre depuis cet été.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

L'AMY (montures de lunettes) : suppression de 115 emplois. – Le groupe jurassien L'AMY (1 180 salariés), premier fabricant français de montures de lunettes, va procéder dans les prochains mois à la suppression de 115 emplois. Départs en préretraite, travail à mi-temps, mutations et reconversions devraient permettre de *«limiter les licenciements à un nombre nettement inférieur à celui des emplois supprimés»*, a indiqué, jeudi 13 janvier, la direction. L'AMY compte trois unités de production à Morez (le siège) et à Poligny, dans le Jura, et à Oyonnax, dans l'Ain. Le groupe a connu une croissance soutenue jusqu'en 1992, année où il a enregistré une perte consolidée de 54,5 millions de francs pour 708 millions de francs de chiffre d'affaires. Le groupe avait déjà supprimé une centaine d'emplois fin 1992.

GROUPE CHARAL : fermeture à Fougères d'une usine de viande surgelée. – Les cadres de l'usine de transformation «Vital» du groupe Charal, implantée à Fougères (Ille-et-Vilaine), ont annoncé, mardi 11 janvier, aux 185 salariés de l'entreprise, spécialisée dans la mise sous film de viande surgelée, la fermeture de l'unité. Cette fermeture s'effectuera en deux temps, une première vague de licenciements intervenant début février, la seconde au mois de juin. Les licenciements concerneront les 145 salariés et 40 personnes sous contrat à durée déterminée (CDD) de l'entreprise, la moitié du personnel bétant composée de femmes. Selon les cadres de l'entreprise, les raisons de cette fermeture ont pour origine *«la restructuration du groupe Charal, qui compte réduire ses usines de six à trois en raison de la baisse de la consommation de viande de 2 % à 3 % par an depuis plusieurs années»*.

COMPTES

EURO DISNEY : les porteurs d'obligations vont mandater une banque d'affaires. – Les porteurs français d'obligations convertibles Euro Disney vont engager une banque d'affaires pour étudier la situation financière de la société, a déclaré, mercredi 12 janvier, Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Un tour de table des organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) des grands établissements financiers français devrait être bouclé d'ici quinze jours et permettra de mandater une banque d'affaires pour étudier les comptes d'Euro Disney et proposer des solutions, a précisé Mme Neuville.

SIÈGE

LYONNAISE DES EAUX-DUMEZ : Jacques Friedmann, président de l'UAP, est nommé au conseil d'administration. – Jacques Friedmann, président de l'Union des Assurances de Paris (UAP), a été nommé administrateur de la Lyonnaise des Eaux-Dumez. M. Friedmann succède à Jean Peyrelevade, qui a récemment quitté la tête de l'UAP, pour prendre la présidence du Crédit lyonnais : un siège du conseil d'administration de Lyonnaise des Eaux-Dumez est, en effet, réservé à l'UAP.

RÉORGANISATION

BAYER regroupe ses activités fibre dans une nouvelle filiale. – Le groupe chimique Bayer a décidé de regrouper ses activités fibre dans une nouvelle firme, Bayer Faser Gmbh, a indiqué le groupe, jeudi 13 janvier. La nouvelle société, qui entrera en activité dans un mois, rassemblera les divisions Dralon, Dorlastan et Monofil. La réorganisation des activités fibre devrait permettre de sauver environ 1 000 emplois, a précisé Bayer. En 1992, la division fibre avait subi une perte d'environ 30 millions de DM sur un chiffre d'affaires total de 700 millions de DM (2,38 milliards de francs). Ces mesures ont pour but d'améliorer sensiblement la compétitivité de la division fibre grâce à une réduction des coûts, selon Bayer, indiquant que Dralon en particulier avait enregistré de fortes pertes ces dernières années.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 janvier ↑ Ferme

La Bourse de Paris était bien orientée lundi 17 janvier dans un marché relativement actif. En hausse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,53 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,6 % à 2 275,93 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1,7 milliard de francs. Aucune nouvelle particulière justifiait cette fermeté, expliquaient les gestionnaires si ce n'est l'abondance des liquidités ou la perspective de baisse des taux d'intérêt.

Les premiers résultats des sociétés pour 1993 vont peu à peu rendre le marché très sélectif, estimaient encore les spécialistes. Or, Elf Aquitaine, groupe qui doit être privatisé prochainement, va annoncer cette semaine ses résultats, qui l'an dernier dépassaient à peine le milliard de francs.

Le dollar restait bien orienté ainsi que le franc français aux dépens du mark. Wall Street avait atteint un nouveau record vendredi dernier en raison de la multiplication d'une reprise sérieuse de l'économie américaine.

Pour le premier jour de cotation, l'UAF est très demandée, signalaient les opérateurs. Seulement 8,5 % des demandes ont pu être satisfaites lors de l'OPV (offre publique de vente).

Du côté des valeurs, on relevait en hausse, à la mi-séance, SADE (+ 4,6 %), Spie Batignolles, (+ 3,9 %). Lagardère Groupe gagnait 3 %, alors que l'on prête à ce groupe l'intention de lancer une OPE (offre publique d'échange) sur Matra-Hachette.

Début de la privatisation de la Banque commerciale italienne

Le groupe public italien IRI a annoncé que la privatisation de la Banque commerciale italienne (COMIT) débutera le 28 février et se prolongera jusqu'au 4 mars.

L'offre publique de vente (OPV) sera destinée aux épargnants tandis qu'une partie des actions sera réservée aux investisseurs professionnels, italiens et étrangers. 40 % de l'offre globale sera réservée à l'OPV, a précisé le communiqué de l'IRI.

L'IRI, qui contrôle la COMIT depuis soixante ans, en détient 57,5 % du capital et cédera 500 millions d'actions dont le prix ne sera annoncé que le 25 février.

Ce sont la COMIT et Lehman Brothers qui dirigent l'opération et établiront le prix de vente.

TOKYO, 17 janvier, ↓ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse lundi 17 janvier, l'indice Nikkei perdant 248,33 points, soit 1,3 % à 18 725,37 points. Après quinze minutes de transactions, le ton était donné et l'indice était déjà en recul de 195,72 points soit 1 %. Les investisseurs sont devenus prudents après la forte hausse du marché de Tokyo, ont indiqué des courtiers. Les investisseurs étrangers, très actifs ces dernières semaines, ont freiné lundi l'achat de valeurs japonaises.

Le marché était également affecté par des informations de presse non confirmées selon lesquelles le ministère des finances allait permettre aux banques de vendre les titres qu'elles détiennent. Des ventes d'arbitrage sur indice ont contribué à la baisse, ont ajouté des sources du marché.

VALEURS	Cours du 14 janvier	Cours du 17 janvier
Bridgestone	1 380	1 390
Canon	1 560	1 650
Fuji Bank	2 000	1 980
Honda Motors	1 590	1 630
Matsushita Electric	1 680	1 680
Mitsubishi Heavy	672	888
Sony Corp.	5 800	5 930
Toyota Motors	1 850	1 860

CHANGES

Dollar : 5,9485 F ↓

Lundi 17 janvier, le deutschemark reculait à 3,3925 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3941 francs vendredi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'effritait à 5,9485 francs, contre 5,9515 francs le 14 janvier en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	14 janv.	17 janv.
Dollar (en DM)	1,7535	1,7515
TOKYO	**14 janv.**	**17 janv.**
Dollar (en yens)	111,75	111,22

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 janv.)	6 7/16 % - 6 9/16 %
New-York (14 janv.)	2 15/16 %

BOURSES

PARIS

	13 janv.	14 janv.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 252,19	2 262,25
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 574,23	1 580,92
Indice SBF 250	1 515,52	1 528,82

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 janv.	14 janv.
Industrielles	3 842,43	3 867,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 janv.	14 janv.
100 valeurs	3 360	3 400,60
30 valeurs	2 577,60	2 612,30

FRANCFORT

	13 janv.	14 janv.
Dax	2 164,66	2 141,82

TOKYO

	14 janv.	17 janv.
Nikkei Dow Jones	18 973,70	18 725,37
Indice général	1 525,62	1 515,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9385	5,9405	5,9840	5,9880
Yen (100)	5,3355	5,3398	5,3904	5,3971
Ecu	6,5786	6,5857	6,5764	6,5869
Deutschemark	3,3935	3,3945	3,3965	3,3995
Franc suisse	4,0261	4,0302	4,0481	4,0544
Lire italienne (1000)	3,4855	3,4888	3,4674	3,4727
Livre sterling	8,8424	8,8514	8,8613	8,8741
Peseta (100)	4,1225	4,1268	4,0950	4,1022

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 1/16	8 5/16	7 15/16	8 3/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	9 1/8	9 3/8	8 13/16	9 1/16	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de la publication, dans notre édition du 15 janvier, de deux tableaux dont les cours et les taux étaient erronés.

BOURSE DE PARIS DU 17 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,29 % (2268,85)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-0,69	EDF-GDF 3%	5750	5740	-0,17
+1,75	B.N.P. (T.P)	1180	1181	+0,09
+6,17	Cr.Lyonnais(T.P.)	1090	1180	+8,92
+7,04	Renault (T.P)	2510	2537	+1,08
+1,16	Rhone Poulenc(T.P)	2808	2808	—
+7,44	Saint Gobain(T.P.)	1251	1285	+2,72
—	Thomson S.A (T.P)	1140	—	—
+15,51	Accor 1	685	685	—
-1,37	Air Liquide 1	868	862	-0,69
-6,53	Alcatel Alsthom 1	776	787	+1,42
+0,53	Alcatel Cable 1	747	752	+0,67
+6,98	Alspi 1	435	429	-1,38
-4,82	AGF(Ass.gle.Fce) 1	660	680	+3,03
-2,62	Axa 1	1557	1558	+0,06
—	Bail Equipement 1	51,70	—	—
+5,21	Bail Invest. 1	1185	1210	+2,11
+7,09	Bancaire (Cie) 1	645	630	-2,33
+19,61	Banque Colbert C2/	165,50	169	+2,11
+7,24	Bazar Hot. Ville 2	733	725	-1,09
—	Berger (M) 2	1332	1300	-2,40
+4,30	Bertrand Faure 2	560	533	-4,82
-0,75	BIC 1 ■	1304	1310	+0,46
+4,07	BIS 1	260	255,40	-1,77
-4,89	BNP 1	271,30	274	+1
-1,40	Bollore Techno. 1	357	350	-1,96
-1,29	Bongrain 1	3140	3128	-0,64
+13,28	Bon Marche (Au) 1	778	780	+0,26
+8,58	Bouygues 1	749	746	-0,40
+5,24	BSN 1	970	984	+1,44
-0,08	Canal + 1	1117	1115	-0,18
+7,55	Cap Gemini Sogeti 1	184,50	188	+1,90
+1,46	Carnaudmetalbox 1	198,30	200,80	+1,26
-4,20	Carrefour 1	4070	4123	+1,30
-1,67	Casino Guichard 1	191,10	193,70	+1,36
+3,09	Casino Guich.ADP 1	153	150	-1,96
+4,98	Castorama Dl (Li)1	935	926	-0,96
+11,28	Caumartin Part(M)2	422	434	+2,84
-3,72	C.C.F. 1	290,50	291,70	+0,41
-4,05	CCMC-Managix(Ly) 2	70,95	71	+0,07
-2,88	Cegid (Ly) 1	499	486	-2,61
+4,74	Centrest (Ny) 2	30,50	30,90	+1,31
-4	CEP Communication1	433	432	-0,23
+11,29	Cerus Europ.Reun 1	139,80	139,90	+0,07
-2,49	Cetelem 1	1370	1370	—
-0,63	CGIP 1	1274	1260	-1,10
-0,36	Chargeurs 1	1355	1361	+0,44
+13,29	Christian Dior 1	390	386	-1,03
+7,84	Ciments Fr.Priv.B2	353,50	363	+2,69
+2,52	Clarins 1	562	569	+1,25
+8,69	Club Mediterranee1	380	382,60	+0,68
+7,61	Colas 1	1205	1216	+0,91
—	CGP (Papiers)(Ly)2	779	780	+0,13
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-3,38	Comptoir Moder. 1	1720	1710	-0,58
+2,81	CPR Paris.Reesc. 1	541	547	+1,11
+6,65	Credit.F.France 1	1240	1250	+0,81
-2,51	Credit Local Fce 1	479	477,50	-0,31
+1,83	Credit Lyonn.CIP 1	781	779	-0,26
+1,85	Credit National 1	707	713	+0,85
+12,21	CSEE 1	627	634	+1,12

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+2,35	Damart 1	5750	5660	-1,57
+1,85	Dassault-Aviation1	500	490,10	-1,98
+3,64	Dassault Electro 1	457	455	-0,44
+3,17	De Dietrich 1	2340	2340	—
+3,07	Degremont 1	578	592	+2,43
+30,23	Dev.R.N-P De Cal 2	46	47	+2,17
+5,66	Dev.R.Sud-Est.Ly2	68	70	+2,94
+0,84	DMC (Dollfus Mi)1	382	380	-0,52
+1,37	Docks France 1	735	736	+0,14
+5,90	Dynaction 1	121,80	122	+0,16
-5,06	Eaux (Gle Des) 1	2800	2775	-0,89
+17,92	EBF (Epeda B.) 1	908	908	—
-1,76	Ecco 1	664	666	+0,30
+6,58	Eiffage(ex Fougl.)1	1381	1380	-0,07
-1,05	Elf Aquitaine 1	407,60	412,30	+1,15
+4,21	Elf Sanofi 1	1068	1062	-0,56
-1,25	Erap-Elf CPet 1	364	368,60	+1,26
+7,48	Eridania Beghin 1	961	976	+1,56
+1,96	Essilor Intl 1	724	725	+0,14
-0,22	Essilor Intl ADP 1	492	494,90	+0,59
+4,15	Esso 1	1093	1104	+1,01
+9,15	Eurafrance 1 ●	2380	2390	+0,42
+22,89	Euro Disney 1	36,95	37,30	+0,95
+15,17	Euro RSCG W.W 1	651	668	+2,61
-0,29	Europe 1-1	1731	1700	-1,79
-1,71	Eurotunnel 1	53,60	51,60	-3,73
-5,76	Filipacchi Medias1	885	850	-3,95
+7,25	Finextel 1	171,90	171,60	-0,17
+0,87	Fives-Lille 1	574	574	—
+10,19	Fromageries Bel 1	5500	5460	-0,73
+14,59	Galeries Lafayet.1	2400	2395	-0,21
-5,38	GAN 1	504	510	+1,19
+24,25	Gascogne (B) 1	583	584	+0,17
-0,80	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2880	2885	+0,24
+3,16	Geophysique 1	582	587	+0,86
+4,32	Groupe Andre S.A.1	722	724	+0,28
-0,93	Groupe De La Cite1	864	850	-1,62
+13	GTM-Entrepose 1	585	585	—
-0,83	Guyenne Gascogne 1	1882	1900	+0,96
+0,44	Havas 1	446	447	+0,22
+6,68	IDIA 1	246	250,60	+1,87
+11,41	Imetal 1	612	615	+0,49
-1,52	Immob.Phenix 1	109,80	110	+0,18
+13,76	Ingenico 1	155,10	157	+1,22
-1,42	Ins.Merieux Int. 1	2150	2149	-0,05
+9,48	Interbail 1	545	547	+0,37
+12,24	Intertechnique 1	580	580	—
+16,93	Jean Lefebvre 1	1410	1450	+2,84
+2,36	Klepierre 1	769	780	+1,43
+14,74	Labinal 1	848	848	—
-0,17	Lafarge Coppee 1	458,70	465,80	+1,59
+0,73	Lagardere (MMB) C1	147,50	150,10	+1,76
+6	Lapeyre C1	358	355,10	-0,81
-2,86	Lebon 2	293	285	-2,73
-1,74	Legrand 1	5580	5520	-1,06
+0,09	Legrand ADP 1	4350	4350	—
+8,71	Legris indust. 1	237	237	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+4,17	Lucindes 1	1075	1099	+2,23
+8,96	LVMH Moet Vuitton1	4049	3995	-1,33
+4,13	Lyon.Eaux-Dumez 1	601	605	+0,67
+1,67	Marine Wendel 1	422,50	425	+0,59
-3,37	Matra-Hachette 1	160,10	154,40	-3,56
+11,28	Metaleurop 1	77,90	79	+1,41
+8,22	Metrologie Intl 1	18	18,45	+2,81
+12,82	Michelin 1	240	236,70	-1,38
+17,45	Moulinex 1	121,50	119,80	-1,40
+7,43	Navigation Mixte 1	1155	1156	+0,09
—	Nord-Est 1	187	187	—
+24,31	Nordon (Ny) 1	635	634	-0,16
—	Olipar 1	30,20	30	-0,66
+1,37	Oreal 1	1304	1323	+1,46
+2,23	Paribas 1	508	507	-0,20
+9,04	Pechiney CIP 1	407	422	+3,69
+6,43	Pechiney Intl 1	215,60	218,40	+1,30
+2,01	Pernod-Ricard 1	443,30	440,60	-0,61
+3,68	Peugeot 1	818	817	-0,12
-2,98	Pinault-Printemps1	975	974	-0,10
+9,32	Plastic-Omn.(Ly) 1	806	809	+0,37
+11,16	Poliet	488	488	—
+0,78	Primagaz 1	1042	1032	-0,96
-0,44	Promodes 1	1116	1108	-0,72
+35,55	Radiotechnique 1	472	488	+3,39
+7,74	Redoute(S.A La)1	1100	1099	-0,09
+8,77	Remy Cointreau 1	253,80	256,70	+1,14
+4,39	Rexel 1	690	689	-0,14
-2,55	Rhone Poulenc A 1	144,50	145	+0,35
+27,79	Rochette (La) 1	38,70	40	+3,36
-4,38	Roussel Uclaf 1	889	897	+0,97
+8,76	Sae Imperiale(Ly)1	4490	4480	-0,22
+9,68	Sade (Ny) 1	162,50	171	+5,23
+12,24	Sagem 1	3240	3255	+0,46
+7,48	Saint-Gobain 1	629	632	+0,48
+5,44	Saint-Louis 1	1630	1645	+0,92
+14,97	Salomon (Ly) 1	2240	2265	+1,12
+0,98	Salvepar (Ny) 2	510	515	+0,98
+8,46	Sat 2	2720	2820	+3,68
+4,74	Saupiquet (Ns) 1	1218	1215	-0,25
-1,29	Schneider 1	434,50	435,30	+0,18
-6,89	SCOA 1	8,90	9,25	+3,93
-2,41	SCOR S.A 1	605	605	—
+4,41	S.E.B. 1	544	544	—
+8,08	Sefimeg 1	579	577	-0,35
+8,52	Selectibanque 1	215	219	+1,86
+14,58	SFIM 2	1190	1180	-0,84
+4,14	SGE 1	288,10	291,60	+1,21
+3,61	Simco 1	655	631	-3,66
+1,18	S.I.T.A 1	852	851	-0,12
+11,87	Skis Rossignol 1	2206	2210	+0,18
+5,07	Sligos 1	585	580	-0,85
-3,13	Societe Gale A 1	741	742	+0,13
+8,28	Sodecco (B) 2	39	37,25	-4,49
+1,05	Sodero (Ns) 2	56	57,60	+2,86
+7,87	Sodexho 1	1163	1178	+1,29
+0,36	Sogenal (Ny) 2	186	186	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+3,40	Sommer-Allibert 1	2105	2098	-0,33
-0,18	Sophia 1	531	531	—
-4,27	Sovac 1	1861	1880	+1,02
+15,28	Spie Batignolles 1	485	500	+3,09
+13,91	Strafor Facom 1	651	655	+0,61
-1,84	Suez 1	350,50	350,30	-0,06
-6,18	Synthelabo 1	219	220,10	+0,50
+9,51	Thomson-CSF 1	202	199,20	-1,39
+0,34	Total 1	322,60	323,80	+0,37
-3,89	UAP 1	832	841	+1,10
+5,78	UFB Locabail 1	465	457	-1,72
-0,82	UGC DA(ex Rober)M1	241	240	-0,41
+3,94	UIC 1	552	553	+0,18
+3,92	UIF 1	717	715	-0,28
+5,36	UIS 2	1065	1022	-4,04
+3,14	Unibail 1	627	622	-0,84
+8,05	Valeo 1	1405	1395	-0,71
+10,61	Vallourec 1	269	271	+0,74
-1,37	Via Banque 1	423	422,20	-0,19
+5,90	Worms & Cie 1	347	347,90	+0,26
+7,47	Zodiac 1	2330	2301	-1,24
+10,20	Elf Gabon 1	1081	1091	+0,93
+7,33	American Barrick 1	180,10	181,50	+0,78
+8,05	American Express 1	190,80	191,10	+0,16
+5,77	A.T.T. 1	325	327,90	+0,89
-2,73	Anglo American 1	288,60	292	+1,18
+5,04	Amgold 1	537	562	+4,66
-0,69	Banco Santander 1	271,50	270,10	-0,52
-2,55	B.A.S.F. 1	1010	990	-1,98
-5,51	Bayer 1	1176	1182	+0,51
+17,99	Blenheim Group 1	33,40	34,10	+2,10
+8,33	Buffelsfontein 1	73,40	74,75	+1,84
+6,38	Chase Manhattan 1	209,80	214,90	+2,43
-3,85	Daimler Benz 1	2770	2740	-1,08
+7,19	De Beers 1	154	150,50	-2,27
-5,96	Deutsche Bank 1	2801	2824	+0,82
-7,47	Dresdner Bank 1	1452	1460	+0,55
-1,93	Driefontein 1	74	76	+2,70
+9,01	Du Pont Nemours 1	305	310,70	+1,87
+0,59	Eastman Kodak 1	272	272,10	+0,04
+8,98	East Rand 1	9,75	9,95	+2,05
+12,81	Echo Bay Mines 1	85,50	86,30	+0,94
+19,28	Electrolux 1	235	235	—
+11,74	Ericsson 1	260	276	+6,15
+3,81	Exxon Corp. 1	392,90	386,40	-1,65
+8,02	Ford Motor 1	402,10	405	+0,72
-1,80	Freegold 1	98	97,90	-0,10
+0,41	Gencor Limited 1	12	12,10	+0,83
+2,98	General Electric 1	635	638	+0,47
+10,60	General Motors 1	361	365	+1,11
—	Generale Belgique1	442	—	—
+4,93	Grd Metropolitan 1	43,90	43,55	-0,80
-0,70	Guinness Plc 1	43	42	-2,33
+2,87	Hanson Plc 1	24,45	24,55	+0,41
+16,96	Harmony Gold 1	36,55	36,55	—
+11,99	Hewlett-Packard 1	511	523	+2,35
+6,08	Hitachi 1	45,35	45,35	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-3,42	Hoechst 1	982	1014	+3,26
+4,14	I.B.M 1	354,90	349	-1,66
-0,86	I.C.I 1	68,30	68,50	+0,29
+0,73	I.T.T. 1	548	550	+0,36
+3,57	Ito Yokado 1	273,70	275,50	+0,66
+7,70	Matsushita 1	83,90	83,90	—
+1,89	Mc Donald's 1	345,40	343,40	-0,58
+5,90	Merck and Co 1	217,50	217,10	-0,18
—	Minnesota Mining 1	648	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	56,40	57	+1,06
—	Mobil Corporat. 1	463,50	—	—
+4,18	Morgan J.P. 1	420	428,20	+1,95
+5,67	Nestle SA Nom.1	5340	5400	+1,12
+3,43	Nippon MeatPacker1	84	84,30	+0,36
+16,81	Norsk Hydro 1	189	191	+1,06
-4,24	Otsil 1	241	246,10	+2,12
+1,31	Petrofina 1	1630	1621	-0,55
+3,89	Philip Morris 1	343	342,30	-0,20
+10,31	Philips N.V 1	131	131,50	+0,38
+12,37	Placer Dome Inc 1	161,90	163,50	+0,99
+1,47	Procter Gamble 1	342	345	+0,88
+5,20	Quilmes 1	248	252,50	+1,81
-0,68	Randfontein 1	64,50	65,35	+1,32
-4,83	Rhone Poul.Rorer 1	205,50	206,50	+0,49
+2,40	Royal Dutch 1	634	638	+0,63
+2,78	R T Z 1	72	71,95	-0,07
+10,16	Saatchi & Saatchi1	13,05	13	-0,38
+12,30	Sega Enterprises 1	491	502	+2,24
+2,89	Saint-Helena 1	61	60,40	-0,98
+1,14	Schlumberger 1	351,10	354	+0,83
+2,31	Shell Transport 1	64	64	—
-9,19	Siemens 1	2437	2440	+0,12
+9,90	Sony Corporation 1	314,20	315	+0,25
+8,57	Sumitomo Bank 1	107	107	—
+2,28	T.D.K 1	288,60	284,30	-2,08
+8,01	Telefonica 1	79,50	80,20	+0,88
+3,87	Toshiba 1	37,95	37,50	-1,19
+0,14	Unilever 1	675	682	+1,04
+5,34	Unit.Technologie 1	384,90	380,40	-1,17
+1,72	Vaal Reefs 1	598	590	-1,34
+2,83	Volkswagen A.G 1	1525	1501	-1,57
+21,80	Volvo (act.B) 1	452	456	+0,88
-0,82	Western Deep 1	249	252	+1,20
+4,19	Xerox Corp. 1	541	547	+1,11
+6,52	Yamanouchi 1	115	114,20	-0,70
+11,88	Zambia Copper 1	4,90	4,97	+1,43
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,95	1,825
CEPME 8,5% 88 CB	110,40	4,658
CEPME 9% 89 CA#	117,26	3,723
CEPME 9% 92-06 TSR	122	5,129
CFD (CCCE)9,7%90CB	125,40	9,195
CFD exCCCE8,6%92CB	121,20	8,035
CFF 10% 88-98 CA#	119	2,384
CFF 9% 88-97 CA#	111,95	2,614
CFF 10,25% 90 CA#	125,99	8,649
CLF 8,9% 88 CA#	117,86	5,706
CLF 9%88-93/98 CA#	112,88	8,638
CNA 9% 4/92 CB	124,38	6,362
CRH 8,6% 92-93 CB	117,75	4,759
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,65	7,405
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,74	7,917
EDF 8,6% 92 CA#	128,18	8,668
Emp.Etat 10,8%79	102,86	3,995
Em.Etat10,25%86 CA	110,20	8,742
Emp.Etat 6%7/93-97	102,83	3,041
Financier 9%91CB#	124,85	1,282
Finansd.8,6%92 #CB	118,18	8,364
Floral9,75% 90 CA#	120,30	4,728
OAT 9,90% 12/97 CA#	118,51	0,949
OAT TMB 01/99 CA	99,30	8,218
OAT 10% 5/00 CA#	124,17	6,438
OAT 01 TME CA	100,65	6,022
OAT 8,5%11/02 CA #	119,50	1,234
OAT 8,50% 19 CA #	128,65	1,958
OAT 8,50%92-23 CA#	129,35	6,218
PTT 11,2% 85 CB#	109,75	1,464
SNCF 8,8% 87-93CA	114,05	8,414
Lyon.Eaux 6,5%90CV	981	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	478	470
Bains C.Monaco 2	1025	1040
B.Hypoth.Europ	118	—
B.N.P Intercont.2	442	430
Bidermann Ind	281	135
B T P (la cie) 2	30,10	30,20
Cambodge	980	1000
Carbone Lorraine 2	818	830
Casa Poclain 2	2,73	—
CBC 1	405	409
Centenaire Blanzy	369,50	369
Caragen Holding	18,40	—
Champex (Ny)	8,75	9,15
CIC Un.Euro.CIP 1	416,50	410
C.I.T.R.A.M. (B)	2851	—
Cpt Lyon Alem.2	429	440
Concorde-Ass Risq2	1135	1081
Constr.Met.Prov	12,50	15,10
Credit Gen.Ind	81,40	—
Darblay	605	—
Didot Bottin	585	585

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2495	—
Ecia 1	700	690
Ent.Mag. Paris	4610	4550
Eridania Beghin CI	839	839
Fidei(ex Inmofice)2	357,30	355,10
Finalens	412	412
F.I.P.P.	260	260,10
FNAC 2	3000	—
Fonciere (Cie)	720	—
Foncina	489	—
France I.A.R.D	480	480
France S.A 1	2150	2131
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	872	870
Genefim	380	380
Gevelot	828	820
G.F.C. 1	541	545
G.T.I (Transport)	350	358
Immobail 2	525	525
Immobanque 2	1040	1038
In.Marseillaise 2	7780	7840
Invest.(Ste Cie.)	1990	1990
Lille Bonnieres	1395	1395
Locafinanciere	450	450
Louvre 1	246,90	246
Lucia	150	—
Machines Bull 2	23,10	23
Mag.Uniprix	180	183,80
Metal Deploye	258,90	258,10
Mors 2	39,30	40,30
Navigation (Nle)	138	138
Optorg 2	399	380
Oreal (CI)	1095	—
Origny-Desvroise	1081	1027
Monoprix	1578	1578
Paluel-Marmont	390	390
Parfinance	224	226
Paris Orleans	265	265
Piper Heidsieck	781	781
Porcher	306	314
Promodes (CI)	950	989
Publicis 2	1098	1100
Rochefortaise Com.	180	180
Rosario 2	194	202
Rougier	370	377
Safaa	242	—
S.A.F.I.C Alcan	184,80	185
Saga	600	590
Salins du Midi 2	550	550
Savoisienne M.	182	—
Silic 2	985	989
S.I.P.H.	93	—
Sofal	480	—
Soffo	260	—
Sofitam	72	70,35
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	815	810
Sovabail	485	488
Taittinger 1	2906	2950
Tour Eiffel	278	278
Ufiner Cofreth	1813	1812
Vicat 2	598	619
Virax	105	109,20
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	582	—	Kubota Corp.	28,10	—
Akzo NV	551	—	Noranda Mines	112,10	112
Alcan Aluminium	131	132,10	Olivetti Priv.	5,85	—
American Brands	194	—	Pfizer Inc.	408	400,50
Arbed	559	—	Ricoh Cy	37	36,10
Asturienne Mines	110,10	110,20	Robeco	378,20	393
Banco Pop. Espanol	650	655	Rodamco N.V.	206,50	211
Banque Regl.Inter.	40980	41200	Rolinco	398,20	410
Chrysler Corp. ■	358	350	Saipem SPA	8	—
C.I.R SPA	4,15	—	Sema Group Plc	30	29,80
Commerzbank AG	1260	1270	SKF Aktiebolaget	105	105,20
Dow Chemical Co.1	350	351	Tenneco Inc.	319	—
Fiat Ord.	16,15	—	Toray Ind.	31	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	880	893	West Rand Cons.	5,55	—
Gevaert	1205	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	59,50	59,20		—	—
Goodyear T.& R.Cy	274	—		—	—
Honeywell Inc	200,10	—		—	—
Johannesburg Cons.	112	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Molex	162	—
Benedictine*	5550	—	Off.Com.Pharm.*	925	—
Blanzy-Ouest*	852	—	Partic.Percier*	192,60	—
Brasseries Maroc	390	—	Rorento	304,10	—
Calciphos*	73,80	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Canadien Pacifique	103	—	St Gobain Emball.*	1819	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	Schlumberger Ind.*	430	—
CEGF(Ent.Ge.Frd)*	488,50	—	SEPR*	1885	—
Cie Industrielle*	6000	—	SPR "B" nom	290	—
Coparex Inter.*	552	—	Steml	955	—
Cr.Universel (Cie)	248,10	—	Testut-Aequitas*	100	—
CEAC.*	75,85	—	Waterman*	1100	—
Grace and Co	248	—		—	—
Groupe Victoire*	1480	—		—	—
*Table France**	258,20	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	94,05	—		—	—
Lecteurs Monde+*	180	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	241	—
Beiren (Ly) 2 #	823	840	Idianova	67	67,90
Boisset (Ly)	270	275	Immob.Hotel. 2 #	258	265
CRCAM Paris IDF 1	1230	1245	Int. Computer	157	157
Calberson	428	428	IPBM	59,10	62
Cardif SA 1	1290	1280	N.S.C Schlum.Ny	1169	1165
CEGEP #	150	150	Serbo	430	430
CFPI	190	194	Sopra	318	318
C.N.I.M 1	1298	1300	TF1-1	511	513
Codetour	300,20	305	Thermador Hold(Ly)	585	555
Creeks	167	169	Unilog	337	339
Dauphin OTA	320	330	Viel et Compagnie#	257,90	254,90
Devanlay 2	1281	1290	Vilmorin et Cie#2	430,90	430
Labor.Dolisos	158	155		—	—
Editions Belfond	108	—		—	—
Europ Propulsion 2	360	374		—	—
Finabail	188,50	188,50		—	—
Finacor	249	248		—	—
G.L.M. S.A.	1116	1117		—	—
Gravograph	198	199		—	—
Guintoli	790	—		—	—

Sicav (sélection) 14 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actilion	283,58	275,99
Actimonetaire C	32712,94	32712,94
Actimonetaire D	31186,89	31186,89
Améri-gan	9485,06	9181,02
Amplitude	865,59	840,37
Antigone trésor	750184	750184
Arbitr. Court Terme	8321,35	8321,35
Associc Première	34438,59	34438,59
Associc	1258,09	1258,09
Atout Amérique	116,96	114,19
Atout Asie	113,74	110,97
Atout Futur C	817,22	802,17
Atout Futur D	607,89	593,06
Aurecic	1987,14	1929,26
Avenir Alizes	2024,56	1984,86
Axa Capital	220,68	214,25
Axa Court Terme	9202,46	9202,46
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1215,72	1180,31
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	999,70	970,58
Axa Europe	148,45	144,13
Axa Investiments	139,50	135,44
Axa NPI	185,74	180,33
Axa Ob.Fr Extrans	173,82	168,76
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	159,97	155,31
Axa Prem.Ex.Agepre	136,61	132,63
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	171,96	166,95
Axa Valeurs PER	172,31	167,29
Cadence 1	1133	1110,78
Cadence 2	1136,89	1113,81
Cadence 3	1128,23	1106,11
Capimonetaire	7169,49	7162,33
Capioblig	8090,69	7932,05
Capitacic	1703,77	1678,59
Cicamonde	1374,37	1334,34
Conxis	1609,85	1579,83
Comptavalor	4039,66	4033,61
Credit Mutuel Capital	1557,13	1526,60
Cred.Mut.Ep.Cour.T	763,21	763,21
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	121,85	118,58
Cred.Mut.Ep.Ind. Dir	119,69	116,48
Cred.Mut.Ep.J	19944,90	19944,90
Cred.Mut.Ep.long.T	238,20	229,80
Cred.Mut.Ep.Monde	1459,40	1411,58
Cred.Mut.Ep.Quatre	1188,17	1154,42
Dieze	1763,45	1730,57
Drouot France	1124,37	1091,62
Drouot Sécurité	270,99	263,10
Ecocic	1309,83	1278,90
Ecupar	147,50	143,20
Ecur. Actions futur	217,98	211,63
Ecur. Capicourt	265,28	234,75
Ecur. Capitalisation	3175,70	3144,26
Ecur. Expansion	556332,51	555499,28
Ecur. Géovaleurs	2898,95	2812,61
Ecur. Investissement	181,55	178,26
Ecur. Monopremière	77258,53	77258,53
Ecur. Monétaire	22599,71	22598,71
Ecur. Trésorerie	2782,45	2782,45
Ecur. Trimestriel	2173,57	2152,05
Elanciel	143,77	139,58
Emergence Poste	117,35	113,93
Energie	427,72	408,32
Eparcic	4181,85	4181,85
Eparcourt-Sicav	4502,79	4481,58
Epargne Associat.	27069,52	26761,30
Epargne-Unie	1695,27	1653,92
Edif Cash capi.	9124,71	9124,71 ◆
Eurco Solidarité	1250,75	1244,31
Eurocic Leaders	1370,87	1330,94
Eurodyn	1514,32	1477,38

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8654,96	8322,08
Fonsicav	16703,84	16670,50
France-gan	15412,24	14819,46
France Garantie	297,18	298,58
France Obligations	518,47	513,34
Francic	809,21	591,47
Francic Pierre	146,82	142,54
Francic-Regions	1502,87	1458,32
Fructi-Associations	40,14	40,14
Fructi-Capi	50,89	50,14 ◆
Fructidor	256,99	253,19
Fructifrance action C	251,24	245,11
Fructifrance action D	240,42	234,58
GAN Rendement	5875,56	5760,73
Gestilion	17930,06	17930,06
Gest.Associations	222,12	217,23
Horizon	1718,60	1686,60
HLM Monétaire	16079,54	16079,54
Indicia	1316,17	1283,83 ◆
Indust.Fce.Court.T	1701,93	1701,93
Interays	108,45	108,18
Interepar	119564,59	116082,13
Interoblig	18156,10	17839,31
Intersélection Fce	642,58	629,98
Japacic	199,15	193,35
Jeunepargne	350,29	345,11
Latitude	2577,78	2573,98
Lion Association	12542,74	12542,74
Lion Institution	38080,77	37985,81
Lionplus	1261,16	1236,43
Lion Trésor	2565,13	2539,73
Livret Bourse Inv.	714,36	693,55
Livret Portefeuil.	895,34	869,26
Méditerranée	236,08	229,20
Mensuel CIC	10483,78	10379,98
Monecien	78624,08	78624,08
Mone.J	41413,21	41413,21 ◇
Monévalor	47206,78	47206,78
Mutualité dépôts	15074,57	15042,49
Natio Court Terme	109098	108772
Natio Court Terme2	328590	328590
Natio Epargne	21250,02	21039,62
Natio Ep. Capital	13561,21	13426,94
Natio Ep. Croissance	2238	2176,18
Natio Ep. Obligations	237,21	230,86
Natio-Ep. Retraite	155,84	151,67
Natio Ep. Trésor	9424,16	9405,29
Natio. Eparg. Valeurs	556,17	541,28
Natio-Fran.Index	1237,48	1204,36
Natio-Imm.	1600,52	1557,88
Natio-Inter	1854,66	1805,02
Natio-Monétaire	28753,78	28753,78
Natio-Opportunités	157,06	152,86
Natio-Patrimoine	1665,96	1621,37
Natio-Perspectives	1419,32	1381,33
Natio-Placements	87659,78	87659,78
Natio-Revenus	1148,79	1135,44
Natio Sécurité	11678,31	11676,31
Natio-Valeurs	1092,28	1063,05
Nippon-Gan	7262,52	6983,19
Nord Sud Dévelop	2087,46	2003,45
Obli-Associations	195,62	192,73
Oblicic-Mondial	3255,61	3207,50
Oblicic-Régions	1208,97	1188,18
Oblifutur	3577,68	3510,97
Oblig. tres caté.	217,68	214,44
Oblilion	1808,81	1790,11
Oblisécurité Sicav	14898,08	14898,08
Oblitys	544,77	538,72
Oraction	1823,48	1779

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1962,28	1923,61
Paribas Opportunites	157,25	152,67
Paribas Patrimoine	728,18	706,97
Patrimoine Retraite	263,58	258,41 ◆
Pervalor	711	697,06
Planinter	1588,53	1547,83 ◆
Plénitude	180,10	174,85
Poste Croissance	3154,89	3151,74
Poste Gestion	75934,12	75934,12
Première Oblig	11418,97	11411,26
Prévoy. Ecureuil	117,54	116,38
Prir'Associations	33743,32	33743,32
Proficic	1079,94	1059,88
Restacic	184,47	181,68
Revenus Trimestr.	5746,54	5689,64
Revenu-Vert	1265,82	1242,22
St Honoré Vie & Santé	1224,28	1188,76 ◆
St Honoré Bons du Tr.	12854,37	12790,42 ◆
St Honoré Invest.	1093,47	1043,69 ◆
St Honoré Pacifique	818,43	781,32 ◆
St Honoré Real	17207,97	17139,41 ◆
Sécuricic	1984,92	1984,92
Sécuri-Gan	12897,33	12644,44
Sécuritaux	1591,72	1591,72
Sensivaler	31073,35	31073,35
SEVEA	108,59	105,94 ◆
SFI-CNP Assur	841,82	817,30
S.G. Fr. opport. C et D	1704,34	1670,92
Sicav Associations	2109,42	2109,42
Sicav 5.000	561,40	546,37
S.I. Est	1670,51	1621,85
Silvafrance	882,24	858,83
Silvam	508,53	494,92
Silverente	253,05	248,09
Slivinter	592,73	578,87
Sogenfrance C	1511,36	1481,73
Sogenfrance D	1460,04	1431,41
Sogépargne	346,51	339,72
Sogiinter	1731,14	1697,20
Soleil Investissements	781,03	758,99
Solstice	2307,37	2301,62
State Street Act. Eur	13561,61	13103 ◆
State Street Act. Frce	14012,81	13604,67
St. Str. Act.Japon	14589,14	14095,79
State Street Emer. Mts	20749,18	19750,67 ◆
St.Street OAT Plus	13574,84	13308,67
Stratégie Actions	1065,02	1024,06
Stratégie Rendement	1680,45	1637,24
Techno-Gan	7459,18	7172,29
Thesora	810,78	802,75
Trésor Plus	1581,05	1585,40
Trésor Trimestriel	1108,75	1097,77
Trésoricic	150960,37	150380,37
Trilion	5627,52	5555,30
Uni-Associations	119,93	119,93 ◇
Uni-Foncier	1883,19	1842,14
Unifrance	744,79	728,62
Uni Régions	1658,14	1615,75
Univar	287,49	287,49 ◇
Univers Actions	1728,74	1686,58
Univers Obligations	2176,21	2135,83
Valorg	2362,21	2349,86
Valreal	61225,38	61194,78
Winterthur St-Honore	278,21	265,59 ◆
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9240	5,9515	5,65	6,15
Ecu	6,5950	6,5860	—	—
Allemagne (100 dm)	339,9200	339,4100	328	351
Belgique (100 F)	16,2760	16,2745	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	303,5900	303,1400	292	313
Italie (1000 lires)	3,4935	3,4765	3,22	3,67
Danemark (100 krd)	87,7200	87,6500	83	91
Irlande (1 iep)	8,5065	8,4990	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,8735	8,8705	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,3645	2,3645	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,6200	400,5100	388	410
Suède (100 krs)	72,5500	72,6700	67	76
Norvège (100 k)	78,7400	78,7300	74	83
Autriche (100 sch)	48,3630	48,2880	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1180	4,1175	3,80	4,35
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4777	4,5169	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,2775	5,3497	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/01
Or fin (kilo en barre)	73500	74200
Or fin (en lingot)	73000	74200
Napoléon (20f)	423	426
Pièce Fr (10 f)	370	—
Pièce Suisse (20 f)	420	423
Pièce Latine (20 f)	418	423
Souverain	529	541
Pièce 20 dollars	2480	2420
Pièce 10 dollars	1230	1210
Pièce 5 dollars	780	—
Pièce 50 pesos	2720	2715
Pièce 10 florins	430	446

Matif (Marché à terme international de France)

14 janvier 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 256 263			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,88	130,32	129,46
Précédent	131,08	130,58	129,70

CAC 40 A TERME — Volume : 21 037			
Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2275	2289	2299
Précédent	2259	2271,50	2283,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RELIGIONS

Ancien archevêque de Toulouse et prélat de la Curie romaine

Le cardinal Garrone est mort

Le cardinal français Gabriel-Marie Garrone, ancien archevêque de Toulouse et chef de dicastère à la Curie romaine, est décédé, samedi 15 janvier à Rome, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Le pape célébrera, mardi 18 janvier, ses funérailles à la basilique Saint-Pierre.

C'est l'un des grands acteurs français du dernier concile qui vient de disparaître. Avant Vatican II (1962-1965), Gabriel-Marie Garrone avait fait l'essentiel de sa carrière épiscopale à Toulouse. Après, appelé par le pape Paul VI au Vatican, il était devenu l'une des silhouettes les plus familières de la Curie romaine.

C'est en 1947 que ce Savoyard, originaire d'une modeste famille de tailleurs, est nommé évêque coadjuteur du célèbre cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, auquel il succède en 1956. Dans son diocèse, il se distingue vite par des lettres pastorales au ton ouvert et par ses interventions dans des conflits sociaux locaux, notamment à Sud-Aviation. Très vite aussi, Mgr Garrone devient l'une des personnalités les plus écoutées de l'épiscopat français.

L'archevêque de Toulouse participe aux quatre sessions du concile Vatican II. Il y fait plusieurs interventions remarquées en faveur de la réforme de la liturgie. Au cours de la dernière session, il est aussi le rapporteur du schéma XIII, l'un des plus disputés, qui devait déboucher sur la grande déclaration intitulée *Gaudium et spes* (L'Eglise dans le monde de ce temps).

Au retour de Rome, Mgr Garrone met en place les nouvelles structures de la conférence épiscopale française, qu'il fait adopter en mai 1964. Il y devient vice-président et se distingue par un rapport sur les mouvements d'action catholique, dont l'évolution progressiste inquiète certains évêques.

C'est le 3 février 1966 que Paul VI, qui a clos le concile et en assure l'application, appelle l'archevêque de Toulouse à la Curie romaine. Il lui confie le poste de préfet de la congrégation pour l'éducation catholique. Mgr Garrone est chargé de veiller à la conformité de l'enseignement donné dans les séminaires et les universités catholiques à travers le monde. Il y rajeunit les méthodes de travail, dans l'esprit de Vatican II. Créé cardinal par Paul VI en 1967, Mgr Garrone participe aux deux conclaves d'août et d'octobre 1978 élisant successivement Jean-Paul Ier et Jean-Paul II.

Le cardinal Garrone a assuré sa charge à la tête de la congrégation de l'éducation catholique jusqu'en 1980. A cette date, Jean-Paul II lui confie une nouvelle mission : veiller aux rapports entre l'Eglise catholique et la culture ; préparer la création du conseil pontifical pour la culture qui naîtra en 1982, dont le poste de préfet est aujourd'hui encore occupé par un autre prélat français, le cardinal Poupard.

Mgr Garrone est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *la Morale du Credo, l'Action catholique, Foi et pédagogie, l'Eucharistie*. Dans son dernier livre, *Vingt ans après le concile*, publié à l'occasion du synode extraordinaire de 1985, il rapporte ses souvenirs de Vatican II.

Il se retire, au début des années 80, dans cet appartement d'où il surplombe toute la place Saint-Pierre et où, jusqu'à quelques mois encore avant sa mort, il recevait amis et journalistes. Il leur livrait ses souvenirs et ses commentaires, toujours prudents et mesurés, sur la vie d'une Eglise dont il avait épousé toutes les réformes, malgré toutes les crises, dans une fidélité absolue de grand serviteur.

HENRI TINCQ

Né le 12 octobre 1901 à Aix-les-Bains (Savoie), Gabriel-Marie Garrone a fait ses études en France et à Rome. Licencié en lettres et en philosophie à l'université de Grenoble, il devient docteur en théologie et en philosophie scolastique à la grégorienne. Ordonné prêtre à Chambéry le 11 avril 1925, il est professeur, puis directeur du grand séminaire de cette ville. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier et reste cinq ans en captivité. Il est nommé archevêque de Toulouse le 5 novembre 1956. Après le concile Vatican II, il devient à Rome, en 1966, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique.

ENVIRONNEMENT

Intempéries

Le plan ORSEC a été levé en Camargue

Alors que le Rhône poursuit sa décrue, les travaux de confortement des digues s'accélèrent dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. En Camargue, où la brèche de Lauricet est colmatée, le plan ORSEC a été levé samedi 15 janvier. Les quelque 5000 hectares encore submergés mettront plusieurs jours à se vider. Plus au nord, à Lamotte-du-Rhône (Vaucluse), c'est la digue de Ballincourt qui a fait l'objet, dimanche 16 janvier, de travaux de colmatage. Une brèche de 80 mètres avait provoqué l'inondation de la plaine entre Pierrelatte et Pont-Saint-Esprit. Enfin, la décrue a commencé dans la plaine de Bedarrides, où les Sorgues avaient submergé 10 000 hectares. Plusieurs centaines de personnes venues de la Drôme et du Vaucluse ont manifesté, samedi 15 janvier, contre le projet de TGV Sud-Est en zone inondable. Bloquant la route nationale 7 au pont de Lauzon (Vaucluse), les manifestants ont déroulé des banderoles contre le *« TGV Méditerranée, TGV de tous les risques »*, en expliquant que le tracé de la voie ferrée traverse une zone qui vient d'être recouverte par plus d'un mètre d'eau. Une délégation se rendra le 19 janvier à Paris au ministère des transports.

CARNET

Décès

– M. et Mme Michel Leonelli,
Mme Pierre Charpentier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Alphand,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marc Merenda,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hubert Picret,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Missoffe,
Mme Elise Bourg,
sa fidèle gouvernante,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Hervé ALPHAND,
ambassadeur de France,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général des finances,

survenu en son domicile, le 13 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon son désir, la cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

122, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– M. et Mme Philippe Beaume,
ses enfants,
Mlles Magali et Clotilde,
ses petites-filles,
M. et Mme Yves Pichet,
ses amis,
Les Révérends Pères Laurent et Thierry O.S.B.,
font part du décès de

M. Jacques BEAUME,

pieusement décédé à Caen, le 12 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 15 janvier, à 15 heures, en l'église de Servoz (Haute-Savoie), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

9, place du Commerce,
75015 Paris.
10, avenue Charlotte-Corday,
14300 Caen.
74310 Servoz.

– Nous apprenons le décès de

Raoul BOSIO,
ancien premier adjoint
au maire de Nice,

survenu dimanche 16 janvier dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques seront célébrées, jeudi 20 janvier, en la cathédrale Sainte-Réparate de Nice.

[Raoul Bosio, né le 15 novembre 1913 à Nice, descendant d'une très ancienne famille de commerçants, était entré au conseil municipal de sa ville natale, en 1941, sur la liste de Jean Médecin. Réélu, sans interruption, pendant quarante-huit ans, il avait été adjoint au maire à partir de 1953, premier adjoint de 1984 à 1989. Son nom reste attaché à la rénovation urbaine du vieux Nice. Il avait siégé au conseil général des Alpes-Maritimes de 1951 jusqu'à sa démission, pour raison de santé, le 12 octobre 1982. Il était membre du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1975.]

– Me Yves-Frédéric Jaffré,
son époux,
M. et Mme Philippe Jaffré,
Alexandra, Xavier et Géraldine,
M. et Mme Vianney Dorémus,
Emmanuel, Vincent, Marie, Benoît et Xavier,
M. et Mme Jérôme Jaffré,
Alice et Laure,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine JAFFRÉ,
née Alliot,

survenu le 9 janvier 1994, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

25, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Le 12 janvier 1994,

Sœur Viviane ROULLET,
(1909-1994),

a rejoint le Seigneur qu'elle a servi pendant cinquante-quatre ans, dans la communauté des diaconesses de Reuilly, dont elle fut la sixième prieure, de 1957 à 1974.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité de la communauté, le 17 janvier, à Reuilly, Paris-12e.

Sœur Myriam et la communauté,
10, rue Porte-de-Buc,
78000 Versailles.

– Helen et Claude Othnin-Girard,
Françoise et Marcel Perruchot,
Sylvie Clavel-Sebillotte et Bernard Haumont,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Colette SEBILLOTTE,
née Roulin,

survenu le 13 janvier 1994, en son domicile, 17, rue Thouin, Paris-5e.

L'enterrement aura lieu le mardi 18 janvier, à 11 heures, au cimetière de Gif-sur-Yvette (Essonne), rue Juliette-Adam.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– M. et Mme Claude Lavigne,
M. Bill Crissman,
Mme Madeleine Mialhe,
Le cabinet Lavigne-Cogeval et associés,
remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

M. Thierry-Pierre LAVIGNE,
expert-comptable.

Avis de messes

– M. Eugène Aidara,
ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire en France,
a l'honneur de porter à la connaissance des amis du défunt qu'une messe de requiem à la mémoire de son excellence

M. Félix HOUPHOUËT-BOIGNY,
président
de la République de Côte-d'Ivoire,

sera célébrée le mercredi 19 janvier 1994, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Soutenances de thèses

– M. Philippe Legallais soutiendra sa thèse de docteur de l'université d'Orléans sur : « Le problème mixte et la modélisation d'écoulements autour d'obstacles avec sillage », le mercredi 19 janvier 1994, à 14 h 30, à l'Ecole supérieure de l'énergie et des matériaux (ESEM) d'Orléans.

– Fatmata Turay, épouse Davidson, soutiendra sa thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures, intitulée : « Acquisition du sens étranger en milieu plurilingue. Le cas de la Sierra-Leone et du Libéria », le jeudi 20 janvier 1994, à 9 h 30, à la salle Bourjac, université de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, sous la direction de M. le professeur R. Galisson.

Communications diverses

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de La Coupole : « Après les élections du 12 décembre 1993, où va la Russie ? », avec Alexandre Adler, mercredi 19 janvier 1994, à 20 heures, à la Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e.

Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

LOTO

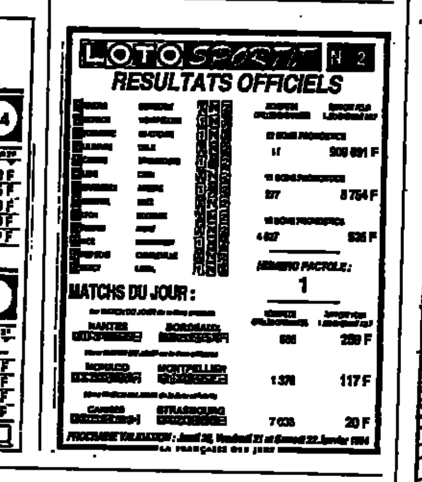
SAMEDI 15 JANVIER 1994

19h55 — 1 3 5 8 13 29 • 44

6	13	865 290 F
5 + compl.	26	41 925 F
5	2 408	1 570 F
4	79 017	60 F
3	975 942	9 F

20h35 — 10 19 30 43 44 47 • 7

6	0	—
5 + compl.	12	86 890 F
5	396	12 370 F
4	22 020	206 F
3	492 445	18 F



PUBLICATION JUDICIAIRE

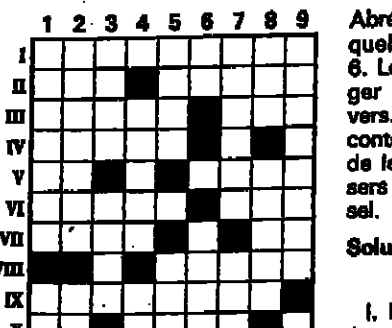
Par jugement du 15 avril 1992 devenu définitif, le tribunal de grande instance de Paris, sur demande des **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**, a jugé que le titre et la page de couverture sous lesquels les éditions du **SEUIL** ont publié un livre de **Karl ZERO** constituaient la contrefaçon de la marque **« QUE SAIS-JE ? »**

En conséquence, le retrait de la vente de l'ouvrage a été ordonné aux éditions du **SEUIL** qui ont été en outre condamnées à réparer le préjudice subi par les **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE** et à supporter les frais de la présente publication.

Pour extrait, Me de BOUCHONY, avocat à la cour.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6216



HORIZONTALEMENT

I. Elle serait toujours facile s'il était vrai que, dans la vie, tout passe. – II. Ancien sigle. Prophète. – III. Permettent aux pèlerins de se déplacer. Abrite les aiglefins. – IV. Ustensile ménager. – V. En toile. Homme ordonné. – VI. N'arrête pas de cancaner. Un point. – VII. En Espagne. Symbole. – VIII. Ne craignent pas l'humidité. – IX. Qui ne disent mot mais n'en pensent peut-être pas moins. – X. Pronom. D'un auxiliaire. – XI. Doux en aimant. Tirée d'affaire.

VERTICALEMENT

1. Il échange des pièces contre des billets. Marque le coup. – 2. Ce n'est pas une chose à dire. Boisson. – 3. Suscite maintes frictions. Sévères. – 4. Pronom. Abréviation. – 5. Se trouve donc quelque part. Pas admis. – 6. Lettres de politesse. Fit changer de régime. – 7. Pieds de vers. Partie de pêche. – 8. Vieille conteuse. Certains n'arrêtent pas de les taquiner. – 9. Leurs baisers ne devaient pas manquer de sel.

Solution du problème n° 6215

Horizontalement

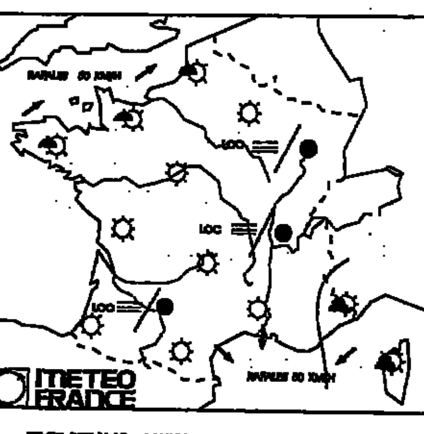
I. Renseignement. – II. Aguerries. Tiens. – III. Iran. Tragédien. – IV. Ségala. Vues. Nue. – V. Onéreuse. Atre. – VI. Neutre. Une. Duo. – VII. Or. Sus. Orbe. – VIII. Event. De. Lunel. – IX. Mise. Mambo. Ires. – X. En. Iceberg. Sise. XI. Agen. Nuit. Eta. – XII. Tape. Art. Soc. En. – XIII. Sep. Aga. Attis. – XIV. Rapiéçage. Lot. – XV. Lésé. Séné. Usuel.

Verticalement

1. Raisonnements. – 2. Egrené. Vin. Aéré. – 3. Nuageuses. Appas. – 4. Sénart. Neige. Pé. – 5. Er. Lérot. Ce. Al. – 6. Ir. Auer. Ménages. – 7. Git. Deb. Race. – 8. Nerveusement. An. – 9. Esaü. Nu. Bru. Age. – 10. Généalogiste. – 11. Etes. Tôt. – 12. Nid. Adonis. Cils. – 13. Teinturerie. Sou. – 14. Neuroblaste. Te. – 15. Usnée. Séant.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 18 JANVIER 1994 VERS MIDI

LEGENDE: ENSOLEILLÉ · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · AVERSES · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · PLUIE OU BRUINE · ORAGES · NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES · NEIGE · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

Mardi : temps froid, sec, avec plus de soleil. – Le matin, de la Picardie à l'Ile-de-France jusqu'au Centre et aux Ardennes, les brouillards seront fréquents et parfois givrants. De l'Aquitaine à la Lorraine, malgré quelques brouillards givrants, les éclaircies seront belles en cours de matinée. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'aux Alpes, les nuages seront abondants avec parfois quelques flocons de neige. Sur le Sud-Est et en Corse, le temps sera instable avec quelques averses. Du Languedoc-Roussillon à la basse vallée du Rhône, le mistral et la tramontane soufflant à 60 km/h dégageront le ciel. De la Bretagne aux Pays de Loire, il fera beau.

L'après-midi, les nuages resteront nombreux dans les vallées des Alpes du Sud et en Corse. Sur l'ensemble du pays, le soleil brillera largement. Toutefois, les brumes ou brouillards persisteront par endroits sur les régions Nord et Nord-est masquant le soleil.

Les températures seront en nette baisse.

Au lever du jour, les gelées seront fréquentes. Il fera – 2 à – 4 en général jusqu'à – 6 à – 9 dans l'Est et sur le Centre. L'après-midi, le thermomètre marquera – 1 et 3 degrés au Nord et 2 à 6 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

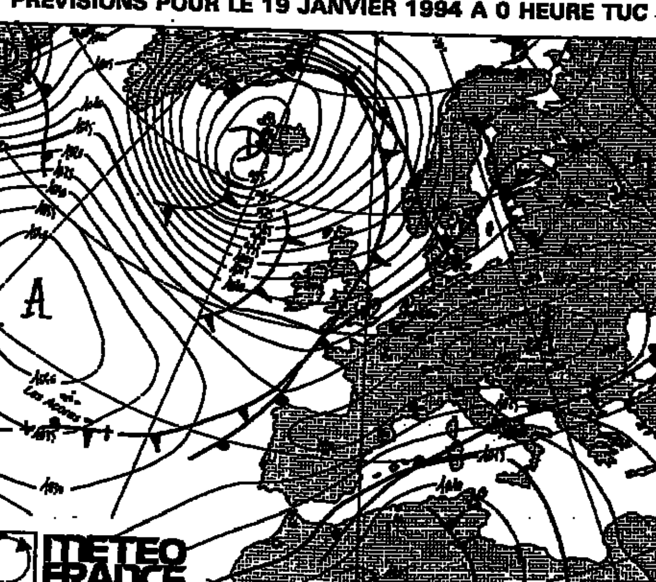
FRANCE	
AJACCIO	11/ 5
BIARRITZ	8/ 3
BORDEAUX	9/ 2
BOURGES	8/ 0
BREST	7/ 3
CAEN	7/ 2
CHERBOURG	6/ 1
CLERMONT-FER.	6/ 1
DIJON	4/ 1
GRENOBLE	8/ 2
LILLE	6/ 0
LIMOGES	5/ 1
LYON, BRON	7/ 3
MARSEILLE	11/ 1
NANCY, ESSEY	2/ 1
NANTES	7/ 0
NICE	12/ 5
PARIS-MONTS	6/ 2
PAU	6/ 2
PERPIGNAN	13/ 6
POINTE-A-PITRE	30/20
RENNES	8/ 0
ST-ETIENNE	7/ 0
STRASBOURG	3/ 1
TOULOUSE	6/ 4
TOURS	7/ 0

ÉTRANGER	
ALGER	16/ 5
AMSTERDAM	5/–3
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	34/28
BARCELONE	12/ 3
BELGRADE	7/ 2
BERLIN	4/–3
BRUXELLES	5/–2
COPENHAGUE	0/–8
DAKAR	29/17
GENÈVE	4/ 2
ISTANBUL	7/ 7
JÉRUSALEM	13/ 5
LE CAIRE	18/15
LISBONNE	9/ 7
LONDRES	6/ 1
LOS ANGELES	17/10
LUXEMBOURG	5/–1
MADRID	9/ 2
MARRAKECH	13/ 0
MEXICO	24/ 9
MILAN	8/–5
MONTRÉAL	–21/–31
MOSCOU	–1/–4
NAIROBI	27/15
NEW-DELHI	17/ 7
NEW-YORK	–10/–17
PALMA-DE-MAJ.	15/–1
PÉKIN	6/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	12/ 4
HONGKONG	22/18
SÉVILLE	14/ 5
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	–7/–11
SYDNEY	27/20
TOKYO	9/ 2
TUNIS	17/ 9
VARSOVIE	4/–1
VENISE	7/ 0
VIENNE	3/ 1

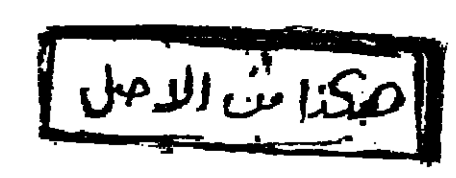
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-01-1994 à 18 heures TUC et le 17-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC



METEO FRANCE



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 17 JANVIER

TF 1

15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Sharleen
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Jacques Pradel.
23.00 Série : Columbo. Quand le vin est tiré, de Léo Penn.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Passions.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Rendez-vous chez Bob.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.10 Série : Un toit pour dix.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.00 Magazine : C'est tout Coffe.
18.40 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Série : Suspect n° 1. L'Affaire Howard, de Christopher Menaul.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct d'Avoriaz.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Silence des passions*, de Jean-Noël Pancrazi.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : La Puce et le Grincheux. ■ Film américain de Walter Bernstein (1980).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Magazine : L'Atelier 256. Invité : Arman, sculpteur. Reportages : Arman et les Luba (l'art Luba au Musée Dapper), de Michel Viotte ; Philippe Guillotel, créateur d'habits de rêve, d'Eric Sandrin ; Yann Kersalé, architecte de la lumière, de Jérôme de Missolz ; Bill Viola, un vidéo-artiste américain, de Jean-Claude Mocik.
23.55 Continentales.

CANAL PLUS

15.55 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Quoi de neuf, Bob ? □ Film américain de Frank Oz (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Christian Clavier, Clémentine Célarié.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Le Paradis absolument. De Patrick Volson.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du cinéma.
22.15 Cinéma : Sur la Terre comme au ciel. ■ Film franco-belgo-espagnol de Marion Hansel (1991).
23.30 Cinéma : La Loi de la rue (Boyz'n the Hood) ■■ Film américain de John Singleton (1991) (v.o.).
1.20 Cinéma : Le Secret du chevalier d'Eon. □ Film franco-italien de Jacqueline Audry (1959).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Le Vendeur de bibles. D'Albert et David Maysles (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.25 Documentaire : Les Grandes Maladies. La tuberculose, de Jürgen Voigt. *Histoire d'une infection battue en brèche en 1890 par Koch mais pas totalement éradiquée.*
20.10 Court métrage : Un Botiop, la noue. D'Otto Hann.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo. Chronique d'une rue assiégée.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Padre Padrone. ■■■ Film italien de Paolo et Vittorio Taviani (1977) (v.o.).
22.30 Magazine : Macadam. John Lee Hooker. Documentaire de Tony Knox. *Portrait d'un fabuleux chanteur de blues.*
23.20 Documentaire : Rencontres. Frederico Zeri, l'œil, d'Eduardo de Gregorio. *Une mémoire visuelle hors du commun.*
0.10 Court métrage : Dîner avec Malibu. De Jon J. Carnoy.
0.25 Court métrage : Mobius. De Manuel Otero.

M 6

14.35 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.30).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : L'Evadé d'Alcatraz. ■■ Film américain de Don Siegel (1979).
22.50 Cinéma : Les Derniers Jours d'un empire. Film italo-yougoslave d'Antonio Margheriti, dit Anthony Dawson (1963).
0.20 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Culture pub.
1.00 Magazine : Jazz 6. Eberhard Weber.
1.50 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Malraux, ministre de la culture (2). Avec Jean Lacouture, Pierre Moinot, Pierre Assouline, Curtis Cate, Pascal Ory.
21.30 Dramatique. Confession, d'Eric Prungnaud.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean Duvignaud (l'Acteur).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la BBC à Londres) : Suite de danses, de Bartok ; Concerto pour violon et orchestre, de Ligeti ; Jeu de cartes, ballet en trois donnes, de Stravinsky ; Iberia, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de la BBC.
23.07 Ainsi la nuit. Par Anne Montaron . Concert des Goûts réunis n° 11 en ut mineur, de Couperin ; Sonate pour viole de gambe et clavecin en sol mineur BWV 1029, de Bach ; Sonate en trio n° 6 en utm ineur, de Zelenka.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : André Rossinot (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « La bioéthique en question » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Célébration

QU'EST-CE qui la faisait donc marcher, cette foule immense ? Et piétiner dans la pluie, et patienter dans le froid ? Quelle étrange passion avait rempli tant de trains, tant d'autocars, et jeté une fraction de la France dans la rue, par un dimanche d'hiver ? Il fallait bien qu'il y eût là, risquons le mot, de l'amour. Un amour fiévreux, jaloux, douloureux, pour l'école, l'école de tous. *« En fait, c'est plutôt un défilé qu'une manifestation »,* risqua Charles Pasqua, entrevu lors d'une réunion préparatoire à la préfecture de police. Nuance pour nuance, osons un autre mot, Monsieur le ministre d'Etat : une célébration.

Ces centaines de milliers, ce million d'amoureux de l'école, comment les faire tenir dans un petit, tout petit écran ? Bien sûr, les commentateurs répétèrent que ce fut un succès. Bien sûr, la marée humaine engloutit les journaux télévisés de dimanche, comme ses préparatifs avaient dévoré ceux des jours précédents. Mais tout cela sembla insuffisant. Se contenter des mots, dire *« ils étaient deux cent cinquante mille »,* ou même *« un million »,* cela reste abstrait.

Rappeler que le défilé avait duré une journée entière, évoquer les manifestants de la région parisienne contraints de renoncer avant même d'avoir accédé au point de départ : tout cela ne restituait pas aux participants, cherchant sur l'écran à revivre leur journée, l'irréelle griserie de la célébration.

Qu'aurait-il fallu ? Peut-être montrer du haut d'un hélicoptère l'interminable serpent des avenues parisiennes. La télévision loue des hélicoptères pour le Paris-Dakar, et en mille autres occasions. Pourquoi pas ce jour-là ?

D'ailleurs, combien étaient-ils ? Les deux chaînes citèrent scrupuleusement le chiffre des organisateurs et celui de la préfecture en s'abstenant de trancher. Au téléspectateur de se forger son opinion comme il voudrait.

Les hésitants se virent d'ailleurs proposer différentes méthodes. A « 7 sur 7 », le professeur Barre livra la sienne : multiplier par deux le chiffre de la préfecture, et diviser par deux celui des organisateurs, ce qui nous mettait aux alentours de 500 000. Quelques minutes plus tard, au journal de TF 1, Gérard Carreyrou en cita une autre : additionner les deux chiffres, et diviser le total par deux : ainsi atteignait-on 625 000. On s'en tint là. Dommage. De méthode en méthode, peut-être eût-on atteint le million vers minuit...

On fut nettement mieux informé sur le festival de casquettes.

Laquelle était la plus laïque et laquelle la plus républicaine, entre celle de Michel Rocard et celle de Pierre Mauroy – le chapeau fitzgeraldo-mitterrandien de Laurent Fabius étant classé hors concours ? Là-dessus, au moins, on pouvait juger sur pièces.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 18 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Passions.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Cannon.
15.20 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Jacques Lang.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté. ■■ Film français de Claude Lelouch (1988).
23.00 Divertissement : Ciné gags.
23.05 Téléfilm : Méprise fatale. D'Alan Metzger.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Reportages. Griffes... la vie en suspens, de Cathelyne Hemery et Gérard David (rediff.).
1.20 TF 1 nuit (et à 2.20, 3.20).
1.30 Documentaire : Histoire de la vie.
2.25 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.30). Aveyron, l'eau à la bouche ; La pêche au coup en Irlande.
3.25 Téléfilm : Via Mala (1re partie).
5.00 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Rendez-vous chez Bob..
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Un toit pour dix.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.15).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Le Diamant du Nil. ■ Film américain de Lewis Teague (1985).
22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Nous nous sommes aimés malgré nos différences (les couples mixtes). Reportages : Je suis devenue juive, d'Anne-Cécile Suied-Michelet et Pierre Evrard ; Interdit de s'aimer, de Marie Genest et Philippe Proteau ; Israélo-Palestiniens, de Jean-Christophe Klotz et Véronique Leroy.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.15 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 15 janvier (rediff.).
2.10 Documentaire : L'Ecran devant soi.
3.40 Dessin animé (et à 4.30).
3.50 24 heures d'info.
4.05 Documentaire : Treize néophytes et deux pros.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Allemagne (v.o.) ; A 8.10, Les reportages de l'actualité : l'Allemagne (v.o.) ; A 9.00, Journal francophone.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. L'œuvre et l'artiste : Takis, sculpteur, de Catherine Terzieff ; A 9.55, Semaine thématique : Un univers, l'homme. 2. Matière grise. Invitée : Monique Le Poncin, docteur ès-sciences. Documents : Le cerveau impensable, de Claude Edelman ; La mémoire ; Le vieillissement du cerveau, de Laurier Bonin et Denise Payette.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Illettrisme : comment limiter les dégâts ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. SDF... SOS.
14.30 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct d'Avoriaz.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Neuf Histoires et un poème*, de Raymond Carver.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : Attention magie. Présenté par Vincent Perrot.
22.05 Journal et Météo.
22.35 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman . L'affaire Dreyfus, de Robert Mugnerot. Invités : Jean-Denis Bredin et Michel Winock, historiens.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Cinéma : Lunes de fiel. ■ Film franco-britannique de Roman Polanski (1991).
11.15 Flash d'informations.
11.17 Téléfilm : Le Grand Détournement. De Michel Hazanavicius et Dominique Mezerette.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Je suis détective privé ; J'ai une coquetterie dans l'œil.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Sur la Terre comme au ciel. ■ Film franco-belgo-espagnol de Marion Hansel (1991).
14.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.50 Le Journal du cinéma.
15.55 Cinéma : Les Indomptés. ■ Film américain de Michael Karbelnikoff (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Eddy Mitchell.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Frankie et Johnny. ■ Film américain de Garry Marshall (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : La Prise de Beverly Hills. □ Film américain de Sidney J. Furie (1991).
0.05 Cinéma : Le Sous-sol de la peur. ■ Film américain de Wes Craven (1991).
1.45 Documentaire : National Geographic n° 3. Avec les orques en profondeur, de David et Elizabeth Parer.
2.35 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Thérèse Raquin. ■■ Film français de Marcel Carné (1953) (rediff.).
19.00 Série : Absolutely.
19.30 Documentaire : Un observateur en Finlande. D'Antti Peippo.
19.55 Documentaire : Portrait. Niklas Frank, le fils du meurtrier, de Georg Stefan Troller. *Portrait d'un témoin oculaire de la destruction du ghetto de Varsovie.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Les agriculteurs français sont-ils des emmerdeurs ? Reportages : SOS paysans ou le désespoir agricole ; Portrait d'un farmer à la française ; La violence paysanne ; L'agriculteur et la politique ou le portrait d'un député sur ses terres ; Les agriculteurs sont-ils des pollueurs ? La route des vins ; Le regard de l'historien anglais, Théodore Zeldin, sur le monde paysan français. Invités : Michel Leblanc, agriculteur ; Franz-Josef Feiter, secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture allemand ; Augustin Marine, agriculteur espagnol syndicaliste ; Olivier Walston, agriculteur anglais.
21.45 Soirée thématique : Les Kurdes, un peuple entre les Etats. Soirée conçue par Uta Casper.
21.46 Documentaire : La Spirale de la violence. La guerre au Kurdistan, de Michael Enger et Sabine Rollberg.
22.05 Documentaire : Trahi et vendu. Le peuple kurde et les grandes puissances, de Christian Sterley.
23.05 Rencontre avec Nizamettin Ariç. Réalisateur, auteur et interprète.
23.15 ▶ Cinéma : Un chant pour Beko. ■ Film kurde de Nizamettin Ariç (1992).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.40, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.25 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. Un baiser pour Felicity. Le supplice de tante Hetty . Avec *Sarah Polley, Zachary Bennett. Deux nouveaux* épisodes de la grande saga familiale.
22.40 Série : Mission impossible. L'Otage.
23.35 Série : L'Heure du crime. En vert et contre tous.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions. La Ferté-Alais 1991 ; Salsa opus 4 (Venezuela) ; Culture pub ; Blues for Two ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La sclérose en plaques, aujourd'hui.
21.30 Rencontres franco-allemandes. Les médias, facteur de cohésion ou de destruction sociale (2) ?
22.40 Les Nuits magnétiques. L'égarement (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Luc Parant (les Machines à voir).
0.50 Musique : Coda. Bola De Nieve (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juin lors du Festival d'Auvers-sur-Oise) : En terre inconnue, de Reverdy ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen, par le Trio Wanderer et Romain Guyot, clarinette.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en sol mineur K 516, de Mozart ; Sonatine pour violon et piano n° 3 op. 137, de Schubert.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Invités : Denis Badault, chef d'orchestre ; Simon Spang-Manden, saxophoniste.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Méthode

Combien étaient-ils ? Les évaluations de la police ne sont pas crédibles et celles des manifestants sont incroyables.

Reste l'approximation comparative. Ils étaient sans doute aussi nombreux à défiler à la minute que Cziffra était capable de jouer de notes en soixante secondes. Ils étaient beaucoup plus nombreux que les Davidoff fumés ce jour-là dans les beaux quartiers. Ils étaient nettement moins nombreux que les gouttes de pluie reçues par leurs parapluies. Mais moins nombreux aussi que les chômeurs en France ou que les téléspectateurs qui, le soir venu, les regarderaient dégoulinants et exténués.

Un peu plus nombreux que les dirigeants de gauche dont les enfants sont passés par le privé, beaucoup plus nombreux que les anciens ministres de l'éducation nationale. Aussi nombreux que les réformes avortées de l'enseignement ? Non, quand même pas.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Jean Duvignaud

A la fois sociologue et romancier, universitaire et homme de théâtre, journaliste et anthropologue, Jean Duvignaud aborde ici plusieurs thèmes que sa réflexion ne cesse de croiser : la dislocation des sociétés, le surgissement de l'imprévu, les médias, la création artistique, la dérision *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Afrique du Sud : le Congrès panafricain abandonne la lutte armée

En prélude à sa participation aux premières élections multiraciales, prévues le 27 avril, le Congrès panafricain (PAC) a annoncé dimanche qu'il suspendait la lutte armée *(page 4)*.

Finlande : Elisabeth Rehn bien placée pour le second tour de l'élection présidentielle

A l'issue du premier tour de scrutin, dimanche 16 janvier, Elisabeth Rehn paraît avoir de bonnes chances de succéder à Mauno Koivisto à la présidence de la République de Finlande *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

M. Pasqua met en place une police de l'immigration

Pour appliquer la nouvelle législation sur l'entrée et le séjour des étrangers, le ministre de l'intérieur va créer un service policier unique, chargé de contrôler les 80 millions d'étrangers qui, chaque année, entrent dans l'Hexagone ou en sortent *(page 14)*.

SPORTS

L'arrivée du Rallye-Raid Paris-Dakar-Paris

Citroën a réussi un doublé dans le Rallye Paris-Dakar-Paris, arrivé samedi 15 janvier à Euro Disney, avec Pierre Lartigue et Michel Périn qui ont précédé Hubert Auriol et Gilles Picard de 1 h 28 min 35 s *(page 16)*.

Rugby : la France bat l'Irlande

Le Quinze de France a battu sans surprise l'équipe d'Irlande (35-15), samedi au Parc des Princes, lors de son premier match du Tournoi des cinq nations *(page 16)*.

CULTURE

La mort du pianiste Georges Cziffra

Le pianiste français d'origine hongroise Georges Cziffra est mort samedi des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-douze ans *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Reprise très sélective de l'économie mondiale

La France et l'Allemagne escomptent un redémarrage de l'activité cette année. Le contraste observé en 1993 entre la reprise économique constatée dans les pays anglo-saxons et la récession qui a frappé l'Europe continentale et le Japon ne devrait s'atténuer que par petites touches au cours des prochains mois *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

La peur du chômage conduit de plus en plus de candidats à se présenter aux concours d'entrée de la fonction publique. Si cet engouement participe dans l'immédiat à la réhabilitation du service public, il tend aussi à exclure les moins qualifiés des rangs de l'administration.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté 16-17 janvier 1994 a été tiré à 615 515 exemplaires

L'insurrection dans le sud du Mexique

« La guerre risque de durer longtemps » nous déclare un dirigeant zapatiste

Le président mexicain Carlos Salinas a annoncé, dimanche 16 janvier, dans un discours télévisé qu'il allait soumettre au Congrès un projet d'amnistie pour les protagonistes de l'insurrection lancée le Jour de l'an dans le Chiapas (sud du Mexique) par l'Armée zapatiste de libération nationale. Cette amnistie couvrira les actes commis jusqu'au 16 janvier. Réfugiés dans des zones boisées peu accessibles, les rebelles zapatistes entendent cependant continuer leur combat.

FORÊT LACANDON

de notre envoyé spécial

« Halte ! Mains en l'air ! » L'ordre, brutal, est lancé par deux hommes, le visage masqué. Au détour d'un chemin isolé, au pied de la sierra Corralchen, dans la forêt Lacandon (est de San-Cristobal-de-las-Casas), ces guérilleros, membres de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), pointent leurs fusils automatiques en direction du petit groupe de journalistes qui marchent dans la boue depuis deux heures à la recherche des rebelles qui, le 1er janvier, ont déclenché une insurrection au Chiapas, dans le sud du Mexique.

A quelques mètres de là, caché dans les feuillages, un des principaux dirigeants militaires de l'AZLN, le « mayor Mario » nous attend avec une douzaine d'hommes bien armés, tous en uniforme – chemise marron et pantalon noir –, le visage couvert d'un passe-montagne en laine... surmonté d'un pompon. Avant d'arriver jusqu'à eux, il avait fallu passer plusieurs contrôles des rebelles, avertis de notre présence par radio. L'immense territoire de la forêt Lacandon, dévastée par l'exploitation du bois précieux (acajou, notamment) par des sociétés européennes et américaines depuis le siècle dernier, est désormais *« zone libérée »*, selon la terminologie utilisée par la guérilla.

Sûr de lui mais s'exprimant dans un espagnol parfois hésitant (il appartient, à l'une des principales ethnies de la région, les Tzeltales), le « mayor Mario » a dirigé les quelque 600 rebelles qui ont occupé pendant plusieurs jours, début janvier, la petite ville d'Ocosingo. *« Contrairement à ce que dit le gouvernement, il n'y a pas d'étrangers dans nos rangs,* dit-il, élevant le ton. *Ici, nous sommes tous tzeltales, mais nous avons constitué une alliance avec les Tzotziles, les Choles et les autres ethnies du Chiapas. »*

Il concède néanmoins que le *« dirigeant suprême »* de l'organisation, le « commandant Marcos », vient d'une autre région du pays et n'est pas indien, comme celui-ci l'avait d'ailleurs reconnu lors de la prise de San-Cristobal-de-las-Casas, la troisième ville du Chiapas (cent mille habitants). Mais le « mayor Mario » ajoute aussitôt, comme s'il en avait trop dit : *« En fait, c'est un organisme collectif, le Comité clandestin indigène, qui décide de tout. »*

Pourquoi les zapatistes n'ont-ils pas encore répondu à l'offre de dialogue du président Carlos Salinas, qui a décrété un cessez-le-feu unilatéral la semaine dernière, à l'issue de plusieurs jours de combat ? *« Le Comité clandestin ne tardera pas à faire connaître sa position »*, répond-il en caressant son fusil automatique, une kalachnikov soviétique, qu'il ne lâchera pas un seul instant au cours de la conversation (ses hommes sont équipés de fusils américains M-16 et AR-15).

« Collaborer avec les rebelles ou partir »

Le « mayor Mario » hausse de nouveau le ton pour affirmer que l'armée ne respecte pas le cessez-le-feu et a tenté, *« sans succès »*, de gagner du terrain au cours des derniers jours. *« Si les militaires nous attaquent ou s'en prennent à notre population,* dit-il, *nous répondrons par les armes. C'est l'ordre que nous avons reçu. »*

A des dizaines de kilomètres à la ronde, les petits villages dispersés dans le relief tourmenté du Chiapas constituent la base sociale de l'AZLN. Des drapeaux blancs flottent sur les maisons de bois et les huttes de bambou ou de pisé, mais on voit partout des petites affiches avec un gros poing rouge levé en signe de défi, avec la légende *« 1973-1993, vingt ans de lutte »*.

Pourtant, sur la piste qui mène à la « zone libérée », des familles entières fuient, transportant leurs petits baluchons et agitant, terrorisées, des drapeaux blancs. Ces habitants ont abandonné le petit village de San-Miguel pour ne pas être enrôlés par les zapatistes. *« Nous ne sommes pas d'accord avec eux,* disent-ils. *Nous ne voulons pas la guerre et nous avons besoin de la protection de l'armée. Les zapatistes nous ont dit que, si nous ne voulions pas collaborer avec eux, nous devions partir. »*

L'objectif des rebelles est clair : ils ne peuvent pas se permettre d'avoir une population hostile dans les premiers villages de la « zone libérée » qui sont chargés de leur fournir l'alimentation. De plus, en consolidant leurs positions sur les marges, ils ne sont pas directement exposés à une attaque de l'armée.

Le « mayor Mario » s'offusque presque lorsqu'on lui demande si son organisation a des liens avec le Sentier lumineux, le mouvement de guérilla « maoïste » du Pérou. *« C'est,* répond-il, *une invention de ceux qui veulent faire peur à la population. Nous ne sommes pas des terroristes et nous n'avons rien à voir avec les bombes qui ont explosé à Mexico et à Acapulco »* (une organisation révolutionnaire, le PROCUP, a revendiqué les attentats « par solidarité » avec les zapatistes).

« J'ai lu Mao Zedong mais je ne suis pas maoïste, et notre organisation n'est pas socialiste, affirme le dirigeant zapatiste, qui, malgré ses vingt-cinq ans à peine, affirme se préparer à la guerre depuis plus de dix ans. *Nous voulons la démocratie, des élections sans fraude, des terres pour les paysans, une maison digne, des soins médicaux, des écoles. Nous voulons être traités comme des êtres humains, manger de la viande comme les autres. C'est aussi simple que ça. La guerre risque de durer longtemps car nous ne lâcherons pas les armes tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction sur tous les points. Nous préférons mourir au combat, avec dignité, que mourir du choléra ou de la rougeole et subir les mauvais traitements des grands propriétaires terriens. »*

Le « mayor Mario » et ses hommes sont déterminés, tout comme l'était leur héros, Emiliano Zapata, qui fut assassiné après la révolution de 1910 pour avoir voulu mener à bien une véritable réforme agraire. *« Zapata voulait donner la terre à tous les paysans mais la bourgeoisie l'a éliminé »*, s'indigne le chef rebelle.

Quatre-vingts ans plus tard, les zapatistes veulent reprendre le flambeau de la Révolution inachevée, au moment où le Mexique s'associe aux Etats-Unis et au Canada, dans le cadre d'un marché commun qui pourrait marginaliser encore davantage des millions de Mexicains victimes de la modernisation économique.

BERTRAND DE LA GRANGE

Le congrès du Syndicat général du Livre

Projet de création d'un « syndicat de la communication » unifié

Les 87 délégués au onzième congrès du Syndicat général du Livre (SGL, une des trois composantes du Comité intersyndical du Livre parisien CGT, appelé « Comité inter ») ont adopté à l'unanimité un projet de résolution concernant l'unification syndicale (*le Monde* du 15 janvier). Les rotativistes, qui menaçaient de faire scission pour construire leur propre *« syndicat de métier »*, se sont finalement ralliés au projet d'un *« outil syndical unitaire »*, après des *« discussions vives et sans concessions »* sur les termes, et entre délégués.

Cette résolution constate d'une part *« l'appui politique et financier considérable octroyé au patronat de la presse » pour conduire « une attaque durable contre l'emploi, les statuts des travailleurs du Livre et leur organisation syndicale »*, et d'autre part la faiblesse du *« rapport de forces »* existant aujourd'hui – on compte 12 000 militants du Livre CGT pour un total de 136 000 salariés dans l'industrie graphique en Ile-de-France.

Pour couvrir les champs de la communication au sens large (presse quotidienne, périodique, édition, studios graphiques, distribution, etc.) et introduire une nouvelle dynamique d'*« unité d'action »* le congrès table sur *« la construction d'un outil syndical unitaire »*, baptisé dans le futur *« syndicat de la communication »*, qui remplacerait en les unifiant les six syndicats CGT de la profession.

Il reste toutefois à transformer l'essai : d'autres congrès doivent avoir lieu (Chambre syndicale typographique, Fédération du Livre CGT d'Ile-de-France et, enfin, Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication – FILPAC-CGT). Cette unfication syndicale y sera discutée. La volonté des rotativistes de créer leur syndicat de métier semble intacte, même s'ils ont voté la résolution. *« Le congrès a reconnu les catégories et donc notre spécificité d'imprimeurs. Toutes les portes sont ouvertes,* note l'un de leurs délégués. *On ne met pas en place un syndicat unifié avant d'en avoir discuté avec toutes les composantes. »*

La mise en garde du secrétaire général de la CGT, Louis Viannet (*le Monde* du 6 janvier), voire de certaines figures de proue du Comité inter qui ont pesé de tout leur poids en coulisse, ne pourrait donc qu'avoir retardé cette création.

Les querelles de personnes restent très vives au sein du SGL, dont témoignent la difficile réélection à la commission exécutive de l'un des responsables des rotativistes, Roland Bingler, et, en réponse, la suppression du poste de président d'honneur dévolu à Roger Lancry, lors d'un précédent congrès. Or M. Lancry est l'un des opposants les plus déclarés à une scission des rotativistes.

Y.-M. L.

M. Barre prévoit la « vraie » reprise pour 1995

Raymond Barre a déclaré, dimanche 16 janvier, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », que *« la récession est terminée, autrement dit, que l'économie ne descend plus »*. *« Nous sommes arrivés à un plateau »*, a-t-il dit. Soulignant que *« c'est en 1995 que la reprise se fera vraiment »*, l'ancien premier ministre a ajouté que cette nouvelle donne économique ne *« peut pas avoir, rapidement, une répercussion sur l'emploi »*.

L'amélioration de la situation de l'emploi dépend, selon lui, de *« deux conditions fondamentales : la première est une reprise sensible de l'activité économique (...) ; la seconde concerne des transformations structurelles (...), je veux dire, essentiellement, une réduction générale des charges qui pèsent sur les entreprises et (...) une flexibilité de notre économie, car il faut libérer l'entreprise de toutes ces dispositions conventionnelles ou légales qui sont un frein à l'embauche »*.

(Lire également page 12.)

Cédric Pioline et Nathalie Tauziat éliminés au premier tour des Internationaux d'Australie

Le Français Cédric Pioline, tête de série n° 7, a été éliminé, lundi 17 janvier, par le Tchécoslovaque Martin Damm (7-5, 3-6, 7-6, 6-3) au premier tour des Internationaux d'Australie, à Melbourne. Au deuxième tour, Damm rencontrera Henri Leconte, qui a battu l'Américain Kent Kinnear (6-4, 6-0, 6-1). Fabrice Santoro, qui a balayé l'Ukrainien Dimitri Poliakov (6-2, 6-3, 6-2), sera opposé à son compatriote Rodolphe Gilbert, vainqueur de l'Espagnol Jordi Jorillo (5-7, 7-5, 6-3, 6-1).

Autres qualifications françaises, celles d'Olivier Delaître face à l'Italien Diego Nargiso (6-4, 6-2, 4-6, 6-2), de Stéphane Simian face au Sud-Africain Christo Van Rensburg (1-6, 6-3, 4-6, 6-4, 6-1) et de Guillaume Raoux aux dépens de l'Allemand Markus Naewie (4-6, 6-2, 6-2, 6-0).

Nathalie Tauziat (n° 15) et Karina Quentrec ont été respectivement sorties par les Indonésiennes, Yayuk Basuki (6-4, 7-6), et Romana Tedjakusuma (6-0, 6-4). Julie Halard et Sandrine Testud ont battu l'Australienne Kerry-Anne Guse (6-0, 6-2) et l'Italienne Marzia Grossi (6-1, 6-3. – *(AFP.)*

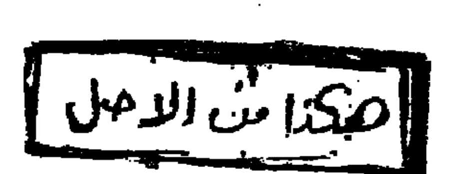
Un hebdomadaire égyptien publie des extraits des « Versets sataniques »

Des extraits de plusieurs ouvrages censurés en Egypte, dont les *Versets sataniques* de Salman Rushdie, écrivain britannique « condamné » par l'Iran, ont été publiés pour la première fois, lundi 17 janvier, par un hebdomadaire égyptien.

Rose al-Youssef, publication progouvernementale mais de tendance laïque, affirme que cette initiative a pour but de *« défendre aussi bien la liberté de la pensée que l'islam, qui n'a jamais connu la censure »*. La revue publie également d'autres extraits d'ouvrages censurés par les autorités de l'université El Azhar, la plus haute instance de l'islam sunnite, aux avis de laquelle l'Etat égyptien se plie et se refère régulièrement. *Les Versets sataniques* sont interdits pratiquement dans tous les pays musulmans. – *(AFP.)*

Crise à l'USPA : Alain Moreau, PDG de Caméras Continentales démissionne.

Alain Moreau, PDG de Caméras Continentales, l'une des plus importantes sociétés de production audiovisuelle en France, a démissionné de l'USPA (Union syndicale de la production audiovisuelle), dont il était le trésorier. Dans la foulée, il a décidé le retrait de sa société de ce syndicat, le plus important de la profession. Cette démission a eu lieu une semaine après la tenue d'élections mouvementées. Depuis plusieurs mois, l'USPA était agitée de mouvements divers, principalement à la suite de la réforme du compte de soutien à la production audiovisuelle, qui favorise les grosses sociétés.





Le Monde

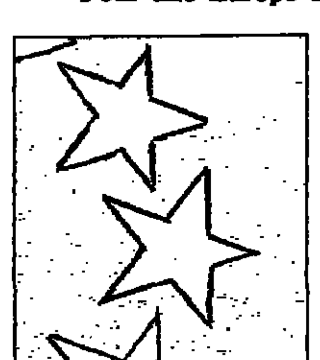
UGC, « major » du 3e type



Contrairement à ses concurrents, Gaumont et Pathé, le troisième grand du cinéma français, UGC, a tout misé sur l'acquisition de droits et sur les salles... au point d'être mis en cause pour abus de position dominante.

page IV

Pour une Europe des réseaux



Dans sa chronique, Jacques Lesourne souligne le rôle des grands services collectifs (poste, électricité, trains, télécoms, etc.) dans le modèle de développement européen. Le service public, un trésor à préserver...

page VIII

Déflation ou récession ?



Pour Dominique Vallet, la France n'a pas connu une véritable déflation, mais seulement une récession. Les contraintes des politiques économiques ne laissent pas prévoir plus de 0,5 % de croissance pour cette année.

page IX

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

Le prestige sauve l'uniforme

Faute de commandes militaires, les fabricants d'uniformes se tournent vers les vêtements civils de « prestige »

LA chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc communiste, la détente Est-Ouest les ont mis sur le pied de guerre. Terriblement inquiets, les fabricants français d'uniformes voient fondre les effectifs militaires et, avec eux, inéluctablement, les sommes consacrées à l'habillement courant des soldats. *« L'armée de terre, qui comptait 315 000 soldats il y a dix ans, va passer de 260 000 hommes environ aujourd'hui à 225 000 en 1997 »*, regrette François Colle, président de la Fédération des fabricants de fournitures administratives et militaires.

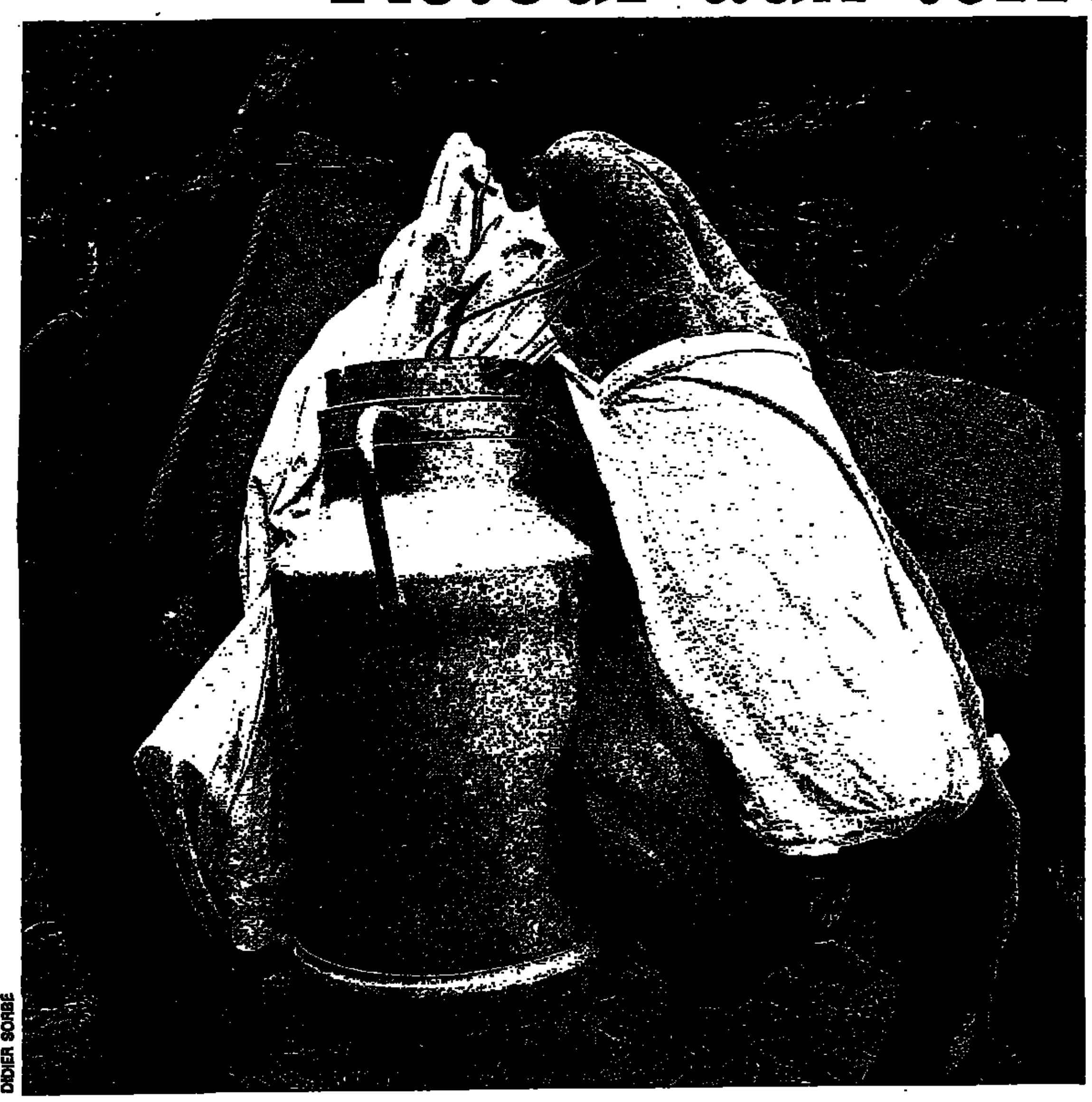
Comme un bastion en temps de guerre, pourtant, les militaires défendent le budget que l'Etat consacre à leur habillement. Il y a ces nouveaux tissus ou ces casques légers dont les soldats français ne sauraient être privés ; le service militaire de dix mois, qui accélère le renouvellement des uniformes ; les opérations extérieures sous l'égide de l'ONU, pour lesquelles il faut des tenues de haute protection... *« Ce n'est pas parce que les effectifs se réduisent que les budgets d'habillement diminuent dans les mêmes proportions »*, plaide le commissaire général Voisard, président du comité de coordination des commissariats des armées.

Pascale Krémer

Lire la suite page III

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Retour aux terroirs



DIDIER SORBÉ

L'agriculture française doit aujourd'hui faire face à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et au compromis du GATT. Le productivisme à tout va est révolu, et pas seulement pour des raisons de politique commerciale. Les consommateurs sont devenus plus exigeants : ils ne veulent plus payer cher des produits banalisés, mais accueillent avec enthousiasme les vrais produits de qualité. La France est bien armée pour accompagner cette évolution. Créées voilà près de soixante ans, les appellations d'origine contrôlées (AOC), qui certifient l'authenticité des ingrédients et de la provenance, prennent de plus en plus de valeur. Elles protègent et stimulent l'agriculture de terroir : c'est ce que démontre notre enquête, menée dans plusieurs régions auprès des producteurs de fromages. Garantie de revenu pour les paysans, de saveur pour les acheteurs, l'AOC, un instant menacée par la construction européenne, vient d'être reconnue par la réglementation communautaire.

Lire les articles de Gérard Buétas, Georges Chatain, Dominique Gallois, François Grosrichard et Guy Herzlich pages VI et VII.

ASIE CENTRALE

L'Afghanistan survit dans le marasme

Champs dévastés, routes détruites, industries à l'abandon : dans un pays ravagé par quinze années de guerres, ne se développent que le commerce... et sans doute la drogue

KABOUL
de notre envoyé spécial

LE voyageur qui circule de Mazar à Kaboul, ou de la capitale de l'Afghanistan à la frontière pakistanaise, est d'abord frappé par le nombre de villages détruits qu'il dépasse. Beaucoup, écrasés de bombes, ne montrent plus que des moignons de murs en pisé. Souvent, un cimetière est l'ultime preuve que des hommes ont vécu là : car les paysans ont, bien entendu, fourni l'essentiel du million de morts, au bas mot, qu'a enterrés le pays en quinze ans de guerre (1).

Fait contraste l'énorme croissance des villes par rapport à l'avant-guerre. De la terrasse de l'Hôtel Continental, un haut lieu de Kaboul, on découvre une agglomération dont les maisons ont rejoint le cercle des montagnes à l'horizon, enfermant plus de 1,5 million d'habitants – plus de deux fois et demie le chiffre de la charmante cité des années 70. Une évolution qui se vérifie dans d'autres villes : Mazar, Herat, Djelalabad, etc. La longue insécurité des campagnes explique ce basculement.

Déjà en 1978, la situation était médiocre, avec un des plus faibles revenus par tête dans le monde. Une organisation sociale communautaire (en tribus et villages) faisait, pourtant, que pauvreté n'était pas misère noire, sauf dans des circonstances exceptionnelles, telle la famine de 1972 qui avait tué des milliers de paysans, par suite de mauvaises conditions climatiques et de l'isolement de certaines régions. L'économie était alors peu importatrice, assez exportatrice et très aidée par le reste du monde. Les pertes en vies humaines, les bouleversements sociaux et les destructions ont encore fait régresser l'Afghanistan. L'interruption à peu près totale de l'assistance bilatérale des années 1955-1982, remplacée par une aide forcée exclusivement soviétique, et les présentes timidités de la communauté internationale *(lire page IV l'encadré sur « la fatigue des donateurs »)* contribuent aussi à l'enlisement actuel.

TECHNOCRATES • L'industrie, des plus modestes avant guerre, n'est plus qu'un souvenir. La « zone industrielle » de Kaboul, à l'orée de la route menant au Pakistan, est un amas de ruines, après les combats entre factions islamistes. L'ancien « sillon industriel » (de Kaboul à Mazar en passant par Djebel-Seraj, Pul-e-Khumri, Baghlan, Kunduz) n'existe plus. Hormis celles vouées aux nécessités de survie (minoteries, sucreries, cimenteries...), presque toutes les usines ont fermé. Les services publics sont à l'avenant. Il n'existe, autant dire, plus d'administration. Le régime du président Rabbani à Kaboul – mais aussi ceux d'Ismaïl Khan à Herat, et plus encore de Rachid Dostom à Mazar – ont « récupéré » des cadres de la période communiste, voire du temps du roi Zaher Chah, pour suppléer les carences d'éducation des vainqueurs islamistes (2). Le retour de ceux que l'on appelle ici les *« technocrates »* (ingénieurs, universitaires, etc.), dont beaucoup ont émigré, en Europe aux Etats-Unis, est ardemment souhaité ; mais il suppose, au moins, que la sécurité soit rétablie. Et un minimum de services.

Jean-Pierre Clerc

Lire la suite page IV

(1) Guerre civile, en 1978-1979, contre le régime que venait d'installer un coup d'Etat communiste, puis, depuis avril 1992, entre factions islamistes ; guerre étrangère contre l'armée soviétique, de la fin de 1979 au début de 1989.

(2) Presque aucune école, sinon coranique, n'a fonctionné dans les zones moudjahidines pendant la guerre.

CONSOMMATION

La fidélité en cartes

Tout est bon pour retenir le client volage : le vieux treize à la douzaine revient sous forme de cartes de fidélité en tout genre. Les portefeuilles en sont pleins...

COMMENT fidéliser un client qui compte ses sous, délaisse la boutique du coin et zappe d'un magasin à l'autre? Les commerçants de France et de Navarre se creusent la tête pour trouver «la» formule magique permettant de répondre à cette question. L'imagination n'étant pas au pouvoir, on voit surtout apparaître mille et une cartes de fidélité qui reposent toutes sur la même méthode : faire miroiter un cadeau au consommateur pour l'inciter à fréquenter régulièrement un magasin ou acheter couramment une marque.

Les petits commerçants recourent souvent à ce moyen : à chaque nettoyage, une teinturière parisienne donne à ses clients un bon. Au bout de dix, il aura un pull nettoyé gratuitement. Variante de la formule : si vous achetez un article en trois ou quatre exemplaires, le prix moyen de chacun est abaissé.

Même les manèges pour enfants s'y mettent : les bons de fidélité viennent donc rejoindre ceux de la teinturière dans le porte-monnaie de la maman. Celle-ci aura intérêt, aussi, à conserver la carte de fidélité permanente – en plastique pour mieux résister au temps – qui lui permettra d'obtenir X% de réduction sur tout achat de maroquinerie, boucles d'oreilles ou autre...

A VOTRE DIXIÈME MÉFAIT CETTE CARTE DE FIDÉLITÉ VOUS DONNE DROIT A UNE ARRESTATION SANS DÉLIT.

Seuls les grands distributeurs (la FNAC par exemple) ont les moyens de s'offrir des cartes à piste magnétique qui enregistrent le montant des achats effectués et calculent automatiquement la remise. Dans la même logique, les cartes «plus» : Ikea famille, par exemple, offre ristournes et services supplémentaires à ceux qui l'obtiennent (avec une facilité déconcertante). Aux gentils membres qui sont partis trois fois en quatre ans dans ses villages, le Club Med offre une priorité mais aussi une réduction chez Flo ou dans un club de gymnastique.

La version la plus archaïque de la carte consiste à la remplir de coups de tampon à chaque achat, le commerçant ajoutant parfois à la main le montant et la date. Coiffeurs, boutiques de décoration, bijoutiers, libraires, loueurs de matériel de bricolage mais aussi cinémas les proposent. Le cas d'une pharmacie parisienne offrant également une carte pour tout article n'étant pas des médicaments nous a été signalé. Ce qui fait irrésistiblement penser au sketch d'un comique français, entendu sur une radio, dont le contenu (en substance et de mémoire) est le suivant : *«Mon médecin m'a proposé une carte de fidélité : au bout de dix maladies, elle donne droit à une onzième gratuite.»*

Parfois, le client doit faire le travail lui-même : c'est lui qui est chargé de découper et coller une preuve d'achat sur un papier qu'il doit ensuite envoyer (après avoir acheté un timbre), généralement à une boîte postale. Le tout avant une date butoir, inscrite en tout petit dans un coin. Parfois, on rapporte la carte remplie au magasin : tel photographe propose de développer un poster pour trois cartes remplies. De même, le remplissage d'un cahier sur lequel on colle les codes-barres prouvant que l'on a acheté telle ou telle marque, comme dans le fameux «bingo» lancé par BSN. Les distributeurs affirment que certains clients découpent les codes en question... sans acheter l'article. Ce qui pose d'invraisemblables problèmes lors des passages aux caisses des consommateurs qui, eux, achètent. *«Et en plus*, ajoutent les commerçants, *on nous pique les cutters...»*

PARRAINAGE • La marque de cigarettes Winston propose même un sac à dos, une réplique de plaque de voiture américaine et une compilation de *«musique des routes américaines»* sur CD aux consommateurs apportant 40, 60 ou 90 preuves d'achat et X timbres avant telle ou telle date. Heureusement que fumer est dangereux pour la santé!

On pourrait aussi parler du parrainage, que l'on retrouve aussi bien dans la vente par correspondance que chez des coiffeurs! Faites venir une amie chez nous, vous aurez un cadeau mystérieux, réminiscence de la pochette-surprise de notre enfance. Il y a aussi le chèque-cadeau, très en vogue chez les marchands de lessives : découpez un code-barres ou un bon, envoyez-le (souvent avec le ticket de caisse), vous recevrez trois mois plus tard (le temps d'oublier) un chèque d'une dizaine de francs, dont il faudra déduire le prix du timbre pour apprécier le cadeau à sa juste valeur. On trouve enfin des formules comme celle d'Hippopotamus : une séance de cinéma plus un dîner (un menu spécial) pour tant de francs.

Le consommateur, chez lequel on flatte à la fois le sens de l'économie, le goût du jeu et les penchants de collectionneur, va rarement au bout du chemin, compte tenu de l'assiduité et de la patience demandées. Mais s'il veut avoir sous la main la bonne carte au bon moment dans le bon magasin... il est obligé de les porter toutes sur lui. Si bien qu'il a le portefeuille bien gonflé. Dommage que ce ne soit pas de billets de banque!

Françoise Vaysse

HUMEUR • Par Josée Doyère

Prétentieuses fourmis

SOMMES-NOUS assez fiers, nous les humains, de dominer la planète et tous ses habitants, grâce à notre paquet de neurones si inventifs, à notre pouce préhensile, à notre capacité de domestiquer l'espace, les animaux, les végétaux, le vent, l'électricité, l'eau, la vapeur... et notre patrimoine génétique. On n'en finirait pas d'énumérer nos inventions, nos progrès, notre maîtrise des éléments...

Si fiers qu'on se paie le luxe de protéger certaines espèces, de se soucier d'environnement, tout en continuant à souiller notre belle planète sur laquelle on se massacre, on s'écharpe, on s'affame, avec une allégresse et une obstination remarquables.

Quelle prétention ! Il faudrait quand même que l'homme prenne conscience de son irrémédiable faiblesse, de sa fragilité naturelle qu'aucune armure ne peut renforcer. Même s'il se croit puissant, cette puissance reste toute relative, et la réalité est qu'il reste petit, minuscule, en face des élements toujours prêts à se déchaîner.

Et depuis quelque temps ils se déchaînent. Une saute d'humeur de la météo, et les inondations se déclenchent, les moindres filets d'eau se transforment en torrents, arrachant tout sur leur passage, les rivières les plus calmes débordent, dépassant inexorablement leur cote d'alerte. Du nord au sud du beau pays de France, les habitants ne cessent de monter des murs de parpaings, de grimper au grenier leurs biens les plus précieux, avant d'aller se jucher sur le toit de leur maison, dans l'attente d'une barque qui les mette à l'abri, en chemise peut-être, mais saufs. Il n'y a pas qu'en France : il n'y a pas si longtemps, avant-hier, c'est aux Etats-Unis que Mississippi et Missouri noyaient tout sous leurs flots boueux.

Et bien sûr, la montagne, elle aussi, se fâche. Les dangers d'avalanche deviennent plus menaçants, et l'on constate, éberlué, que des fous continuent à s'adonner au «hors piste», malgré toutes les mises en garde.

Dès qu'il fera chaud, les incendies de forêt se manifesteront, c'est vraisemblable. Pour l'instant, c'est en Australie que ça crame ; hier, c'était en Californie.

En attendant quelques éruptions volcaniques, avec coulées de laves incandescentes, accompagnées ou non de raz de marée ou de tsunamis. Et les humains, pauvres fourmis, fuiront devant le danger terrifiant, trop heureux d'avoir été évacués à temps.

Il y a enfin les tremblements de terre, si puissants et si bouleversants qu'ils donnent aux humains la juste mesure de leur faiblesse.

Et la race humaine n'est même pas capable de maîtriser les infiniment petits, virus et autres bactéries, qui la déciment au gré d'épidémies. On croyait passé le temps de ces grands fléaux, et le sida prouve que c'était une idée complètement fausse.

Devant les catastrophes naturelles, comme devant les épidémies, les assurances se déclarent dans l'impossibilité de faire face financièrement et... les primes augmentent.

La cause est entendue : nous sommes de prétentieuses fourmis. ■

LA COTE DES MOTS

Asile-facture

Sans doute encore peu connu du grand public, ce mot composé mal bâti dont usent les professionnels de la publicité et des techniques commerciales désigne pourtant un document que tout le monde connaît ! En effet, ce terme s'applique à tout prospectus joint à une facture remise ou envoyée à un acheteur.

Les documents publicitaires bénéficient donc d'un «droit d'asile» *via* l'enveloppe contenant la note à régler. Il en est de même quand un imprimé de ce type est inséré dans un colis de marchandises envoyé par un fournisseur, notamment par une société de vente par correspondance : là, on parle d'*asile-colis*.

Destinées à réduire notablement les frais d'affranchissement pour les sociétés commerciales, ces pratiques se sont développées ces dernières années. On voit de plus en plus souvent, à l'intérieur des paquets, un nombre important de dépliants publicitaires proposés par une série de prestataires – liés ou non à l'expéditeur –, qui font ainsi l'économie du publipostage. Y compris du *publipostage groupé* (terme à préférer aux *bus mailing* et *co-op mailing* anglo-américains), qui cependant permet déjà à des entreprises différentes de diminuer leurs frais, en regroupant leurs offres. Le *publipostage groupé* demeure toutefois très utilisé, mais sous la forme quasi exclusive d'un paquet de cartes T au format 15 x 10,5 cm.

Il est regrettable qu'*asile-facture* ait été construit ainsi, car l'accord au pluriel est bien redoutable à prescrire ! Il serait plutôt à proscrire, faute de |logique|(seul| *des asile-factures* pourrait, tout juste, être toléré), comme le mot lui-même, d'ailleurs.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

La crise à triple face

Jean Brilman cherche les moyens de sortir de la névrose économique occidentale que traduit la montée du chômage

LES CLÉS DE LA RELANCE
de Jean Brilman, préface d'Yves Cannac, Dunod, 385 pages, 148 F.

DE la belle ouvrage. Trois livres en un seul qui vont jusqu'au cœur de la névrose économique occidentale. Jean Brilman a choisi en effet de découper son sujet le plus rationnellement possible : «l'univers marchand»; «la sphère économico-financière»; «le système politico-administratif». Cette présentation très «Sciences-Po» est formidablement éclairante, car elle montre à trois niveaux les dysfonctionnements qui expliquent la maladie... sénile du capitalisme. C'est le chômage qui sert de lien entre les trois pans du triptyque, car c'est le plus grand échec d'un système qui, en revanche, fait à nouveau ses preuves dans les nations d'Asie en voie de développement, mais par d'autres voies.

Dans l'univers marchand, l'agriculture accumule les effets pervers. Aux Etats-Unis en 1990, 30 % des subventions concernaient 1 % des agriculteurs : les plus riches. En Europe, la PAC représente 60 % du budget communautaire. Les lobbies agricoles sont partout si puissants qu'on peut douter des réductions graduelles des transferts vers l'agriculture.

TARIFICATION • Dans l'industrie, la surprise a été de passer de la production de masse à la *«production la plus juste»*. Selon Jean Brilman, l'élimination des gaspillages par l'organisation du travail a été plus importante que les avancées technologiques pour développer le chômage, qui entraîne lui-même épargne de précaution et freinage de la consommation. L'idée souvent répandue était que les emplois perdus dans l'industrie se retrouvaient dans les services. Or, il a fallu, là aussi, déchanter. Selon notre auteur, la raison principale est que la tarification des services est trop souvent faussée et ne reflète pas le prix réel. L'exemple le plus frappant est celui de la télévision qui, si elle était payée plus normalement par son utilisateur, permettrait de créer des emplois de producteurs, d'artistes, etc.

Enfin, la mondialisation des économies n'offre pas que des avantages : les multinationales sont de plus en plus compétentes pour délocaliser les productions, et au jeu du protectionnisme qui ne s'affiche jamais comme tel, certains pays sont plus doués que d'autres.

La domination culturelle du monétarisme n'est pas étrangère non plus au ralentissement de la croissance. C'est ainsi que les Allemands ont fait porter le coût de la réunification plus sur leurs marchés que sur les contribuables, conduisant ainsi à généraliser la hausse des taux d'intérêt et à freiner l'économie européenne. Au centre, la baisse des taux n'a pas l'effet de relance attendu lorsque les ménages et les entreprises sont surendettés, car ils préfèrent réduire leurs charges financières plutôt que de consommer ou d'investir davantage.

Au point où nous en sommes, *«le chômage des pays riches devient inhérent au système économique mondial actuel... Il devrait croître dans les années à venir, sauf à entreprendre une révolution culturelle et économique qui supposerait de profonds changements dans la société et les théories économiques»*.

En attendant, la maîtrise des dépenses publiques permettrait aux marchés de retrouver leurs équilibres naturels et au moins de réduire le chômage par la relance. Seulement, le système politico-administratif, troisième zone d'exploration de Jean Brilman, conduit, lui aussi, à des impasses, dans la mesure où il abrite une *«incoercible dynamique de la puissance publique»*. C'est que les valeurs morales sur lesquelles repose la démocratie (liberté, justice, égalité, solidarité) sont devenues *«les plus puissants leviers de la dépense»*. En tout cas, puisque l'économie privée arrive à fournir des produits et des services de meilleure qualité à des prix qui baissent, *«il n'y a pas de raison ontologique pour que le système public ne puisse réaliser des progrès parallèles dans l'accomplissement de ses missions»*. Pourquoi ne pourrait-t-on promouvoir un nouveau héros : le manager public?

RELANCE • C'est là une des clés de la relance comme le retour aux lois du marché dans l'agriculture et les services (mais quel combat politique !), une flexibilité voire une baisse des coûts financiers mondiaux *«de telle sorte que leurs monnaies s'apprécient à leur juste valeur»*. On ne peut accepter que le yuan chinois dévalue de 37 % alors que le déficit commercial des Etats-Unis et de l'Europe avec la Chine ne cesse de se creuser. A quoi bon en effet avoir mené à bien cet immense «opéra» du GATT, si des «trucages» monétaires faussent les données commerciales?

Pour le marché du travail, l'homogénéisation est une autre histoire. Notre auteur pense tout de même que l'on pourrait agir par les deux bouts : amener les pays à faible salaire à un niveau minimum sous peine de droits de douane compensateurs, et à l'inverse, dans les pays où «trop de social tue le social», faire machine arrière pour sauver les emplois. Les pays nordiques ont déjà commencé.

«Toute crise grave a un revers positif, note Jean Brilman, *qui est la prise de conscience des réalités économiques...* (et la mise en cause) *des théories quelquefois établies depuis plusieurs décennies.»* A condition toutefois qu'on ne choisisse pas de faire le dos rond en attendant que passe la tempête.

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

L'EAU ET LES HOMMES AU MAGHREB
Contribution à une politique de l'eau en Méditerranée
de Jean-Jacques Pérennès, Karthala, 646 pages, 220 F.

Jean-Jacques Pérennès, agro-économiste, s'est spécialisé dans les politiques agraires du Maghreb où il a séjourné dix ans. Son ouvrage est magistral, par les perspectives, la culture historique et géographique, la maîtrise du terrain, une multitude d'analyses qui commencent au ras du sol pour déboucher sur des vues générales.

Le livre part de l'arrière-plan colonial pour aboutir à la période contemporaine : les politiques hydrauliques depuis les indépendances, la sécurité alimentaire et l'eau potable. L'auteur examine ensuite les périmètres irrigués du Gharb et d'autres terroirs. Il s'interroge sur l'opportunité et les coûts des grands travaux, en fournissant comparaisons et différences entre les trois pays du Maghreb. Il montre la nécessité de recourir au plus large éventail possible de techniques, y compris les plus avancées.

Ses conclusions méritent un large écho : *«L'équilibre hommes-ressources en eau est rompu du fait de l'explosion démographique et urbaine... De 50 millions en 1984, le Maghreb va passer à 75 millions en 2000.»* L'irresponsabilité des élites dirigeantes, notamment en Algérie, est en train de se payer cher. En même temps, il est exclu de trouver de nouvelles terres, d'où la concentration sur l'élévation des rendements. Jean-Jacques Pérennès lance un cri d'alarme : *«l'irrigation a trop peu contribué à accroître la productivité des grandes cultures, base de l'alimentation»*. Le problème de l'eau (potable et d'irrigation) devrait mobiliser l'attention et les énergies beaucoup plus qu'aujourd'hui.

G. Et.

INTRODUCTION A LA POLITIQUE ECONOMIQUE
de Jacques Généreux Seuil, coll. «Points Economie», 378 pages, 49 F.

Jacques Généreux poursuit son fructueux travail d'initiation. Après son *Introduction à l'économie* (1), voici son *Introduction à la politique économique*. Pourquoi l'Etat intervient-il, et comment? Est-ce que ça marche? A travers ces questions, on passe en revue les fondements théoriques du libéralisme et de l'interventionnisme, les objectifs économiques traditionnels (croissance, plein emploi, stabilité des prix, équilibre extérieur), puis les politiques mises en œuvre (monétaire, budgétaire) et la mutation des contraintes et des stratégies depuis 1950.

Notre auteur note qu'après l'ère keynésienne puis la période libérale, le XXe siècle paraît s'achever sur un scepticisme général. Pourquoi? Parce que, la plupart du temps, les stratégies d'ajustement reposent aujourd'hui sur une logique de solidarité qui n'a rien de spontané. Et l'Etat intervient mal dans ce domaine parce que ce bien collectif de la solidarité est moins demandé que d'autres sur le marché politique (défense, routes, hôpitaux, police, etc.) qui intéressent tout le monde. Un jour, peut-être proche, le besoin de cohésion sociale ne deviendra-t-il pas aussi général devant le risque de graves dérives?

Un livre très clair, très dense et qui compte parce qu'il force à regarder les choses en face.

P. D.

(1) Ed. du Seuil, dans la même collection.

AGENDA

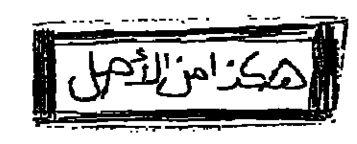
MERCREDI 19 JANVIER. Paris. Comité interministériel présidé par Edouard Balladur consacré à la politique économique.

JEUDI 20 JANVIER. Bulgarie. Visite officielle de François Mitterrand.

VENDREDI 21 JANVIER. Strasbourg. Déplacement d'Edouard Balladur dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire.

DIMANCHE 23 JANVIER. France. Entrée en vigueur de la hausse des tarifs SNCF.

LUNDI 24 JANVIER. Bruxelles. Conseil «agriculture» de l'Union Européenne (et 25).



NOUVELLE-ZÉLANDE

Les Kiwis déçus de l'ultralibéralisme

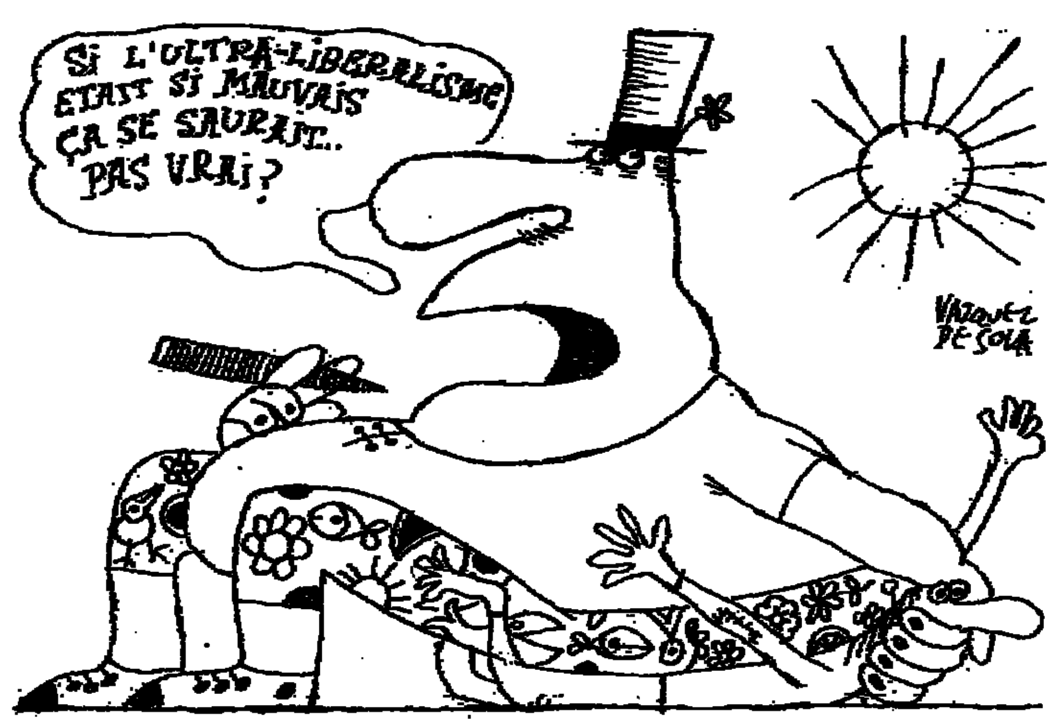
Saluées à l'étranger comme un modèle de bonne gestion économique, les réformes engagées depuis neuf ans en Nouvelle-Zélande sont loin de faire l'unanimité dans le pays

WELLINGTON
de notre correspondante

MALGRÉ les indices positifs et les bons points décernés par l'étranger, les Néo-Zélandais n'ont pas été convaincus du bien-fondé des réformes économiques ultralibérales successivement engagées par le Parti travailliste et le Parti national. Ce dernier, qui avait obtenu, en 1990, la plus forte majorité jamais enregistrée dans l'histoire du pays, n'a conservé la majorité que de justesse, à l'issue des dernières élections, le 6 novembre. Quant aux travaillistes, ils n'ont pas regagné l'audience qu'ils avaient perdue en 1990.

Si l'on en croit l'analyse des organisations internationales, le pays serait pourtant sur la bonne voie. *« La Nouvelle-Zélande commence à récolter les bénéfices des réformes mises en œuvre depuis le milieu des années 80 pour restructurer son économie »*, notait le dernier rapport de l'OCDE (1). En 1992 et 1993, le *World Economic Forum* de Genève classait la Nouvelle-Zélande au premier rang des vingt-deux pays étudiés pour sa politique monétaire et fiscale – la plus propice à accroître la compétitivité. De même, les prévisions économiques sont de bon augure : le bilan préélectoral du gouvernement envisageait une croissance de 2,9 % pour l'année entamée au 1er mars 1993 ; l'inflation (1,5 % en rythme annuel) est contenue par la Banque de réserves, dont l'indépendance est garantie par une loi de 1989 ; grâce à la progression du commerce extérieur, aux privatisations et à la baisse des taux d'intérêts mondiaux qui réduit le service de la dette, les comptes courants devraient être équilibrés en 1995. La compression des dépenses publiques a également permis de réduire le déficit budgétaire à 1,8 % du PIB en 1993.

AJUSTEMENTS • Mais, comme le soulignait l'OCDE, *« les ajustements requis pour réorienter l'économie la plus protégée des pays membres ne se sont pas faits sans douleur »*. Le taux de chômage légué par les travaillistes (7,8 % au lieu de 4 % en 1985) atteignait 9,9 % à la fin de 1993. Si la restructuration des entreprises nationales – impérative depuis la loi de 1986 qui les prive du soutien de l'Etat – a abouti à une baisse des tarifs pour les consommateurs (électricité, transports, télécommunications), les Néo-Zélandais semblent davantage concernés par les pertes d'emploi (40 % pour NZ Post, 50 % pour Coal Corporation ; 65 % dans le secteur forestier) que par l'efficacité de la nouvelle gestion. *« Faut-il subventionner les gens au chômage ou au travail ? »*, demande Richard Long, rédacteur en chef du *Dominion*. Dans les petites villes qui, autrefois, prospéraient grâce à l'exploitation des forêts, on n'ose pas poser la question.



Les privatisations (12 milliards de dollars depuis 1988) sont d'autant plus mal acceptées que les actifs sont le plus souvent cédés à des intérêts étrangers (2). Celle de Telecom, qui a supprimé 13 000 emplois est une catastrophe nationale pour un pays de 3,5 millions d'habitants. *« Avec la diminution de l'aide sociale* [due aux mesures d'austérité prises par les conservateurs], *les organismes de charité ne peuvent même plus subvenir aux besoins essentiels. Le niveau des allocations est inadéquat pour beaucoup de gens »*, faisait remarquer, en juillet 1993, un document signé par dix ecclésiastiques de confessions différentes.

Certes, les Kiwis savent qu'ils ont longtemps vécu au-dessus de leurs moyens et que leur système de protection sociale fort coûteux – les allocations retraite, par exemple, étaient forfaitaires pour tous à l'âge de soixante ans – devait être révisé. Mais nombreux sont ceux qui estiment que les efforts sont injustement répartis. *« L'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé... Le niveau de vie de ceux qui dépendent des allocations a beaucoup baissé. En revanche, ceux qui perçoivent de hauts revenus ont vu leurs impôts allégés (de 66 % à 33 % pour la tranche supérieure) »*, écrit Len Ro Bayliss, codirecteur de *Economic Integrated Services*.

CHACUN POUR SOI • Selon Jim Anderton, leader de l'Alliance – coalition du nouveau Parti travailliste, des écologistes et autres tendances –, la politique ultralibérale des travaillistes et des conservateurs est allée à l'encontre des valeurs les plus chères aux Néo-Zélandais. *« Ils ont promu le chacun pour soi, alors qu'ici l'entraide a toujours été très forte. Peut-être parce que nous sommes une petite population dans un pays isolé. Si l'audience de l'Alliance est aussi élevée (18 %), c'est que nous nous battons pour une société équitable et solidaire »*.

Certaines lois pourraient être adoucies, telle celle des contrats de travail (1991) qui permet aux employeurs de négocier avec leurs employés sans l'entremise des syndicats, et qui interdit les grèves à l'échelle nationale. Si le personnel des hôpitaux publics en fait déjà les frais, le secteur de l'éducation devrait être épargné : le syndicat du secondaire – l'un des plus puissants du pays – s'est en effet fortement opposé à ce que les salaires soient fixés par les directeurs d'école et non plus par le barème national.

Reste à savoir si la loi visant à faire jouer la concurrence entre les hôpitaux sera maintenue. Depuis l'été 1993, leur financement dépend de quatre autorités régionales qui ont pour mission de réduire les dépenses de santé. Les contrats (type opération du cœur) sont attribués à ceux qui offrent les services les moins chers, voire à des cliniques privées si le coût est moins élevé. *« S'il y a des complications, les cliniques privées devront faire appel au matériel beaucoup plus sophistiqué des hôpitaux. Mais, comme elles n'ont pas eu les mêmes frais d'investissements, elles pourront offrir des prix plus compétitifs »*, s'insurge Stéphanie Breen, directrice du Syndicat national des infirmiers.

S'il est un domaine où les Néo-Zélandais souhaiteraient voir jouer les lois du marché, c'est celui du commerce international, car 36 % du PIB dépend des exportations, la moitié des recettes étant fournies par l'agriculture. Stan Vandersyp, de l'Institut de recherches économiques (NZIER), estime que la libéralisation des échanges agricoles permettrait à la Nouvelle-Zélande de doper à long terme sa croissance de 0,58 % par an.

Sylvie Lepage

(1) Etudes économiques de l'OCDE : la Nouvelle-Zélande (1993).

(2) Le dollar néo-zélandais équivaut à 3,30 francs.

TEXTILE

Le prestige sauve l'uniforme

Suite de la page I

Les uniformes de l'armée continuent ainsi de représenter chaque année un marché de 1,6 milliard de francs. Consommateur le plus vorace : l'armée de terre, qui engloutit un peu plus de 1 milliard dans l'habillement de ses troupes. L'armée de l'air, la marine et la gendarmerie lancent respectivement chaque année des appels d'offres extérieurs d'environ 230, 150 et 125 millions de francs. Mais, depuis deux ou trois ans, le montant total des commandes d'uniformes stagne, comme dans l'armée de terre, voire régresse : l'armée de l'air, qui dépensait en habillement 300 millions de francs en moyenne depuis douze ans, a dû se contenter en 1992 de 230 millions, et de 215 millions en 1993. Dans la marine, on parle de *« légère diminution, d'environ 10 millions de francs depuis dix ans »*. Par mesure d'économie, les tenues sont davantage recyclées. Vareuses et cols bleus de la marine doivent désormais faire usage à plus d'un appelé. *« De plus,* précise le commissaire général Voisard, *nous sommes de plus en plus stricts avec nos fournisseurs, qui doivent tirer leurs prix au maximum. Leurs tarifs sont inférieurs à ceux d'il y a deux ans. »*

RÉGRESSION • Soumis à cette double pression – réduction des commandes et compression des prix –, les fabricants d'uniformes sont aujourd'hui pris à la gorge. Chez Paul Boyé, dont les effectifs sont passés de 800 à 500 personnes en France, le militaire ne représente plus que 50 % de l'activité, contre 75 % il y a quelques années. Jean-Philippe Gannac, directeur général de Bidermann Uniformes et président de la chambre syndicale des fabricants d'uniformes, dresse le même constat de crise : *« Le marché militaire s'écroule depuis deux ans. Notre chiffre d'affaires, qui atteignait 227 millions de francs en 1991, n'a pas dépassé 220 millions en 1992 et 1993. Nous avons fermé deux de nos trois usines en France, et nous n'employons plus que 450 salariés, contre 750 il y a deux ans. »* Chez CSV (Confection Sèvre-Vendée), dont le chiffre d'affaires uniformes avoisine les 90 millions de francs, on a aussi dû procéder à des suppressions d'emplois, sous l'effet d'une régression de 20 à 25 % des commandes militaires depuis 1991.

Les autres marchés d'habillement administratifs (police, RATP, SNCF, EDF, Poste...) pâtissent également de la rigueur budgétaire. Et, là aussi, les Français ont affaire à très forte concurrence, puisque tous les appels d'offres publics sont désormais européens. Or certains de nos voisins, comme la Belgique ou l'Allemagne, qui avaient délocalisé leur production textile bien avant la France, sont à même de proposer des prix très bas. *« Les industriels français ont dû délocaliser à leur tour au Maghreb pour aligner leurs prix,* souligne Jean-Philippe Gannac, qui a récemment ouvert pour Bidermann une usine en Tunisie. *Mais entre l'ouverture à la concurrence européenne et le recours à la délocalisation, ils ont traversé une période d'adaptation terrible. » « Le marché français est probablement le plus ouvert d'Europe,* déplore François Colle, *parce que nous respectons scrupuleusement les directives de l'Union européenne, alors que les Allemands, par exemple, trouvent toujours un moyen technique d'écarter les candidatures européennes. »*

Leur salut, les industriels français semblent en fait le chercher davantage du côté du secteur privé, de l'uniforme d'entreprise, « tenue de prestige » ou « vêtement d'image ». La concurrence n'y est pas moins rude, tout au contraire, mais la demande a le rare mérite d'être en croissance depuis le milieu des années 80. *« Les entreprises se sont rendu compte qu'en augmentant un tout petit peu les budgets consacrés aux vêtements de travail on pouvait les transformer en « vêtements d'image » et en faire un vecteur de promotion. Les caissières de Carrefour deviennent ainsi des hôtesses de caisse,* analyse Gilles Bragard, PDG de la société vosgienne Bragard, spécialisée dans les uniformes de l'hôtellerie-restauration. *Ces trois dernières années, le vêtement d'image a connu une progression d'environ 10 % l'an. »*

Volonté de ressouder les équipes par temps de crise, de se singulariser aux yeux des clients, mais aussi avantage en nature sur lequel il est ensuite difficile de revenir, *« ce créneau est porteur »*, confirme le directeur général de Bidermann Uniformes, qui a accompli une *« révolution de diversification »* pour s'y positionner. La reconversion a été tout aussi complexe chez Boyé *« car, pour les uniformes militaires, nous avions des modes de fabrication très spécifiques »*, explique le PDG de la branche uniformes, Jacques Boyé, qui est parvenu à maintenir son chiffre d'affaires 1992 (150 millions de francs) à la hauteur de celui de 1991.

AIR DU TEMPS • *« Le problème, c'est qu'il y a trop de monde, que c'est dans l'air du temps. Tous les fabricants de vêtements peuvent répondre aux appels d'offres privés, puisque ces uniformes ne présentent guère de difficultés techniques. Et, face à la crise, nombreux sont ceux qui pensent aujourd'hui que le marché d'image est la poule aux œufs d'or »*, tempère Jean-Philippe Gannac. Le PDG de Vestra, par exemple, l'un des leaders de l'habillement masculin en France (1,5 milliard de chiffre d'affaires), explique ainsi que *« l'uniforme ne représente que 1 à 2 % de son activité »*, mais que, *« à l'heure actuelle, rien n'est négligeable »*.

Même la haute couture se rabat aujourd'hui sur le marché de l'uniforme. Sous licence Balmain, la société Art Concept, créée en 1991, est un beau succès. Dix millions de francs de chiffre d'affaires en 1992, entre 20 et 35 millions prévus pour 1993, des clients prestigieux comme Dassault, Peugeot ou Eurotunnel. *« C'est incroyable ! On ne s'attendait pas à un tel succès, d'autant que l'on n'a pas fait la moindre publicité »*, s'étonne Geneviève Darmon, la directrice. Franckie Tacque, sous licence Balenciaga, *« ne souffre pas non plus de la crise, même s'il faut serrer les boulons car les clients sont de plus en plus regardants sur les prix »*. Son chiffre d'affaires est passé de 70 millions de francs en 1991 à 100 millions de francs en 1992. En pleine crise du textile, tous les marchés sont bons.

Pascale Krémer

ASIE CENTRALE

L'Afghanistan survit dans le marasme

Suite de la page I

Or ne fonctionnent, par exemple, ni poste, ni téléphone, ni système bancaire... La distribution d'électricité, elle aussi, est partout incertaine. Elle est sporadique dans la capitale, du fait que les barrages et la centrale de Sarobi sont aux mains des fidèles de Gulbuddin Hekmatyar, le premier ministre intégriste, ennemi juré du pouvoir en place à Kaboul autour du président Rabbani et de l'ancien ministre de la défense Massoud. A Herat aussi, le courant est peu disponible, du fait de difficultés d'approvisionnement en pétrole (d'Iran et du Turkménistan) que connaît le chef de cette région, Ismaïl Khan. A Mazar, en revanche, l'énergie, qui dépend pour l'essentiel de l'Asie centrale ex-soviétique, est fournie très régulièrement.

Les routes sont en mauvais état. Hormis la Kaboul-Termez (frontière de l'ex-Union soviétique), elles sont parfois à peine praticables (Herat-Kaboul par Kandahar), sinon impraticables (Herat-Shebargan ; toutes les pistes vers l'Hindou Kouch).

VERGERS • Les ressources du sous-sol sont, peu ou prou, à l'abandon. Le champ de gaz naturel de Shebargan au nord, seule source virtuelle de devises (il rapportait 300 millions de dollars par an dans les années 70), a cessé de produire depuis un lustre. Son redémarrage, pour lequel le Turkménistan vient de proposer son assistance, suppose d'importants travaux de remise en état. Les émeraudes et les lapis-lazuli du Panshir, par ailleurs, semblent toujours exploités, mais apparemment de façon grossière, et pour le profit exclusif de la faction Jamiat, qui contrôle le nord-est du pays et domine Kaboul.

Dans les villages, la situation est terrible. Les vergers, qui produisaient avant guerre des monceaux de fruits – vendus séchés en grande partie, ce qui procurait aux paysans d'importantes ressources – ont été endommagés par des bombardements ; leur reconstitution prendra, on s'en doute, des décennies.

Les systèmes d'irrigation, souvent sophistiqués, qui maillaient jadis ce pays aride se sont en général ensablés. Les canaux doivent être curés, ou alors refaits, comme c'est le cas de tous les *khwarezm* souterrains.

De vastes zones, par ailleurs, restent minées : on estime que dix millions d'engins ont été laissés derrière elle par l'armée rouge. D'immenses terrains de parcours pour les moutons et les chèvres (naguère facteur de richesse) sont dangereux. De plus, des troupeaux entiers ont été abattus durant la guerre, du fait que leurs propriétaires ne pouvaient plus les faire paître en sécurité.

Plus largement, les événements des années 80 ont bousculé des équilibres ancestraux. Ainsi, l'ancien *modus vivendi* entre paysans des montagnes du Hazarajat et éleveurs semi-nomades pashtounes, qui permettait le pacage des terres après les récoltes, a volé en éclats en raison de la longue coupure des immémoriales pistes de transhumance. Les sédentaires, qui s'estimaient défavorisés, ont vu là une occasion de le remettre en cause.

C'est une des raisons de la perte de pouvoir des Pashtounes, anciens maîtres de l'Afghanistan. Leur émigration, plus forte que celle des autres ethnies, en est un autre *(lire l'encadré)*. Enfin la guerre a fait basculer le centre de gravité du pays du Sud pashtoun vers le Nord tadjik et ouzbek : alors que l'ancien « sillon utile », de Kaboul au Pakistan, était devenu incertain, du fait des combats, la plaine du Nord et sa capitale Mazar, formant un continuum spatial et économique avec l'URSS, ont prospéré.

Une bonne partie des produits qui entrent en Afghanistan en ressortent en contrebande, souvent à destination des pays d'où ils proviennent.

Une seule activité se poursuit allègrement : le commerce. La plupart des bazars regorgent de marchandises – tandis que la voisine Asie centrale ex-soviétique est en proie à une quasi-disette. Mais les prix mettent les produits proposés hors de la portée de maint Afghan, en dépit de l'absence de taxes. Les prélèvements « sauvages » effectués auprès des camionneurs par des groupes armés – factions politico-religieuses ou bandits de grand chemin – renchérissent évidemment les marchandises. Une bonne partie des produits qui entrent en Afghanistan (en provenance du Pakistan, de l'Ouzbékistan, ou de l'Iran) en ressortent en contrebande – souvent à destination du pays d'où ils viennent : les trafiquants jouent du différentiel de prix dû à l'absence d'impôts. Le gouvernement d'Islamabad a protesté, puis proposé d'aider son voisin à établir un système de taxation, mais même le premier ministre en titre, Gulbuddin Hekmatyar, pourtant réputé favorable au Pakistan, a refusé de donner suite.

Une donnée cruciale de l'évolution de l'Afghanistan est sans doute sa monnaie. L'afghani, toujours utilisé d'un bout à l'autre du pays – c'est à noter – demeure l'un des seuls signes d'un Etat central. Le contrôle de sa fabrication – toujours à Moscou ! – par le Jamiat, la faction du président Rabbani, est aussi un facteur politique décisif puisque le général Massoud, l'homme fort de Kaboul, utilise une bonne partie des billets (qui lui arrivent régulièrement dans des conteneurs acheminés par avion de Russie) pour acheter des alliés de son adversaire Hekmatyar.

PAVOT • En dépit de l'utilisation intensive de la planche à billets, la monnaie se déprécie relativement peu. En deux années terribles, 1992 et 1993, le dollar – régulièrement coté aux « bazars au change » du pays, tenus, notamment à Kaboul, par des Afghans d'origine indienne – n'est passé que de 1 200 à 1 700 afghanis. Qu'est-ce qui permet à la monnaie nationale de résister à la dépréciation galopante qu'on attendrait ?

Pas le solde de la balance commerciale : les exportations pour 1992 se montaient en tout et pour tout à *« 1 million de mètres carrés de tapis, 40 000 tonnes de fruits secs, des fruits frais, des herbes médicinales, des objets d'artisanat, des peaux de karakul et de la laine »*, nous disait M. Yalaqi, alors gouverneur de la banque centrale d'Afghanistan, lors de son passage à Paris il y a quelques mois.

Selon les rapports de l'ONU, il faut y ajouter des rentrées moins visibles : celles de la culture du pavot. Les agences de lutte contre la drogue estiment que le « croissant d'or » (du Badakhshan, au nord-est, à l'Hilmend, au sud-ouest, en passant par le Nangarhar, au centre-est) est en train de rejoindre le fameux « triangle d'or » indochinois comme premier centre mondial de production. Le gros des bénéfices dérivés de cette activité semble, il est vrai, aller au Pakistan, qui abrite la plupart des laboratoires de raffinage de l'héroïne.

L'essentiel de la drogue ainsi produite gagne l'Europe, par l'Asie centrale et la Russie. Source de richesse contestable, cette activité n'est-elle pas, pourtant, la réponse, si fruste soit-elle, à l'état de quasi-abandon où la communauté mondiale tient aujourd'hui l'Afghanistan, après avoir exalté la lutte héroïque de ses moudjahidins contre l'URSS et le communisme ?

Jean-Pierre Clerc

Quatorze millions d'habitants

KABOUL
de notre envoyé spécial

Combien y a-t-il d'habitants en Afghanistan aujourd'hui ? L'ultime recensement fiable remonte à 1971. Les agences de l'ONU estiment, à présent, à un peu plus de 18 millions le nombre des Afghans – un chiffre qui apparaît excessif à maint expert, notamment si l'on tient compte du million – et peut-être du million et demi – de morts du fait des combats, des bombardements et des privations.

Mais tous les Afghans ne vivent pas dans leurs frontières. Près du quart d'entre eux sont, en effet, réfugiés dans les pays voisins. Ils étaient 5 millions à connaître ce sort lors de la chute du régime néo-communiste, en 1992 – de loin le chiffre le plus élevé de la planète, en valeur absolue et en pourcentage de la population totale. Le Pakistan en avait 3 millions, et l'Iran 2 millions. Avec le courage qu'on leur reconnaît, les Afghans ont commencé de rentrer. Plus d'un million ont quitté le Pakistan l'an dernier – un flux qui a stupéfait les instances internationales, peu habituées à une telle pratique du fameux « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Mais la reprise des combats, dès août 1992, a non seulement ralenti les retours, mais elle a jeté hors de chez eux des centaines de milliers de Kaboulais, pris entre les factions islamistes. Jelalabad, Mazar et Pul-i-Khumri, villes pourtant non dénuées de problèmes, ont dû accueillir ces nouveaux « déplacés ». Pour comble, l'Iran s'est mis à appliquer, en 1993, une politique de renvoi forcé des Afghans, qui a vivement déséquilibré Hérat, capitale de l'ouest du pays, dont l'« émir » Ismaïl Khan avait pourtant fait une zone de paix. Seule la pression de la « patronne » du Haut-Commissariat pour les réfugiés (des Nations unies), Mme Ogata, a conduit Téhéran à promettre d'humaniser quelque peu sa politique.

Il devrait donc y avoir, aujourd'hui, au maximum, 14 millions d'Afghans vivant « au pays ».

J.-P. C.

La « fatigue des donateurs »

La quasi-totalité des vingt-neuf provinces afghanes vivent en paix. Mais les combats que les factions islamistes se livrent, de façon récurrente, pour la maîtrise de Kaboul, la capitale, induisent, de la part des éventuels bailleurs de fond, une perception très négative de la situation du pays. La *« fatigue des donateurs »* est devenue un lieu commun.

De fait, les successives levées de fonds de l'ONU sont loin d'atteindre leurs objectifs. Un troisième appel d'urgence vient d'être lancé, pour un montant de 100 millions de dollars, en vue d'aider la population à passer l'hiver. Les précédents n'avaient été couverts que pour un peu plus du tiers. Les Etats-Unis, vieux protagonistes de la scène afghane, sont, quant à eux, totalement absents d'Afghanistan, et les ambassades des pays de l'Union européenne ont fermé leurs portes lors des combats de l'été 1992 ou de l'hiver dernier – un vide diplomatique qui ne contribue pas à la stabilisation de l'Etat afghan. Seule la France a nommé un nouveau chargé d'affaires, qui vient de faire un premier séjour à Kaboul.

J.-P. C.

L'oasis kirghize

Cette petite République montagneuse et paisible, riche en matières premières, essaie de se dégager du carcan du système soviétique

OASIS montagneuse, au milieu du désert, aux confins de l'ancien empire soviétique, loin des turbulences moscovites, la petite République du Kirghizstan (4,25 millions d'habitants), la plus stable et la plus démocratique de l'Asie centrale ex-soviétique, courageusement engagée dans la voie des réformes, peine à joindre les deux bouts. Son économie a été quasiment paralysée par la dislocation de l'URSS. *« Ici, on ne produit plus rien »*, s'exclame Almas, un jeune Kirghize qui a abandonné ses études de médecine pour vendre des billets de chemin de fer au marché noir. Après une chute de 21 % en 1992, la production a encore baissé de 21,9 % sur les six premiers mois de 1993 par rapport à la même période de l'année précédente.

Riche en matières minérales (or, argent, mercure, uranium, antimoine, étain), ce pays, comme ses voisins d'Asie centrale, pourvoyait le reste de l'Union soviétique en matières premières. Mais la production minière reste pénalisée par le coût des transports : les montagnes du Tian Chan (les monts Célestes) couvrent les quatre cinquièmes du territoire. En contrepartie, ce relief apporte des ressources énergétiques importantes : six stations hydro-électriques fournissent un courant abondant, exporté vers les Républiques voisines et, depuis peu, vers la Chine toute proche.



MINIATURE • Sur le plan industriel, *« le Kirghizstan, c'est un peu une miniature des maux de la CEI »* (Communauté des Etats indépendants), soupire Aron Broudny, un sociologue russe. Le pays, dont 70 % des importations viennent de Russie, paie aujourd'hui le prix de l'interdépendance soigneusement organisée par le pouvoir soviétique pour faire de l'ex-URSS un seul espace économique.

A l'image de cette usine qui dépendait de cinq cents entreprises dispersées dans toute l'Union soviétique pour la fabrication de ses botteleuses. Depuis la disparition du Gosplan, qui gérait la production de Moscou, la plupart des firmes, tenues de réorganiser leurs approvisionnements sur des bases privées, tournent au ralenti.

Les activités traditionnelles, agriculture et élevage, représentent encore 40 % du PNB et emploient un tiers de la population active. Le secteur tertiaire, comme ailleurs, est réduit à la portion congrue, à l'exception du commerce, qui connaît un formidable boom, grâce notamment au développement des échanges avec la Chine voisine. On ne parle plus ici que de *« business »*. Commerçants improvisés par la crise, des centaines de personnes se pressent chaque jour sur les principales artères de Bichkek, la capitale, pour vendre vêtements, pièces détachées, *mentés* (raviolis), beignets, nanes (pains ronds et plats), gâteaux, cerises venues d'Ouzbékistan... Ou font comme ces deux Dounganes (Chinois musulmans), qui prennent le train pour Moscou, à 4 000 kilomètres, trois à quatre fois par mois, chargés d'immenses ballots de vêtements *made in China*. Bénéfice : une centaine de dollars par voyage.

ANCIENS • Askar Akaev, le président de la République, un ex-physicien qui entend faire du Kirghizstan *« la Suisse de l'Asie centrale »* – pas moins –, a engagé son pays sur la voie de réformes politiques et économiques. Une nouvelle Constitution, assurant – cas unique dans cette région – un équilibre des pouvoirs entre la présidence et le gouvernement, a été adoptée le 5 mai dernier. Il est vrai que la tradition pousse à une moindre personnalisation du pouvoir que dans les pays voisins. *« Jadis, les chefs de tribu, les beys, étaient élus. Aujourd'hui encore, lors des fêtes, la répartition des tâches est décidée collectivement »*, affirme l'écrivain Shakir Soltonoïev. Cet ancien peuple nomade ne compte ni princes ni nobles, mais des anciens, des *manaps*, dont l'autorité tient à leur influence personnelle.

La nouvelle Constitution se veut également rassurante à l'égard de l'importante communauté slave (24 % de la population, contre 52 % pour les Kirghizes). Si le kirghize est la langue nationale, les textes veulent garantir *« la préservation et le développement du russe »*. Conscientes de la place des anciens « colons russes », cadres, ingénieurs, dans l'édifice économique local, les autorités cherchent à les retenir. Mais plus de 100 000 *« pieds rouges »* ont quitté le pays depuis 1991 : *« L'émigration est au Kirghizstan plus importante que dans les Républiques d'Azerbaïdjan et de Géorgie, ensanglantées par la guerre civile »*, reconnaît Askar Akaev.

De même, la libéralisation économique apparaît plus prononcée que chez les voisins. Un programme ambitieux de privatisation a déjà connu un commencement de réalisation (en octobre 1993, 26,2 % de l'économie était privée). Parallèlement au désengagement de l'Etat, un nouveau cadre législatif facilitant le fonctionnement de l'économie de marché a été instauré, avec, notamment, une loi sur la protection des investissements étrangers.

Longtemps considéré comme l'un des plus fervents partisans de la zone rouble, le Kirghizstan a créé la surprise en émettant sa propre monnaie, le som, le 10 mai 1993, pour *« échapper à l'inflation de la zone rouble »*, selon le premier ministre Tursumbek Chyngyshev. Pour faciliter cette délicate opération, le FMI a accordé 62 millions de dollars, auxquels se sont ajoutés des crédits de la Banque mondiale, du Japon, de la Suisse et des Pays-Bas, au total 130 millions de dollars.

PAYSAGES • Cela a permis d'arriver à une hausse des prix inférieure à la moyenne de la zone rouble, mais a suscité des tensions avec les entrepreneurs locaux, les fournisseurs étrangers, qui refusent souvent d'être payés en soms. Avec l'Ouzbékistan et le Kazakhstan aussi : craignant une arrivée massive – et inflationniste – de roubles, le président ouzbek, Islam Karimov, a ordonné la fermeture des frontières avec le Kirghizstan et, en guise de sanction, a interrompu quelques jours les livraisons de gaz et de pétrole.

Malgré la législation nouvelle, d'autre part, les investisseurs étrangers sont encore peu nombreux. Pourtant, ce pays, politiquement le plus stable de la région, libéral et superficiellement islamisé, doté d'assez bonnes infrastructures et d'une main-d'œuvre qualifiée et très bon marché, pourrait *« devenir une base d'activités pour les entreprises du secteur tertiaire orientées vers l'appui aux sociétés intervenant en Asie centrale et peut-être en Chine »*, selon un rapport du CFCE. Et avec ses très hautes montagnes aux paysages somptueux, ses centaines de lacs d'altitude, dont l'un des plus grands du monde, le lac Issy-Koul, le Kirgizstan possède aussi un formidable potentiel touristique : un autre atout pour l'avenir.

Xavier Harel

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

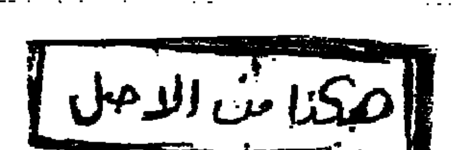
Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



CINÉMA

UGC, « major » du troisième type

La société de cinéma a bâti une stratégie originale, axée sur les droits audiovisuels et les salles. Principal exploitant à Paris et à Lyon, elle est aujourd'hui mise en cause pour abus de position dominante

TROIS « majors » dominent le cinéma français. Mais seule Gaumont correspond à la structure intégrée traditionnellement désignée par ce terme (production-distribution-programmation-exploitation). Pathé ne s'occupe directement que de programmation et d'exploitation (même si ses liens étroits avec Renn Production et le distributeur AMLF lui confèrent une emprise sur l'ensemble de la chaîne). Quant à UGC, elle a choisi un mode de développement original, qui en fait un cas à part dans le paysage cinématographique français.

Née de la privatisation, en février 1971, du groupe public constitué à la Libération par saisie de sociétés liées aux Allemands, UGC avait été reprise par un groupe d'exploitants. Avec 1,734 milliard de chiffre d'affaires en 1992, elle est devenue un des géants du secteur cinéma à l'échelle européenne.

Cette puissance lui vaut d'ailleurs quelques ennuis : contrôlant un bon tiers des écrans parisiens, UGC a été mise en cause pour abus de position dominante. Depuis le rapport du Conseil de la concurrence l'été dernier, on attend la décision des ministres des finances et de la culture : d'ardentes et secrètes tractations sont en cours, pour limiter l'emprise d'UGC sur la capitale sans lui appliquer un traitement qui apparaisse disproportionné par rapport à celui, assez bénin, infligé à Gaumont l'an dernier pour le même motif, après l'échange d'actifs entre Gaumont et Pathé (*le Monde* du 25 mars 1993).

IMAGE • Pour avoir privilégié les salles et l'acquisition des droits audiovisuels au détriment de la production et de la distribution, plus médiatiques, UGC souffre d'une « image » à la fois peu visible et peu appréciée. C'est aussi que sa politique a de tout temps été menée selon une logique strictement gestionnaire, sans égards apparents pour les enjeux « idéologiques » et artistiques de défense du cinéma français auxquels souscrivent ses concurrents – bon gré mal gré, mais en le faisant bien savoir.

Cette politique et cette discrétion se traduisent clairement dans les choix de distribution et de programmation. UGC, classée quatrième distributeur en France sur les vingt dernières années, est le seul acteur de quelque poids à n'avoir jamais occupé la première place dans les classements annuels : *« Pour nous, la distribution est un service intermédiaire, en aucun cas un objectif stratégique »*, commente Guy Verrechia, PDG de la firme. Mais il avertit : *« Nous ne pouvons pas nous laisser distancer par la concurrence. Nous aurions préféré l'éviter, mais s'il faut nous aussi nous allier à un grand studio américain, nous le ferons »* (en s'alliant avec Disney, Gaumont – à travers la filiale commune GBVI – est devenu de loin le plus gros distributeur français en 1993 (*le Monde* du 4 janvier).

PARTENAIRE • Rigueur gestionnaire sans états d'âme, surtout dans la programmation, qui fait des écrans UGC un territoire pratiquement inaccessible aux premiers films français, à l'« art et essai », aux cinémas « différents ». Et aussi discrétion dans ce qui reste le maillon-roi de la chaîne cinématographique: la production. Jusqu'à présent, UGC est surtout intervenue comme partenaire dans la production d'un nombre réduit de films, en tissant des liens généralement au coup par coup avec des indépendants, du vétéran Serge Silberman à Georges Benayoun en passant par le bouillant Toscan du Plantier ou la discrète Véra Belmont – sans oublier Jeremy Thomas, le producteur de *Little Buddha*.

Dans un passé récent, elle a aussi été associée à la fabrication d'*Un monde sans pitié*, des *Nuits fauves* ou d'*Arizona Dream*. Mais sans en prendre l'initiative, même si son apport financier représente parfois une part considérable du budget total – à des conditions telles qu'il ne manque pas, sur la place de Paris, de producteurs indépendants pour affirmer qu'UGC les a soutenus comme la corde soutient le pendu... Mais, en créant la filiale UGC-Images dirigée par Yves Marmion, elle a commencé à avancer ses pions comme producteur à part entière. *« Je suis convaincu qu'à moyen terme la production est le secteur-clé »*, confirme Guy Verrechia.

UGC vient ainsi de signer, comme producteur délégué, son premier contrat, avec le réalisateur d'*Indochine*, Régis Wargnier, pour un projet intitulé *Une femme française*, et un important budget prévisionnel de 60 millions de francs. En regrettant de ne pas trouver, à l'échelle européenne, d'interlocuteurs d'une taille comparable à la sienne : *« Il faut qu'il y ait de vrais intérêts pour un Allemand à ce qu'un film français marche en Allemagne, et réciproquement. De même avec les Anglais ou les Espagnols*, commente Guy Verrechia. *J'aimerais pouvoir nouer des solidarités financières avec une UGC allemande, ou anglaise : il n'en existe pas. Il y a de grandes sociétés de télévision, ce n'est pas la même chose. Si de puissants acteurs dans le cinéma européen n'apparaissent pas prochainement, la « victoire » du GATT n'aura servi à rien. »*



PRUDENCE • Si UGC a tardé à s'investir dans la production, et n'y avance ses pions qu'avec prudence, c'est qu'elle a d'une part poursuivi sa politique axée sur les salles, d'autre part joué à fond le marché des droits audiovisuels, au point d'y acquérir un avantage décisif, à l'échelle française et même européenne : la création d'un portefeuille de droits.

Par le biais d'achats, mais surtout de fusions, sa filiale UGC-DA (pour droits audiovisuels) détient aujourd'hui environ 2 500 films et 3 000 heures de programmes télé, et représente de loin le secteur le plus rentable : 17 % du chiffre d'affaires, mais 38 % de la marge nette en 1992 (et des résultats prévisionnels équivalents pour 1993). Les deux plus importantes opérations ont été la fusion avec Robur en 1992, qui lui a causé quelques déboires *(lire l'encadré)*, puis le rachat de United Communication en novembre dernier, qui apportait le complément américain à un portefeuille jusqu'alors essentiellement français. UGC est aujourd'hui un interlocuteur obligé pour tous les diffuseurs actuels – et futurs.

Quant aux salles, elles représentent à la fois le lieu naturel d'intervention pour une société née entre les mains d'exploitants (et qui fut un acteur-clé de la création des complexes cinématographiques au début des années 70) et la base de la puissance du groupe : un patrimoine foncier considérable, 37 % de son chiffre d'affaires et 49 % de sa marge nette (en 1992, sans doute plus en 1993 grâce la hausse de la fréquentation). UGC contrôle 260 écrans en France et en Belgique, elle est le plus gros propriétaire-programmateur de salles à Paris et en banlieue, ainsi qu'à Lyon. La société a d'ailleurs été sacrée meilleur exploitant européen au mois de juin dernier.

RÉNOVATIONS • Le redéploiement des salles UGC est jusqu'à présent symbolisé par les rénovations en centre-ville à Bruxelles et à Lille. Et, de son propre chef cette fois, UGC s'apprête à attirer l'attention sur ses salles, avec le lancement, le 19 janvier, d'une campagne publicitaire destinée à mettre en relief le travail effectué dans l'amélioration de celles-ci, l'ajout de services annexes, la politique tarifaire, les possibilités d'achats de places groupés, etc. Mais des opérations de beaucoup plus vaste envergure sont en cours. A Paris, UGC devrait ouvrir avant la fin de l'année un nouveau complexe de quinze écrans aux Halles, à l'emplacement de l'ancien Espace Cousteau, et relié à l'actuel Forum Horizon. Encore plus ambitieux, le projet de « mégacomplexe » à Bercy, de 18 salles (5 000 places), qui, selon Guy Verrechia, est prêt, mais doit attendre que l'ensemble du site soit en état – sans doute pas avant 1996.

La société a également des projets d'ampleur à Lyon, dans la future Cité internationale (ouverture prévue : fin 1995), dans le centre commercial de Rosny en région parisienne, et étudie l'implantation de « mégacomplexes » sur des sites équidistants de plusieurs villes moyennes. *« En répétant que la salle c'est le lancement et la télévision c'est le rendement, on a fini par sous-estimer l'importance économique des salles. Celles-ci amplifient les tendances : lorsqu'un film marche, c'est là qu'on réalise les profits les plus rapides et les plus importants. Et leur redéploiement peut enclencher un « cercle vertueux » sur la production. »*

PARI • L'investissement dans les salles et les droits audiovisuels représente un double pari sur l'avenir : *« Cinéma et audiovisuel vont cesser d'être antagonistes, comme dans la période qui s'achève, pour devenir complémentaires*, explique Guy Verrechia. *Jusqu'à cinq ou six chaînes généralistes, l'augmentation de l'offre d'images à domicile réduisait l'envie des gens de sortir de chez eux. Lorsqu'on passe de six à soixante ou cent chaînes, comme vont le permettre les nouvelles technologies, la télévision change de nature. Les rendez-vous sont moins clairs, la consommation devient soit segmentée par centres d'intérêt, soit d' « accompagnement », un peu comme la bande FM.*

» Il y a donc à la fois une plus grande demande d'images par les diffuseurs, à laquelle nous sommes susceptibles de répondre grâce à notre catalogue, et une plus grande différenciation entre le produit domestique et le produit salle. A moyen terme, le cinéma va redevenir un mass media, et retrouver un côté évènementiel. On peut espérer revenir à une fréquentation annuelle de 150 millions d'entrées (la fréquentation a atteint son niveau le plus bas en 1992 avec 115,4 millions d'entrées, elle devrait être d'environ 125 millions en 1993). *»*

Jean-Michel Frodon

Le bourbier Robur

S'il a permis à UGC de franchir un palier dans la détention de droits audiovisuels, le rachat-fusion de Robur a entraîné la société dans deux imbroglios toujours en litige. D'abord, elle s'est retrouvée propriétaire d'une institution financière spécialisée dans le prêt au cinéma, Coficiné, qui venait s'ajouter à celle dont UGC était déjà actionnaire, Cofiloisir, détenant ainsi une situation dominante dans ce secteur. Ensuite, le propriétaire de Robur, Cyril de Rouvre, a laissé une dette de 100 millions de francs, qu'il s'était pourtant engagé à apurer : UGC l'a poursuivi jusqu'à aboutir à l'emprisonnement de l'homme d'affaires.

Sur ces deux affaires, Guy Verrechia est catégorique : *« Coficiné n'est pas un enjeu pour nous, on n'aurait jamais dû l'avoir dans la corbeille d'UGC-droits audiovisuels, si Cyril de Rouvre, sur ce point comme sur d'autres, avait respecté ses engagements. Je suis prêt à vendre demain cette société financière, je ne suis pas prêt à la brader. L'acheteur potentiel* [la Caisse des dépôts, NDLR] *n'a pas pour l'instant fait d'offre acceptable. Mais je ne me laisserai pas forcer la main, et si personne ne veut acheter Coficiné à sa valeur normale, on la fusionnera avec Cofiloisir.*

» Quant à Cyril de Rouvre, mon seul problème était de récupérer la créance qu'il nous doit. Je n'ai pas le sentiment que sa première préoccupation ait été de payer ses dettes, mais plutôt de se faire plaisir avant : le sport automobile l'intéressait davantage. C'est évidemment assez désagréable pour nous. On me dit que Ligier [l'écurie de voitures de course achetée par Cyril de Rouvre après la vente de Robur] *est un actif qui intéresserait des acheteurs, si ça peut lui permettre de rembourser, l'affaire sera close. »*



L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

L'« exception gustative »

En agriculture, le « toujours mieux » devrait remplacer le « toujours plus ». La France, qui protège depuis soixante ans ses produits de terroir, est bien placée pour développer une politique de qualité dans le cadre européen

ET si le moyen le plus sûr de se prémunir contre les dégâts – supposés ou réels – des accords du GATT sur l'agriculture était de proposer systématiquement à des consommateurs devenus plus avertis, exigeants et éclectiques, des produits sélectionnés de grande qualité, typés, identifiables, et fleurant bon le terroir? Entend-on en effet des jérémiades – même s'ils ont, comme tout le monde, leurs difficultés spécifiques – venir des vignerons de Saint-Emilion, des fabricants des meilleurs beurres « grands crus » de Poitou-Charentes, des éleveurs des volailles fermières de Loué, ou des artisans confectionneurs des authentiques galettes de blé noir faites « comme à la ferme » dans le Méné ou les monts d'Arrée?

Les longues discussions du GATT ont pu donner le sentiment qu'il ne s'agissait que d'enjeux quantitatifs tournant autour de milliards de francs et de centaines de milliers de tonnes. N'aurait-on pas, les uns et les autres (du moins tous ceux qui s'insurgent contre la banalisation), intérêt à regarder un peu plus attentivement la qualité des productions et des exportations plutôt que leur volume?

L'agriculture qui se veut de qualité – qu'elle repose sur les appellations d'origine contrôlée, les labels certifiés, les produits fermiers ou les cultures biologiques – est d'ailleurs un concept relativement neuf. Il a pris un essor au fur et à mesure qu'*a contrario* se développaient la consommation de masse, la restauration collective, les plats surgelés, les manipulations commerciales et culinaires, les importations et substitutions à tout va. Bref, plus on avait le sentiment d'ingurgiter de tout et de rien, plus l'idée faisait son chemin qu'il devenait important de savoir ce que l'on mange, comment on produit et pourquoi on paye éventuellement plus cher. De sorte qu'aujourd'hui les agriculteurs les plus perspicaces se lancent dans un nouveau combat : *« Aidez-nous à faire une agriculture de qualité* (sous entendu moins subventionnée parce que plus rémunératrice pour les producteurs) *et vous – les consommateurs – vous serez bien davantage satisfaits de vos agriculteurs. Moins mais mieux, voilà notre devise! »*

Les appellations d'origine controlée (AOC) constituent à coup sûr la procédure la plus ancienne et la mieux verrouillée pour faire émerger une agriculture sélective de l'océan de la banalisation. Elle remonte à un décret-loi du 30 juillet 1935 (modifié par une loi du 2 juillet 1990) qui crée l'Institut national des appellations d'origine (INAO). Un organisme qui s'est vaillamment illustré il y a quelques jours dans son combat juridique contre le parfumeur Yves Saint Laurent, à propos de la défense des producteurs de vin de Champagne contre toute tentative d'usurpation de nom.

SPÉCIFICITÉ • Chargé pour l'essentiel de la défense des vins et spiritueux, l'INAO a progressivement élargi son domaine pour s'intéresser aux produits laitiers et plus récemment, mais de manière encore discrète, à l'ensemble des produits agricoles et alimentaires. L'étiquetage AOC n'est pas en lui-même une garantie de qualité hors pair, mais le signe que son bénéficiaire, qui se veut le contraire d'un produit standardisé, tient sa spécificité de méthodes d'élaboration éprouvées, de rendement limité et surtout d'un terroir géographique, voire géologique, scrupuleusement délimité au mètre carré près. C'est ainsi qu'il n'existe pas moins de douze appellations différentes pour le cognac et que le beurre des Charentes n'est à confondre – avis aux juristes et aux fins palais! – ni avec le beurre Charentes-Poitou ni avec le beurre des Deux-Sèvres, un département qui est pourtant situé dans la région Poitou-Charentes.

Les paysans qui prétendent entrer dans le club des AOC doivent s'être regroupés au préalable en un syndicat de défense, et avoir fourni un argumentaire et des documents de motivation détaillés. Commence alors une longue procédure à travers les services de l'INAO, puis le passage devant plusieurs commissions d'enquête composées d'experts professionnels, avant l'approbation d'un avant-projet de décret et la parution au *Journal officiel* du décret définitif. A titre d'exemple, le décret du 26 mars 1993 relatif à l'appellation d'origine « muscat du Cap-Corse » énumère de manière pointilleuse les conditions à remplir pour qu'un vin ait droit au sésame en question et il a dû être signé du premier ministre et de trois de ses collègues.

ANTICHAMBRE • Fin novembre, pas moins de vingt-six produits les plus divers faisaient antichambre à l'INAO en attendant que les commissions d'enquête désignées à leur propos statuent sur leur sort, depuis le foin de la Crau, le cidre de Cornouailles, l'agneau de pré salé du Mont-Saint-Michel, jusqu'à la tomme de Savoie en passant par le taureau de Camargue, le bleu de Sassenage-Vercors ou le cabecou de Rocamadour.

Un pas de plus – essentiel pour le monde de la pêche – aura été franchi lorsque les poissons pourront eux aussi prétendre entrer dans le club des produits protégés par l'AOC. *« C'est pour l'instant très difficile étant donné les critères qui sont les nôtres. Comment déterminer avec précision un terroir sous-marin, une souche génétique de lotte ou de langoustine, une race, une pratique ancestrale des pères et grand-pères? Mais en principe il n'y a aucune raison pour qu'un jour, le bar de la pointe du Raz, les huîtres de Marennes ou les moules du Mont-Saint-Michel ne soient pas sur un pied d'égalité avec l'ossau-iraty, brebis des Pyrénées »*, estime Jean Pinchon, le truculent et savoureux président du conseil permanent de l'INAO.

PLAISIR • Qualité contre quantité, donc? Oui et non. *« Les appellations contrôlées et tous les signes distinctifs de qualité authentique concernent davantage le champ de la gastronomie et du plaisir que celui de l'alimentaire »*, remarque Alain Berger directeur de l'INAO. *« Nous voulons nous démarquer de la logique productiviste qui a longtemps prévalu à la FNSEA. Mais c'est vrai qu'on vend aussi de l'image et du rêve... »* Certains voient dans les AOC une pratique proche du malthusianisme mais l'INAO veut délibérément écarter ces reproches. *« Les règlements sont absurdes*, ajoute Alain Berger. *Voyez la coopérative fromagère de Laguiole, dans l'Aveyron. Si les producteurs dépassent leurs quotas, ils écopent de pénalités énormes. Du coup, les agriculteurs ne vendent que deux fromages lorsqu'ils pourraient aisément en écouler trois sur un marché très demandeur »*.

Comme dans beaucoup de domaines, les progrès de l'Union européenne ont obligé la France, très en pointe de longue date dans ce domaine par rapport à ses partenaires, à mettre à jour sa législation. Mais les agents de l'INAO ont redoublé de vigilance après les velléités de la Commission d'imposer, en juin 1992, aux producteurs de fromage au lait cru des normes d'hygiène à ce point contraignantes (au nom de la priorité – qu'on comprend – donnée à la santé publique par rapport à la tradition fermière) qu'elles auraient dénaturé des métiers ancestraux et nui à des productions centenaires.

Le 14 juillet 1992, la Commission a adopté deux règlements, qui donnent satisfaction à Paris, et qui viennent d'être traduits dans une loi votée par le Parlement fin décembre 1993.

« Il fallait que les avantages spécifiques du dispositif français soient mis à l'abri d'une remise en cause par suite d'un éventuel vide juridique au niveau communautaire », indique-t-on au ministère de l'agriculture. *« Si, en toute légalité, avaient pu être fabriqués dans l'un des onze autres pays de la CEE, puis commercialisés partout y compris en France un « veau sous la mère » ou un « foie gras des Landes » sans que soient forcément associées à ces termes des caractéristiques de qualité et des contraintes de production imposées en France, deux inconvénients majeurs seraient apparus : le consommateur n'aurait pas été en mesure de s'y reconnaître et le producteur ou l'industriel auraient pu être victimes d'une véritable distorsion de concurrence. »*

PAPILLES • Les règlements européens traduits depuis quelques jours dans le droit français introduisent trois notions : l'appellation d'origine protégée pour laquelle le lien avec le terroir est très étroit, depuis la matière première jusqu'à l'élaboration du produit fini (par exemple l'huile essentielle de lavande de Haute-Provence); l'indication géographique protégée, pour laquelle ce lien peut être plus ténu mais demeure cependant déterminant à l'un au moins des stades de la production, de la transformation ou de l'élaboration (le veau de l'Aveyron); l'attestation de spécificité enfin (le cidre bouché), pour les produits qui se distinguent par leur composition, leur mode de production et d'incorporation de valeur ajoutée.

Rien ne dit qu'il n'y aura plus de plaideurs ni de juges, de Copenhague à Athènes, pour dire où s'arrêtent le vrai jambon d'Aoste, le gouda pur et dur ou le calisson d'Aix et où prospèrent dans l'ombre les ateliers de contrefaçon. Mais une chose est sûre : l'« Europe des papilles » a été portée, il y a quelques jours, sur les fonts baptismaux.

François Grosrichard

Le dessus du panier

• Le label rouge représente 15 % de la production nationale avicole (poulets, chapons, dindes, canettes...), 5 % de la charcuterie-salaisonnerie et 5 % des produits laitiers. Il a franchi les frontières de l'Hexagone puisqu'il existe, par exemple, un label « saumon écossais » géré par un organisme certificateur britannique.

• 30 000 agriculteurs et 2 250 entreprises (dont beaucoup sont familiales) fabriquent des produits sous label pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs.

• 180 000 agriculteurs élaborent des produits bénéficiant, sous une forme ou une autre, d'un signe distinctif officiel de qualité. Cette production couvre 10,6 % du marché alimentaire et représente un chiffre d'affaires de plus de 73 milliards de francs, dont 50 milliards pour les seules AOC.

• Le secteur des vins et eaux de vie sous appellation d'origine controlée (AOC) concerne 45 % de la production nationale de cette branche.

• Un viticulteur sur deux livre un vin AOC, sans compter les vins VDQS (vins de qualité supérieure), un peu le « purgatoire » de l'AOC. Le revenu brut d'exploitation pour une vigne AOC a été de 434 700 francs en 1991, soit deux fois plus que le revenu moyen en France en 1991. Le prix des vignes (260 000 francs l'hectare) est 3,3 fois plus élevé que le prix moyen d'un vignoble.

• Les 38 produits laitiers (fromages, beurres et crèmes) AOC entrent pour 15 % dans la production totale française. Une vingtaine de ces catégories d'appellation exportent une part de leur production. Les exportations de Roquefort dépassent 170 millions de francs par an, et 40 % du volume des noix de Grenoble sont exportés.

• 40 000 producteurs laitiers, 2 000 producteurs fermiers et plus de 600 entreprises concourent aux 38 appellations d'origine du secteur laitier.

F. Gr.

L'aristocratie du fromage de chèvre

Encore peu importante quantitativement, la production de chèvres AOC se distingue par son dynamisme. Avec un problème lancinant : le manque de lait...

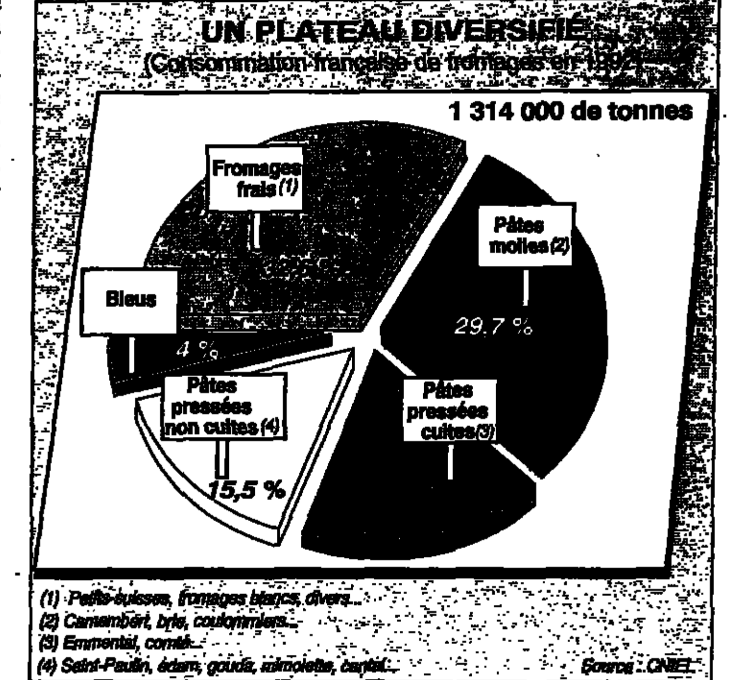
PREMIÈRE image : la vieille paysanne en noir de *Jour de fête* de Jacques Tati, récemment reparue à la télévision avec ses quatre chèvres. Seconde image : un étudiant soixante-huitard reconverti « baba cool » dans la montagne. Le fromage de chèvre c'est sympathique mais pas sérieux : archaïque et marginal, tel est du moins le cliché classique, lequel cache une toute autre réalité, celle d'un secteur très professionnel et innovant. A l'heure des quotas et des mises en jachères, la production caprine est un « créneau porteur », qui n'est bridé par aucune organisation commune, aucune limitation de production, et qui s'interroge sur les conditions de son développement.

Le fromage de chèvre est une quasi-spécificité française. Mais sa consommation, même dans l'Hexagone, reste modeste : 40 000 tonnes par an, 5,5 % de la consommation nationale de fromage. Sa production industrielle, pour l'essentiel dans les grandes laiteries de l'Ouest, passe pour insipide. Il est plus cher que le fromage de vache standardisé pour une différence de saveur qui n'est pas évidente.

En revanche, il bénéficie d'une avant-garde modeste (7 % du total de la production caprine) mais très combative, qui fait siens les discours sur la qualité et la revitalisation des terroirs. Il s'agit, bien sûr, des fromages de chèvre AOC qui ont, en cinq ans, plus que doublé leur production : 1 255 tonnes en 1987, 2 848 tonnes en 1992 : avec une progression qui avoisine maintenant les 10 % par an.

Le club des AOC fromagères est encore assez fermé. Elles sont 33 dont deux de brebis (roquefort; ossau-iraty, dans les Pyrénées), une troisième, le brocciu (Corse) est en cours d'instruction, et six de chèvres : le chabichou du Poitou (150 tonnes, 13 unités de transformation et d'affinage), le crottin de Chavignol (Berry 1 700 tonnes, 650 producteurs) le picodon dans l'Ardèche et la Drôme (250 tonnes, 80 producteurs directs et 20 laiteries collectrices), le pouligny-saint-pierre (Berry, 225 tonnes, 200 producteurs), le sainte-maure de Touraine (370 tonnes, 600 producteurs) et le selles-sur-cher (Touraine-Berry, 300 tonnes, 600 producteurs de lait). Trois autres dossiers sont en cours d'instruction, pour le pelardon des Cévennes, le rocamadour (Quercy) et la pyramide de Valençay (Berry).

Des productions très enracinées donc et qui ont pour point commun d'être situées dans des zones souvent difficiles, vidées par l'exode rural. L'appellation d'origine y est bien plus qu'un « ordre du mérite »; c'est un outil de combat économique, *« un puissant moyen de développement »*, pour reprendre les termes de Christian Leclerc, le technicien-animateur du comité interprofessionnel de Sainte-Maure-de-Touraine.



PLUS-VALUE • Il y a encore trois décennies, le troupeau de chèvres était dans les régions de polyculture une activité annexe, un « travail de femme ». Aujourd'hui, c'est devenu l'activité principale, parfois exclusive, d'exploitations petites mais spécialisées (avec des troupeaux modestes – 50 têtes en moyenne).

Une chèvre donne de 600 litres à 650 litres de lait par an et il faut 8 litres pour fabriquer 1 kilo de fromage. Par rapport aux livraisons en circuits de transformation industrielle, la traite destinée à la production d'un fromage AOC est rémunérée jusqu'à 15 % plus cher. *« La région Centre, qui compte à elle seule quatre des six appellations, est celle où le lait de chèvre est payé le mieux, jusqu'à 3,50 F le litre »*, souligne Pascal Jacquin, président du syndicat des producteurs de Selles-sur-Cher. Et la transformation fermière apporte une plus-value supplémentaire, surtout lorsqu'elle est suivie d'une vente directe sur les marchés ou aux restaurants locaux.

Le cas du chabichou est particulier et révélateur. C'est la dernière promotion en date (1990) dans l'ordre des AOC, grâce notamment à l'action de Ségolène Royal, alors ministre, et qui a milité pour ce dossier avec une ardeur qui lui a valu de sa région une reconnaissance électorale tout à fait unique lors des législatives de 1993. C'est aussi l'exemple d'un processus inverse à celui de ses compagnons d'appellation. Alors que ceux-ci ont joué leur essor sur la qualité d'une production qui semblait quantitativement condamnée, le Poitou-Charentes a fait l'inverse. Productrice à 80 % du lait de chèvre français, la région a conquis depuis longtemps sa place sur le podium du productivisme et de l'efficacité industrielle. Et c'est pour se redonner une image de terroir que s'est créé le syndicat de défense du chabichou du Poitou.

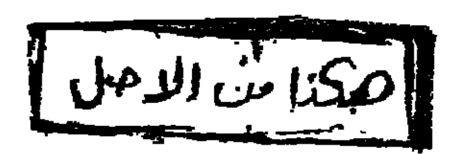
« Sur 100 litres de lait, explique Alexandre Loret, technicien-animateur au syndicat, *96 sont livrés crus aux laiteries. La part de transformation fermière est donc négligeable, et ce sont les transformateurs qui ont joué la carte de l'AOC. Ils prélèvent une part des livraisons pour la traiter artisanalement. Une part minime : moins de 1 % de la collecte caprine régionale. Mais cela a porté des fruits immédiats pour la réputation régionale. En trois ans d'existence, l'AOC chabichou du Poitou a multiplié ses ventes par cinq. »*

Ces bons résultats économiques ne vont pas sans contrainte. L'appellation d'origine dépend d'un cahier des charges précis : zone géographique délimitée à la commune près, troupeaux nourris au fourrage local, utilisation du lait cru frais, caillage lent, affinage de dix à vingt jours, selon les appellations. Cette discipline n'est pas toujours facile à respecter. *« Il faut parfois savoir montrer les dents »*, résume Jacques Léger, président des producteurs de crottins de Chavignol.

RECONNAISSANCE • Autre difficulté, celle de la reconnaissance du produit. Pour les vins, le marché français a une vieille habitude, pour les fromages non. Chacune de ces appellations a une forme bien typée : le petit crottin, la bûche pour le sainte-maure, le palet pour le selles-sur-cher, le picodon, la pyramide entière pour le pouligny, tronquée pour le valençay, le tronc de cône pour le chabichou. Mais les fromages industriels ont depuis longtemps multiplié ces formes traditionnelles jusqu'à leur faire perdre toute référence de terroir. Les groupements AOC ont tenté d'obtenir le monopole de leur forme. En vain : l'administration a objecté l'usage désormais tombé dans le domaine public. Même le chavignol n'a pas gagné le droit de rayer un « t » au mot crottin, ce qui n'aurait pourtant fait que rétablir l'usage de l'orthographe berrichonne ancestrale.

Enfin, les progrès accomplis dans l'image du produit se trouvent aujourd'hui confrontés à la réalité de l'exode rural. *« Nous manquons de lait »*, se plaignent tous les responsables. L'accès à la préretraite agricole à cinquante cinq ans a provoqué une baisse brutale de livraisons dans les exploitations traditionnelles : *« La consommation augmente chaque année, et la production baisse de 2 % à 3 %*, explique Jacques Léger. *Ce n'est pas beaucoup, bien sûr, mais on sait bien qu'une variation minimum a des répercussions immédiates et fortes sur les prix et les mécanismes du marché. Nous travaillons toujours sur le fil du rasoir. »*

Georges Chatain



L'AVENIR DE L'AGRICULTURE

Fromage : à vos marques !

Du plus petit au plus grand, l'industrie fromagère est en pleine réorganisation. Motif : la mue du consommateur et la baisse des prix, qui contraignent les entreprises à rationaliser leurs productions et à promouvoir leurs marques

« *ON m'a fait beaucoup de clins d'œil pendant la réunion et j'ai eu même droit à des grands sourires, mais je tiens à le dire, mon entreprise n'est pas à vendre !* » D'un geste de la main, Jacques Milleret coupe court aux éventuelles propositions de ses concurrents, tous réunis en ce début janvier pour l'ouverture de la Maison du lait à Paris.

Pourquoi subitement tant de sollicitude envers cette entreprise familiale de Franche-Comté ? Tout simplement parce que ce fromager régional a décidé voila trois ans de jouer dans la cour des grands en vendant dans l'Hexagone son *« RoucoulonS »*. Pour fabriquer ce fromage à croûte fleurie, Milleret a dépensé 100 millions de francs dans une nouvelle usine à Charcenne, en Haute-Saône. Un montant considérable pour une petite firme : *« Aujourd'hui, s'il fallait prendre une telle décision, je ne sais pas ce que je ferais*, raconte Jacques Milleret : *quand, en 1990, nous avons décidé de l'investissement, la conjoncture était beaucoup plus favorable. »*

L'usine tourne depuis la fin de l'été, et si les ventes pour l'instant suivent, l'heure est à la prudence. Il faudra de nombreux mois avant de connaître l'issue du pari, et prouver qu'*« une PME est capable de résister malgré les grandes restructurations »*.

ASPHYXIE • Comme tous les secteurs, l'industrie fromagère est affectée par la modification des comportements des consommateurs. Grands et petits sont confrontés actuellement à un double problème : le déplacement de la demande vers des prix moins élevés, conjugué à une pression très forte de la distribution. Profitant d'une surabondance de l'offre, les grandes centrales d'achat négocient sans cesse des baisses de tarifs. *« La dominante reste la modification du comportement des consommateurs*, reconnaît Jacques Lapeyre, président de la coopérative toulousaine 3A. *Le pouvoir d'achat a baissé et les consommateurs sont allés vers des fromages sans marques qui sont aussi de bonne qualité. »*

Il en est résulté souvent un tassement des ventes et une baisse des prix, qui ont touché la plupart des secteurs. *« L'industrie laitière est beaucoup trop dispersée face à une demande concentrée »*, déplore-t-il. Les gains se tarissant en aval, les industriels sont donc contraints de se tourner vers l'amont de leur production et – s'ils veulent rester compétitifs – de moderniser en permanence leurs installations. Des investissements onéreux sont alors décidés, qu'il faut amortir en produisant toujours plus, au risque, à l'extrême limite, de saturer ou d'asphyxier le système.

Les conséquences de cette évolution sont multiples et portent aussi bien sur les stratégies d'investissement que sur les politiques commerciales ou de recherche. Finis les investissements spectaculaires, comme en 1992 lorsque Bongrain avait pris le contrôle de l'ULN (Union laitière normande) et que Besnier avait racheté Roquefort puis s'était offert plus de 8 % du capital de Bel. La tendance est plutôt au pointillisme, aux petits rachats. Chacun complète son plateau de fromages en acquérant qui du comté, qui d'autres AOC.

La priorité est désormais à la rationalisation des installations. Fermeture de sites, suppressions d'emplois, et concentration des productions sur un même lieu se sont accélérées. Témoin de cette réorganisation, « l'exode » de l'emmental, peu à peu passé de l'est de la France à la Bretagne et aux Pays de la Loire, où est localisée désormais plus de la moitié de la fabrication. Très peu d'ouvertures ont été répertoriées, à l'exception de celle de Milleret, ou de la reconstruction à Pacé, près d'Alençon de l'usine de camemberts Le Rustique, d'Idéval, détruite par un incendie.

Paradoxe apparent : pour ces raisons de réorganisation interne, *« le fromage demeure l'un des secteurs les moins touchés par la baisse des investissements »*, relève un industriel dans la revue de l'industrie agroalimentaire (RIA) de décembre 1993 où sont détaillés les différents programmes. *« Nous investissons beaucoup »*, confirme de son côté Hubert Triballat, président de la laiterie-fromagerie du même nom, qu'il a fondée voila quarante ans à Rians dans le Cher. *« L'an dernier, nous y avons consacré 80 millions de francs, soit 8 % de notre chiffre d'affaires, car pour créer de nouveaux produits, et être strict sur la qualité, il faut s'en donner les moyens. »*

BAGARRES • Autre priorité : pour réagir aux modifications de comportement du consommateur, les industriels se raccrochent à leurs marques. Même si beaucoup produisent pour les marques de distributeurs – à ne pas confondre avec les « premiers prix », ces fromages au rabais, de qualité plus qu'incertaine et d'origine inconnue –, l'essentiel pour eux est d'assurer la pérennité de leurs propres produits.

D'où de belles bagarres. Dernier exemple : le secteur du camembert, où Cœur de Lion, en se posant comme un rival sérieux de Président, a secoué tout le marché. Ce fromage conçu par l'ULN avant que Bongrain n'arrive talonne désormais le leader avec près de 18 % des ventes. La compétition a gonflé de 3 % les ventes globales de camemberts en hypermarché. *« Cette attaque est salutaire, mais la progression s'est faite en volume, pas en valeur*, relève Jean-Paul Brayer, directeur général de la branche Besnier Claudel Roustang. *En effet, les prix n'ont pas bougé et n'ont même pas suivi l'inflation. Ils sont restés en moyenne autour de 9 francs. »* En clair, ils ont baissé.

Cet affrontement n'a pas profité aux marques de distributeurs. Malgré leur prix moins élevé, aux alentours de 7 francs, leur part de marché est restée stable. En revanche, cette bataille n'a pas freiné le développement des « premiers prix ». Ces camemberts à 5 francs, qu'aucun industriel n'ose revendiquer, posent un autre problème plus grave, celui de l'image et de la qualité.

Signe des temps : pour enrichir leurs marques, et préserver la qualité, les groupes ont décidé depuis quelques années d'apposer leurs sigles sur les AOC qu'ils reprennent. En Auvergne, 3A développe sa marque Cantorel, Besnier y appose Valmont, et Idéval a choisi d'inscrire le nom Riches Monts sur le bleu, la fourme d'Ambert, le cantal et le saint-nectaire. Une démarche à double tranchant. D'un côté, les groupes tirent profit des AOC, qui valorisent leur image en la teintant de « terroir ». De l'autre, ils marquent leur différence par rapport aux centaines de producteurs locaux, estimant que le label d'origine ne suffit plus à garantir la qualité, même s'ils applaudissent aujourd'hui à l'adaptation de la réglementation française aux normes européennes *(lire l'article de François Grosrichard)*.

« Ce marché a une rentabilité insuffisante, car trop d'intervenants y font n'importe quoi, affirme Claude Ginder, directeur général d'Idéval. *Il est insuffisamment valorisé et trop étroit car, finalement, quatre ou cinq marques seulement peuvent figurer dans les rayons des magasins. »*

Enfin, toujours au nom de la marque, la recherche reste l'une des priorités des fabricants. Certes les innovations ont été rares depuis plusieurs mois, et de nombreuses idées sont restées dans les cartons. Mais déjà certains affirment avoir des projets de lancement ou explorer de nouveaux secteurs. Tout en reconnaissant qu'*« il est difficile d'ouvrir la piste »*, Claude Boutineau, coprésident de Bongrain, savoure ses récents succès comme Fol Epi, une boule d'emmental de 3 kilos, *« car la crémière en avait assez de déplacer des meules de 80 kilos »*, ou Saint-Agur, un bleu dont la mise au point *« a nécessité sept ans de recherche et plusieurs millions de francs »*. Le groupe continue d'avancer dans un nouveau secteur, celui du fromage à cuisiner chaud, soit en entrée, soit en plat. Avec toujours la priorité de concevoir des produits sans odeur, celle-ci étant *« devenue un défaut insupportable »* pour une majorité de consommateurs...

CROISSANCE • Outre la mue du consommateur et la concurrence accrue entre les marques, un troisième changement agite le secteur : la redistribution des cartes au niveau européen. Les prémices de ce mouvement sont apparues au début de la décennie avec le rachat de Boursin par l'anglo-néerlandais Unilever, et l'implantation de BSN en Italie *via* Galbani. Aujourd'hui, Bongrain s'installe méthodiquement en Europe de l'Est où, après la Pologne, il vient d'acquérir une usine en Tchéquie et en Hongrie.

De plus, tels des serpents de mer, les rumeurs sur le devenir des « 3B » *(lire l'encadré)*, et leurs éventuelles prises de contrôle par des groupes étrangers lors de la succession à la tête de l'entreprise, reviennent périodiquement. Et ce, bien que chacun de ces trois groupes familiaux affirme avoir réfléchi ou même réglé le problème.

L'attrait pour cette industrie devrait croître, à lire les prévisions de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) publiées en juin 1993. Dans l'ensemble des pays développés, les experts s'attendent entre 1992 et 1997, à *« une contraction de 5,6 % de la production de beurre et de 13 % de lait en poudre »*, mais à une croissance *« de 12 % de la production de fromage »*, au même rythme que sa consommation. L'hypothèse est *donc d'un développement du secteur* puisque, l'offre coïncidant avec la demande, la menace d'une surproduction semble écartée. Mais cette expansion ne devrait concerner qu'un type limité de produits comparé à la diversité de l'offre nationale. Dans de nombreux pays, les consommateurs sont friands de fondus, de pâtes molles ou à tartiner, et surtout de cheddar, gouda, et autres mimolettes. Des créneaux où les Français sont certes présents mais insuffisamment pour l'instant face aux géants néerlandais, américains, britanniques ou allemands. Les exportations fromagères globales représentent 26 % de la production nationale, soit 388 000 tonnes, et *sont dirigées principalement vers* la Communauté européenne.

Cette accélération de l'internationalisation risque de laisser pour compte l'essentiel des trois cent quarante variétés fabriquées dans l'Hexagone aux goûts bien souvent plus typés. Faute de croissance significative de la population nationale, leur progression semble condamnée à plafonner, sauf pendant l'été, où les touristes les découvrent momentanément. A moins d'une révolution de « palais », ces variétés doivent se résoudre à la portion congrue sur le plateau de fromages.

Dominique Gallois

Les « 3B »

Premier producteur européen de fromage au lait de vache, avec 1,38 million de tonnes par an, la France possède dans ce secteur un tissu industriel très diversifié en pleine réorganisation, constitué par quelques très grands groupes internationaux d'un côté et, de l'autre, par une noria de petites sociétés allant du fermier à la PME.

Ainsi, un peu plus de la moitié de la production nationale de fromages affinés ou fondus est assurée par trois groupes : Bel, Besnier, Bongrain. Les « 3B » ont plusieurs points communs. Outre une même initiale, ce sont des entreprises familiales très discrètes qui entendent le rester, même si elles sont chacune le leader dans un domaine bien précis. Bel, avec La vache qui rit, lancée au lendemain de la première guerre mondiale, règne sans partage sur le secteur des fondus depuis plus de soixante ans. Bongrain, créateur du Caprice des dieux en 1956, ne cesse de conforter son image d'inventeur de fromages. Quant à Besnier, son Président lancé en 1968 s'est imposé au fil des ans, lui permettant de devenir le roi du camembert, du brie et du coulommiers.

Derrière ces géants privés, quatre groupes se partagent 20 % du marché. Aux cotés d'Entremont, numéro un du comté et de l'emmental (lié à Elf Sanofi), figurent des coopératives *comme* 3A, Unicoopa et Ideval, la branche fromagère de la Sodiaal, plus connue pour ses marques Candia et Yoplait. Les 30 % du marché restant sont éparpillés entre une foultitude de producteurs régionaux ou de micro-entreprises de terroir.

D. G.

Inquiétudes dans la Comté

Depuis quelques années, on voit apparaître dans les supermarchés jurassiens des fromages de chèvre... du Jura. De chèvre, dans ce pays où les vaches sont omniprésentes de jour comme de nuit (quand on ne les voit pas, on les entend...), où le lait de vache, sous forme de gratins et fromages (le comté en particulier) a longtemps représenté une des bases de la nourriture, demeure un fondement de la gastronomie... et fournit l'essentiel du revenu des agriculteurs de Franche-Comté.

Mais ce n'est pas cette production, sacrilège mais modeste (une centaine de tonnes par an pour plus de 80 000 tonnes de fromage au total), qui inquiète les agriculteurs et les coopératives de cette région, première productrice de fromages d'appellation d'origine (31 500 tonnes pour le seul comté en 1991, presque deux fois plus que le roquefort), et deuxième en ancienneté (depuis les années 30, après le roquefort, justement).

Non, ce qui inquiète, c'est la stagnation, voire le léger recul de sa production maîtresse, le comté, qui représente 20 % du tonnage de l'importante industrie laitière régionale, au chiffre d'affaires de 8,8 milliards de francs. *« L'appellation a permis une protection de la production et le maintien d'un système fermier »*, dit Raymond Poncet, chef du service agroalimentaire à la chambre d'agriculture du Jura. Elle a apporté un gain de 10 % en moyenne sur le prix du lait payé au producteur (et même 15 % jusqu'aux années 80). Elle a permis parallèlement de maintenir quelque 300 petites fromageries coopératives dans la région (dont les trois quarts dans la montagne). Mais aujourd'hui, le comté redoute de subir le sort de l'emmental : les 44 000 tonnes de ce fromage produites dans la région, ne bénéficiant pas d'une appellation, ne représentent plus guère que 20 % de la production française, cette masse indistincte de pâtes sans goût vendues dans toutes les épiceries de France. D'une part, le comté a du mal à élargir ses ventes, limitées, pour l'essentiel, à la région parisienne et... à la Franche-Comté elle-même. Mauvaise commercialisation ? Difficultés de transport et de stockage dues au volume de la « meule » (peut-on trouver une « forme » compatible avec les prescriptions très strictes de l'AOC) ? Autorités régionales et producteurs envisagent aujourd'hui un audit de l'ensemble de la filière.

Le temps presse, un autre « ennemi » arrive : les industriels, qui rachètent des unités d'affinage plus concentrées que les fromageries (elles sont une quarantaine au total, coopératives pour la *plupart*). Besnier, avec trois unités dans le Haut-Doubs et une (récemment acquise) à Lons-le-Saunier, fournit déjà près du dixième de la production. Un risque, si l'exemple était suivi, de voir s'exercer une forte pression à la baisse sur le prix du lait...

Agriculteurs et fromagers ont cependant un espoir : les percées réalisées par deux petites spécialités locales, le mont-d'or (ou vacherin du Haut-Doubs) qui, en dix ans, a doublé sa production et sa diffusion (un millier de tonnes), malgré la psychose provoquée un temps par la listériose, et le morbier (2 800 tonnes), qui a progressé de moitié, avant même d'avoir déposé son dossier d'AOC...

Guy Herzlich

Beaufort défend son pré carré

Née il y a un quart de siècle, l'appellation « beaufort » a été progressivement « affinée » par quelque 850 producteurs savoyards

Tarine et abondance sont les deux mamelles du beaufort. Il s'agit des deux races bovines seules admises en pâture, dans les alpages de Savoie, pour la fabrication d'un fromage connu depuis l'Antiquité en raison de ses vertus nutritives. Le beaufort, protégé depuis 1968 par une appellation contrôlée, est devenu une vraie gourmandise, le *nec plus ultra* parfumé des pâtes pressées-cuites, comprenant les gruyères.

Mamelles d'exception, donc, capables d'enfler de l'herbe la plus précieuse, même dans les prés de forte pente, qu'elles ornent de roux, brun et blanc dès la fonte des neiges. Mais mamelles qu'il ne faut point trop solliciter : depuis un décret du 18 août 1993, l'appellation « beaufort » – et l'avantageux prix du lait qui en découle – ne bénéficie qu'aux troupeaux produisant dans l'année, en moyenne, cinq mille litres par tête. Selon les paysans eux-mêmes, la production de beaufort ne saurait excéder les trois mille tonnes. C'est peu.

Y aurait-il là un malsain vestige du colbertisme, d'un certain protectionnisme, de « racisme » même, puisque les vaches holstein, au pelage noir et blanc, ont été définitivement proscrites, en 1986 ? Bernard Pellicier en sourit : deux fois plus productives mais plus lourdes et moins agiles, les holstein sont incapables de séjourner en montagne quand il y neige, au mois d'août ou en septembre.

Cet homme robuste, âgé de cinquante ans, dirige le syndicat de défense de l'appellation contrôlée, attribuée à huit cent cinquante producteurs de la montagne de Savoie, dans les vallées de la Maurienne, de la Tarentaise ou dans le massif du Beaufortin. Le prix du lait à la production, voisin de trois francs au litre et supérieur de moitié à la moyenne nationale, apparaît à chacun comme une simple mesure d'équité.

« La création de cette appellation contrôlée a été un acte d'aménagement rural », ajoute Gérard Œuvrard, l'ingénieur agronome d'origine franc-comtoise, venu voici vingt ans diriger la coopérative de Beaufort. Pour produire ce fromage, les paysans vivent dans les hameaux, font séjourner leur bétail dans les alpages, défrichent, fauchent les prés, entretiennent les chemins. Grâce à eux, la montagne est moins hostile. Malgré eux, déclare Bernard Pellicier, il est angoissant de constater comme, en vingt-cinq ans, le paysage alpin s'est refermé à l'homme. Des producteurs laitiers bretons sont venus observer le miracle socio-économique du beaufort. Ils sont repartis plus certains que jamais que toute peine mérite salaire. Aucun n'a tenté de s'installer afin de prendre sa part du supposé pactole.

TRÉSOR • De surcroît, un quart de siècle en arrière, la création de l'appellation contrôlée a commencé par... coûter aux producteurs laitiers. On leur paya d'abord, jusqu'en 1974, un prix inférieur à celui des plaines en leur demandant pourtant tout et son contraire. Ils devaient produire mais renoncer à donner de la nourriture « extérieure » ou de l'ensilage de maïs. Ils s'obligeaient à mener les animaux à l'alpe au printemps et en été. Ils s'engageaient à approvisionner tous les jours la coopérative, et même deux fois par jour, à la belle saison, au point que le lait arrive dans la vallée encore chaud.

Le beaufort doit toujours être pressé dans un cercle de bois de hêtre et enveloppé d'une toile de lin. Il séjourne sept mois en cave, dans une hygrométrie contrôlée. Tous les deux jours on retourne à la main toutes les meules de quarante kilos composant le stock. Chacune d'elles a nécessité quatre cents kilos de lait, c'est-à-dire la production d'un troupeau de vingt têtes en une journée. Pas étonnant que le produit soit trois fois plus cher que certains emmentals : un trésor est caché dedans.

Le maire de Beaufort, Gabriel Viallet, également président de la coopérative laitière que fonda son père, invite avec bon sens à l'humilité : *« Trente ans en arrière, les gens des plaines savaient faire un fromage meilleur que le nôtre »*. Il invite aussi à regarder ce qui s'est passé en Haute-Savoie, où l'industrie agroalimentaire pèse lourd dans l'appellation contrôlée du reblochon. Ou dans l'Isère, où les producteurs de lait sont à la peine.

Dans le massif alpin de l'Oisans, sur vingt-deux communes, on ne compte plus que cinq agriculteurs. Afin d'éviter tout cela, il fallait que l'appellation contrôlée appartînt aux paysans rassemblés. *« Le Beaufortin offre-t-il la vision rousseauiste d'une société égalitaire et vertueuse ? »*, en arrive à se demander l'auteur d'un ouvrage de référence (1). Il s'agit d'Hélène Viallet, chef des archives départementales de la Haute-Savoie, sortie major de l'Ecole des chartes, en 1988. Et digne fille de son père.

Gérard Buétas

(1) *Les Alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort, du Moyen Age au XVIII[e] siècle*, d'Hélène Viallet, Académie salésienne d'Annecy, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie de Grenoble, 1993, 275 pages.

OPINIONS

CHRONIQUE • par Jacques Lesourne

Pour une Europe des réseaux

C'EST sur deux piliers qu'au lendemain de la guerre la plupart des pays de l'Union européenne ont reconstruit leur économie : la concurrence pour les biens privés, la fourniture par l'Etat (et les collectivités locales) ou sous leur contrôle pour les biens publics.

Certes, d'un pays à l'autre, considérables sont les différences de traditions, de vocabulaire, de droit, de conditions d'exploitation. L'arbre pourtant ne doit pas cacher la forêt.

La dichotomie s'est accompagnée en France de l'épanouissement d'une culture de service public, reconnue par les usagers, intériorisée par le personnel, soutenue par les syndicats, défendue par les directions.

Ce modèle qui a longtemps été considéré comme une brillante réussite dominait en particulier le secteur de la distribution de services par des réseaux : électricité, gaz, chemin de fer, poste, télécommunications, routes...

Or, aujourd'hui, ce secteur est en plein bouleversement :

– l'Europe s'est construite sur le marché. Le traité de Rome ne reconnaît que par exception à la règle les services d'intérêt général. Aussi certains fonctionnaires de la Commission cherchent-ils à appliquer de force aux réseaux des dispositions sur la concurrence parfois peu adaptées ;

– l'évolution technologique révolutionne la gamme et le contenu des services susceptibles d'être offerts, multipliant les zones de concurrence : entre la lettre et la télécopie, l'avion et le train à grande vitesse, le déplacement et le télétravail ;

– le trafic international monte en puissance, l'électricité s'exporte, le courrier à l'intérieur d'un pays peut transiter par un pays tiers, les données numériques se distribuent à travers l'Europe ;

– la culture des entreprises éclate, puisqu'elles doivent à la fois rester au service des usagers nationaux et entrer, à l'échelle internationale, dans des stratégies de concurrence et de conflits avec d'autres opérateurs.

Pour les ultra-libéraux, le problème est simple : vive la privatisation et le marché ; les réseaux n'ont pas de spécificités. Ce point de vue est discutable :

I) Le fonctionnement des réseaux n'est pas réductible au jeu normal de l'économie de marché : alors que le marché est souvent myope, ils mobilisent des ressources considérables pour des investissements à longue durée de vie ; ils présentent des rendements croissants, des effets de « club » (chaque utilisateur a intérêt à l'accroissement du nombre des usagers comme dans le téléphone) ou d'« envergure » (l'efficacité augmente avec la multiplication des services offerts). Aussi constituent-ils souvent des monopoles naturels, qui doivent être contrôlés pour éviter l'abus de position dominante. Ils engendrent enfin des impacts externes favorables ou défavorables (sur l'environnement par exemple), que les calculs doivent prendre en compte.

II) Ils ont une influence sur l'aménagement du territoire et la répartition des activités économiques dans l'espace.

III) Les services qu'ils offrent suscitent des attentes sociales particulières, variables d'ailleurs d'un cas à l'autre (égalité de traitement, obligation de desserte...).

Les directives rédigées dans le cadre de l'Acte unique, le traité de Maastricht, dont le titre XII est consacré aux réseaux transeuropéens, le Livre blanc de la Commission, montrent que les organes européens n'ont pas été insensibles à l'importance des réseaux pour le devenir de l'Europe.

Il n'en demeure pas moins qu'au début de 1992 la Commission s'efforçait encore, au nom de la concurrence, de défendre pour le gaz et l'électricité l'accès obligatoire des tiers aux réseaux (pour des gains minimes et des complications juridiques certaines) et que c'est le Parlement européen qui a pris conscience que seul était réaliste un accès limité négocié avec le gestionnaire du réseau.

Le rapport Mandil (*le Monde* du 5 janvier) a montré dans le domaine de l'électricité et du gaz ce qui pouvait être raisonnablement fait pour assouplir le système français. Pour les télécommunications, l'ouverture complète des réseaux à tout opérateur est prévue pour le 1er janvier 1998, France Telecom conservant une obligation de service à tout usager qui en fait la demande. Des directives ont vu le jour en matière de transports.

Mais beaucoup reste à faire pour que les services de réseaux soient à l'échelle des besoins de l'Europe de demain. Il faut préciser les règles de droit qui leur seront appliquées dans l'Union européenne, définir le rôle du régulateur communautaire par rapport aux régulateurs nationaux que sont les Etats, mieux cerner les responsabilités des opérateurs, distinguer les services universels offerts à tous des services facultatifs, les domaines où un opérateur est en position de monopole et ceux où il doit accepter la concurrence, mettre en œuvre des normes communes, définir et construire les infrastructures transnationales. Faut-il aussi une charte du service public européen, comme l'a proposé le gouvernement français en février 1993 ? Il serait bon que l'idée fasse son chemin.

LES entreprises publiques françaises devront aussi apprendre à conjuguer trois langues : celle de la fourniture d'un service universel, celle de la concurrence directe sur une partie de leurs activités, celle des alliances stratégiques (comme entre France Telecom et Deutsche Bundespost Telekom). Une rude révolution culturelle en perspective.

Le chantier est immense. Il est indispensable au rééquilibrage de l'Europe. L'Union européenne n'est pas seulement une zone de libre-échange. Au moment où Hillary Clinton se bat pour réformer le système de santé américain, l'Europe doit lutter pour préserver son modèle économique, tout en le réformant. Le marché oui, mais complété par des services d'utilité publique qui contribuent à l'équité sociale.

Pour relancer le marché immobilier

Réhabiliter l'ancien

Tous les professionnels sont d'accord : la relance du secteur pierre passe par une action visant à doper le marché de la seconde main. Pourtant, dans le train de mesures décidées par le gouvernement Balladur, l'ancien a été une fois de plus négligé.

par Jérôme MEYSSONNIER (*)

PAR nécessité, la période de l'après-guerre a été marquée par la prépondérance de la construction neuve. Aujourd'hui, l'ancien domine le marché immobilier. Il représente 70 % des transactions. Son activité influe sur l'amélioration et l'entretien des immeubles. Ce secteur est, en conséquence, autant pourvoyeur d'emplois que celui de la construction neuve. L'étude dirigée par le professeur Mouillart dans le cadre du CEREVE (1), concernant les perspectives du secteur et du financement du logement à l'horizon 1996, montre que plus du tiers des ventes donnent lieu à un réinvestissement immédiat dans la pierre, récente ou ancienne, et qu'il faut trois ventes dans l'ancien pour un achat dans le neuf. Ainsi, la forte baisse des transactions de seconde main, que l'on peut évaluer à 100 000 entre le nombre atteint en 1989 et celui réalisé en 1992, a-t-elle contribué à bloquer l'ensemble du marché immobilier.

Incontestablement, toute relance du secteur pierre passe impérativement par une action visant à doper le marché de la revente. Or, considérant le train de mesures de relance en faveur du logement, nous constatons que celui-ci est resté sur le quai. Les nouvelles mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 1993 ainsi que celles prévues pour 1994 constituent, certes, des avancées importantes pour rendre attractif l'achat d'un bien immobilier. Mais, une fois de plus, et bien que des efforts aient été consentis en faveur de l'acquisition de seconde main, le neuf reste favorisé. Non seulement cela n'a plus de justification économique, mais les conditions d'habitat de beaucoup de Français en pâtissent.

Un déséquilibre renforcé

Ainsi les jeunes et les catégories sociales les plus modestes sont-ils incités à acheter un logement neuf compte tenu de l'existence de prêts aidés et de réductions d'impôts afférentes aux intérêts d'emprunt supérieures à celles existant pour l'acquisition ancienne. Ces ménages sont alors conduits à s'éloigner des centres urbains alors que des habitations au cœur des villes seraient moins coûteuses... pour eux, mais également pour la collectivité, qui leur verse l'aide personnalisée au logement et qui doit financer les équipements collectifs dans des zones éloignées.

Parmi les dernières mesures annoncées par le gouvernement, celle prévoyant un abattement des droits d'enregistrement pour l'achat d'une résidence principale ne concerne que les constructions nouvelles ou la rénovation lourde. L'acquisition d'un bien immobilier de seconde main n'est pas prise en compte. Le déséquilibre neuf-ancien s'en trouve renforcé. Que penser de l'investissement locatif, encore plus désavantagé, puisque les réductions d'impôts dites « Méhaignerie » ne bénéficient qu'au secteur du neuf, exception faite de la transformation en logements de locaux vacants non affectés à l'habitation ? Ainsi voit-on les nouveaux investissements se diriger vers les constructions récentes, alors que, découragés, les propriétaires se désengagent des biens anciens, lesquels, compte tenu d'une fiscalité très lourde, n'offrent pas une rentabilité suffisante. Cette situation a des répercussions désastreuses sur le parc locatif. Une diminution régulière de 100 000 logements chaque année conduit à une pénurie inquiétante dans le domaine de la location privée, provoquant une forte demande dans le secteur social, qui ne peut y répondre.

On ne le répétera jamais assez. La relance du marché de l'ancien passe par une fiscalité moins pénalisante et des facilités pour l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes. L'une de ces mesures consisterait à diminuer les droits de mutation. Frein à la mobilité et facteur de renchérissement des logements, ils sont en France anormalement élevés comparés à certains autres pays européens : de 8 % à 9 % dans l'Hexagone contre 1 % en Grande-Bretagne par exemple. En ce qui concerne la résidence principale, les réductions d'impôts afférentes aux intérêts d'emprunts devraient être augmentées et applicables sur une durée plus longue.

Quant à l'investissement locatif, il est urgent de restaurer sa rentabilité. Le taux de l'abattement forfaitaire sur les revenus fonciers devrait atteindre au moins 15 %. Le déficit foncier imputable sur les revenus globaux pourrait être porté au moins à 100 000 F et inclure les intérêts des prêts. Il serait d'ailleurs judicieux d'avantager la première acquisition locative, pour laquelle l'inexistence d'autres revenus fonciers ne permet pas d'imputer la totalité des intérêts d'emprunts ; cela permettrait à une nouvelle génération de propriétaires-bailleurs moins aisés d'accéder à ce type de placement sur le « marché de la revente », dont le prix est plus accessible que celui du neuf.

Il faut aujourd'hui non seulement drainer l'épargne vers l'immobilier, mais également la stabiliser. C'est en rendant à l'ancien son pouvoir d'attraction qu'on y parviendra. Le ministre du logement exprimait récemment sa volonté de *« reconstituer une génération de bailleurs privés »* et *d'« assurer la neutralité fiscale de l'immobilier »* avant le printemps 1994. Les solutions sont connues. Il ne reste plus qu'à les mettre en application... Pour que le logement ne reste pas en plan.

(*) Président de la banque La Hénin.

(1) Centre d'études et de recherches économiques sur la ville et l'espace. Document préparé pour les Rencontres construction-aménagement du territoire, au *Sénat*, le 14 octobre 1993.

COURRIER

Retour sur le GATT

Tous les articles que j'ai eu l'occasion de parcourir sur le GATT, plus particulièrement sur les échanges agricoles, en donnent une présentation déconcertante : il s'agit essentiellement d'une opposition entre les Etats-Unis et l'Europe, dont la France serait le courageux défenseur.

En en faisant un débat entre pays industrialisés, on escamote pourtant l'enjeu principal. La discussion sur les échanges agricoles semble essentiellement se situer entre pays industrialisés et pays en (sous-)développement.

Quelles que soient les voies technocratiques utilisées, quelle que soit l'importance relative de leurs interventions respectives, les Etats-Unis, l'Europe et le Japon subventionnent fortement leurs productions agricoles. Cette aide est criminelle vis-à-vis des pays les plus pauvres et elle est très probablement contraire aux intérêts à long terme des pays industrialisés.

En subventionnant les productions agricoles, les pays industrialisés faussent le jeu normal de la concurrence dont ils se font pourtant les champions en parole. Le credo de base de l'économie de marché voudrait que l'on abandonne à chacun ses avantages comparatifs pour maximiser la richesse produite.

La vérité des prix dans ce secteur permettrait à de nombreux pays en (sous-)développement de tirer parti de quelques rares atouts : une main-d'œuvre abondante, parfois un climat et un sol favorables... En abaissant artificiellement les prix et en soutenant des productions non compétitives, nous empêchons des économies embryonnaires de passer la première étape du développement économique que nous avons franchie depuis des décennies.

Par ces subventions, nous investissons une fraction très importante des moyens disponibles (environ 50 % du budget de l'Union européenne y sont consacrés) dans un secteur qui n'occupe plus qu'une fraction minoritaire de nos populations actives (environ 10 % dans l'Union européenne), et ne représente plus le pilier de notre prospérité future. L'objectif stratégique historique de ce dopage – la volonté d'atteindre l'autosuffisance alimentaire face au bloc de l'Est – a été dépassé depuis longtemps et il a récemment disparu, balayé par l'éclatement de ce bloc.

Un programme de diminution des aides à l'agriculture devrait être mis en place. Il comprendrait les mesures d'accompagnement nécessaires pour encourager la reconversion d'une partie de nos producteurs et la réorientation de notre production agricole là où elle garde des avantages comparatifs. La politique suivie pendant des dizaines d'années a créé une situation de droits acquis ou du moins d'intérêts respectables. Le programme devrait recueillir l'adhésion des néolibéraux comme des tiers-mondistes.

Cela ne vaut-il pas mieux que beaucoup de programmes d'assistance et de coopération au développement qui consacrent des fonds publics – dont une part non négligeable se perd en chemin – à racheter notre mauvaise conscience ?

Thierry Josz
(Bruxelles)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

OPINIONS

Les perspectives de l'économie française

1994 : déflation ou récession ?

Recul de la production, baisse des prix, chômage, etc., la crise actuelle n'est pas, malgré les ressemblances, comparable à la grande dépression des années 30. Pour autant, l'économie française est dans une situation sans précédent qui laisse mal augurer d'une reprise rapide.

par DOMINIQUE VALLET (*)

DANS nombre d'industries, on constate des reculs marqués de l'activité et des prix. On pense naturellement à l'automobile, qui vient d'annoncer une chute de 18,3 % des immatriculations entre 1992 et 1993. Mais d'autres activités sont encore plus touchées : le prix de la pâte à papier a été divisé par deux depuis le sommet atteint au début de l'année 1990 ; dans le verre plat, depuis le premier semestre 1992, la production a baissé de 12 % et les prix de 8 %. Et l'on pourrait multiplier les exemples, surtout dans la filière immobilier-BTP, les biens intermédiaires ou les biens d'équipement.

Faut-il, pour autant, évoquer le spectre de la crise des années 30 et parler de déflation ? Non, cette référence n'est pas pertinente. Aussi difficile que soit la récession (– 0,7 % pour le PIB français en 1993, avec une hausse des prix limitée à 2,1 %), on est loin des tristes records de cette époque : entre 1929 et 1935, la production française dans son ensemble a reculé de 30 % en valeur (– 17 % pour les volumes, –16 % pour les prix).

D'autre part, la crise des années 30 avait été mondiale alors que, aujourd'hui, les grandes zones de l'économie mondiale sont dans des situations très différentes. L'Amérique, et plus généralement le monde anglo-saxon, est dans une phase de reprise saine ; faut-il rappeler que les Etats-Unis, de 1929 à 1933, avaient subi une contraction de 46 % de la production en valeur (29 % pour les volumes, 24 % pour les prix) ? Si le Japon, pour la première fois depuis 1974, est entré dans une récession récemment renforcée par l'appréciation du yen, le dynamisme de l'Asie du Sud-Est ne se dément pas. C'est surtout l'Europe continentale, et d'abord l'Allemagne, qui est atteinte par le contrecoup de la réunification allemande et la désorganisation des pays de l'Est.

Certes, il faut relativiser ces comparaisons : les économies modernes ne sont pas comparables à celles qui étaient frappées par la grande crise. En France, les effectifs de chaque grand secteur étaient à l'époque très voisins ; on est bien loin de cette répartition aujourd'hui, avec un secteur tertiaire dominant (67 % de l'emploi total contre 31 % en 1929), un secteur secondaire amoindri (28 % contre 35 %) et une agriculture réduite à la portion congrue (5 % contre 34 %).

Si l'on ne peut parler de déflation, il faut pourtant reconnaître que l'économie française est dans une configuration sans précédent. L'inflation oscille depuis huit ans autour de 3 %, puis de 2 % : il n'y a pas, sur l'après-guerre, d'exemple d'une aussi longue phase de maîtrise des prix. Les taux d'intérêt réels ont atteint, ces huit dernières années, des niveaux très supérieurs à leur valeur « normale » ; malgré les baisses récentes, ils demeurent trop élevés. De plus, l'inversion de la courbe des taux constitue un signal pervers pour le comportement des agents économiques, une incitation à être rentier sans risque sur un capital liquide.

Les entreprises, traditionnellement, investissent pour produire et empruntent pour investir ; en moyenne leur besoin de financement a atteint 4 % du PIB entre 1945 et 1985. Depuis 1992, au contraire, les entreprises sont devenues épargnantes nettes dans l'économie... pour la première fois depuis 1938 ! Pour s'adapter à une demande déclinante ou stagnante, les entreprises ont abaissé leur point mort, en réduisant toutes leurs dépenses : stocks, investissements, salaires, effectifs, frais généraux. Cette stricte gestion, confortée par la diminution des prix des consommations intermédiaires, s'est traduite par une bonne résistance des performances d'exploitation, malgré les reculs d'activité et de prix, mais n'a pu éviter une rapide augmentation du nombre des faillites.

Les ménages, eux aussi, sont confrontés à une situation nouvelle et modifient leur comportement. D'une part, face à la montée du chômage, à l'inquiétude sur leurs retraites, à la rentabilité des placements sans risques, ils épargnent plus.

D'autre part, ils restructurent leur consommation, au détriment de la gamme moyenne et au bénéfice des produits de base sans marque ; s'ajoute à cette recomposition une attitude de négociation exigeante pour les achats importants, que relèvent industriels et distributeurs.

Notre diagnostic est donc celui d'un cycle, accusé dans sa phase descendante par une flexibilité nouvelle des comportements des entreprises, qui ont ajusté rapidement leurs dépenses aux perspectives de demande ; la récession a également été creusée par un rôle amoindri des amortisseurs usuels : le taux d'épargne des ménages n'a pas fléchi, les contraintes de change ont freiné la détente monétaire, les contraintes budgétaires interdisent une relance volontariste par les dépenses publiques.

Plus de contraintes

Plus contraintes, les politiques économiques sont en effet devenues moins efficaces. En matière commerciale, on s'est réjoui de l'aboutissement des négociations du GATT ; on a eu raison, car un échec aurait eu des conséquences psychologiques désastreuses. Mais si l'accord – partiel, puisqu'il ne comporte rien sur les évolutions de parités monétaires – ouvre la voie à une poursuite du développement à long terme des échanges, il ne constitue pas, en lui-même, un facteur de relance à court terme.

En matière monétaire, les critiques virulentes sur la politique du franc fort se sont atténuées avec le recul des taux d'intérêt. L'élargissement considérable des bandes de fluctuation au sein du SME semble avoir désorienté les spéculateurs, la solidarité franco-allemande a résisté, et le franc est revenu à ses niveaux antérieurs. Mais l'expérience a prouvé que les degrés de liberté de la politique monétaire française étaient bien réduits : désormais indépendante des pouvoirs publics, la Banque de France demeure asservie aux décisions de la Bundesbank, qui sont arrêtées pour des raisons de politique intérieure allemande. Il est donc difficile d'espérer plus qu'une lente décrue des taux d'intérêt courts, la baisse des taux d'intérêt à long terme étant probablement derrière nous pour l'essentiel.

En tout état de cause, il ne faut pas trop espérer dans l'immédiat de ce retour à la normale sur les taux d'intérêt : il y aura amélioration de la situation des agents économiques endettés, certes, mais sans doute pas, ou peu d'effet direct sur l'activité, un peu plus de consommation à crédit, un peu plus d'acquisitions de logements, mais sans doute pas plus d'investissement productif. Ce sont les anticipations de demande qui, actuellement, déterminent la décision d'investir. En matière budgétaire, enfin, la liberté de manœuvre est considérablement limitée par l'héritage d'un endettement massif, comme par l'aggravation du déficit engendrée par le ralentissement de l'activité. Les taux exorbitants ont alourdi la charge de la dette publique, les intérêts versés dépassant 2,5 % du PIB. Chômage, vieillissement de la population et augmentation des dépenses de santé continuent à peser sur les comptes sociaux, d'autant que la préservation de l'emploi et de la demande interdit les hausses des cotisations patronales ou salariées. Aujourd'hui, seules les recettes de privatisation apportent des marges d'actions. Il serait vain d'attendre des pouvoirs publics une contribution significative à la croissance, même si les échéances électorales les incitent à une grande tolérance à court terme.

Un manque de moteur

Accusé dans sa phase descendante, le cycle serait amorti dans sa phase ascendante. Au total, nous n'envisageons pour 1994 qu'une lente amélioration (le PIB total croissant de 0,6 % après un recul de – 0,7 %), et non une véritable reprise. Il s'agirait, somme toute, d'une évolution voisine de celle qu'ont suivie les Etats-Unis en 1991-1992, avec des alternances d'inquiétude et d'espoir, au gré des publications statistiques et des commentaires économiques.

On ne voit pas, en effet, quelle locomotive extérieure ou quel moteur intérieur pourrait entraîner un rebond à court terme, même si le point bas du cycle semble actuellement derrière nous. La baisse des prix du pétrole est un élément favorable pour les pays consommateurs, comme la détente des taux d'intérêt à court terme en Europe ; l'environnement international serait un peu plus porteur, et notre compétitivité satisfaisante (malgré les dévaluations compétitives de certains de nos voisins) devrait nous permettre d'en bénéficier ; les ajustements des stocks et de l'investissement arrivent désormais à leur terme, et la construction résidentielle devrait bénéficier en 1994 des mesures de soutien au logement ; mais la rigueur salariale et la diminution des effectifs employés ne sont pas achevées et devraient peser sur le revenu disponible, et donc la consommation des ménages, même s'il devient nécessaire de renouveler un parc de biens durables vieilli, au besoin en puisant dans l'épargne.

Ce n'est qu'en fin d'année, au bénéfice d'un réel redémarrage de l'Allemagne et de l'Europe continentale, que l'économie française pourrait renouer véritablement avec la croissance. D'ici là, la poursuite de la montée du chômage paraît inévitable.

(*) Directeur des études et du conseil du Crédit national.



CONJONCTURE

L'ANNÉE 1993, au départ fort agitée sur les marchés des changes, s'est terminée dans le calme. Les désordres monétaires européens se sont apaisés une fois les marges de fluctuation du SME élargies, le 2 août, de sorte qu'à la fin de 1993, les parités sont peu différentes de ce qu'elles étaient un an plus tôt.

Par rapport à un panier de 18 monnaies, le franc s'est effrité de 2,5 %, tandis le mark a retrouvé durant l'automne son niveau de janvier. Le franc belge et la couronne danoise se sont peu à peu relevés et n'affichent plus à la fin 1993 que des pertes de 4 % et 3 % respectivement. La livre, après s'être dépréciée d'environ 15 % aux lendemains de sa sortie du SME en septembre 1992, s'est particulièrement bien tenue

INDICATEUR • Les taux de change

Retour au calme

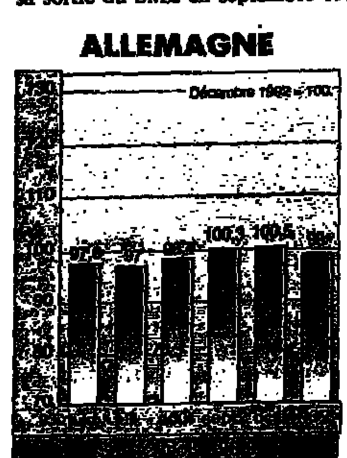
sur les douze derniers mois et s'est récemment appréciée, grâce aux bons résultats de l'économie britannique.

A l'opposé, la peseta et la lire ont été, de loin, les monnaies les plus chahutées, la première pour des raisons économiques, la seconde par contrecoup de désordres politiques intérieurs ; la peseta s'est dépréciée de 13 % et la lire de 7 %.

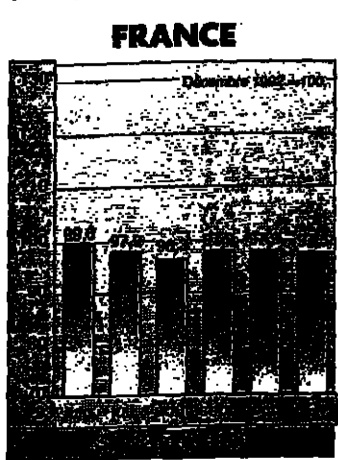
La monnaie américaine, en revanche, a fait preuve d'une remarquable stabilité tout au long de l'année écoulée et n'a entamé qu'en décembre la remontée que de nombreux observateurs attendaient de longue date, en raison de l'amélioration de la situation conjoncturelle outre-Atlantique.

C'est finalement du côté du yen que les évolutions auront été les plus inattendues. En dépit d'une situation économique particulièrement dégradée et de taux d'intérêt très faibles (2,5 % à court terme), le yen s'est apprécié de 25 % en moyenne sur les huit premiers mois de 1993, ce qui a entraîné l'économie japonaise dans une récession d'une sévérité sans précédent.

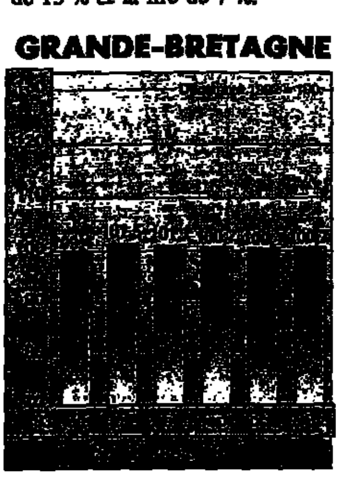
ALLEMAGNE



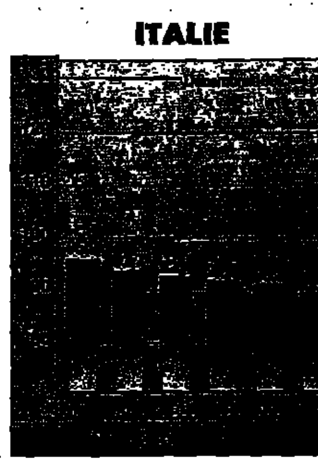
FRANCE



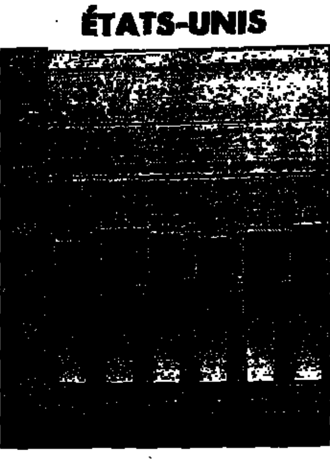
GRANDE-BRETAGNE



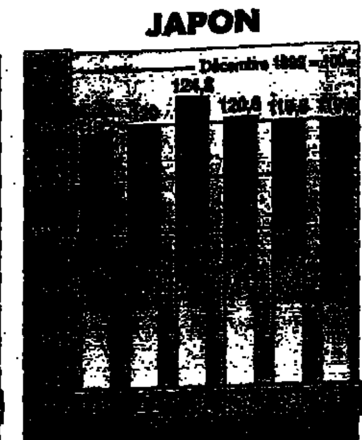
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Taux de change effectifs, c'est-à-dire par rapport à un panier de 18 monnaies représentant les partenaires commerciaux du pays. Décembre 1991 = 100. Source : Bundesbank.

RÉGION • L'Europe de l'Est

Fragmentation

LES tendances de 1993 et les prévisions pour 1994 confirment la fragmentation du paysage économique est-européen. Quatre pays sont déjà engagés sur la voie de la reprise, même si leurs progrès se révèlent inégaux et fragiles : en Pologne, la croissance industrielle a été forte dès 1993 (6 %) et devrait se poursuivre en 1994 sur sa lancée ; en Hongrie, une légère reprise s'est amorcée dans l'industrie en 1993 (autour de 2 %) mais les performances globales ont été affectées par de très mauvais résultats dans l'agriculture, dont la production baisse de 10 à 15 % ; la République tchèque est sortie de la récession au deuxième semestre de 1993, malgré une production industrielle encore en baisse (de l'ordre de – 5 % sur l'année) mais qui devrait se stabiliser cette année ; les résultats économiques de la Slovénie en 1993 comme ses perspectives de reprise en 1994 montrent qu'elle fait partie de ce groupe.

Tous ces pays ont aussi réussi à maîtriser les dérapages inflationnistes bien que la hausse des prix à la consommation y demeure encore forte : en 1993, elle s'est même accélérée en République tchèque (+21 % contre 11 % en 1992) suite à l'introduction de la TVA ; elle est de 22 % en Hongrie, 30 % en Slovénie et 35 % en Pologne.

Dans les trois autres pays, la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie, les ajustements sont nettement moins avancés ; la récession a été encore sévère en 1993 et les prévisions pour 1994 n'indiquent pas de renversement de tendance : on prévoit que la baisse de la production industrielle se poursuivra encore cette année au rythme de – 4 à – 5 % dans les trois pays, marquant cependant une décélération par rapport à 1993 où le recul a atteint – 13 % en Slovaquie et – 8 % à – 9 % en Bulgarie et en Roumanie. La Slovaquie a une inflation modérée (+ 25 %) malgré un regain provoqué par l'introduction de la TVA, mais en Bulgarie comme en Roumanie les déséquilibres macro-économiques sont toujours très importants et les rythmes d'inflation très élevés : la hausse des prix à la consommation en 1993 est de l'ordre de 80 % en Bulgarie ; elle est proche de 300 % en Roumanie, où le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures plus rigoureuses de stabilisation dans le cadre de l'accord avec le FMI, auquel il est parvenu en décembre dernier et qui lui donne de nouveau accès aux prêts du FMI et de la Banque mondiale.

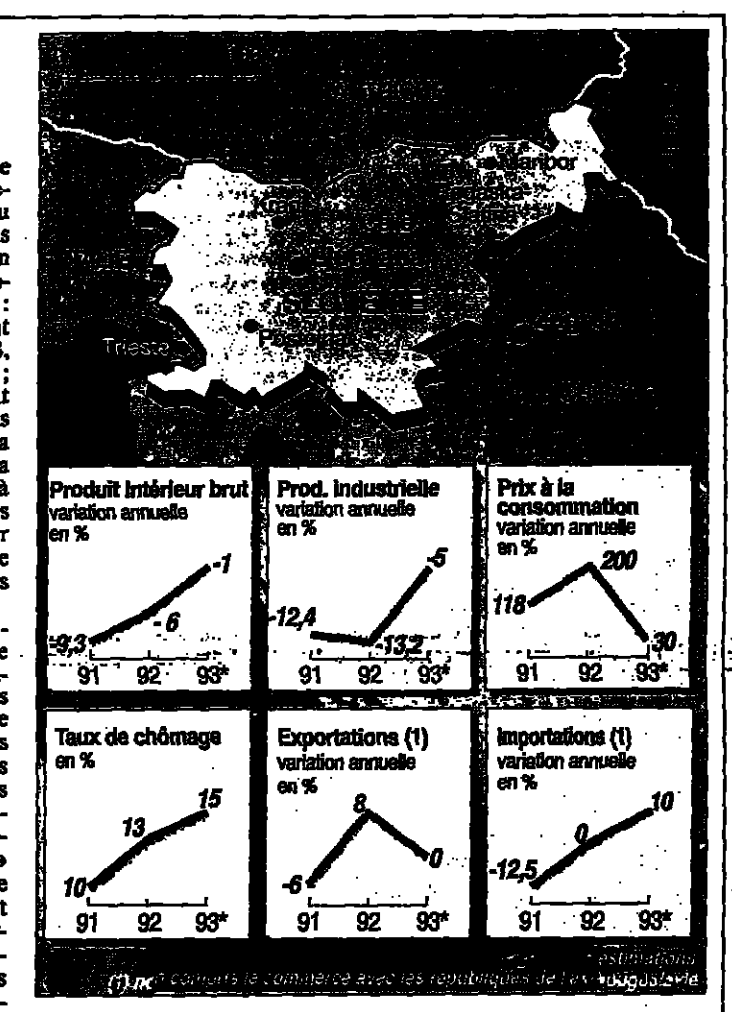
Autant que l'on puisse en juger d'après des statistiques fort imprécises et qui prennent toujours mal en compte le secteur privé, l'activité économique a été soutenue surtout par la consommation des ménages en Pologne et en Slovénie, par l'investissement des entreprises en Hongrie (reconstitution de stocks) et en République tchèque. La tendance générale au ralentissement des exportations de la zone en 1993 a marqué un tournant après leur essor exceptionnel des années 1990-1992 : les exportations hongroises ont reculé de plus de 25 % en 1993, celles de la Pologne de 10 % ; des résultats partiels indiquent aussi une baisse des exportations de la Bulgarie (– 30 %) et de la Slovaquie (– 10 %) ; seule la République tchèque continue à augmenter sensiblement ses exportations (+ 8 % au premier semestre) ; celles de la Roumanie amorcent une reprise après trois années d'effondrement.

Ce retournement de tendance s'explique en partie par le contexte international : le ralentissement de la demande dans les pays d'Europe occidentale qui sont les principaux marchés des pays de l'Est ; des mesures de protection qui ont été prises par l'Europe des Douze à l'encontre des exportateurs est-européens de produits « sensibles » (arrêt des importations de viande par exemple) ; le conflit yougoslave et les sanctions internationales à l'encontre de la Serbie-Monténégro ont affecté les échanges des pays voisins (Bulgarie, Slovénie notamment).

Mais les raisons se situent aussi du côté de l'offre, et cela est manifeste notamment en Hongrie, où la baisse de la production agricole et une multiplication de faillites n'ont pas épargné les entreprises exportatrices ; en outre, la situation de concurrence mutuelle dans laquelle se trouvent les producteurs est-européens, dont les exportations sont concentrées sur un nombre limité de secteurs, a, semble-t-il, conduit à une modification des parts de marché, à l'avantage des industries tchèques ; celles-ci bénéficient d'avantages de coûts, les salaires tchèques étant les plus bas d'Europe centrale : 200 dollars par mois (au taux de change courant) en moyenne contre 300 dollars en Pologne et en Hongrie (mais 90 dollars en Roumanie).

La balance des paiements courants s'est dégradée en 1993, particulièrement pour la Hongrie et la Pologne (déficit de 2 milliards de dollars dans les deux cas) et pour la Bulgarie (– 700 millions de dollars) ; celle-ci a obtenu en décembre 1993 du Club de Londres un accord de principe pour une réduction de 50 % de sa dette auprès des banques créancières. La Pologne a dévalué le zloty de 8 % à l'automne en sus de l'ajustement mensuel de 1,8 %, pratiqué depuis 1991 ; la Hongrie a procédé à cinq ajustements de parités au cours de l'année qui se soldent par une dévaluation totale de 15 % ; la Slovaquie a dévalué sa couronne de 10 % par rapport à la couronne tchèque.

Françoise Lemoine
CEPII



PAYS • La Slovénie

Réorientation

LA Slovénie était la république la plus développée de la fédération yougoslave ; elle a proclamé son indépendance en juin 1991, créé sa propre monnaie, le tolar, en octobre de la même année. C'est le plus petit des pays d'Europe centre-orientale, avec 2 millions d'habitants (20 000 km²).

Son économie, intégrée jusqu'en 1991 à l'ensemble yougoslave, est sévèrement affectée par l'éclatement de la fédération, la guerre, les mesures d'embargo contre la Serbie et le Monténégro : de 1990 à 1993, son commerce avec les Etats de l'ex-Yougoslavie a chuté de 90 %. La réorientation vers l'Europe occidentale n'a pas entièrement compensé ces pertes mais a été rapide : au premier semestre 1993, la Slovénie faisait les deux tiers de ses échanges avec les pays de la CEE et de l'AELE. Avec la première, elle a signé en avril dernier un accord de coopération économique et commerciale qui devrait élargir son accès au marché communautaire ; avec la seconde, elle négocie un accord de libre-échange ; enfin, elle est aussi en négociation avec les pays du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, union douanière tchéco-slovaque) afin de s'associer à la zone de libre-échange que ceux-ci ont décidé de constituer par leur accord de décembre 1992.

La politique de stabilisation macro-économique de la Slovénie, basée sur des taux d'intérêt réels élevés, a réussi à casser l'hyperinflation : la hausse des prix est tombée à 30 % en 1993 ; le déficit budgétaire reste dans des limites raisonnables (moins de 1 % du PIB) ; le déficit de la balance des paiements pourrait atteindre 200 millions de dollars, mais la situation financière extérieure n'inspire pas d'inquiétude majeure ; sa dette extérieure, qui a fait l'objet d'un rééchelonnement en 1988, est de 1,8 milliard de dollars en 1993, et les remboursements absorbent moins de 10 % des revenus d'exportation.

Le recul de l'activité économique, sévère en 1991 et 1992, s'est atténué l'année dernière et les prévisions tablent sur une lente reprise à partir de cette année. La restructuration de l'appareil industriel rencontre cependant les mêmes obstacles qu'ailleurs à l'Est : les entreprises d'Etat sont surendettées mais le gouvernement n'a pu se résoudre à mettre en œuvre la loi sur les faillites par crainte d'effondrements en chaîne ; le système bancaire souffre de l'accumulation des créances douteuses. La loi sur la privatisation, entrée en vigueur en mai 1993, prévoit que 40 % du capital des entreprises publiques sera distribué gratuitement aux citoyens sous forme de coupons, le reste mis en vente sur le marché.

Le chômage touche en 1993 environ 15 % de la population active mais le niveau des salaires est relativement élevé pour l'Europe de l'Est (salaire moyen mensuel de l'ordre de 400 dollars, soit un tiers de plus qu'en Hongrie).

F. Le.

SECTEUR • La mécanique

La débâcle

C'EST le deuxième secteur manufacturier en France. L'un des socles de la petite et moyenne industrie. Et l'une des spécialités pour lesquelles l'année 1993 a été la plus catastrophique. *« Nous n'étions pas vraiment optimistes pour 1993. La réalité a dépassé encore les prévisions »*, commente-t-on à la fédération patronale des industries mécaniques.

Excès de langage ? Au vu des chiffres 1993, le tableau ne semble pas outrageusement noirci. Et pour cause : la mécanique, dont l'activité est intimement liée à l'effort d'équipement des entreprises, paie de plein fouet le recul continu de l'investissement industriel... Un effondrement qui persiste pour la troisième année consécutive : une baisse de 11 % en volume en 1993 après des chutes de 13 % en 1992, et de 15 % en 1991.

Un vrai décrochage. Le retournement a été extrêmement brutal. Entre 1984 et 1990, dopé par une conjoncture florissante, encore amplifié par l'effort de rattrapage rendu nécessaire par le retard pris durant la première moitié des années 80, l'investissement en produits mécaniques s'était accru en moyenne de 7 % par an. On mesure le changement...

Et puis il y a eu les dévaluations... Celles de la livre, de la lire et de la peseta, qui ont rendu plus difficiles les ventes françaises vers la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne. Autant de marchés qui constituent pour la mécanique française d'importants débouchés. Sans oublier la récession économique en Allemagne, premier client à l'étranger des mécaniciens français, avec 20 % du total des exportations : *« La situation outre-Rhin est encore pire que chez nous*, constate Jean-Louis de Fommervault, conjoncturiste spécialisé. *Le marché intérieur y a accusé en 1993 un recul de l'ordre de 15 % en volume. »*

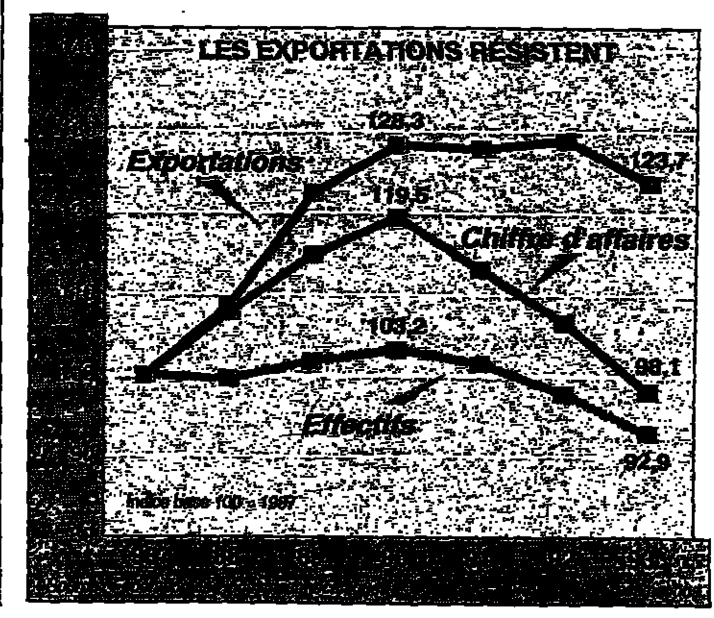
La seule bouffée d'oxygène vient, en fait, des Etats-Unis. Les ventes françaises y ont progressé de 10 % en 1993, atteignant 9,8 milliards de francs en facturations. C'est évidemment l'effet de la reprise de l'activité américaine, mais également une conséquence de la remontée du dollar qui, sur ce marché, a dopé la compétitivité des produits mécaniques fabriqués dans l'Hexagone. Les exportations françaises ont augmenté de 7 % sur l'Amérique du Nord (Canada inclus). Une progression évidemment bienvenue, mais bien insuffisante encore pour compenser la contraction de 10 % des ventes dans les pays de l'Union européenne.

Un marché français atone, des exportations qui ont toutes les peines du monde à se maintenir. Pas étonnant, dès lors, que la production du secteur dégringole en volume de 7 %.

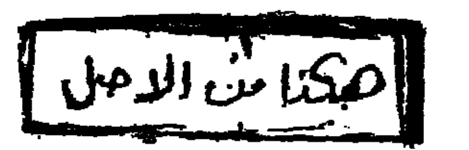
Pas surprenant, non plus, que des entreprises qui semblaient jusqu'à présent solides, comme Legris Industries, aient annoncé tout au long de l'année 1993 des mesures de restructuration et de réduction des effectifs. *Success story* des années 80, le holding Dynaction, dirigé par Christian Blanchet et Henri Moretti, qui contrôle une myriade de petites et moyennes entreprises de la mécanique, a, lui aussi, payé son tribut à la crise. Les deux fondateurs ont perdu le contrôle de leur société à la fin de l'année 1993. Sur les six premiers mois de 1993, Dynaction a annoncé des pertes nettes de 117,4 millions de francs.

Les prévisions pour 1994 ne sont pour le moment guère encourageantes. *« A la fin de 1993, le marché intérieur était à son plus bas niveau. Et les carnets de commandes restaient dégarnis »*, constatent les analystes. Les conjoncturistes tablent sur une légère augmentation des exportations – de l'ordre de 1 à 2 % – mais seulement si des hypothèses très strictes se vérifient. D'abord, que le dollar ne redescende pas trop. Ensuite, que l'Allemagne ne s'enfonce pas davantage dans la récession. La demande intérieure, de son côté, n'offre pas de perspectives franches de redémarrage. Tout au plus espère-t-on une stabilisation pour le troisième trimestre 1994.

Caroline Monnot



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



CHRONOLOGIE

Espoirs

Est-ce l'approche de l'an nouveau ou le désir de sortir enfin du cauchemar de la crise ? Le dernier mois de 1993 a été celui de tous les espoirs. La cuisante déconvenue née en France du refus de la fusion Renault-Volvo par les actionnaires suédois est en effet vite effacée par le succès du GATT. Accord « historique », bénéfique pour le commerce et donc la croissance mondiale, victoire de la solidarité des nations sur l'égoïsme chauvin, etc., c'est peu dire que la ratification, par 117 pays, de l'Acte final du cycle de l'Uruguay, achevant sept années de négociations, est saluée dans le monde entier avec un immense soulagement.

Il est vrai que les dernières étapes de la discussion, focalisées sur le duel des deux champions – Mickey Kantor, pour les Etats-Unis, et Leon Brittan, pour l'Europe –, ont dramatisé outre mesure l'enjeu. N'empêche : une fois l'accord conclu, on oublie aussitôt ses lacunes, et chacun, de part et d'autre du globe, s'empresse de chanter victoire. Il n'est guère que le ministre coréen qui accepte de s'immoler sur l'autel des intérêts nationaux, en offrant sa démission pour avoir accepté les importations de riz étranger... Rien de tel en France, où la victoire sur le terrain de l'audiovisuel étouffe vite les plaintes du secteur agricole... et les réticences de l'aile droite de la majorité. L'espoir d'un monde meilleur l'emporte, conforté par les prévisions qui convergent pour annoncer partout la reprise. Pour les pays développés, l'OCDE, confirmant la bonne santé américaine, annonce un taux de croissance moyen de 2,1 % en 1994 et de 2,7 % en 1995, après le maigre 1 % de 1993. Pour la France, l'INSEE prévoit un sursaut de l'activité dès le premier semestre et une croissance de 1,2 % sur l'année, tandis que le ministre de l'économie, encore plus optimiste, parie sur 1,4 %.

Sur le Vieux Continent, les bonnes nouvelles restent rares, il est vrai : la montée du chômage semble irrépressible, et les grands groupes multiplient les suppressions d'emplois, quand ils ne chancellent pas sous le poids de leurs dettes, comme Euro Disney. Mais les taux d'intérêt continuent de diminuer, lentement mais sûrement, sans provoquer d'à-coup monétaire : le franc retrouve même avec le mark la parité qui était la sienne avant la crise de l'été. Et l'Union européenne elle-même semble se ressaisir en adoptant un Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, qui prévoit un programme de grands travaux de 880 milliards de francs sur six ans.

Véronique Maurus

Chronologie réalisée par Brigitte Camus-Lazaro
Ephéméride réalisée par Chantal Dunoyer

Décembre 1993

2. – TAUX : La Bundesbank abaisse d'un quart de point à 6 % jusqu'au 5 janvier, le taux de ses prises en pension tout en laissant inchangés les taux directeurs (Lombard à 6,75 % et escompte à 5,75 %). La Banque de France ramène son taux d'appel d'offres de 6,45 % à 6,20 % (4).

2. – RENAULT-VOLVO : Face à la fronde de certains actionnaires suédois, le conseil d'administration de Volvo rejette le projet de fusion avec Renault. Le président du conseil d'administration, Pehr Gyllenhammar, présente sa démission, il est remplacé à la présidence de Volvo par Bert-Olof Svanholm le 21, tandis que Matignon réaffirme son soutien à la fusion. En 1992, Renault a réalisé un chiffre d'affaires de 179,4 milliards de francs et Volvo 58 milliards de francs (2, 3, 4, 5-6, 7, 8, 16, 22).

3. – ÉTATS-UNIS : L'accélération de la croissance (taux annuel de 2,75 % prévu en 1993 et 3 % en 1994) et la baisse du chômage (6,4 % en novembre, soit le taux le plus bas depuis janvier 1991) confirment la reprise économique outre-Atlantique (5-6).

7. – TÉLÉCOMMUNICATIONS : France Telecom et son homologue allemand Deutsche Bundestelekom (DBT) concluent un accord sur les participations croisées de capital et la mise en place d'un comité exécutif commun (7, 9, 28).

7. – ALLEMAGNE : Le produit intérieur (PIB) de la partie ouest a crû de 0,5 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent (9).

8. – BOURSE : Paris accueille deux nouveaux indices boursiers : l'indice SBF 120 (composé des 120 valeurs les plus actives de la cote : 40 valeurs de l'indice CAC plus 80 valeurs du marché officiel, du second marché) et l'indice SBF 250, composé de 250 valeurs (10).

8. – DÉLOCALISATIONS : Six mois après le rapport du sénateur Jean Arthuis, l'Assemblée nationale rend public un nouveau rapport, celui de Georges Chavanes, sur les transferts d'activités économiques à l'étranger (9).

8. – FRANC : Le franc réintègre ses anciennes marges de fluctuation en vigueur avant l'accord de Bruxelles du 2 août qui avait mis fin à la crise du SME. Le cours du mark à Paris glisse au-dessous de 3,4305 francs (son ancien plafond), celui fixé le 2 août s'établissant à 3,8948 francs (10, 12-13).

10. – INDICATEURS : En octobre, la production industrielle a baissé de 0,7 % par rapport à septembre. En novembre, la consommation des ménages en produits manufacturés a diminué de 1,6 % (11, 24).

10-11. – LE SOMMET EUROPÉEN de Bruxelles approuve le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, de Jacques Delors, prévoyant de lancer un grand emprunt européen – 120 milliards d'écus en six ans soit presque 800 milliards de francs – pour financer de grands travaux (7, 11).

13. – ELF AQUITAINE : L'Etat conservera une « action spécifique » (golden share) dans Elf Aquitaine qui doit être privatisée début 1994. L'Etat, qui détient, *via* l'ERAP, 50,8 % du capital, réduira sa part mais gardera 10 % à 15 % des actions (15).

14. – POSTE : André Darrigrand remplacera Yves Cousquer à la présidence de La Poste (15).

14. – SÉCURITÉ SOCIALE : Les chiffres rendus publics établissent le déficit à 57 milliards de francs en 1993 et 43 milliards de francs en 1994 (100 milliards de francs pour 1993 et 1994). En 1993, les dépenses (1 083 milliards de francs) ont progressé de 6,4 % (15, 16, 21).

15. – GATT : Les 117 pays participant aux négociations de l'Uruguay Round adoptent à Genève l'acte final qui clôt le huitième cycle de l'Uruguay lancé le 20 septembre 1986 à Punta-del-Este (Uruguay) sur la libéralisation des échanges commerciaux mondiaux. Cet accord, dont la conclusion a été annoncée la veille par Mickey Kantor, négociateur américain, et Leon Brittan, commissaire européen, institue l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se substituera au GATT au moment de l'entrée en vigueur du nouveau traité le 1er janvier 1995. L'accord global conclu entre l'Union européenne et les Etats-Unis exclut l'audiovisuel, prévoit une baisse des droits de douane d'environ 40 % et un durcissement de l'arsenal antidumping. L'agriculture, les services, le textile, les règlements sur la propriété intellectuelle, sont pour la première fois intégrés au GATT. Pour le textile, l'accord multifibres (AMF), qui permettait aux pays industrialisés de protéger leurs marchés contre les exportations des pays à bas salaires, sera progressivement éliminé.

16. – CROISSANCE ÉCONOMIQUE : L'INSEE dans sa note de conjoncture estime que la reprise économique pourrait s'amorcer en 1994, avec une croissance (PIB) de 0,3 % au cours des six premiers mois : la production nationale en rythme annuel serait de 1,2 %. La production industrielle augmenterait de 0,4 % au premier semestre 1994. Le 23, Edmond Alphandéry table sur une prévision de croissance de 1,4 % en 1994 (18, 23).

17. – PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1994 : Le déficit retenu est de 301,365 milliards de francs, soit 4,1 % du PIB (19-20).

17. – CEE : Le conseil des ministres avalise les aides d'Etat aux sidérurgies allemande, italienne et espagnole qui s'engagent à réduire leur production de 5 millions de tonnes en échange de 50 milliards de francs de subventions (19-20).

20. – OCDE : Le rapport sur les perspectives économiques des pays membres établit le taux de croissance des 24 pays de l'OCDE à 1 % en 1993. Le taux de progression des économies serait de 2,1 % en 1994 et 2,7 % en 1995. Le chômage continuerait à monter : en 1994, le taux serait de 8,5 % pour l'ensemble de la zone (contre 8,2 % en 1993). La Grande-Bretagne connaîtrait une croissance de 2,9 % en 1994, le Canada de 3,7 %. En France, le PIB (produit intérieur brut), après avoir baissé de 0,9 % en 1993, augmenterait de 1,1 % en 1994 et de 2,7 % en 1995; le taux de chômage pourrait culminer à 12,5 % à la fin de 1994 et amorcerait une décrue en 1995 (21).

21. – RENAULT annonce un plan social portant sur la suppression de 2 109 postes en 1994 (sur 58 000 salariés). En 1993, 2 249 postes ont été supprimés (21, 30).

22. – EURO DISNEY a enregistré une perte de 5,4 milliards de francs pour son exercice 1992-1993 (dont 3,2 milliards imputables à un changement comptable). Alors que des négociations se déroulent sur le refinancement du parc Euro Disney en France, Michael Eisner, président du groupe Walt Disney, actionnaire à 49 % de la société française exploitant le parc français, dresse, le 28, un bilan critique de l'installation de Marne-la-Vallée, dont il évoque, le 31, l'éventuelle fermeture (24, 30, 2-3/I).

23. – PROJETS DE LOI DÉFINITIVEMENT ADOPTÉS : Outre le budget 1994 et le collectif pour 1993, le Parlement a définitivement adopté les projets de loi suivants : la réforme de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales; le nouveau statut de la Banque de France qui s'inscrit dans le cadre du traité de Maastricht; la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle; la loi sur la santé publique et la protection sociale; des dispositions portant sur l'assurance, le crédit et les marchés financiers; l'institution de la société par actions simplifiée; la modernisation de la législation sur la garantie des métaux précieux; le texte sur la reconnaissance de qualité des produits agricoles et alimentaires.

23. – EDMOND ALPHANDÉRY, ministre de l'économie, annonce que l'Etat participera à une augmentation de capital du CEPME, crédit d'équipement des PME, qui permettra à ce dernier de consentir 5 milliards de francs de crédits supplémentaires aux PME en 1994. Il n'est pas favorable, à titre personnel, à l'instauration d'une TVA sociale pour renflouer les régimes sociaux ou financer les allégements de charges patronales pour les emplois non qualifiés (23).

27. – JAPON : L'économie accumulant les mauvais résultats, le plan de relance prévoit une réduction de l'impôt sur le revenu et un relèvement à partir d'avril 1995 du taux de TVA de 3 % à 7 %. Malgré la décision de Tokyo de lever l'embargo sur les importations de riz à l'occasion des accords du GATT, Washington menace le Japon de rétorsions s'il n'ouvre pas ses marchés, en application des accords bilatéraux de 1991 (29).

27. – TÉLÉVISION DU FUTUR : Deutsche Telekom s'allie à la Société européenne des satellites (SES), firme luxembourgeoise, l'opérateur du satellite Astra, pour développer la transmission numérique par câble et satellite des programmes de télévision et de radio (29).

28. – ESPAGNE : La Banque d'Espagne place sous tutelle la Banesto, quatrième banque du pays, menacée de faillite, et démet de ses fonctions son président, Mario Conde (30, 31, 1/I).

28. – FRANCE-CORÉE DU SUD : La Corée du Sud annonce la prolongation jusqu'au 31 mars 1994 des offres des deux concurrents en lice pour le TGV sud-coréen, GEC-Alsthom et Siemens. Le 20 août, la Corée du Sud avait annoncé que GEC-Alsthom était retenu (30).

29-30. – RETRAITES : Le patronat et les syndicats concluent un accord de compromis sur le financement des retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans. D'une durée de trois ans, il prévoit un relèvement du taux de cotisation, qui passe de 1,80 % à 1,96 % sur le salaire inférieur au plafond de la Sécurité sociale (12 680 F par mois) et de 2 % à 2,18 % sur la partie supérieure à ce seuil, les hausses étant partagées moitié-moitié entre employeurs et salariés (31).

30. – CHÔMAGE : En novembre, le chômage a augmenté de 0,1 %. Le nombre des chomeurs atteint 3 285 700 en données corrigées (1/I).

Ephéméride

• IL Y A SOIXANTE ANS :
6 décembre 1933

Fin de la prohibition aux Etats-Unis. – Le 6 décembre, le président Roosevelt décide la levée de la prohibition des alcools, le Congrès accepte cette décision et annule le Volstead Act voté le 16 janvier 1920, sous l'influence des ligues de vertu et des sociétés bibliques.

Cette loi interdisait d'acheter, de fabriquer et de transporter des boissons alcoolisées. Il était possible de boire des alcools chez soi ou chez un ami, d'en acheter en vertu d'une autorisation médicale, à raison d'une pinte tous les dix jours. Mais nul ne pouvait en posséder en dehors de son domicile, en offrir ou en recevoir, en apporter dans les hôtels ou les restaurants, ou fabriquer chez soi un breuvage titrant plus d'un demi-degré.

La Mafia en avait profité pour créer des distilleries et des débits clandestins. Cette loi fit la fortune d'Al Capone, qui détenait des maisons closes, des tripots et des débits clandestins.

• IL Y A DIX ANS : 1983

L'affaire des avions renifleurs. – *Le Canard enchaîné*, dans son numéro du 21 décembre 1983, révèle une escroquerie rocambolesque qui a coûté 1 milliard de francs à la compagnie pétrolière Elf Aquitaine. Le journal dénonce la destruction volontaire, par l'ancien premier président de la Cour des comptes, Bernard Beck, d'un rapport sur la compagnie pétrolière – qui faisait état d'anomalies constatées dans les comptes –, cas sans précédent dans cette honorable institution. L'affaire, reprise dans l'ensemble des médias, va devenir celle des avions renifleurs.

A l'origine deux inventeurs, Aldo Bonassoli, un ingénieur électronicien italien, et le comte Alain de Villegas, de nationalité belge. Ils prétendent avoir inventé un procédé révolutionnaire pour détecter à distance – donc sans forage – des gisements pétroliers : un avion équipé d'appareils électroniques pourrait, affirment-ils, repérer avec précision les gisements et les zones à explorer, et même... situer les sous-marins atomiques (ce qui explique pourquoi le dossier sera ultérieurement classé « secret défense »).

S'il était valable, le procédé permettrait d'économiser des milliards de francs d'exploration pétrolière, et assurerait à la compagnie – ou au pays – qui en aurait l'exclusivité un avantage décisif sur ses concurrents. Mais, précisément en raison de l'importance de l'enjeu, les clients potentiels sont rares et difficiles à convaincre.

Pour approcher les dirigeants du groupe Elf Aquitaine, à l'époque présidé par Pierre Guillaumat, les deux inventeurs font jouer toutes leurs relations financières, politiques et même confessionnelles. Parmi les intermédiaires, on trouve, entre autres, un banquier suisse, Philippe de Weck, chargé de promouvoir l'affaire, un industriel d'affaires italien, Carlo Pesenti, et un avocat d'affaires, Jean Violet, qui a des contacts non seulement avec le Vatican et les services secrets, mais aussi avec l'ancien président du conseil Antoine Pinay. C'est ce dernier qui servira d'intermédiaire auprès de Pierre Guillaumat et du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing.

L'approche réussit au-delà de toute espérance. Arguant du caractère stratégique du procédé, les deux inventeurs parviennent à convaincre Elf Erap (la holding qui détient la participation de l'Etat dans le groupe) de signer en mai 1976 un premier contrat de 200 millions de francs suisses (555 millions de francs de l'époque) pour l'exclusivité du procédé pendant un an, sans avoir accès à l'appareillage ou aux techniques ! En juin 1977, le deuxième contrat de service est signé.

Puis Albin Chalandon succède à Pierre Guillaumat à la présidence d'Elf Erap. En février 1978, une lettre de Raymond Barre, alors premier ministre, autorise le troisième contrat. En juin, la compagnie est autorisée, pour couvrir l'opération, à emprunter 1,2 milliard de francs auprès de l'Union de banques suisses, avec la garantie de l'Etat. Par le troisième contrat, les inventeurs cèdent la propriété du procédé contre 630 millions de francs. Le 27 septembre 1978, Elf Erap et l'UBS fondent l'International Oil and Mining Investment Corporation, qui devient propriétaire du procédé.

Mais les premières expérimentations qui avaient eu lieu en secret dans le Sud-Ouest en 1976 s'avéraient décevantes; en mai 1979, une démonstration, à Rueil, révèle la supercherie et l'incompétence des inventeurs. Le 23 juillet 1979, les fonds versés au titre du troisième contrat sont bloqués et récupérés par Elf.

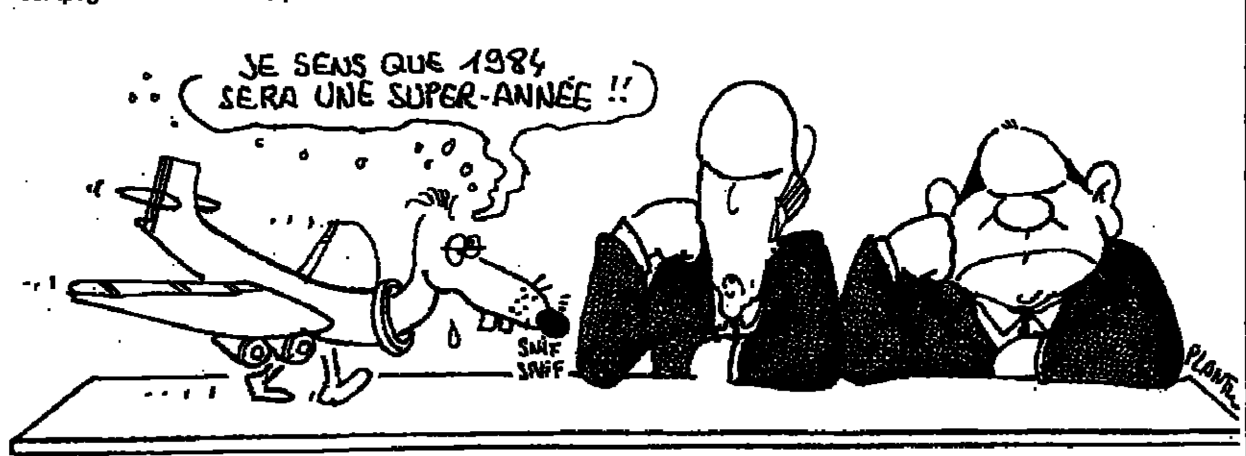
A la fin de l'année 1979, Francois Gicquel, conseiller référendaire de première classe à la Cour des comptes, est chargé de contrôler les comptes du groupe. Mais, en janvier 1980, Raymond Barre, lors d'un entretien confidentiel avec Bernard Beck, demande que le rapport soit destiné à lui seul et reste absolument secret. En décembre 1980, François Gicquel transmet son rapport à la présidence de la Cour, après avoir informé ses supérieurs des anomalies concernant le groupe pétrolier, et au début de 1981, Bernard Beck transmet trois exemplaires du rapport à Raymond Barre.

Vingt et un mois plus tard, la direction générale des impôts est informée de découvertes des vérificateurs fiscaux. Entre-temps, le pouvoir politique a changé de mains. En octobre 1982, Bernard Beck, partant à la retraite, détruit les exemplaires du rapport Gicquel en sa possession. Le mois suivant, Jean-Michel Bloch-Lainé, directeur des impôts, demande une deuxième enquête, et Elf Aquitaine reçoit deux notifications de redressement fiscal ; enfin, le 16 septembre 1983, Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, demande une troisième enquête, par des fonctionnaires habilités au secret défense.

Et à la date fatale du 21 décembre, *le Canard enchaîné* dévoile l'affaire. Henri Emmanuelli est interrogé à l'Assemblée nationale à propos des redressements fiscaux d'Elf. Valéry Giscard d'Estaing intervient à la télévision. Le 2 janvier 1984, le rapport de la Cour des comptes, rendu public, dénonce les expérimentations et le trucage des appareils, la responsabilité financière des dirigeants, les irrégularités commises sous le couvert du secret d'Etat.

En mai 1984, l'Assemblée nationale crée une commission d'enquête de trente parlementaires. En six mois, celle-ci va auditionner une quarantaine de personnes. Son rapport, rendu public le 21 novembre 1984, laisse plusieurs questions sans réponse, notamment sur la destination de 300 millions de francs versés par Elf aux inventeurs. La commission souhaite une action au civil pour que le comte de Villegas assume sur ses biens la perte subie.

Pierre Guillaumat a revendiqué toutes les responsabilités ; la commission en prend acte ; elle souligne aussi le rôle des hauts fonctionnaires et reproche à Raymond Barre de ne pas avoir informé du dossier les ministres de l'économie, du budget et de la défense, refusant l'invocation de la raison d'Etat... Mais, depuis novembre 1984, on ignore toujours les suites judiciaires.



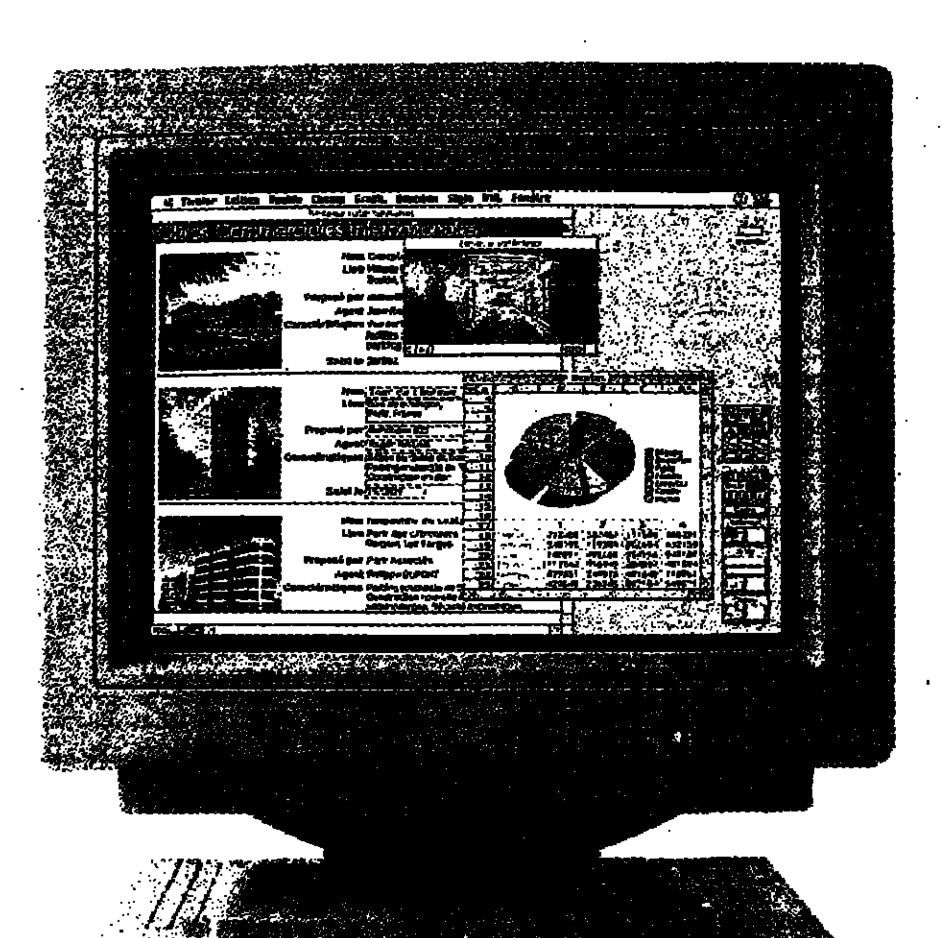
(Publicité)

Qui peut le plus,

Plus puissant :
Il intègre un processeur 68LC040 à 25 MHz qui lui permet d'utiliser confortablement les applications les plus complexes.

Plus communicant :
En standard, vous pouvez vous connecter à un réseau local, partager des fichiers ou des imprimantes sur ce réseau.

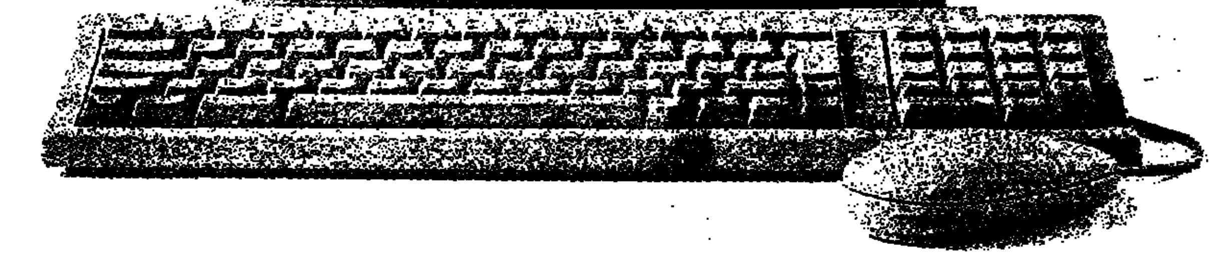
Plus performant :
Grâce au logiciel QuickTime, il peut enregistrer du son, traiter des images fixes et même des animations.



Plus ouvert :
Il saura évoluer facilement avec vos besoins et peut lire et écrire des fichiers sur disquette au format MS-DOS avec Echange PC/Macintosh en option.

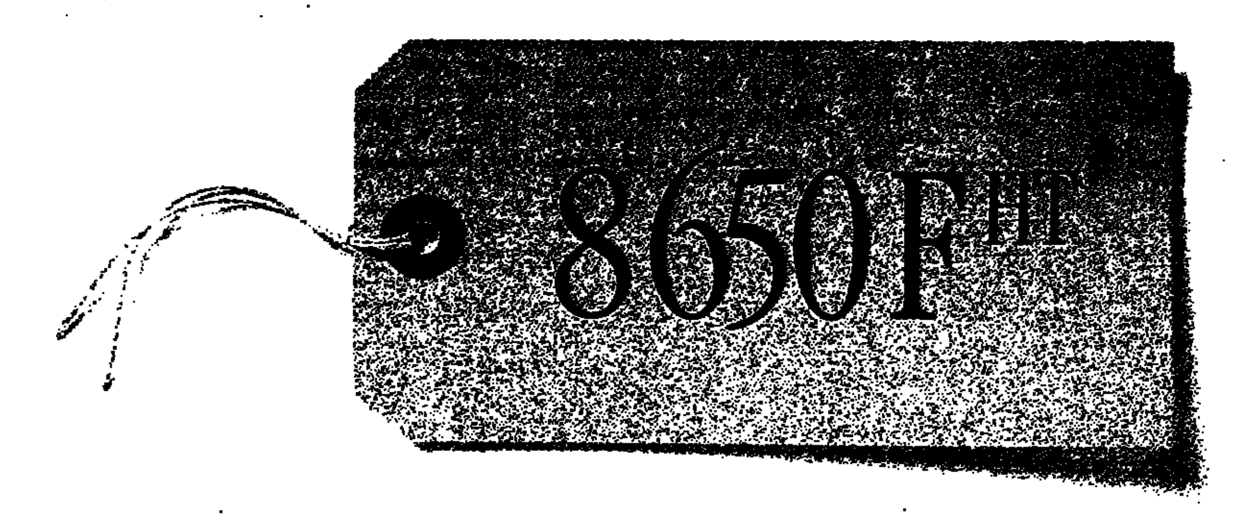
Plus simple :
Grâce au Système 7.1 en standard, il bénéficie de toute la simplicité légendaire de Macintosh.

Plus multimédia :
*Avec le lecteur CD-Rom Apple CD 300 en option au prix promotionnel de 1 256 F HT** vous entrez dans l'ère du multimédia.*



Macintosh LC 475 4/80 avec écran 256 couleurs et clavier standard.

peut le moins.



CLM/BBDO

Macintosh en fait plus. Macintosh est moins cher. Tout simplement.

Apple

**Soit un prix indicatif promotionnel TTC de 10 259,00 F, soit 18 % de réduction par rapport au total des prix indicatifs hors promotion au 7 janvier 1994 des produits concernés. Opération promotionnelle valable du 7 janvier au 31 mars 1994 chez les revendeurs agréés Apple participant à l'opération dans la limite des stocks disponibles. **soit un prix indicatif promotionnel TTC de 1 490,00 F, soit une réduction de 66 % par rapport au prix indicatif hors promotion au 15 décembre 1993. Opération promotionnelle valable jusqu'au 28 février 1994 chez les revendeurs agréés Apple participant à l'opération dans la limite des stocks disponibles. Ces prix indicatifs promotionnels, de même que les prix indicatifs hors promotion, sont modifiables sans préavis. Apple rappelle que tous ses revendeurs sont indépendants et restent totalement libres de leur politique tarifaire et notamment des prix de vente qu'ils pratiquent. Apple, le logo Apple, Macintosh LC 475, LocalTalk, QuickTime et Echange PC/Macintosh sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.. MS-Dos et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation.*

